

JA
AU
BY

DAD
CIÓN

7



BK1756
 .M33
 S4
 V. #
 C. 1

252

José



1080041976

E # H 6 1 3 0

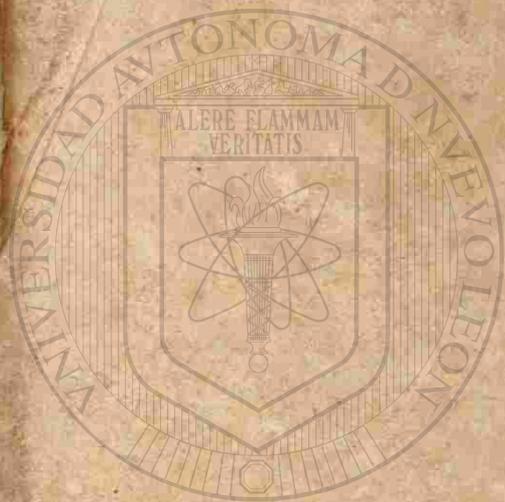


UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS





SERMONS

DU RÉVÉREND PÈRE

DE MAC CARTHY,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



SERMONS

DU RÉVÉREND PÈRE

DE MAC CARTHY,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

TOME QUATRIÈME.



Capilla Alfonsina
Bibliothèque

LOUIS LESNE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE,

Grande rue Mercière, n° 26.

A PARIS,
CHEZ POUSSIELCUE-RUSAND, LIBRAIRE,
RUE HAUTE-FEUILLE, n° 9.

1842.

53538
FOND. BIBLIOTHECA PUBLICA
38095

Tous les exemplaires qui ne sont pas revêtus de ma signature, sont réputés contrefaits.

Le successeur et acquéreur de toutes les propriétés littéraires de RUSAND,

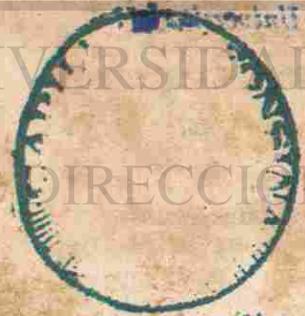
L. Lesne

Lyon, Imprimerie de L. LESNE.

BX 1736
7133



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



FONDO BIBLIOTECA PÚBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEÓN

AVERTISSEMENT.

LES Sermons contenus dans ce quatrième volume ne se sont pas trouvés parmi les manuscrits de l'Auteur ; nous pouvons même assurer qu'il ne les a jamais écrits, quoiqu'il les ait bien certainement prononcés. Comme dans les retraites qu'il a données, et dans les stations qu'il a fournies avec tant de gloire, le P. de Mac Carthy s'est vu souvent dans la nécessité de prêcher ces sujets importants, il les avait médités tous avec la plus sérieuse attention ; il en était même venu au point de n'y plus faire aucun changement essentiel.

Ces discours ont été recueillis non-seulement par des sténographes, mais encore par des personnes amies des lettres, qui s'efforcèrent plus d'une fois ou de transcrire rapidement les brillantes improvisations de l'Orateur, ou de les graver dans leur mémoire, de manière à les reproduire aussitôt sur le papier. Ce sont ces copies qui ont été remises entre nos mains, et que nous livrons à l'impression, après les avoir collationnées entre elles et avec les fragmens

des mêmes discours, écrits de la main même du P. de Mac Carthy, qui ont été trouvés parmi ses manuscrits.

Ce n'est donc plus le P. de Mac Carthy en personne, pour ainsi parler; ce n'est plus ce style toujours si pur, si élégant, si classique, c'est un précieux souvenir de ce grand orateur que nous offrons au public; et nous ne craignons pas d'assurer que l'on reconnaîtra encore ici la même touche, et ce caractère de noblesse et de simplicité qui fait le principal mérite et comme le charme de sa composition. Peut-être même que ces discours, moins travaillés que les précédens, et qui, dans un temps, comme l'Auteur lui-même se plaisait à le reconnaître, produisirent des fruits de grâce plus abondans encore et plus extraordinaires, paraîtront aussi dignes de lui, aussi utiles aux personnes pieuses, que ses plus beaux chefs-d'œuvre.

SERMON

SUR LE PÉCHÉ.

Jam noli peccare.

Ne péchez plus. (*Joan. v, 14.*)

Je voudrais pouvoir élever assez la voix aujourd'hui pour être entendu de toute la terre; je voudrais graver si efficacement dans tous les cœurs cette courte parole de notre Evangile, que tous les hommes fussent prêts à subir mille morts plutôt que de pécher désormais contre leur Seigneur et leur Dieu. Hélas! l'homme avait été créé dans l'innocence et pour le bonheur; élevé à un rang d'honneur et de gloire qui n'était surpassé que par les anges, il était comblé des bienfaits de son Dieu; roi de la terre, toute la nature lui obéissait; et après un certain nombre d'années écoulées sur la terre dans de pures et vertueuses délices, il devait être

des mêmes discours, écrits de la main même du P. de Mac Carthy, qui ont été trouvés parmi ses manuscrits.

Ce n'est donc plus le P. de Mac Carthy en personne, pour ainsi parler; ce n'est plus ce style toujours si pur, si élégant, si classique, c'est un précieux souvenir de ce grand orateur que nous offrons au public; et nous ne craignons pas d'assurer que l'on reconnaîtra encore ici la même touche, et ce caractère de noblesse et de simplicité qui fait le principal mérite et comme le charme de sa composition. Peut-être même que ces discours, moins travaillés que les précédens, et qui, dans un temps, comme l'Auteur lui-même se plaisait à le reconnaître, produisirent des fruits de grâce plus abondans encore et plus extraordinaires, paraîtront aussi dignes de lui, aussi utiles aux personnes pieuses, que ses plus beaux chefs-d'œuvre.

SERMON

SUR LE PÉCHÉ.

Jam noli peccare.

Ne péchez plus. (*Joan. v, 14.*)

Je voudrais pouvoir élever assez la voix aujourd'hui pour être entendu de toute la terre; je voudrais graver si efficacement dans tous les cœurs cette courte parole de notre Evangile, que tous les hommes fussent prêts à subir mille morts plutôt que de pécher désormais contre leur Seigneur et leur Dieu. Hélas! l'homme avait été créé dans l'innocence et pour le bonheur; élevé à un rang d'honneur et de gloire qui n'était surpassé que par les anges, il était comblé des bienfaits de son Dieu; roi de la terre, toute la nature lui obéissait; et après un certain nombre d'années écoulées sur la terre dans de pures et vertueuses délices, il devait être

transporté dans le séjour de la céleste béatitude sans passer par les routes sombres de la mort. Comment donc ces desseins n'ont-ils pas été accomplis ? comment l'homme, destiné à une félicité si parfaite, est-il devenu la proie de tant de maux et de misères ? Saint Paul nous explique tout par un seul mot : c'est que le péché est entré dans le monde : *Peccatum in hunc mundum intravit* (1). Dès cet instant l'ordre est renversé, l'homme est condamné aux maladies, aux souffrances, aux noirs chagrins, et enfin à la mort. Le péché donc, unique cause de toutes les calamités des humains, devrait être aussi l'unique objet de leur aversion et de leur haine. Mais, hélas ! qu'arrive-t-il au contraire ? L'homme, victime du péché, aime passionnément le péché ; il le cherche par toutes les voies, il y met son bonheur ; il s'estime malheureux s'il est privé des jouissances du péché. Qu'est-ce en effet que le monde entier, sinon une grande école du péché, un grand et vaste théâtre où partout est étalé le péché, un temple immense dont le péché est l'idole ? Tous les arts s'unissent

(1) Rom. v, 12.

pour orner et embellir cette détestable divinité : la peinture saisit ses pinceaux pour l'enrichir de ses plus belles couleurs ; la sculpture anime le marbre et le bronze pour lui prêter de nouveaux charmes ; l'éloquence, la poésie, la philosophie elle-même célèbrent les louanges du péché ; et l'homme, qui porte dans ses entrailles le poison mortel du péché ; l'homme, comme s'il n'était pas assez sûr de mourir, veut le boire encore dans toutes les coupes qui lui seront présentées ; il est insatiable de ce qui doit aigrir ses maux ; il semble n'avoir pas de désir plus ardent que celui de se perdre.

Qu'opposer à une telle fureur et à un si prodigieux aveuglement ? Ah ! nous essaierons de vous donner une juste idée du péché, non pas en vous entretenant aujourd'hui de ce qui en fait l'essence et la nature, ce pourra être le sujet d'un autre discours ; mais en vous le faisant connaître par ses suites et ses effets, moyen puissant, mes Frères, pour vous inspirer la haine que mérite ce monstre. Je dirai donc d'abord quelles sont les suites immédiates du péché, c'est-à-dire les déplorables effets qu'il

produit ; puis quelles en sont les suites éloignées, c'est-à-dire, les vengeances terribles dont Dieu poursuit le péché. Implorons, etc. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Pour connaître les suites immédiates du péché, ou plutôt les effets qu'il produit dans l'âme de celui qui le commet, et au moment même qu'il est consommé, je ne consulterai point les ouvrages des moralistes philosophes : ils m'égareraient, et je ne trouverais dans leurs doctrines que vaines hypothèses et peut-être que contradictions. Mais il est un livre plus ancien que tous les autres, et qui porte seul tous les caractères de la divinité. Je l'ouvre, et j'y trouve l'histoire du premier de tous les pécheurs, et il me semble y apercevoir celle de tous les péchés qui depuis ont été commis dans le monde. Je sais que cette relation de la chute du genre humain est regardée par nos faux sages comme une vaine allégorie et comme un apologue puéril ; c'est une raison pour que je m'y arrête et que j'y appelle toute

votre attention, afin de vous y montrer une profondeur de sagesse qui prouve qu'un tel récit n'a pu venir que de l'éternelle vérité elle-même, de celui qui connaît profondément la nature de l'homme, le principe et toutes les suites du péché. Je vous prie de vous y appliquer tout entiers.

D'abord j'y trouve le principe de tous les péchés. Quelle n'était pas la félicité de nos premiers parens dans l'état d'innocence ! quelle heureuse destinée ! avec quel empire ils commandaient à toute la nature ! Mais quoique Dieu eût mis en leur pouvoir tout le paradis terrestre, il leur avait néanmoins défendu de toucher au fruit d'un seul arbre. Le tentateur, envieux de leur félicité, s'approche de la première femme, et par le plus insidieux des mensonges ose lui dire : Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger de tous les fruits de ce jardin ? *Cur præcepit vobis Deus ut non comederetis de omni ligno paradisi (1) ?* Voilà le langage que tient le démon à tous ceux qui commencent à éprouver la révolte des passions, et les premières dispositions à s'élever

(1) Gen. III, 1.

contre le Seigneur. Pourquoi Dieu vous défend-il tous les plaisirs? d'où vient qu'il est ainsi l'ennemi de votre bonheur, qu'il vous condamne à des privations si douloureuses et si universelles? *Cur præcepit vobis Deus ut non comederetis de omni ligno paradisi?* O vous qui vous rappelez encore ces premières sollicitations de l'ennemi qui vous portait au mal, rendez hommage à la vérité, et dites-nous s'il n'est pas vrai que vous avez entendu comme une voix au fond de votre cœur, qui faisait à Dieu ce reproche. Avouez que, semblable à la première femme, vous êtes entré dans les sentimens du tentateur; vous vous êtes plaint de ne pouvoir toucher à ces fruits empoisonnés qui donnent la mort à votre âme, et qui sont la source de tous les chagrins ainsi que de tous les maux, quoique Dieu vous accordât tout ce qui pouvait suffire à votre véritable bien; vous avez osé dire, parce qu'il vous condamnait à quelques privations, vous avez osé penser, du moins, qu'il était un tyran cruel, qu'il se plaisait à vous interdire tous les délassemens et tous les plaisirs. Remarquez maintenant, mes Frères, quel est le

principe du péché de la mère du genre humain: elle ne repousse que faiblement la tentation du serpent; elle dit: Nous ne mangeons pas du fruit défendu, de peur que nous ne venions à mourir: *Ne fortè moriamur* (1). Vous voyez quelle est la faiblesse de ces paroles. Comme la foi est ébranlée! comme la reconnaissance est en défaut! Il semble que ce soit une chose douteuse: elle ne dit pas, il est certain, car Dieu l'a dit; mais, nous craignons que la mort ne devienne le fruit de notre désobéissance: elle ne dit pas, nous devons tout à l'auteur de notre existence, nous nous priverons avec joie de tout ce qu'il nous a interdit; mais, nous craignons de mourir: *Ne fortè moriamur*. Remarquez encore qu'il n'y a plus qu'un seul sentiment qui la retienne, c'est la crainte. Lorsque la tentation s'élève dans notre cœur, prenons garde d'imiter cette faiblesse, hâtons-nous de la repousser avec force, surtout que notre foi ne chancelle point; n'admettons jamais dans notre esprit le plus léger doute, et disons au Seigneur que, quand il faudrait en

(1) Gen. III, 3.

effet nous priver de tous les biens, nous en ferions avec joie le sacrifice plutôt que de nous séparer de son amour. Ne craignez point les menaces du Seigneur, elles sont vaines, ose dire le serpent avec audace, s'apercevant de la faiblesse d'Eve; vous ne mourrez point : *Nequaquam morte moriemini* (1). Ainsi, après la faiblesse qui laisse ébranler la foi, vient l'incrédulité elle-même. O incroyables ! vous nous dites tous les jours que ne pas croire est une découverte qui fait la gloire de notre siècle ; et vous ne voyez pas que l'incrédulité a été la première tentation, et qu'elle est aussi ancienne que le monde ; et, quand vous répétez sans cesse qu'il n'y a point d'enfer, vous n'êtes que les échos et les disciples de l'ancien serpent : *Nequaquam morte moriemini*. Elle garde ici le silence, cette femme infortunée, elle est presque déjà vaincue ; alors le monstre, avançant toujours et la poussant vers le précipice, lui dit : Vos yeux s'ouvriront, vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal : *Aperientur oculi vestri ; et eritis sicut dii, scientes bonum et*

(1) Gen. III, 4.

malum (1). Voici la double tentation de la curiosité et de l'impiété, le plus monstrueux fruit de l'orgueil.

D'abord la curiosité de connaître le bien et le mal. Je vous disais que vous trouveriez dans ce récit l'histoire de tous les péchés. Quel est celui qui osera dire que dès son enfance il n'a pas senti cette curiosité fatale, que son premier besoin n'a pas été de connaître le mal ? L'ignorance qui couvrait ses yeux paraissait faire la honte de son enfance. Mais remarquez-vous bien, mes Frères, ces paroles si frappantes : Vous serez comme des dieux : *Eritis sicut dii ?* Voyez donc comme, dans ce petit nombre de paroles, l'Esprit-Saint nous trace toutes les gradations des désordres du cœur humain : tentation de curiosité, avons-nous dit ; maintenant tentation d'impiété.

L'homme a toujours voulu s'élever au niveau de la Divinité, il a toujours voulu lui dérober une portion de sa gloire. Et combien de martyrs ont péri pour avoir refusé leurs hommages aux plus vils et aux plus corrompus des mortels ! De nos jours encore,

(1) Gen. III, 5.

l'homme n'a-t-il pas brûlé de l'encens en l'honneur de sa propre raison ? n'a-t-il pas renversé les sanctuaires de la Divinité, pour en ériger aux caprices de son esprit et de son intelligence ? Qui oubliera jamais ces temples de la raison, l'opprobre de nos pères ? Ajouterai-je, mes Frères, que, dans ce moment même, on voit dans presque toutes les parties de la terre une révolte contre Dieu tout aussi audacieuse que celle de ces impies ! Oui, l'homme aujourd'hui s'est réellement mis à la place de la Divinité : le droit divin est aboli, tout droit appartient à l'homme. Que Dieu ne vienne point lui dire qu'il veut être adoré lui seul ; on lui répondra qu'il appartient à l'homme de choisir sa divinité. Que Dieu ne dise pas qu'il veut être adoré par tel ou tel genre de culte ; on lui répondra que c'est aux nations à en tracer les règles, et qu'il doit se contenter du culte qu'il leur plaît de lui rendre. Il ne faut pas que Dieu vienne enseigner à l'homme ce qui est permis ou ce qui est défendu, ce qui est bien ou ce qui est mal ; c'est la philosophie qui doit en fixer les limites et en établir les lois, car la véritable

morale est celle qu'enseigne la philosophie moderne. Non, il n'y avait qu'un Dieu qui pût voir de si loin quels seraient les égaremens du genre humain tout entier, et les tracer en si peu de mots.

L'infortunée Eve écoute le serpent et en reçut le venin dans son cœur ; pour la première fois, elle lève les yeux vers le fruit défendu. Jusque-là il avait été comme invisible pour elle, et lui avait été inconnu ; mais elle fixe sur lui un regard, et dès-lors elle est vaincue : *Vidit igitur mulier quod bonum esset lignum ad vescendum, et pulchrum oculis* (1) ; elle se passionne pour ce fruit de mort, elle veut en goûter, elle le saisit et le porte à sa bouche. Quelle leçon, mes Frères ! qui n'avouera ici que c'est par les yeux que le péché entre dans le cœur ? C'est la vue et l'éclat de l'or qui excitent l'avarice ; c'est la vue des grandeurs humaines qui donne naissance à l'ambition ; c'est la vue des objets contraires à la pudeur, qui allume dans le cœur le feu des passions honteuses. Voyez donc avec quelle exactitude l'Écriture nous trace la marche que suit le

(1) Gen. III, 6.

tentateur, et celle par où il entraîne le pécheur à sa suite. A peine la mère des hommes a-t-elle goûté ce fruit de mort, qu'elle le présente à son mari; celui-ci le goûte à son tour: *Deditque viro suo, qui comedit* (1). Ah, mes Frères! vous me prévenez sans doute. A peine le vice a-t-il infecté un cœur, qu'il lui faut une âme innocente à pervertir; et jusqu'à quel point cette passion de corrompre n'a-t-elle pas été portée aujourd'hui, où nous voyons en quelque sorte l'excès de tous les désordres! Qu'est-ce que la licence de tant d'écrits empoisonnés qui parcourent le monde, qui enseignent tous les genres de dérèglemens, qui décrivent la vertu, qui la livrent à la dérision, et s'efforcent de soulever la terre contre Dieu, contre sa loi sainte et contre son culte? qu'est-ce que ces hommes qui passent leur vie dans la solitude, à aiguïser des poignards et à préparer des moyens de séduction?... C'est donc encore là un de ces traits de la sagesse divine à laquelle rien ne peut échapper.

Lorsque le premier père et la première mère eurent tous deux consommé leur pre-

(1) Gen. III, 6.

mier crime, leur postérité entière fut au même instant perdue avec eux: *In quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris* (1).

Cette préparation m'était nécessaire, mes Frères, me voici maintenant entré tout-à-fait dans le sujet que je m'étais proposé; et ici nous allons voir quelles sont les suites immédiates du péché, ou plutôt les effets qu'il produit dans l'âme qui a eu le malheur de le commettre.

Premier effet, *la honte*. Le tentateur avait promis à nos premiers pères qu'au moment où ils désobéiraient à Dieu, leurs yeux s'ouvriraient: *Aperientur oculi vestri*. Ils s'ouvrent en effet, et que voient-ils? leur ignominie, leur nudité, leur honte: voilà l'unique secret qui leur est révélé, l'unique science qu'ils apprennent. O mes Frères! adorez cette puissance que l'on peut bien révoquer en doute, mais dont on ne changera jamais les éternels décrets. La honte est le premier châtement infligé au pécheur, et qu'il ne peut jamais éviter. L'homme peut bien se révolter, mais il ne saurait éviter cette confusion qui l'accable et qui est irré-

(1) Gen. II, 17.

vocablement attachée au crime. Le plus effronté pécheur peut bien vanter ses vices et ses iniquités; le faux sage, prétendre changer les notions du bien et du mal; le païen, placer le vice sur ses autels; le poète, chanter les désordres des passions humaines: mais le païen, le faux sage, le poète et le pécheur sont accablés au-dedans de la honte et de l'opprobre dont ils sont couverts. Nous en avons la preuve dans les écrits mêmes du paganisme: ils ont adoré dans leurs dieux tout ce que l'esprit humain peut se représenter de plus infâme et de plus avilissant pour l'homme, et cependant ils condamnaient dans les hommes les vices qu'ils honoraient dans leurs dieux. Et comme tout ceci est peint dans l'histoire du premier péché, quand il est dit qu'Adam se couvrit, se cacha, et rougit de sa nudité! *Cùmque cognovissent se esse nudos, consuerunt folia ficus* (1). Jusque-là ils se présentaient avec confiance et avec joie devant le Dieu qui les avait créés; l'innocence était pour eux comme un manteau d'honneur, et jamais ils n'avaient eu la pensée de rougir d'eux-

(1) Gen. iii, 7.

mêmes. Maintenant ils ne peuvent supporter la vue du Seigneur; en conséquence ils s'enfoncent dans l'épaisseur des bois: *Abscondit se Adam et uxor ejus à facie Domini Dei in medio ligni paradisi* (1). Combien de fois avez-vous vu de ces jeunes cœurs qui, tant qu'ils étaient dans l'innocence, avaient ignoré la honte! Comme ils se montraient tranquilles et radieux de joie! de quelle paix ils jouissaient! Craignaient-ils de rencontrer les yeux de l'homme le plus vénérable et le plus imposant? craignaient-ils la présence et les paroles d'un ministre du Seigneur? Mais, depuis qu'ils ont perdu cette innocence, voyez comme leurs regards se déconcertent, comme le trouble paraît dans les yeux de ces nouveaux coupables, comme ils craignent que vos regards ne percent le voile de leur corps et ne pénètrent jusqu'au fond de leur âme! Ah! renonçons, renonçons à de vains efforts et pour honorer le vice et pour décrier la vertu.

Second effet du péché, *la crainte*: *Vocem tuam audivi in paradiso, et timui* (2): J'ai entendu votre voix dans le paradis, et j'ai été

(1) Gen. iii, 8. — (2) Ibid: 10.

saisi de crainte : *Timui*. Oh ! pendant qu'ils étaient fidèles, dans quelle douce familiarité ils vivaient avec Dieu ! chaque jour il les visitait dans ce jardin de délices qu'il avait planté pour eux de ses mains. Ils lui parlaient avec cet abandon et cette sainte joie qui conviennent à des enfans chéris vis-à-vis du meilleur des pères ! Mais ils ont péché ; et ils n'éprouvent plus que la crainte et la terreur, la voix de Dieu est pour eux comme une voix ennemie : *Vocem tuam audivi in paradiso, et timui*. O pécheurs ! n'est-ce pas là précisément votre histoire ? Avant d'avoir violé la loi de Dieu ; votre joie était de vous prosterner devant l'autel saint, et de vous présenter aux tribunaux de la Pénitence. Pourquoi fuyez-vous ce temple ? pourquoi la vue de ces ministres sacrés ne produit-elle en vous que l'inquiétude et la terreur, sinon parce que vous sentez, comme votre premier père, que vous êtes nus ? *Eò quòd nudus essem* (1). La voix du tonnerre qui gronde, un bruit menaçant qui se fait entendre pendant la nuit, vous jettent dans l'épouvante ; vous voudriez pouvoir

(1) Gen. iii, 10.

oublier qu'il y a un Dieu, vous voudriez pouvoir perdre de vue ces dangers qui vous menacent après la mort. Et voyez comme tout ceci est encore peint dans l'histoire du premier pécheur. Par l'effet de cette crainte, ils s'enfoncent dans l'épaisseur des bois au milieu du paradis terrestre : *Abscondit se Adam et uxor ejus à facie Domini in medio ligni paradisi*. Ils se cachent dans l'ombre de ces feuillages que les rayons du soleil ne percent point. Là, tous les malfaiteurs ont leur retraite ; là, les monstres des forêts ont leur tanière. Quel est donc ce bois où vous allez, pécheurs, en fuyant la maison de Dieu ? c'est le monde ; ce bois épais où toutes les erreurs et toutes les fausses doctrines ont un asile, et où le Soleil de justice ne fait presque point pénétrer sa lumière. Vous espérez qu'enveloppés de ténèbres vous n'apercevrez plus cette lumière importune ; vous espérez que là, au milieu des œuvres de ces impies dont les discours retentissent autour de vous, vous n'entendez plus la voix de votre Dieu : *In medio ligni paradisi*. Là sont cachés tous les monstres des enfers, représentés par les bêtes des forêts ; c'est là la

société que vous vous faites. C'est au milieu d'eux et de leurs disciples que vous espérez trouver enfin un remède à la crainte qui vous poursuit. Mais c'est en vain ; cette voix de Dieu que fuient les coupables, retentit à leurs oreilles et au fond de leur cœur, malgré tous leurs efforts... *Et ait Dominus ad Adam.* Le Seigneur s'adresse à Adam, et lui dit : O toi qui étais si beau et si heureux, qui jouissais d'une paix si douce, dont la conscience était si tranquille ! qu'es-tu devenu ? *Vocavitque Dominus Deus Adam, et dixit ei: Ubi es (1) ?* Où es-tu ? *Ubi es ?* Dans quel précipice t'es-tu jeté ? et d'où vient ce remords qui te déchire ? C'est ici le troisième effet immédiat du péché, *le remords*. Qu'est-ce en effet que le remords, sinon la voix de Dieu qui poursuit le pécheur, qui lui crie : Qu'as-tu fait de ton innocence ? quelle honteuse action as-tu commise ? dans quelle fange t'es-tu plongé ? qu'est devenue la grâce de ton baptême ? où est l'espérance des justes ? où est ton amour pour ton Dieu ? où sont tes droits à l'héritage éternel ? que sont devenus pour toi les charmes de la vertu ?

(1) Gen. iii, 9.

Ubi es ? Oh ! mes Frères, le remords, puisque j'en ai prononcé le nom, est à mes yeux l'une des preuves les plus sensibles, et qui seule, au défaut de toutes les autres, peut nous donner une démonstration complète de l'existence de Dieu, et de sa vigilance sur l'observation de ses lois. Qu'est-ce donc que la conscience, sur laquelle agit si vivement le remords ? La conscience est un témoin que vous portez au-dedans de vous-mêmes, qui, quelques efforts que vous fassiez pour vous tromper, pour séduire votre propre raison, pour vous persuader que telle action criminelle est une bagatelle, un rien, crie néanmoins sans cesse et avec force : Voilà ce que tu as fait, cette infamie c'est toi qui l'as commise. En vain s'efforcerait-on d'imposer silence à ce redoutable témoin : que dis-je ? ce n'est pas seulement un témoin, mais un accusateur, et un accusateur impitoyable, qui menace sans cesse ; il traduit le coupable au tribunal de Dieu, et c'est ce que sent ce malheureux pécheur ; il sent qu'il a un ennemi secret auquel il ne peut imposer silence ; il voit malgré lui un juge sévère, assis sur un tribunal dressé dans

son propre cœur ; là , ce juge rend ses arrêts , et le pécheur en comprend toute la justice ; il l'entend prononcer sa condamnation , et lui dire : Tu as mérité la mort ; c'est en vain que tu veux dissimuler ton crime ; moi qui suis au-dedans de toi , je proclame ta sentence. Ce n'est pas assez ; la conscience est encore un bourreau , elle châtie le coupable , elle exécute ses propres arrêts ; elle a ses fouets pour le déchirer , ses feux pour le brûler , ses vipères et ses serpens pour le ronger et le dévorer ; elle le poursuit , elle le désespère. Or quel est-il ce témoin , cet accusateur , ce juge , ce bourreau qui , malgré vous , agit au-dedans de vous ; qui vous accuse , qui vous condamne , contre les décisions duquel toutes vos réclamations sont nulles , qui toujours s'acharne contre vous ; qui vous fait sentir qu'il vous est impossible de vous soustraire à la vérité , à la force , à la puissance de ses arrêts ? c'est votre conscience , c'est la voix de Dieu : *Ubi es ?* Voyez donc comme tout , absolument tout se trouve dans ce petit nombre de paroles que nous lisons dans la première page de l'Écriture. J'achève maintenant , en peu

de mots , sur les suites immédiates du péché.

La quatrième est *la stérilité pour le bien : Maledicta terra... In sudore vultus tui vesceris pane* (1). Ton cœur est une terre maudite qui ne te donnera des fruits qu'à la sueur de ton front , et qui ne sera féconde qu'en ronces et en épines. Et en effet , ce pécheur , avant de se rendre coupable contre son Dieu , portait , pour ainsi dire , dans son âme une terre féconde en saints desirs et en actions vertueuses ; mais , depuis qu'il s'est souillé par le crime , il ne sent plus en lui-même d'attraits , de penchans que pour le mal. Si quelquefois il fait une bonne action , c'est un effort , c'est à la sueur de son front , *in sudore vultus tui* ; et ce qui est triste et déplorable , c'est que , par l'effet de son péché , il a perdu tout le fruit des bonnes œuvres qu'il avait pratiquées dans le cours de sa vie et avant sa chute : il s'était amassé un trésor de mérites pendant vingt , quarante , soixante années ; et il a tout perdu en un instant par le péché mortel qu'il a commis. Ce n'est pas , car je ne veux point vous tromper , qu'il ne puisse , en se recon-

(1) Gen. III, 17, 19.

cialiant avec son Dieu par une sincère pénitence, faire revivre toutes ses œuvres qui sont comme mortes depuis qu'il est pécheur; mais, tant qu'il sera dans son péché, rien ne lui sera compté comme digne de récompense.

Cinquième effet immédiat du péché, *sa laideur et sa difformité*. L'âme qui s'est souillée par le péché, se fait horreur à elle-même; elle fait la solitude; elle est épouvantée des souillures affreuses qu'elle s'est imprimées à elle-même, et de cette empreinte du démon qu'elle a substituée à la place de la ressemblance divine.

Mais, me direz-vous peut-être, n'est-ce pas une forme de langage, une chimère que cette laideur de l'âme? les esprits sont-ils susceptibles de difformité? Nous ne parlons point ici d'une difformité visible aux yeux du corps, mais d'une difformité visible à l'âme elle-même: voilà pourquoi le pécheur éprouve de noires inquiétudes lorsqu'il est seul avec lui-même; voilà ce qui l'oblige à chercher des distractions au milieu du monde, des affaires et des plaisirs. Mais je me trompe, elle est visible même aux yeux du corps;

vous l'avez vu plus haut. Eh quoi! n'avez-vous jamais rencontré de ces hommes coupables dont la vue fait frémir ceux qui les aperçoivent? Eh quoi! n'avez-vous jamais dit: « Qu'ai-je lu sur ce visage? Il serait beau peut-être; mais il y a je ne sais quoi de hideux, de sinistre sur ce front, dans ces yeux, dans cette effroyable bouche. Cet homme aurait-il donc trempé ses mains dans le sang de ses semblables? » Ah! vous l'avez jugé ainsi et vous ne vous êtes pas trompé, c'était manifestement son crime qui se peignait dans les traits de son visage. Or, si la difformité de son crime s'est rendue sensible jusque dans l'extérieur de son corps, jugez avec quelle horreur on verra, au jour des vengeances, les corps de ces réprouvés chargés de ces crimes qui attirent toutes les malédictions du Ciel sur eux et les vouent aux démons; jugez avec quelle épouvante on verra ces hommes souillés de tant de crimes et de tant d'attentats qui percent déjà, pour ainsi dire, les voiles de leur corps!

Enfin le dernier effet immédiat que le péché produit dans celui qui le commet, est *la mort*. Je ne parle pas ici de la mort

du corps, mais de la mort de l'âme, bien plus terrible, exprimée par ces mots : *Morte morieris* (1). La mort du corps consiste dans sa séparation d'avec l'âme ; la mort de l'âme elle-même, dans sa séparation d'avec Dieu qui est sa vie. Or l'âme que le péché a ainsi arrachée à l'union de son Dieu, tombe dans l'état de la plus effroyable mort. Elle semble vivante, parce qu'elle anime et traîne ce corps auquel elle est unie : mais ses remords sont les vers qui la rongent ; le corps où elle est enfermée est son tombeau ; tous les sens sont comme autant de soupiraux par lesquels sortent les exhalaisons infectes de ce hideux cadavre ; ses yeux, sa voix, tous ses mouvemens, son haleine elle-même, tout en elle est contagieux, et communique cette mort fatale dont elle est atteinte ; tout en elle est dangereux, tout respire l'odeur du vice. Sa mort serait éternelle si Dieu, par sa puissance et par sa grâce, ne ressuscitait cette âme tombée dans un état si affreux. Voilà donc, ô mon Dieu ! tout ce que le péché a produit en moi lorsque je l'ai commis ; voilà quel a été mon aveuglement et

(1) Gen. II, 17.

ma fureur lorsque j'ai préféré au respect que je devais à votre loi sainte, à l'amour que je me devais à moi-même, ces penchans honteux et criminels ! O mon Dieu ! je me suis couvert de honte, j'ai fait pénétrer jusqu'au fond de mon âme la crainte ; je me suis livré au remords, ce cruel bourreau qui ne cesse de me déchirer ; j'ai rendu mon âme stérile pour le bien, féconde pour l'iniquité ; je l'ai rendue hideuse et difforme, de belle qu'elle était ; et, tandis qu'elle aurait pu paraître en la présence des anges, elle ne recherche maintenant que la société des méchans et des démons, parce que ce n'est qu'avec eux qu'elle espère ne pas avoir à rougir ; enfin, mon Dieu, je me suis fait l'homicide de ma propre âme, le meurtrier de moi-même : ayez pitié de moi, défendez-moi contre ma propre fureur, retirez-moi de l'abîme où je me suis jeté ; et qu'enfin je commence à pleurer mes égaremens et à vous servir, pour rentrer dans la voie qui conduit à la vie.

Telles sont les suites immédiates du péché ; voyons maintenant quelles en sont les suites éloignées, c'est-à-dire les vengeances

que Dieu exerce contre le pécheur : second point, qui n'est pas moins digne de votre attention.

SECOND POINT.

S'il s'agissait de retracer toutes les vengeances dont Dieu poursuit le pécheur, il faudrait entrer dans le détail de toutes les calamités humaines, puisqu'il n'est aucun de nos maux dont le péché ne soit la cause ou le principe; il faudrait décrire les guerres cruelles, les contagions, les famines, les incendies; peindre la terre qui tremble, s'entr'ouvre et engloutit ses victimes; montrer les flots de la mer mugissans, dévorant les vaisseaux et ceux qui naviguent sur son sein; il faudrait peindre les effets des volcans, il faudrait retracer les haines et les injustices; en un mot, il n'est aucun sujet de larmes, aucun des maux qui excitent tous les jours notre douleur, que je n'eusse à vous représenter comme le déplorable effet du péché. Mais je veux me resserrer dans des bornes bien plus étroites: je m'en tiendrai à cette première page de l'Écriture dont je vous ai parlé, et ne veux pas aller au-

delà. J'y trouve un mot qui seul suffit pour me donner une idée de la haine que Dieu porte au péché, et pour m'inspirer l'effroi de la révolte contre sa volonté; c'est l'arrêt de mort prononcé contre le corps de l'homme: Souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière: *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris* (1).

Avez-vous jamais réfléchi sur cette marque terrible de l'indignation qu'a excitée en Dieu le péché de l'homme? Le corps qu'il nous a donné est le chef-d'œuvre de sa toute-puissance; ce bel ouvrage de ses mains l'emporte sur toutes ses autres œuvres matérielles. Quel éclat dans l'œil de l'homme! quelle expression dans cette physionomie de l'être intelligent et sensible! quelle noblesse dans son attitude! quelle beauté dans ses proportions! mais surtout quel admirable ouvrage que celui d'un corps capable d'entrer en participation du culte spirituel par lequel l'âme rend hommage à son Dieu! Quoi donc! il n'aurait fait ce corps et ne l'aurait donné à un être qu'il a créé à son image, et qu'il a traité avec tant de tendresse et comme un

(1) Gen. III, 19.

enfant chéri, que pour le faire paraître un instant sur la terre et le frapper ensuite d'une affreuse mort? Où est le peintre, où est le statuaire qui anime la toile ou le marbre pour détruire au même instant son propre ouvrage? où est l'architecte qui élève un magnifique édifice pour le renverser un moment après? Tel serait cependant le dessein de Dieu, si, dans l'origine, il se fût proposé de créer l'homme et d'unir l'âme à un corps, pour traiter ce corps avec une sévérité qui annonce de sa part tant de colère, et qui ne peut s'expliquer si l'on ne suppose qu'en effet sa colère a été excitée contre son ouvrage. Et comment son ouvrage l'aurait-il excitée, si ce n'est en commettant le péché?

Oh! considérez un moment ce que c'est que la mort; venez, approchez de ce lit; voilà un homme qui expire. Je ne parle pas de ses convulsions, de ses atroces douleurs, des palpitations de son cœur, des terreurs auxquelles il est en proie. Déjà il ne vit plus. C'était un puissant roi, c'était un conquérant fameux, c'était un grand capitaine au nom duquel la terre tremblait; voilà cette tête où

ont été conçus tant de desseins dictés par le génie, immobile et réduite au silence; voilà ce bras qui portait le sceptre, qui, à la tête des armées, lançait la foudre; voyez-le immobile, vain, impuissant: quel néant! quel rien! C'était une beauté célèbre; voyez cette pâleur livide, cette hideuse difformité sur un visage dont le coloris était si brillant et les traits si pleins de charmes: qu'est devenu ce sourire qui enchantait? quel changement effrayant! avec quelle épouvante on voit ces yeux hagards; qui paraissaient autrefois si séduisants et si beaux! Attendez un moment encore: ce n'est là que le commencement de la vengeance que Dieu exerce contre sa créature; il ne la poursuit pas seulement jusqu'à la mort, mais au-delà. Voyez cette décomposition qui commence; sentez-vous ces exhalaisons de mort? Ah! entendez-vous la voix de ses amis les plus chers, qui s'écrient en fuyant: «Qu'on emporte ce cadavre, les vivans ne peuvent vivre et habiter avec les morts.» Hélas! on ne peut dire ce qui suit: non, je ne parlerai point de cette poussière, de cette boue enfin qui est le dernier reste de l'homme. O mon Dieu! et l'on doute-

rait, à ce spectacle, que vous fussiez irrité contre votre créature! Ah! vous ne traitez pas si sévèrement des ouvrages qui ne méritent pas autant votre amour: le cèdre et le pin antique tombent sur la montagne, ou de vétusté ou sous la hache du bûcheron, et ces cadavres des monts restent épars sur la terre sans inspirer l'horreur et l'effroi; ils serviront même, et pendant des siècles entiers, à l'ornement des temples et des palais; il en est qui parfumeront l'air de leurs débris odoriférans. Que dis-je? les restes mêmes des ouvrages des hommes n'ont pas ce caractère hideux; au contraire, on visite encore ces monumens qui depuis des siècles sont tombés et rongés par le temps; ces ruines ont encore quelque chose d'imposant et d'auguste; et le corps de l'homme est le plus vil fumier qui soit dans l'univers. O mon Dieu! que dira ici celui qui refuse de croire aux paroles sacrées de votre Ecriture? il dira que vous n'avez pu conserver le corps de l'homme, parce qu'il est composé d'éléments qui se combattent, et qu'il porte en lui les principes de sa dissolution. N'est-ce pas une folie de prétendre que Dieu ne pouvait pas

faire son ouvrage immortel? Eh quoi! n'était-il pas en son pouvoir d'enchaîner l'activité de ces principes de destruction? Dieu n'avait-il pas pour cela même placé un arbre de vie dans le jardin où nos pères devaient être heureux et immortels? Que dirons-nous donc? que Dieu nous punit ainsi pour nos péchés personnels, que ces péchés sont le principe de tous les maux? Mais cela ne peut être, puisque l'enfant d'un jour, qui n'a point commis de péché volontaire, meurt comme le vieillard; et que les plus justes et les plus saints, ceux qui ont été régénérés dans les eaux du baptême, meurent comme les grands criminels, et n'échappent pas plus qu'eux à ce redoutable arrêt de la mort, que nous subissons tous. Il faut donc avouer que ces terribles effets de la colère de Dieu sont la punition d'un seul péché commis par les premiers auteurs du genre humain, et que dès-lors leur postérité tout entière et toutes les générations qui sortiront de son sein doivent participer à ce châtement. O Dieu! quelle est donc votre haine pour le péché?

Je vais cependant dire quelque chose de plus étonnant encore, mes Frères, Parmi

les hommes, il en est un qui est Dieu. Faudra-t-il aussi qu'il meure? Oui, lui aussi subira ce terrible arrêt. Voyez-le dans le jardin des Oliviers, versant des torrens de larmes, et dans la douleur de son âme s'adressant à Dieu son père, et lui disant: « O mon père, faites, s'il est possible, que ce calice passe loin de moi. » Et la réponse, c'est qu'il n'est pas possible; qu'il faut, par cela seul qu'il s'est chargé des péchés des hommes, qu'il soit condamné aux plus cruels supplices, et qu'il expire dans les plus mortelles douleurs, les plus affreuses ignominies.

Mais au moins, après que cette grande victime aura expiré sur la croix, la mort cessera-t-elle ses ravages? non, mes Frères, les hommes continueront de mourir après ce grand sacrifice. Mais le feu de l'enfer ne s'éteindra-t-il pas? non, il continuera de brûler encore. Les victimes qui y étaient ensevelies n'en seront-elles pas retirées? non, pas une seule. Mais désormais les pécheurs n'auront-ils plus à craindre l'enfer, après qu'un Dieu a versé son sang pour leur salut? non, ils deviendront la proie des flammes éternelles, parce qu'ils ont laissé

passer le temps où ils pouvaient expier leurs crimes. Quel est donc le fruit de cette rédemption du genre humain? Le voici: ceux qui participent à ses sacremens peuvent effacer leurs péchés, et, par la grâce, se préserver d'en commettre de nouveaux; ils deviennent ainsi l'objet de sa miséricorde et de son amour. Mais, unis au péché, il est impossible qu'ils se réconcilient avec lui; parce que le péché est nécessairement l'objet de la haine de ce grand Dieu, de ce Dieu trois fois saint.

O mon Dieu! quelle a donc été jusqu'à présent ma folie! je vois maintenant que le mal unique, le mal essentiel qui renferme tous les maux, c'est le péché. Qu'est tout ce que l'on a à souffrir ici-bas, comparé au péché? De tous ces maux il n'en est aucun qui ne puisse devenir salutaire; mais le péché est tellement opposé au bien essentiel qui est Dieu, que jamais il ne peut avoir que des suites funestes. Oui, si les démons pouvaient être séparés du péché qui les a précipités dans l'enfer, ils redeviendraient ce qu'ils étaient auparavant, des anges et des chérubins de votre éternelle demeure; mais

ils ont péché, ils persévèrent dans ce péché, ils ne peuvent faire autrement que d'y persévérer, et éternellement ils seront l'objet des vengeances de Dieu et de la punition attachée à leurs crimes. O mon Dieu ! ayez pitié de votre créature, délivrez du péché cette âme qui en a été souillée : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam* (1). J'implore votre miséricorde infinie ; et, si une miséricorde ne suffit pas, j'implore toute l'abondance de vos innombrables miséricordes, de tout ce qu'il y a en vous de bonté, de douceur, de clémence, de charité, de tendresse et d'indulgence : *Et secundum multitudinem miserationum tuarum dele iniquitatem meam* (2). Lavez-moi, et lavez-moi encore jusqu'à ce que je sois pur à vos yeux : *Amplius lava me ab iniquitate mea* (3). Oui, effacez, détruisez entièrement cette tache dont mon âme est souillée ; et que, régénéré dans le sang adorable de cette victime qui sauve tous ceux qui recourent à elle, je meure dans votre amour, et je mérite de parvenir à l'éternelle félicité. *Amen.*

(1) Ps. l, 1. — (2) Ibid. 2. — (3) Ibid. 3.

SERMON

SUR L'IMPURETÉ.

Cum immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem ; et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam unde exivi.

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides, cherchant du repos ; et, comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. (Luc. xi, 24.)

ENTRE tous les péchés qui précipitent les hommes dans les enfers, il en est un plus vil et plus honteux que tous les autres, plus contraire à la sainteté de la loi divine et à la dignité de l'homme ; qui imprime une tache si ignominieuse à l'âme et au corps, qu'il dégrade l'être raisonnable jusqu'au niveau de la brute et souvent au-dessous d'elle. Commettre les autres péchés, c'est se rendre coupable ; mais penser à celui-ci, c'est une tache, en parler est une indécence, en voir

ils ont péché, ils persévèrent dans ce péché, ils ne peuvent faire autrement que d'y persévérer, et éternellement ils seront l'objet des vengeances de Dieu et de la punition attachée à leurs crimes. O mon Dieu ! ayez pitié de votre créature, délivrez du péché cette âme qui en a été souillée : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam* (1). J'implore votre miséricorde infinie ; et, si une miséricorde ne suffit pas, j'implore toute l'abondance de vos innombrables miséricordes, de tout ce qu'il y a en vous de bonté, de douceur, de clémence, de charité, de tendresse et d'indulgence : *Et secundum multitudinem miserationum tuarum dele iniquitatem meam* (2). Lavez-moi, et lavez-moi encore jusqu'à ce que je sois pur à vos yeux : *Amplius lava me ab iniquitate mea* (3). Oui, effacez, détruisez entièrement cette tache dont mon âme est souillée ; et que, régénéré dans le sang adorable de cette victime qui sauve tous ceux qui recourent à elle, je meure dans votre amour, et je mérite de parvenir à l'éternelle félicité. *Amen.*

(1) Ps. l, 1. — (2) Ibid. 2. — (3) Ibid. 3.

SERMON

SUR L'IMPURETÉ.

Cum immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem ; et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam unde exivi.

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides, cherchant du repos ; et, comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. (Luc. xi, 24.)

ENTRE tous les péchés qui précipitent les hommes dans les enfers, il en est un plus vil et plus honteux que tous les autres, plus contraire à la sainteté de la loi divine et à la dignité de l'homme ; qui imprime une tache si ignominieuse à l'âme et au corps, qu'il dégrade l'être raisonnable jusqu'au niveau de la brute et souvent au-dessous d'elle. Commettre les autres péchés, c'est se rendre coupable ; mais penser à celui-ci, c'est une tache, en parler est une indécence, en voir

les objets est une souillure, le connaître est déjà un opprobre. Tous les péchés sont impurs, celui-ci est l'impureté même; dérèglement si infâme que l'Apôtre défend d'en prononcer même le nom parmi les fidèles. Comment donc, après cette défense, venons-nous en entretenir une assemblée chrétienne, dans le lieu saint et jusqu'au pied des autels? Ah! mes Frères, nous en parlerons comme l'Apôtre, pour en inspirer l'horreur; nous ne venons pas le peindre, mais le flétrir, mais le faire haïr et redouter de ceux qui en sont esclaves. Les oreilles les plus délicates et les plus chastes n'ont pas à craindre que nous les offensions; mais nous taire serait une prévarication véritable. Ce n'est pas quand le mal est à son comble, qu'il est permis de négliger le remède; ce n'est pas quand le vice s'est débordé comme un torrent dévastateur, qu'il entraîne tout et qu'il menace de tout engloutir, que l'on doit cesser de lui opposer des digues. Nous remplirons donc notre devoir, quelque pénible qu'il puisse être; et, si nous ne pouvons arrêter les ravages de ce torrent, du moins nous avertirons du danger ceux qui se jouent im-

prudemment sur ses bords, et nous rappellerons par un cri d'alarme ceux qui se laissent emporter par la violence de ses eaux vers l'abîme. Pour proportionner à la grandeur du mal la gravité de notre discours, nous démontrerons ces deux propositions: la première, que rien n'est plus effrayant que les peines dont Dieu punit les péchés de la chair; la seconde, que rien n'est plus juste que la sévérité de ces châtimens: tel est le sujet et la division de ce discours.

O mon Dieu! je ne demande pas en ce moment que vous purifiez mes lèvres comme celles du prophète Isaïe; mais je vous demande que vous envoyiez votre Ange pour toucher ma bouche de ce charbon ardent qui produit les paroles brûlantes, afin d'allumer dans les cœurs de ceux qui m'entendent la haine, l'indignation et la terreur contre un vice que vous détestez.

PREMIER POINT.

Il est assez ordinaire de chercher à se persuader que Dieu n'aura que de l'indulgence pour ces viles passions dont le monde

est le zèle apologiste, et qu'il s'efforce même d'ennoblir en les donnant pour les passions des cœurs grands, généreux et sensibles. Mais, mes Frères, il s'agit ici de nous convaincre, non par des raisonnemens, mais par des faits. Pour connaître la sévérité dont Dieu use à l'égard de ceux qui se livrent à l'esprit immonde, ouvrons l'histoire de tous les temps et de tous les peuples, consultons les divines Ecritures; et nous serons épouvantés des châtimens exercés contre ceux qui se laissent aller à ces faiblesses indignes, pour lesquelles on prétend trouver tant d'excuses. Parmi les plus terribles et les plus mémorables effets de la justice divine, il n'en est aucun qui surpasse cette grande inondation qui submergea le monde tout entier, à l'exception d'une seule famille: catastrophe que l'incrédulité même la plus audacieuse ne pourrait sans folie révoquer en doute; puisque non-seulement elle est écrite dans les Livres saints, mais qu'elle se lit dans toutes les histoires et toutes les mythologies, qu'elle se trouve dans toutes les traditions des peuples civilisés et barbares, et que de plus elle est écrite en caractères frappans sur toute la surface du

globe. Que l'on descende en effet dans les vallées les plus profondes, que l'on monte sur les cimes les plus élevées; on trouvera partout les monumens et les débris de cette grande submersion, et les preuves les plus manifestes que les eaux couvrirent alors, selon le récit de Moïse, les plus hautes montagnes. Or, quelle fut la cause de cet effet si étonnant de la colère d'un Dieu d'ailleurs si bon et si tendre envers ses créatures? une seule cause, mes Frères, le genre de désordre dont je parle: toute chair avait corrompu sa voie: *Omnis quippe caro corruperat viam suam super terram* (1). Les enfans de Dieu s'étaient laissé séduire, et chacun s'était livré au dérèglement de son cœur. C'en est assez pour que Dieu prenne cette terrible résolution de faire périr tout le genre humain, en exceptant Noé seul et ses enfans, parce qu'ils étaient demeurés chastes. O grand Dieu! comment osons-nous traiter de jeu et de bagatelle ce qui a pu vous porter à une si terrible résolution? Il est bien vrai que, déjà une fois auparavant et après la chute du premier homme, Dieu

(1) Gen. vi, 12.

avait prononcé l'arrêt de mort contre Adam et ses enfans, contre toute leur postérité et par conséquent contre le genre humain tout entier. Mais, parce que l'impureté n'eut point de part à ce premier crime, quelque grand qu'il fût d'ailleurs, voyez combien dans cette circonstance Dieu fait éclater moins de colère que dans ce désordre. Lorsqu'il s'agit de la désobéissance d'Adam et de son épouse, Dieu s'exprime avec la plus étonnante douceur : il ne parle ni de sa douleur, ni de son indignation ; mais, en choisissant les expressions les plus douces, il cite les coupables devant lui, les entend, et, parce qu'ils sont convaincus, prononce contre eux la sentence de mort, qui ne répugne pas avec la condition naturelle de ceux qu'il condamne : Tu es poussière, et tu retourneras en poussière : *Pulvis es, et in pulverem reverteris* (1). C'est avec une inconcevable lenteur qu'il exécute cette sentence : les premiers coupables y survivent près de mille ans entiers ; leurs enfans mourront lentement les uns après les autres, chacun laissant après lui des enfans qui en quelque

(1) Gen. III, 19

sorte le feront revivre sur la terre. Mais quand il s'agit de punir la dépravation des mœurs de l'homme devenu chair, selon l'expression de Dieu même, alors je n'entends pas sortir une parole de la bouche de Dieu qui n'annonce une sorte de fureur. Une grande douleur pénètre jusqu'au fond de son cœur et de ses entrailles : *Tactus dolore cordis intrinsecus* (1). Nul ménagement, il semble se complaire dans la pensée qu'il va exterminer tous les hommes auxquels il a donné l'être et la vie : *Delebo, inquit, hominem quem creavi à facie terræ* (2). Mon amour, mon esprit, c'est-à-dire le souffle de ma vie, n'habitera plus avec ceux qui ont obéi aux vils penchans de la chair : *Non permanebit spiritus meus in homine in æternum, quia caro est* (3). Oui, dit-il, la fin de toute chair est venue : *Finis universæ carnis venit coram me* (4). En effet, il exécute avec la plus terrible promptitude une sentence aussi effroyable que celle dont je viens de vous parler ; il exécute ce dessein, dont la pensée m'épouvante encore, de faire périr tout d'un

(1) Gen. VI, 6. — (2) Ibid. 7. — (3) Ibid. 3. — (4) Ibid. 13.

coup le genre humain tout entier. Dans la première circonstance, l'homme est le seul objet de la sévérité des jugemens de Dieu; mais, lorsqu'il s'agit du péché ignominieux dont il est question dans ce discours, alors Dieu ne se borne pas à faire peser son bras sur l'homme seul, il faut que tout ce qui a été créé pour l'homme périsse. Je détruirai, dit-il, depuis l'homme jusqu'au dernier des animaux qui sont à son service; j'irai chercher jusqu'au reptile qui se cache dans la terre, je poursuivrai l'oiseau qui fend les nues, et rien n'échappera à mon indignation: *Delebo, inquit, hominem quem creavi à facie terræ, ab homine usque ad animantia, à reptili usque ad volucres cæli* (1). Enfin, dans le premier cas, la terre n'avait été maudite que pour le châtement du pécheur: *Maledicta terra in opere tuo* (2). Tu seras condamné au travail; elle perdra la fécondité spontanée qu'elle a eue jusqu'à présent, elle ne produira qu'après que tu l'auras cultivée à la sueur de ton front: *In sudore vultus tui vesceris pane* (3). Mais quelle chose étonnante, mes Frères, et avec quelle attention

(1) Gen. vi, 7. — (2) Gen. iii, 17. — (3) Ibid, 19.

ne devez-vous pas la considérer! lorsqu'il s'agit de punir les crimes et les égaremens des sens, alors Dieu regarde la terre entière comme maudite, comme corrompue, comme souillée des plus détestables iniquités: *Repleta est terra iniquitate* (1). Il faut qu'elle aussi périsse dans les eaux: *Ego disperdam eos cum terrâ* (2). Toutes les demeures qu'elle contient, les plantes qu'elle nourrit, tout sera consumé et détruit; je ne puis rien supporter de tout ce que j'ai fait pour l'homme; tous les bienfaits que je lui ai accordés me deviennent odieux, parce que je me repens de lui avoir donné la vie: *Pœnitet enim me fecisse eos* (3). Cherchez, mes Frères, s'il est possible, des expressions plus fortes, plus menaçantes, et qui expriment une plus profonde indignation pour le vice dont nous cherchons à vous inspirer la haine. Revenons donc de nos préjugés, si nous voulons juger des choses comme en juge Dieu lui-même, et concluons que parmi les péchés il n'en est point que nous devions fuir avec plus de soin.

Cependant Dieu, après le déluge, semble

(1) Gen. vi, 13. — (2) Ibid. — (3) Ibid. 7.

s'apaiser ; il promet de ne plus submerger le monde sous les eaux , et semble avoir pitié de la fragilité humaine. « Je ne détruirai plus , dit-il , la terre à cause de l'homme , parce que tous ses penchans le portent au mal ; et je ne veux point user une seconde fois de toute la rigueur de ma justice. » Cependant remarquez bien l'évènement qui suit immédiatement le déluge , et qui eut des suites universelles , des suites perpétuelles jusqu'à la fin du monde. Un des trois enfans de Noé commet un péché qui blesse la décence. En quoi consiste-t-il ? en un regard immodeste : il ose fixer les yeux sur la nudité de son père endormi. Ses deux frères ont horreur de ce crime , et donnent l'exemple du plus admirable respect et pour leur père et pour les lois de la pudeur. Qu'arrive-t-il ? Ce regard , ce péché devient comme un nouveau péché originel , dont la punition se poursuit encore dans la race du coupable ; et la conduite retenue et modeste des deux frères est récompensée pendant tous les siècles qui suivent : tant Dieu attache de prix à un acte de vertu , tant il punit avec sévérité les moindres écarts des hommes !

Oui , mes Frères , bénédiction pour Sem et pour Japhet , malédiction pour Cham et Chanaan , avec des suites si étonnantes , que je veux m'arrêter ici un instant pour graver dans votre esprit le souvenir d'un des plus incompréhensibles effets de la justice de Dieu qui ne peut tolérer la moindre , la plus légère faute contre cette pureté de l'âme. Noé , à son réveil , inspiré de Dieu , et répétant les paroles que l'Esprit-Saint lui suggère , dit : Béni soit le Dieu de Sem ; Cham et Chanaan seront ses esclaves : *Benedictus Dominus Deus Sem ; sit Chanaan servus ejus* (1). Ces paroles sont courtes , mais elles renferment de grandes promesses : Bénie soit la race de Sem , de laquelle doit naître le Messie futur , c'est-à-dire l'auteur de toute bénédiction. En effet , Sem est le père d'Abraham , Abraham le père de David et du divin Sauveur : voilà donc la grâce qui lui est accordée pour récompense. Il sera le dépositaire des oracles divins , et l'héritier des bénédictions célestes. Il ajoute : Que la postérité de Japhet se multiplie , et qu'elle entre dans les tentes de Sem , et que Cham et Chanaan soient ses esclaves :

(1) Gen. ix, 26.

Dilatet Deus Japhet, et habitet in tabernaculis Sem, sitque Chanaan servus ejus (1). Or je vois dans ces paroles une prédiction bien remarquable. Les enfans de Japhet peuplèrent l'Europe que nous habitons, cette terre que l'Écriture - Sainte appelle les îles, *insulae gentium*, c'est-à-dire le monde romain, tout le monde civilisé. Japhet a donc été notre père et celui de tous les gentils, qui ont formé depuis les peuples chrétiens. Il est entré, conformément à cette prédiction, dans les tentes de Sem : car la postérité de Sem ou les Hébreux ont perdu leurs droits aux bénédictions célestes sur toute la terre ; et, après la mort du Messie, les enfans de Japhet sont devenus les héritiers du peuple hébreu et des promesses divines. Ainsi s'est accomplie cette divine parole : *Habitet in tabernaculis Sem*. Enfin, Maudit Chanaan : *Ma'edictus Chanaan* (2) : c'est-à-dire, que la postérité de Cham soit maudite, et qu'elle devienne l'esclave de ses frères. Vous avez donc déjà vu, et ceci me frappe singulièrement, mes Frères, je vous prie d'y donner une attention particulière ; vous avez

(1) Gen. ix, 27. — (2) Ibid, 25.

vu toute l'histoire du peuple hébreu dans ces deux mots : Béni soit le Dieu de Sem ; et celle des nations qui sont entrées dans le sein de l'Eglise, dans ces mots : Que Japhet entre dans les tentes de Sem. Voyez maintenant dans cette dernière parole : Maudit Cham, et qu'il soit l'esclave de ses frères, l'histoire de toute sa postérité. Car, si vous sortez du peuple juif et de ces gentils qui ont embrassé le christianisme, et qui sont la postérité de Sem et de Japhet, que trouvez-vous ? une race d'hommes visiblement dégradée, et qui l'a été dans tous les temps ; une race d'hommes qui est, dans sa constitution naturelle, dépourvue de l'intelligence que l'on remarque chez les descendans de Sem et de Japhet ; une race chez laquelle les arts et les sciences n'ont jamais été portés à un certain degré de perfection ; une race différente des deux autres, et par des traits moins réguliers et moins beaux, et même par une distinction de couleur qui la rend repoussante à la vue ; une race dans laquelle le christianisme n'a jamais pu jeter des racines bien profondes ; une race chez laquelle on a toujours pris les esclaves, où on les prend encore, et dont les

enfans sont transportés des extrémités de l'orient et du midi, par les enfans de Japhet, pour être courbés sous la glèbe et servir presque comme des animaux. Dites-moi s'il n'est pas bien extraordinaire que le genre humain se trouve ainsi partagé en trois races différentes, dont les destinées s'accomplissent encore sous nos yeux avec tant d'exactitude. Eh bien! rappelez-vous maintenant que tous ces effets si frappans sont, pour les uns, le prix de la pudicité, le prix de la retenue et de la modestie des yeux pratiquées avec fidélité; pour les autres, l'effet d'une horrible malédiction prononcée pour punir la témérité, l'indécence d'un regard. Qu'on vienne maintenant nous dire avec ces préjugés, que, dans les temps reculés, les mœurs étaient simples et grossières, et que l'on ne regardait pas de si près à ce qui touchait la décence. Voilà comment se conduisirent les enfans de Noé, il y a déjà plus de quatre mille ans, et quel châtement ce sage patriarche jugea que méritait une atteinte portée à la pudeur: voilà comment en a jugé Dieu même. Avancons.

Quel exemple frappant encore que celui

de ces cinq villes que l'on nomme encore infâmes et abominables, à cause de leurs excès en matière de mœurs! Voyez avec quel courroux et en même temps avec quelle majesté Dieu même en parle dans nos Livres saints. Les clameurs de Sodome et de Gomorrhe s'élèvent vers moi et retentissent fortement à mes oreilles: *Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est* (1). Leurs crimes forment un poids immense dans la balance de ma justice: *Peccatum eorum aggravatum est nimis* (2). Il feint de ne point croire que des désordres si monstrueux puissent se commettre, et il dit: Je descendrai et je verrai par moi-même s'ils sont aussi coupables en effet que ce cri semble les accuser de l'être: *Descendam et videbo utrum clamorem qui venerit ad me, opere compleverint* (3). Il descend, et à la vue des effroyables dérèglemens dans lesquels ces peuples se sont précipités, il fait pleuvoir, dit l'écrivain sacré, le soufre et le feu: *Pluit super Sodomam et Gomorrhæ sulphur et ignem* (4). Il détruit en entier et renverse de fond en comble ces cinq villes criminelles: *Subvertit civitates*

(1) Gen. xviii, 20. — (2) Ibid. — (3) Ibid. 21. — (4) Gen. xix, 24.

has et omnem circa regionem (1). Il consume et leurs fondemens et la terre qui les a portées, et il fait disparaître cette belle région qu'arrosait le Jourdain et qui ressemblait, dit l'Écriture, à un paradis terrestre; et, à la place de la verdure, à la place d'une terre si cultivée et si fertile, on ne voit plus qu'un lac de bitume qui subsiste encore aujourd'hui, pour attester l'horreur que Dieu a conçue pour le vice contraire au devoir de chasteté qu'il a imposé à l'homme. Une seule famille échappe encore ici à la flamme vengeresse descendue du ciel, et nous retrouvons, jusque dans les mythologies et dans les histoires des peuples antiques, les traces très-reconnaissables et très-frappantes de ce terrible événement.

Maintenant il faudrait vous citer une foule de passages de l'Écriture, pour vous mettre sous les yeux les châtimens exercés sur ceux dont l'âme obéit à la chair. Il n'est pas un genre de vice qui soit nommé dans ce divin livre, dont le châtimement marque davantage la colère divine. Laissons tant d'exemples que nous pourrions rapporter; mais rappe-

(1) Gen. XIX, 25.

lons-nous quelle fut la sévérité de Dieu envers le saint roi David, lorsqu'il tomba dans l'adultère. Ce crime lui est remis, le prophète lui dit expressément que Dieu a transporté son péché: *Transtulit peccatum tuum* (1). Mais sera-t-il pour cela exempt de châtimement? non. «Le glaive ne sortira jamais de votre famille, vos femmes seront déshonorées à la face du soleil; vous serez exilé, fugitif devant l'un de vos propres enfans, et vous passerez votre vie dans le deuil et les pleurs. En effet, les enfans de David s'égorgent les uns les autres; les incestes, les meurtres font couler sans cesse les larmes de ses yeux. Que de scènes tragiques, que d'abominables désordres commis dans sa royale famille! que de douleurs ont été pour lui et pour son peuple le châtimement de son péché! Salomon, à son tour, se livre aux penchans qui le portent vers les femmes étrangères; et son royaume est, aussitôt après sa mort, livré en proie aux guerres intestines, aux plus affreux désordres. Quelle fut la cause de la ruine de Tyr et de Sydon? elles furent détruites pour s'être livrées aux passions

(1) II. Reg. XII, 13.

infâmes de la chair, et avoir substitué à l'amour de Dieu l'amour de leurs sens et l'avidité des plaisirs charnels. Ninive périsait pour la même cause, si elle n'eût fléchi le Ciel et obtenu miséricorde.

Mais laissons les Livres sacrés, et passons à l'histoire profane. Parlons de cette Rome si fameuse, maîtresse des nations et reine du monde. La régularité des mœurs régna longtemps chez ce peuple si célèbre; mais, au bout de quelques siècles, dit un poète, la luxure s'introduisit chez ces maîtres du monde et vengea la terre vaincue, de l'orgueil et des succès de ses vainqueurs :

Luxuriæ incubuit, vitiumque ulciscitur orbem.

A peine s'est-elle livrée à ces détestables inclinations, à peine les mœurs sont-elles corrompues jusqu'à un certain point, que l'on vit et Rome même et les provinces voisines comme inondées du sang de leurs habitans. Oubliera-t-on jamais les proscriptions successives d'un Marius et d'un Sylla? oubliera-t-on les règnes des Tibère, des Néron, des Caligula et de tant d'autres monstres qui ne parurent suscités que pour venger Dieu de ce peuple

vainqueur, qui s'était livré à tous les penchans de la nature corrompue?

Que je cite enfin ces Musulmans si voluptueux, et que chacun se rappelle combien de fois des villes, parmi eux, ont été incendiées ou englouties; combien de fois des milliers de ces hommes si asservis à la chair ont été exterminés par les contagions et les autres fléaux du ciel. Quelles guerres cruelles! quelles oppressions barbares! De sorte que l'on peut dire qu'à proportion qu'un peuple cherche son bonheur dans la satisfaction de ses penchans déréglés, il tombe dans tous les genres de souffrances et dans l'abîme de tous les maux. Mais, me dira-t-on peut-être, si tous ces malheurs dont vous venez de parler sont vraiment un effet de la vengeance que Dieu exerce contre les hommes que la mollesse de leur cœur a entraînés dans les péchés de la chair, nous devrions donc être punis aussi nous-mêmes: car les mœurs ne sont-elles pas corrompues parmi nous autant même que chez ces peuples? Hélas! oui, mes Frères, oui: depuis un siècle surtout, il est vrai, les mœurs parmi nous sont déréglées à l'excès, autant peut-être

qu'elles le furent chez les nations idolâtres ; et c'est nous aussi que je veux encore citer en exemple. Vous me demandez quels sont les fléaux qui pèsent sur nos têtes ! Grand Dieu ! avons-nous donc oublié ces révolutions qui commencèrent il y a un peu plus de quarante années, et tous les maux qu'elles produisirent ? Pouvons-nous méconnaître que les colonnes du monde et les fondemens de l'ordre social sont ébranlés, que les souverains ne se sentent plus fermes sur leur trône, et que les sujets n'ont plus de sécurité, par la crainte des bouleversemens qui peuvent survenir ? Avons-nous effacé de notre mémoire ces vingt-cinq années de guerres exterminatrices pendant lesquelles la jeunesse était traînée chaque jour dans les combats, où les générations entières étaient moissonnées par le fer comme chaque année la récolte par la faux du moissonneur ? Pouvons-nous ne pas nous souvenir de ces exécutions barbares, de ces instrumens atroces de supplice qui ne se reposaient jamais ?

Les mêmes malheurs nous menacent encore ; il faut y ajouter ces tremblemens de terre qui engloutissent des villes autour de

nous, en sorte que chaque jour apporte de nouvelles alarmes ; et de plus, ce fléau qui semble être comme l'Ange exterminateur envoyé de Dieu, qui a tiré le glaive du fourreau et le fait briller à nos yeux en attendant qu'il nous frappe. Qui sait combien de millions d'hommes vont périr par ce terrible fléau (1) ? Nous sommes avertis du courroux du Ciel et par les prières qui se font depuis long-temps, et par les précautions qui sont prises, et par les avertissemens et les sérieuses études des hommes de l'art. Ah ! ne nous le dissimulons pas, nous sommes sous l'anathème, ne cherchons pas à nous persuader le contraire ; Dieu a étendu son bras vengeur. Heureux ceux qui fléchiront sa justice ! malheur à quiconque persévèrera dans les désordres qui attirent les effets de cette effroyable malédiction qui pèse sur nos têtes ! Voilà les fléaux par lesquels Dieu punit ce vice ; mais il est une peine pire encore : que de maux l'accompagnent, comme par une suite naturelle et nécessaire, et forment partout son cortège !

Et premièrement, l'ignominie. C'est en vain

(1) Le choléra-morbus, en 1833.

que l'on veut s'envelopper d'épaisses ténèbres, il en perce toujours quelque chose ; la Providence en ordonne ainsi : ce sont d'abord des soupçons , puis des indices plus clairs , enfin une réputation perdue ; c'est la honte , c'est la nécessité de baisser les yeux quand on paraît devant ses semblables , parce qu'on est connu par la bassesse de ses penchans.

Secondement , l'affaiblissement des facultés de l'esprit ; des talens perdus , des espérances évanouies ; c'est l'abrutissement de l'homme , une fortune qui se dissipe ; c'est l'affaiblissement du corps lui-même. Voyez-vous cette beauté effacée sur ce jeune visage , cette fleur de jeunesse flétrie , ce corps qui déjà se courbe , ces sens usés ? Ne connaissez-vous pas ces ignominieuses maladies qui s'attachent à ce vice seul , les plus meurtrières des maladies que nous connaissons : le sang corrompu dans toutes les veines ; les forces physiques , par une décadence sensible , tendant à se dissiper ; et la descente prématurée dans le tombeau ? Voyez ces jeunes gens qui quelquefois même précipitent leur mort par l'effet de la tristesse

qui les consume , et dont ils ne peuvent plus supporter le poids ! Le suicide , voilà le chemin affreux par lequel les hommes dissolus vont se perdre dans les enfers ; la flamme impure qui les dévore , les conduit à cette autre flamme qui les consumera éternellement ; et après avoir été rongés de remords sur la terre , ils le seront encore par le ver éternel , ministre des divines vengeances. Voilà , encore une fois , les punitions dont Dieu frappe ceux qui oublient la sainteté de sa loi , leur propre dignité , ce qu'ils doivent à leur Dieu , ce qu'ils se doivent à eux-mêmes , et qui , en un mot , se précipitent dans ce gouffre de désordres.

Montrons maintenant que rien n'est plus juste que ces excès de sévérité dont Dieu punit ceux qui se livrent à la corruption de leur cœur ; c'est le sujet du second point.

SECOND POINT.

Pourquoi , nous dit-on , Dieu use-t-il d'une si grande rigueur envers les hommes , pour punir des penchans si naturels et si indifférens , qui ne portent aucune atteinte à

la gloire de Dieu , et qui ne nuisent même à personne ? Ah ! mes Frères , écoutez : voici ma réponse , et nous comprendrons peut-être bientôt quels sont les motifs de la sévérité de Dieu à l'égard des désordres dont nous nous entretenons. Demandez d'abord ce que c'est que Dieu , et vous le comprendrez sans peine : Dieu est la sainteté même , il se glorifie d'être le Dieu trois fois saint ; sa pureté ne peut compatir avec aucune tache , avec aucune ombre de péché ; il est impossible qu'il connive jamais à ce qui est contraire à ses divins attributs. Qu'est-ce maintenant que cette passion dont je vous parle ? C'est un penchant dont nous rougissons nous-mêmes , faibles et misérables créatures composées d'une âme , sans doute , mais aussi d'une chair aveugle et dominée par la concupiscence ; c'est un désordre que nous nommons nous-mêmes infâme , nous n'en parlons que comme d'un sujet de honte : que dis-je ? à peine osons-nous , si nous n'avons pas perdu toute pudeur , en parler jamais. Le paganisme , à cet égard , a eu les mêmes sentimens que nous ; les nations les plus barbares , comme les plus civilisées ,

parlent toutes ici un même langage. Partout les expressions de *turpia* , *foeda* , *flagitiosa* , *obscena* , et autres semblables , désignent les actions auxquelles porte ce vice. Voilà ce que les hommes ont pensé de l'impureté ; et nous , nous croirions que ce Dieu de sainteté infinie souffrirait qu'on le commît impunément ! Ah ! si un prince de la terre permettait à un de ses sujets de se livrer , dans son palais , à des actions si honteuses , ce prince serait avili , et l'on regarderait sa majesté comme dégradée ; et la majesté de Dieu dont l'univers est le temple , sous les yeux duquel se fait nécessairement tout ce que les hommes peuvent faire , Dieu souffrirait que l'on blessât la sainteté de ses regards , et que l'on outrageât sa majesté adorable , par des actions si pleines d'ignominie , même au jugement de ses créatures ! Il suffit donc de considérer ce que c'est que Dieu , pour se convaincre qu'il est impossible qu'il garde le silence , ni qu'il demeure dans l'indifférence à l'égard de ce vice abominable.

Mais considérons de plus ce que nous sommes nous-mêmes , puisque , hélas ! nous sommes au milieu d'une génération qui

s'avilit, et qui veut se réduire au rang de la bête... Qu'êtes-vous donc, mon cher Auditeur? Considérez une fois sérieusement quelle est l'élévation de votre nature. Votre âme d'abord, votre âme! elle est l'image du Créateur, la fille de ce grand Dieu de l'univers, la sœur de Jésus-Christ, l'épouse de l'Esprit-Saint; et vous voudriez que ce Dieu créateur vît avec indifférence son image se traîner dans la fange! vous voudriez que ce Père si saint souffrît que sa fille se déshonorât en se livrant aux penchans les plus infâmes! vous voudriez que ce divin Frère fût insensible à l'opprobre de sa sœur! vous voudriez que cet adorable Epoux, l'Esprit de Dieu, l'Esprit de sainteté, consentît à ce que son épouse fût adultère! Non, non, il ne se peut; si vous connaissiez votre âme, vous sentiriez que c'est lui faire une offense directe que de coopérer à votre propre dégradation par de si indignes penchans.

Mais considérons de plus notre corps. Ah! puisque nous sommes éclairés des lumières de la foi, nous ne jugeons pas de ce corps, tout corruptible qu'il est, comme les impies dont nous entendons à toute heure les leçons.

Notre corps, qu'est-il? Il est le temple de l'Esprit de Dieu, temple qui a été purifié, consacré par le baptême, inauguré par l'Esprit-Saint lui-même. Vous ne savez donc pas, dit le grand Apôtre, que vous êtes les temples de l'Esprit-Saint: *Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis* (1)? Or, je vous le demande, quelle indignation ne concevriez-vous pas contre celui qui viendrait dans ce temple outrager, par des desordres ignominieux, la majesté du Dieu qui l'habite? Mais votre corps est un temple vivant, un temple qui n'est pas seulement le lieu où Dieu est honoré, mais qui doit l'honorer lui-même, et lui offrir un culte volontaire. Que serait-ce donc si vous aviez le malheur de souiller et de déshonorer ce temple par des actions qui le profanent? Ah! si quelqu'un viole le temple du Seigneur, ajoute le même Apôtre, Dieu le perdra: *Disperdet illum Deus* (2). Car le temple de Dieu est saint; et ce temple, c'est vous: *Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos* (3). Qu'est-ce encore que cette chair dans laquelle votre âme est comme ren-

(1) I. cor. III, 16. — (2) Ibid. 17. — (3) Ibid.

fermée? Il y a dans les temples, mes Frères, quelque chose de plus saint et de plus auguste que les temples eux-mêmes : je veux dire les vases que renferme le tabernacle, et que nous nommons avec raison vases sacrés ; eh bien ! votre corps est un vase plus sacré mille fois, un vase d'honneur et de sainteté. Il est vrai que dans ces vases sacrés sont renfermés le corps et le sang du Rédempteur du monde ; mais ce même corps et ce même sang sont entrés dans votre corps, et souvent peut-être, et non pour y être contenus seulement, mais pour s'incorporer à lui ; ce sang adorable a coulé dans vos veines, et il s'est uni à votre sang ; cette chair est devenue, en quelque sorte, votre propre chair ; et ce n'est pas moi qui ai la pensée d'établir cette comparaison entre votre corps et les vases consacrés au Seigneur, c'est encore le même Apôtre que je viens de citer, qui s'écrie : Que chacun de vous apprenne à conserver le vase de son corps dans la sainteté et l'honneur : *Sciat unusquisque vestrū vas suum possidere in sanctificatione et honore* (1). Or, comment témoignons-nous

(1) I. Thess. iv, 4.

notre respect pour les vases qui servent à l'autel ? ils sont renfermés dans les tabernacles, et le plus souvent couverts d'un voile ; nul n'ose y toucher, s'il n'a reçu une consécration sainte ; les fidèles baissent les yeux, et n'osent les fixer sur ces objets de leur vénération. Vous frémiriez, j'en suis sûr, vous frémiriez d'horreur si je vous disais : Allez, prenez un des vases sacrés d'argent ou d'or, dans lesquels reposent les choses saintes ; servez-vous-en non pour un usage criminel, mais pour un usage commun et ordinaire ; placez-le sur votre table, pour y boire comme dans une coupe. « Plutôt mourir, vous écrieriez-vous, que de commettre une semblable profanation » ; et peut-être avez-vous moins de respect pour ce corps dans lequel vous devriez glorifier votre Dieu qui y habite. Hélas ! vous le souillez peut-être, et vous êtes loin d'avoir la pensée du sacrilège que vous commettez. Souvenez-vous donc quelquefois du sort de l'impie Balthazar, qui fit porter sur sa table les vases sacrés, non des chrétiens, mais du temple de Jérusalem ; qui osa y boire avec ceux qu'il avait conviés à un festin, et qui

aussitôt vit son arrêt de mort tracé par une main qui apparut miraculeusement sur la muraille du lieu où il se permettait cette profanation criminelle. Ceux qui participèrent à ce sacrilège périrent de la main des ennemis, et furent, comme lui, des exemples de la divine vengeance.

Mais ai-je tout dit, Chrétiens? Ici, je me sens pénétré du sentiment de la vénération la plus profonde. Qui êtes-vous donc encore une fois, et que sont vos corps? des temples, des vases sacrés? plus que tout cela, les membres mêmes du Sauveur du monde. Vos corps, s'écriait l'Apôtre des nations, vos corps sont les membres de Jésus-Christ: *Corpora vestra membra sunt Christi* (1); et vous prendriez, disait ce grand interprète de la loi nouvelle, vous prendriez les membres de Jésus-Christ pour les livrer à l'impureté: *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis* (2)?

O mon Dieu! quel serait notre respect pour nos corps, si nous étions véritablement éclairés sur leur dignité! Ah! de même que nous tremblerions en portant la main sur

(1) I. Cor. vi, 15. — (2) Ibid.

les vases sacrés, ainsi nous garderions nos corps avec un religieux tremblement, nous les posséderions comme des trésors, et nous aimerions mieux souffrir mille morts que de les profaner. Vos corps sont une portion de cette chair virginale qui a été immolée sur la croix. Dites-moi, mes Frères, ne croyez-vous pas que Jésus-Christ préférerait mourir mille fois plutôt que de souffrir que l'on attentât à la pureté virginale de son divin corps? C'est cependant ce que fait un chrétien lorsqu'il se souille par des actions criminelles, et même par des désirs détestables aux yeux de Dieu. Pénétrons-nous donc une bonne fois de l'horreur qu'inspire ce vice, afin de ne pas vivre comme les païens et les impies, afin de ne pas participer à leurs châtimens.

On objecte que ce sont des penchans si naturels! Mais qu'entendez-vous par ce langage? Voulez-vous dire que la nature porte à ces désordres? je l'accorde. Mais prétendriez-vous que les incestes, les adultères, les abominations que l'on ne peut nommer, sont des penchans naturels? voudriez-vous justifier tout ce que le voile sacré du ma-

riage couvre quelquefois d'iniquité et de désordre? On me dira encore que ces vices, comme il est si ordinaire de le répéter, ne nuisent à personne : je vous dis, au contraire, que les péchés de la chair, que cette mollesse du cœur qui est la cause de tant d'infractions de la loi divine, sont les vraies sources de tous les vices et de tous les crimes. Allez visiter les cachots et les prisons, interrogez les malheureux qui y sont renfermés; et ils vous diront que l'origine des attentats énormes qu'ils ont commis est dans le dérèglement de leurs mœurs; ils vous diront qu'ayant dissipé leur fortune dans la débauche, ils ont été forcés de chercher ailleurs des ressources, dans les fraudes et les larcins. Suivez les procès qui se tiennent devant les magistrats dans les tribunaux, et s'il s'agit de la cause de quelques grands criminels, soyez assurés que les amours déshonnêtes ont eu une grande part à leurs forfaits. Je dis plus, on ne pourrait pas nommer un seul de ces grands scélérats, de ces tyrans fameux, comme les Néron, les Héliogabale, les Caligula, qui n'ait été esclave de l'impureté; et les empereurs que je viens de nom-

mer avaient été des monstres de luxure avant d'être des monstres de cruauté : ils avaient usé dans leur cœur le principe de toutes les affections; il leur fallait donc de ces grandes émotions qui ébranlent l'âme par la vue de tout ce qui révolte, il fallait qu'ils se fissent un jeu et un amusement de l'effusion du sang humain et des plus affreux excès de la cruauté. Et voilà ce que l'on appellera des passions tendres et la faiblesse des âmes sensibles, des vices qui ne nuisent à personne !

Qu'est-ce qui a fait les sectes et les hérésies ? n'est-ce pas l'aversion pour la chasteté et la continence ? Qu'est-ce qui a donné lieu à l'idolâtrie, à l'adoration des objets les plus infâmes ? qu'est-ce qui a fait de nos jours tant d'incrédules ? n'est-ce pas l'amour des plaisirs charnels ? leur vie le prouve assez clairement. Ne sont-ce pas eux qui nient qu'il y ait aucune distinction entre l'homme et la brute ? ne sont-ce pas eux qui portent envie aux animaux, qui ont, disent-ils, le sort heureux de pouvoir mourir tout entiers ? Ils désireraient n'avoir ni remords importuns qui les troublent dans leurs plaisirs

honteux, ni conscience dont ils pussent craindre les reproches. Ce sont des hommes qui, plongés dans les jouissances matérielles, ne peuvent plus comprendre, et surtout ne veulent plus admettre que Dieu soit un pur esprit. Ils ne consentiront jamais à reconnaître en eux-mêmes une âme distincte de la chair; il faut qu'ils aient la douce espérance de pourrir tout entiers dans le tombeau. Ainsi, pour ne pas nous laisser entraîner dans un détail infini, il est certain que c'est dans ce désordre qu'il faut chercher le premier principe de tous les excès.

Résistons donc à des inclinations si basses, haïssons-les avec toute l'énergie dont nous sommes capables, opposons-leur une fermeté invincible: puisons ce courage à la source divine des sacrements; gémissons et pleurons amèrement si, dans les années qui se sont écoulées, nous avons souillé nos âmes et nos corps par des désordres qui doivent nous couvrir de honte et qui nous exposent à des châtimens éternels.

Quelle a donc été ma folie, ô mon Dieu! j'ai fait à mon âme des blessures affreuses et profondes, qui se sont remplies de cor-

ruption: *Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ à facie insipientiæ meæ* (1). La misère où je me suis plongé par mes désordres n'a plus de bornes: *Miser factus sum* (2). Je me suis courbé comme les vils animaux vers la terre: *Ei curvatus sum usque in finem* (3). J'ai cherché le bonheur et les plaisirs, et j'ai trouvé l'ennui et le dégoût: *Totâ die contristatus ingrediebar* (4). Le venin de la volupté a pénétré dans mes os et mes entrailles, mon corps est rempli d'illusions: *Lumbi mei impleti sunt illusionibus, et non est sanitas in carne meâ* (5); et le cri de ce malheureux qui a perdu l'innocence, ressemble au rugissement du lion à qui l'on a ravi ses petits: *Rugiebam à gemitu cordis mei* (6). Grand Dieu! vous voyez en ce moment la sincérité de mon repentir, vous entendez mes profonds gémissemens, et vous savez que mon unique désir désormais se portera vers vous: *Domine, ante te omne desiderium meum, et gemitus meus à te non est absconditus* (7). Que vous auriez bien droit de détourner de moi votre face ado-

(1) Psal. xxxvii, 6. — (2) Ibid. 7. — (3) Ibid. — (4) Ibid. — (5) Ibid. 8. — (6) Ibid. 9. — (7) Ibid. 10.

nable ! mais n'usez pas de votre rigueur, je vous en conjure, envers un pécheur pénitent : *Ne derelinquas me, Domine Deus meus* (1) ; mais plutôt venez à mon secours, et puisque vous seul pouvez me retirer de l'abîme où je me suis jeté, tendez-moi la main, ô mon Dieu ! *Intende in adjutorium meum, Domine Deus* (2) ; que je pleure à vos pieds, et que j'obtienne cette grâce avec laquelle je puisse me préserver du châtement réservé aux malheureuses victimes de leurs désordres, échapper à vos éternelles vengeances et aller jouir de la félicité. Ainsi soit-il.

(1) Ps. xxxvii, 22. — (2) Ibid. 23.

SERMON

SUR

L'ÉTERNITÉ DE L'ENFER.

Ibunt hi in supplicium æternum.

Ceux-ci iront à un supplice éternel. (*Math. xxv, 46.*)

L'ÉTERNITÉ des peines ; voilà le dogme le plus effrayant de la religion, celui qui irrite le plus ses adversaires, celui qu'ils s'efforcent par toutes sortes d'argumens de détruire, et, à les en croire, contre lequel le genre humain tout entier a intérêt de se soulever. Ils nous reprochent, quand nous l'annonçons, de représenter Dieu comme un tyran barbare et implacable qu'ils sont forcés de haïr et de blasphémer ; ils nous accusent nous-mêmes de fanatisme et de cruauté, nous qui leur épargnerions, s'il était en notre pouvoir, de si tristes et de si

nable ! mais n'usez pas de votre rigueur, je vous en conjure, envers un pécheur pénitent : *Ne derelinquas me, Domine Deus meus* (1) ; mais plutôt venez à mon secours, et puisque vous seul pouvez me retirer de l'abîme où je me suis jeté, tendez-moi la main, ô mon Dieu ! *Intende in adjutorium meum, Domine Deus* (2) ; que je pleure à vos pieds, et que j'obtienne cette grâce avec laquelle je puisse me préserver du châtement réservé aux malheureuses victimes de leurs désordres, échapper à vos éternelles vengeances et aller jouir de la félicité. Ainsi soit-il.

(1) Ps. xxxvii, 22. — (2) Ibid. 23.

SERMON

SUR

L'ÉTERNITÉ DE L'ENFER.

Ibunt hi in supplicium æternum.

Ceux-ci iront à un supplice éternel. (*Math. xxv, 46.*)

L'ÉTERNITÉ des peines ; voilà le dogme le plus effrayant de la religion, celui qui irrite le plus ses adversaires, celui qu'ils s'efforcent par toutes sortes d'argumens de détruire, et, à les en croire, contre lequel le genre humain tout entier a intérêt de se soulever. Ils nous reprochent, quand nous l'annonçons, de représenter Dieu comme un tyran barbare et implacable qu'ils sont forcés de haïr et de blasphémer ; ils nous accusent nous-mêmes de fanatisme et de cruauté, nous qui leur épargnerions, s'il était en notre pouvoir, de si tristes et de si

terribles menaces. Cependant, mes Frères; pouvons-nous changer la justice de Dieu et la doctrine qu'il nous a lui-même enseignée? pouvons-nous dissimuler qu'il punit éternellement le péché? Pouvons-nous nous empêcher de vous en avertir, afin que vous ne vous précipitez pas en aveugles dans un si épouvantable abîme? Or elle est incontestable, mes chers Auditeurs, cette vérité qui nous inspire de la crainte aussi bien qu'à vous; cette vérité que nous ne faisons point retentir de notre seule autorité du haut de cette chaire, mais que Dieu même publie par notre bouche, afin que vous ne puissiez pas un jour lui reprocher de vous avoir surpris et trompés, de vous avoir laissés dormir d'un sommeil léthargique et mortel pour vous réveiller au fond des abîmes, dans le sein des flammes. Elle est certaine cette vérité, et par conséquent nous devons non-seulement vous la rappeler, mais encore vous la prouver, afin que l'ignorance ne soit pas la cause de votre malheur. Mais comment en établirons-nous la preuve? le voici en deux mots, mes Frères, et ce sera tout le plan de cette instruction. Il est

certain que Dieu punit éternellement le péché, car cette vérité se fonde sur le concours de toutes les autorités qui peuvent former une démonstration complète et une preuve certaine; premier point. Tous les argumens que les incrédules opposent à cette vérité sont nuls et absolument incapables de la détruire, ni même de l'ébranler; second point. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Si, pour établir le dogme dont il s'agit de vous convaincre, mes Frères, nous ne vous parlons point de raisonnement, mais seulement d'autorité, veuillez en comprendre la raison: l'éternité des peines est une loi, les lois sont des faits; et les faits se prouvent non par des argumens, mais par des témoignages. Je ne m'étendrai pas en spéculations pour vous prouver qu'il en doit être ainsi; mais je vous citerai le témoignage des législateurs, c'est-à-dire le texte même de la loi, le témoignage des magistrats qui en font l'application, celui des jurisconsultes qui l'interprètent, celui des philosophes et des sages qui l'ont étudiée et qui

la connaissent, enfin celui des peuples chez qui elle est en vigueur. Toutes ces autorités réunies attestent que cette loi existe : qui pourrait, sans folie, révoquer en doute son existence? Lors donc qu'il s'agit d'une loi de Dieu, je dois apporter premièrement le témoignage du législateur même, secondement le témoignage des ministres sacrés et des sages qui ont approfondi la loi divine, troisièmement le témoignage du genre humain au milieu duquel cette loi est promulguée. Eh bien! je prétends démontrer que toutes les autorités divines et humaines, celles que je viens d'indiquer et plusieurs autres encore, se réunissent pour établir incontestablement ce dogme sacré et terrible de l'éternité des peines. Qui que vous soyez, mes chers Auditeurs, chrétiens enfans de l'Eglise catholique, ou disciples d'un de ces sectaires qui ont fondé des Eglises hors de la véritable, juifs, musulmans, païens, ou même ne fussiez-vous rien de tout cela, vous êtes du moins des hommes, des êtres doués de raison; vous serez donc forcés de vous soumettre aux autorités que je vais apporter.

Et d'abord, êtes-vous chrétiens? Jésus-Christ, dans ce cas, est votre Dieu et votre législateur suprême : écoutez - le donc, mes Frères; il vous transporte en esprit au jour du jugement dernier, il s'y assied sur le trône de sa justice, il vous apprend quelles paroles il prononcera. Se tournant vers ceux qui seront à sa gauche, il leur dira : Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel : *Discedite à me, maledicti, in ignem æternum* (1). Quoi de plus clair et de plus précis que ces paroles? Mais, pour en sentir toute la force, il faut considérer premièrement quel est celui qui les prononce; c'est le Verbe incarné, c'est la Vérité essentielle, celui qui disait : *Ego sum veritas* (2). Comment donc douter que les paroles prononcées par une telle bouche ne soient exactement vraies, et que par conséquent il ne s'agisse d'un feu éternel? Considérez secondement en quelle qualité parle ce Fils de Dieu; c'est en qualité de Juge suprême des vivans et des morts, au milieu de ces grandes assises du genre humain, ou plutôt

(1) Matth. xxv, 41. — (2) Joan. xiv, 6.

du ciel et de la terre réunis pour assister à l'arrêt qu'il va prononcer. Or, je vous le demande; si un juge de la terre, prononçant un arrêt de mort, a soin de se servir des expressions les plus claires et les plus précises; comment soupçonnera-t-on d'hyperbole et d'exagération ce Juge si saint, ce divin Juge, dans une circonstance si solennelle? Troisièmement, quel est le moment où il tient ce langage? c'est le moment où le temps vient de finir, car un ange vient de faire retentir ces paroles sous la voûte des cieux: Il n'y a plus de temps: *Tempus non erit amplius* (1). Tout est rentré dans un ordre de choses où il ne reste plus que l'invariable éternité, qui durera autant que Dieu même. Si donc, au moment où il n'y a plus de temps, où la scène du monde est close, où il ne s'agit plus de menaces ni d'avertissemens; si, lorsque l'homme a perdu sa liberté, et qu'il n'a plus à attendre que la récompense et le châtement de ses œuvres; si, dis-je, le Juge suprême prononce l'arrêt d'une peine éternelle, il est impossible de

(1) Apoc. x, 6.

donner à ses paroles un autre sens, impossible d'admettre un autre supplice que celui d'un feu éternel.

Cependant il ajoute, et je vous le ferai remarquer pour exclure toute espèce de doute, il ajoute que ce supplice aura la même durée que celui de Satan: *Qui paratus est diabolo et angelis ejus* (1). Or, qui croira que les démons soient jamais délivrés des peines qui leur sont préparées? Il nous apprend encore que ce supplice durera aussi long-temps que le bonheur des justes: *Justi autem in vitam æternam* (2). Et comme il est certain que c'est une récompense éternelle que le souverain Juge accordera à ses élus, il n'est pas moins indubitable que ce ne soit à un châtement éternel qu'il condamne ses ennemis. Ce qui est étonnant toutefois, c'est qu'après avoir parlé si clairement, il épuise toutes les formes du langage pour ne laisser aucun doute sur la force de cette sentence; ainsi il appelle lui-même l'enfer une gehenne de feu inextinguible: *Gehennam ignis inextinguibilis* (3). Et, chose plus

(1) Matth. xxv, 41. — (2) Ibid. 46. — (3) Marc. ix, 44.

remarquable encore, comme si ce mot *inextinguible* n'était pas assez clair pour faire comprendre que ce feu sera éternel, il ajoute ces effroyables paroles : Où leur feu ne s'éteindra point, où leur ver ne mourra point : *Ubi vermis eorum non moritur, et ignis non exstinguitur* (1); de manière que six versets entiers de l'Évangile sont employés à répéter et à développer cette épouvantable sentence : *Ubi vermis eorum non moritur, et ignis non exstinguitur*. Et de peur que vous n'alliez répondre que les feux de l'enfer sont éternels, mais que le réprouvé pourrait bien n'être pas condamné à en subir éternellement les ardeurs, Jésus-Christ dit encore, en parlant des pécheurs endurcis, qu'ils sont coupables d'un délit éternel : *Reus erit æterni delicti* (2); qu'ils n'obtiendront la rémission ni dans le siècle présent ni dans le siècle futur : *Non remittetur ei neque in hoc seculo neque in futuro* (3). Quand donc ce malheureux obtiendra-t-il sa grâce, si elle lui est refusée pour le présent et pour l'avenir? Je m'arrête à ces té-

(1) Marc. ix, 45. — (2) Marc. ix, 29. — (3) Matth. xii, 32.

moignages tirés du Nouveau-Testament, quoique j'en pusse trouver d'innombrables dans les écrits des Apôtres et les révélations de saint Jean. J'ajoute seulement que tout l'Ancien-Testament est, à cet égard, d'accord avec le Nouveau. Les pécheurs, dit David, s'élèveront comme une moisson que la main du Seigneur jettera dans une fournaise ardente, et que le feu dévorera (1). J'entends Isaïe s'écrier : Qui de vous pourra habiter dans les brasiers de ce feu éternel? *Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante* (2)? Jérémie, Daniel et tous les prophètes tiennent le même langage. Tel est le concours des témoignages de l'Ancien et du Nouveau-Testament pour établir cette vérité.

Mais êtes-vous enfans de l'Eglise? ah! écoutez. Il n'est pas un saint Père qui n'établisse en cent endroits ce dogme, dans les termes les plus évidens. Je ne les citerai pas tous sans doute, j'en prends seulement quelques-uns. L'enfer, selon saint Justin, est un supplice qui durera pendant des siècles infinis; selon saint Irénée, c'est une peine non temporelle, mais éternelle; selon

(1) Psal. xx, 10. — (2) Isa. xxxiii, 14.

saint Cyprien, une *gehenn*e toujours ardente; selon Minutius Felix, un tourment qui n'aura ni bornes ni mesures; selon saint Grégoire de Nazianze, une immortalité de souffrances; selon saint Grégoire de Nysse, une désolation sans fin et sans adoucissement; selon saint Augustin et saint Jérôme, une perte éternelle, une mort éternelle, *perire perpetuò, interitum sempiternum*; tous, encore une fois, parlent de même; et pour donner plus de poids à cette autorité de la tradition, les conciles ont tous lancé leurs anathèmes contre les esprits téméraires qui ont voulu porter atteinte à cette vérité. Voilà donc toute cette Eglise sainte, fondée sur Pierre par Jésus-Christ, qui proclame unanimement cette doctrine que des insensés voudraient faire regarder non me une invention des hommes.

Y aurait-il parmi ceux qui m'écoutent quelque membre de l'une de ces sectes fondées, il y a quelques siècles, par des hommes qui se sont séparés de la véritable Eglise? eh bien! qu'il sache que, dans ces sectes mêmes, ce dogme a été maintenu au milieu des ruines de tant d'autres vérités reconnues dans l'E-

glise catholique, que ces hommes téméraires osèrent abandonner. Ce qui est étrange et digne de remarque, c'est que, trouvant deux genres de peines établies dans l'Eglise catholique, des peines temporelles pour les fautes vénielles et légères, et des peines éternelles pour les fautes graves et mortelles, ils ont rejeté les peines temporelles comme indignes de la sagesse de Dieu, et ont conservé la croyance des éternelles comme plus conformes à la raison. Quelle est donc cette raison de nos jours qui est en contradiction avec celle de tous les temps et de tous les lieux?

Mais je dis plus encore : fussiez-vous juif, musulman, païen, vous trouveriez encore votre condamnation dans les doctrines mêmes que vous êtes forcé de respecter à tous ces titres. Ainsi celui qui fait profession de croire à la révélation de Moïse et aux autres livres de l'Ancien-Testament, est obligé de convenir de l'éternité des peines; puisque ces livres, comme nous l'avons fait voir, sont d'accord sur ce point avec le Nouveau-Testament. L'Alcoran lui-même enseigne aussi des peines qui ne finiront jamais

dans le monde à venir. Nous trouvons partout, partout sans exception, ce dogme invariable de l'éternité des supplices, au milieu même du délire des croyances insensées du paganisme. Eh! qui n'a point vu dans toutes les mythologies ce fleuve de feu nommé Phlégéon, l'Achéron ou le Styx; et ces campagnes où ceux qui étaient souillés des plus légères fautes étaient en proie à la tristesse et aux ennuis, buvaient ensuite les eaux du Léthé, oubliaient le passé et revenaient à la lumière? voilà notre purgatoire. Qui n'a pas été frappé d'y voir ce Tartare où les grands coupables étaient livrés aux furies, pour ne revoir jamais la clarté du jour? voilà évidemment l'enfer. Dieu donc, qui a permis que tant d'erreurs se répandissent sur la face de la terre, que l'on dénaturât ses attributs mêmes, et que l'on adorât à sa place de viles idoles, n'a jamais souffert que le dogme de l'éternité des peines fût méconnu; parce qu'il était le seul frein des passions, et que, s'il eût été une fois brisé, le désordre aurait été sans remède dans l'univers. O vous dont l'incrédulité peut-être se rit de ce dogme que nous vous annonçons! considérez, je

vous en prie, que toutes les religions de l'univers sont unanimes, et que par conséquent toutes les autorités que l'on a toujours nommées divines sont d'accord sur une vérité qu'il était si peu naturel que les hommes imaginassent s'ils ne l'avaient reçue de Dieu même.

Je poursuis. Se trouverait-il parmi vous de ces hommes qui ont rompu tout commerce avec le Ciel? Eh bien! leur dirai-je, vous avez contre vous le genre humain tout entier: cherchez dans l'étendue des siècles, cherchez dans tout le monde connu un seul hameau, une seule bourgade où l'on n'ait pas professé cette terrible éternité des peines, et j'avouerai que tout ce que j'ai avancé n'est qu'une erreur. Nos philosophes modernes reconnaissent eux-mêmes et ont formellement énoncé dans leurs livres que du temps de Moïse les Hébreux, et dans les temps subséquens les Chaldéens, les Assyriens, les Egyptiens croyaient à des peines éternelles. ®

Le poète et le philosophe de Ferney le dit en propres termes: « Depuis ce temps nous trouvons les mêmes croyances chez les Grecs, chez les Romains, en un mot chez

toutes les nations de la terre. » Mais, dira-t-on, c'est là une invention humaine. Ah! mes Frères, ne devenons pas insensés. L'homme n'invente pas l'infini, il n'invente pas une éternité de supplices contre lui-même. Et qui donc sera l'auteur de cette invention étrange? Les rois, dira-t-on. Lisez les poètes du paganisme, et vous verrez que presque tous les réprouvés qu'ils citent avaient été rois : les Sisyphes, les Tantales, les Ixions, les Danaïdes, et tant d'autres. Ce ne sont donc pas eux qui ont inventé cet enfer contre eux-mêmes. D'ailleurs, si réellement c'eût été une invention humaine, elle aurait commencé dans un lieu quelconque, on ne la trouverait pas simultanément chez tous les peuples. Des extrémités de l'orient à celles de l'occident l'intervalle est immense; de grandes et vastes mers séparent les Indes orientales des Indes occidentales. Combien d'îles éloignées et inconnues qui, à leur découverte, ont été trouvées professant le même dogme! Comment cette invention se serait-elle communiquée, comme en un clin d'œil, d'une extrémité du monde à l'autre? Comment les peuples les plus sauvages

qui vivent comme de vils troupeaux, comment ces hommes si abrutis sont-ils persuadés comme nous qu'il y a des peines éternelles? Ils ignorent nos arts, nos sciences et tout ce que l'esprit humain a acquis de connaissances; comment donc sont-ils, ainsi que nous, pénétrés de la crainte d'un enfer éternel? Oui, ce témoignage du genre humain doit couvrir de confusion les enfans de l'Eglise qui affectent de douter d'une vérité si universellement reconnue.

Mais, me direz-vous encore, dois-je en croire une multitude insensée? Eh bien! tous les sages, tous les philosophes sont contre vous. Je pourrais d'abord vous dire : quels philosophes que ces grands génies du christianisme, les Justins, les Cypriens, et cet Augustin, le génie le plus profond et le plus élevé qui fut jamais! quels philosophes que les Arnobes, les Lactances, les Tertulliens! tous cependant ont cru, ont enseigné cette éternité des peines. Mais peut-être ne voulez-vous que des noms profanes. Eh bien! les plus anciens philosophes de l'antiquité furent les poètes; or tous ont enseigné et décrit le Tartare et les enfers : Orphée, Musée,

Linus, Hésiode, Homère, Virgile, Ovide, Horace. Et qui ne se rappelle ces vers du poète romain que nous avons étudié dans notre enfance?

..... Sedet æternùmque sedebit

Infelix Thæseus.

Voilà un réprouvé cloué pour une éternité sur un siège de douleurs dont il est condamné à ne se relever jamais. Voyez encore Prométhée attaché sur son rocher immortel, livré à la fureur d'un vautour qui dévore à jamais ses entrailles renaissantes :

Immortale jecurẽ tundens secundaque pœnis
Viscera.

Encore une fois, tous les sages de l'antiquité rendent témoignage à ce dogme que vous osez rejeter.

Me direz-vous que ce sont là des exagérations poétiques? Eh bien! écoutez la doctrine du divin Platon, car ainsi l'ont nommé les anciens : il dit expressément que les hommes, après la mort, comparaissent au tribunal du Juge suprême; qu'en exécution de sa sentence, les uns sont jetés dans un fleuve de feu où, après avoir expié pendant quelque temps leurs faiblesses, ils sont

poussés par les flots vers le rivage et rendus ainsi à la vie. Les autres qu'il appelle pécheurs inguérissables sont, en punition de leurs crimes, précipités dans le Tartare d'où ils ne sortiront jamais. Et ce philosophe fameux qui nous parle ainsi dans son Phédon, quelle idée nous donne-t-il, dans son Gorgias, des supplices que ces grands coupables endurent? « Ce sont, dit-il, des peines excessives, horribles, accompagnées d'un comble de douleur; » et il ajoute, afin qu'on ne le soupçonne pas de suivre des opinions vulgaires, qu'après y avoir mûrement réfléchi, il n'avait rien trouvé qui fût plus conforme à la raison, à la sagesse, à la vérité que cette doctrine. Et d'insensés et ignorans disciples de la philosophie moderne oseront se rire, comme d'une folie, de cette doctrine respectée, proclamée même par l'oracle de la philosophie ancienne! O incrédules! vous vous riez pendant la vie de l'éternité des supplices qui vous attendent; mais, à l'heure de la mort, vos railleries se changeront en troubles et en angoisses. C'est ce même Platon qui vous en assure au premier livre de sa République : « Oui, dit-il

en parlant du méchant et de l'incrédule, lorsqu'il voit de plus près cette vie qui doit suivre, alors il se représente ces choses plus vivement à l'esprit, et se demande à lui-même quel mal il a fait; s'il se reconnaît coupable, les remords de sa conscience ne lui laissent aucun repos, son sommeil est agité, il se réveille en sursaut, sa vie n'est plus qu'un continuel désespoir. »

Quelle folie donc de s'imaginer que c'est le christianisme tout seul qui a introduit la connaissance de cette vérité parmi les hommes, et cette terreur dans les consciences! Il n'y a, parmi les philosophes du paganisme, que le fondateur de l'école la plus insensée et la plus corrompue qui ait entrepris, en enseignant l'athéisme, de nier l'éternité des peines de l'enfer. Lucrèce, l'un des plus dissolus de tous les hommes, avoue que son maître Epicure a fait de vains efforts pour étouffer le sentiment de cette terreur universelle; et je veux vous rappeler ses propres paroles, vous verrez comme il gémissait lui-même sous le poids de cette crainte, et quels vains efforts il fit pour la secouer. « Il n'y a plus de repos, dit-il, il est impossible

de dormir tranquille: pourquoi? parce qu'on est forcé de craindre après la vie des tourmens éternels, et qu'aucun mortel ne peut être heureux avec la crainte de ces peines. » Et ensuite avec une espèce de rage il s'écrie: « Il faut à tout prix arracher cette crainte du cœur des hommes, et la bannir à jamais de l'univers; car elle trouble toute la paix du genre humain, elle ne permet de goûter aucune sécurité, aucune joie, aucun plaisir. »

Ainsi les plus impies d'entre les païens ne purent jamais se rassurer contre les terreurs de l'avenir: et vous qui avez de l'existence d'un enfer des preuves bien plus nombreuses et plus frappantes, vous affronteriez de sang-froid cette mort dont les suites sont si effrayantes! vous oseriez courir les risques de cette horrible éternité!

Il ne me reste plus qu'à ajouter un mot sur les philosophes incroyables du dernier siècle. Ils étaient incontestablement éclairés: eh bien! pas un d'eux n'a pu se rassurer contre l'effroi que lui causait l'enfer. Ce patriarche de la philosophie, ce philosophe de Ferney n'a-t-il pas avoué mille fois qu'il tremblait en pensant au supplice de l'enfer? Un de ses

correspondans lui ayant écrit en ces termes : « Je crois enfin avoir trouvé la certitude de la non-existence de l'enfer, » ne lui répondit-il pas : « Vous êtes bien heureux, je suis loin de là? » N'a-t-il pas dit un jour à un libertin : « Que deviendras-tu après la mort s'il y a un enfer? — Que sais-je? répond le jeune homme. — Mais ces peines existent, réplique Voltaire. — Et si je vous prouve le contraire? — Je t'en défie. » Telle fut la dernière réponse du chef des incroyables. Le citoyen de Genève, interrogé s'il était bien assuré qu'il n'y eût pas d'enfer, répondit : « Je n'en sais rien. » Quelle autorité que celle d'un homme qui avoue ne rien savoir sur un point aussi important! Ailleurs il soutient directement la nécessité de l'enfer, et s'adressant ensuite aux incroyables de son siècle : « Philosophe, dit-il, ta morale est belle; mais, de grâce, montre-m'en la sanction, qu'as-tu mis à la place de l'enfer? »

Ainsi donc, pour conclure tout ceci : réunion de toutes les autorités, autorité divine et autorité humaine; croyance universelle de toutes les religions, de toutes les sectes, de tous les peuples, de tous les hommes.

O vous donc qui ne voulez prendre aucune précaution contre cet avenir, vous qui ne pouvez invoquer pour vous qu'une poignée d'incrédules qui livrent leur éternelle destinée au hasard! qu'opposerez-vous maintenant à ce poids accablant de tant d'autorités réunies? quoi? vos raisonnemens? Je vais montrer combien ils sont vains, c'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Au témoignage universel, à l'accord unanime du ciel et de la terre, l'incrédule n'a donc rien autre chose à opposer que des raisonnemens! voilà ce qui doit, selon lui, détruire le témoignage de toutes les divines Ecritures, le témoignage de tous les saints Pères et de tous les conciles, le témoignage de tous les poètes et de tous les historiens, le témoignage de toutes les sectes et de toutes les fausses religions. Quelle folie que de prétendre opposer quelque chose de si faible à une masse si forte et si imposante d'autorités!

Mais avançons. Dieu, dites-vous, est trop bon pour tourmenter éternellement ses créatures; premier argument. Dieu est trop juste

pour punir d'un supplice sans fin un péché d'un moment ; second argument. Dieu est trop sage pour faire des menaces si excessives qu'elles ne peuvent que révolter et irriter les hommes au lieu de les soumettre ; troisième argument. Dieu est trop grand pour se livrer à des vengeances si terribles et si durables contre des êtres si faibles et qu'il a tirés du néant ; quatrième argument.

Ainsi c'est vous, ô incrédules ! qui allez nous donner la juste mesure des attributs divins ? c'est vous qui allez marquer les bornes de la bonté, de la justice, de la sagesse et de la grandeur de Dieu ? vous allez nous donner les dimensions de ces attributs immenses qui sont tous infinis ? Moi je les regarde et je les vois comme autant d'abîmes sans fond où doit nécessairement se perdre et s'engloutir quiconque entreprendrait de les sonder. Mais n'importe ; examinons. 1° Dieu est trop bon pour tourmenter éternellement sa créature. Oh ! d'abord combien ce langage est suspect dans la bouche de ceux qui le tiennent ! Qui doit le mieux connaître et comprendre ce que c'est que la bonté de Dieu ? sans doute ceux qui l'aiment, ceux

qui se consomment à son service et qui font leurs délices de s'immoler pour sa gloire. Eh bien ! tous les serviteurs de Dieu croient à l'éternité des peines ; et ce qui le prouve, c'est que s'ils ont eu le malheur de tomber dans quelque faute griève, dans quelque péché mortel, ils s'humilient se prosternent la face contre terre, ils demandent grâce pour leurs iniquités ; et quand ils ont obtenu le pardon, ils remercient la clémence du Seigneur de ce qu'il daigne leur épargner ce châtement terrible. Voyez David s'humiliant devant Dieu qu'il a offensé, s'écriant après son crime : J'ai péché, Seigneur, contre vous seul : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci. Amplius lava me ab iniquitate mea* ; Purifiez-moi, lavez-moi de plus en plus de mon iniquité ; *ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* : afin que vous triomphiez dans votre justice, et que vous remportiez la victoire au jour du jugement. Il confesse donc qu'il a mérité ces peines si terribles ; cesse-t-il pour cela de rendre hommage à la divine bonté ?

Eh ! qui sont-ils donc ces hommes qui nous parlent de la bonté de Dieu ? Je lis leurs livres,



et j'y trouve blasphèmes sur blasphèmes; ils lui refusent tout culte, toute adoration, tout honneur; ils voudraient détruire parmi leurs semblables la foi à son existence. Et voilà les hommes qui nous parlent tant de la bonté de Dieu, qui ne lui permettent pas de punir par des peines éternelles! Mais de quelle bonté veulent-ils parler? d'une bonté coupable, dégradante, qu'on appellerait un crime dans un souverain de la terre; car ne dit-on pas tous les jours que celui qui favorise les méchants est l'ennemi des gens de bien? Quoi! Dieu serait ce fantôme de divinité qui laisse opprimer ses enfans, qui souffre que l'iniquité règne sur la terre, qui laisserait impunis les plus odieux attentats! Mais vous-mêmes qui soutenez cette doctrine, dites-moi, si vous étiez avec quelques milliers de vos semblables dans ces noirs cachots où les Néron, les Caligula entassaient les innocentes victimes dont les tortures leur servaient de spectacle, et que venant à vous écrier: Mon Dieu, secourez-nous! vous visseriez ces monstres sourire et, d'un air insultant, vous répondre: Je ne crains point celui que vous invoquez, il est trop bon pour pu-

nir ses créatures d'un châtement éternel; comment trouveriez-vous cette bonté? Ah! que la religion nous donne une idée bien plus juste de la divine bonté! Ecoutez ce qu'elle nous enseigne. Dieu, nous dit-elle, a créé l'homme pour le rendre éternellement heureux; l'homme est tombé, le Fils de Dieu est venu pour le relever; il a voulu lui-même l'instruire, le guérir, le sauver. Pendant la vie présente, il promet le pardon au coupable qui se repent; il menace d'un châtement sans fin le pécheur qui s'endurcit. Après la mort, il exécute ses menaces, il punit d'un enfer éternel celui qui meurt dans son crime; et dans les desseins de sa providence le supplice des réprouvés, en vengeant la gloire divine, devient une leçon terrible pour ceux qui seraient tentés d'imiter leurs exemples. Voilà une bonté digne de Dieu; l'autre ne serait qu'une odieuse connivence, qu'un encouragement à tous les crimes, qu'un moyen de persuader au méchant qu'il peut impunément offenser Dieu, parce que Dieu est bon.

2° Dieu est trop juste, nous dit l'incrédule, pour punir d'un supplice sans fin un

péché d'un moment. Voilà un de ces raisonnemens qui éblouissent les imaginations, et font quelquefois une vive impression sur les esprits peu réfléchis. Mais qui vous a dit que la durée du châtement dû être mesurée sur celle de la faute que l'on punit? Avez-vous jamais vu que la justice humaine réglât la peine sur la durée du crime? Est-ce que les vols, les rapt, les homicides, les horribles trahisons ne se commettent pas en un instant? et ne sont-ils pas souvent punis par des châtimens qui ne finissent qu'avec la vie, par la mort même, qui est le seul châtement éternel que les hommes puissent infliger? Ce n'est donc pas sur la durée de l'action criminelle que la punition doit se mesurer, mais sur la grièveté du crime; et Dieu n'est-il pas le vengeur nécessaire de tous les crimes qui se commettent dans l'univers?

Venez donc me dire à présent, si vous l'osez, que Dieu est trop juste pour punir d'un supplice sans fin un péché d'un moment. Sans doute il a suffi d'un moment pour crucifier le Fils de Dieu; le baiser de Judas n'a été aussi que le péché d'un moment: Or

ces crimes, pour être si rapides, en sont-ils moins énormes. Ah! mes Frères, je sais que de nos jours on est allé jusqu'à faire une distinction entre ce qui est péché et ce qu'on appelle crime. Le crime, dit-on, est la violation des lois humaines; le péché est l'infraction des lois divines; ce n'est qu'une faute légère, assez punie par le remords de la conscience... Mais, grand Dieu, que vos jugemens sont différens! Que tout homme équitable, que tous ceux qui ne participent pas à l'iniquité tiennent un langage bien contraire! Ecoutez. — Qu'est-ce que le péché? c'est l'insulte commise par celui qui a reçu tous ses biens, contre celui qui est l'auteur de tous ces biens. Votre corps, votre âme avec toutes ses facultés vous viennent de Dieu seul; et vous usez de tout cela contre lui!

Pour vous sauver de l'épouvantable malheur dans lequel vos vices et vos désordres vous précipitaient, il s'est encore rendu votre victime sur le Calvaire: vous devenez donc l'ennemi de votre Rédempteur lui-même, vous allez le percer encore et le déchirer sur cette croix où il expire pour vous. Et ce ne sera

là qu'une faute médiocre? L'homme qui n'est rien se révolte contre Dieu qui est tout; il ose le braver, il traverse cet espace immense qui le sépare de la majesté infinie pour aller l'outrager de la manière la plus sensible: voilà la juste idée du péché. Prenez maintenant, prenez, si vous l'osez, la balance, et dites-nous quelle est précisément la peine que mérite le pécheur. Eh! quand le crime dont nous parlons aurait été commis en un seul instant, prouvez-moi qu'un outrage fait à une majesté infinie ne mérite pas un châtiement qui soit en quelque sorte infini, du moins par sa durée. D'ailleurs, où est ce péché d'un moment auquel vous réduisez tous les péchés des hommes? Je le cherche, et ne le trouve nulle part. Est-ce un péché d'un moment que celui de cet impie qui prononce et écrit des blasphèmes depuis des années entières, qui dans de sombres cavernes s'est lié par des sermens affreux avec l'enfer, qui cherche à soulever le monde entier contre la Divinité, qui se joue de tout ce qu'il y a de sacré, qui en mourant se réjouit de laisser après lui des livres qui pervertiront et empoisonneront de tous les

venins de l'impiété les races futures? Est-ce là un péché d'un moment?

Le trouverons-nous dans ce conquérant qui a ravagé la terre, incendié les villes, sacrifié à sa gloire des millions de ses propres sujets, massacré une multitude innombrable d'étrangers qu'il ne connaissait pas; qui aurait voulu vivre un siècle entier pour continuer de s'exercer à ces jeux barbares? Est-ce là un péché d'un moment? Que dirons-nous de cet avaricieux qui a grossi ses trésors aux dépens de la veuve et de l'orphelin, qui a entassé rapines sur rapines, qui est mort laissant des sommes immenses à distribuer à ses héritiers? toutes étaient le prix des larmes et du sang de ceux qu'il avait opprimés. Est-ce là un péché d'un moment?

Et comment qualifier le péché de ce voluptueux qui, depuis ses plus tendres années, se roule dans la fange des plaisirs des sens; qui est devenu le corrupteur de tout ce qui l'environne; qui, comme un vautour insatiable, cherche sans cesse de tous côtés une proie qu'il puisse immoler à ses penchans infâmes; qui a porté le déshonneur dans plus de vingt familles, dans celles même de

ses plus intimes amis ; qui se fait gloire de ce qui devrait le couvrir de honte ; qui, dans un âge avancé, se repaît encore du souvenir de ses anciens désordres, et qui meurt victime peut-être de ses honteux excès ? Est-ce là un péché d'un moment ? Je le cherche ce péché, et je ne le trouve nulle part.

Est-ce le vôtre, mon cher Auditeur ? Est-ce le vôtre, ô impie qui me faites cette objection ? Si Dieu vous frappait à cette heure, oseriez-vous dire qu'il vous punit pour un péché d'un moment ? Combien y a-t-il, non pas seulement de jours, non pas seulement de mois, mais d'années que vous vivez dans une guerre ouverte avec votre Dieu, que vous violez les lois pour vous livrer à toutes les passions de votre cœur ; que vos pensées, vos paroles, vos œuvres sont remplies de toute sorte de désordres, de médisances, de calomnies, d'orgueil, de blasphèmes, de sacrilèges, d'injustices criantes ? Ah ! ce qui m'étonne et ce que je ne puis me lasser d'admirer, c'est la longanimité de Dieu, qui accorde à ses ennemis déclarés quarante, soixante, quatre-vingts ans de vie, afin de leur laisser le temps de se soustraire à sa jus-

tice en revenant sincèrement à lui. Oui, si cet homme qui s'est ligué avec le démon contre son Dieu, veut en ce moment même écouter la voix de ce bon père qui l'attend, qui l'appelle, qui lui offre son pardon, il l'obtiendra ; son âme sera purifiée dans la piscine sacrée, Dieu lui-même la lavera dans son propre sang. Enfin, mes Frères, et je vous prie d'écouter ceci, tout péché du réprouvé, eût-il été commis une seule fois et dans un seul moment, est un péché éternel. Comment cela ? c'est qu'au moment où il expire et tombe dans l'abîme, il y porte le sentiment dans lequel la mort l'a surpris. Il y porte donc l'amour du vice et du désordre, et une disposition à entrer dans tous les sentimens du démon, dont il est la proie et la victime : dès-lors, comme lui, il est confirmé dans le mal ; il meurt donc, et il meurt enseveli dans son iniquité, et son iniquité est éternelle ; parce qu'il n'y a plus de liberté qui puisse choisir entre le bien et le mal, il n'y a plus de grâce qui puisse changer le cœur.

3^o Mais Dieu est trop sage pour nous faire des menaces qui, au lieu de nous soumettre, ne sont propres qu'à nous aigrir et à nous

révolter par leur excès. Oh ! que vous avez donc oublié les règles de la véritable sagesse, et que vous connaissez peu la nature du cœur humain ! Je dis que la sagesse de Dieu au contraire exige qu'il donne à ses lois une sanction efficace; et la seule sanction efficace n'est-elle pas un châtement éternel? la preuve en est palpable. Il y a dans le cœur de l'homme une fierté indomptable, il voudrait ne jamais plier sous le joug de l'autorité. Il est dans ce cœur des passions si ardentes; les peines éloignées dont on le menace, quelque terribles qu'elles soient, font sur lui une si faible impression, qu'il ne balance même pas le plus souvent de s'exposer à des peines éternelles, plutôt que de se priver de criminelles jouissances. L'expérience ne le prouve-t-elle pas tous les jours? Combien de ceux qui croient à l'éternité des peines, tombent dans le péché mortel? Ce sont des hommes qui n'ont pas de grands vices, qui ont une véritable crainte de Dieu, et même quelque piété; cela empêche-t-il qu'ils ne se précipitent quelquefois dans le péché mortel? La crainte donc de cette éternité ne suffit pas pour les arrêter.

Quant aux peines temporelles, comme sont celles du purgatoire, qui sont ceux sur qui elles font une impression efficace? Nous pouvons croire cependant que ces peines sont de la nature de celles de l'enfer, sauf l'éternelle durée. Que disent tous les jours les personnes même vertueuses? « Ce n'est qu'une faute vénielle; je ne m'expose qu'aux flammes du purgatoire. » Cette peine doit avoir une fin, c'en est assez; elles se rassurent et franchissent la fatale barrière. Or, si de pareilles peines sont insuffisantes pour arrêter ceux mêmes qui ont la crainte de Dieu, je vous le demande, qu'en sera-t-il des scélérats et des monstres? Aussi, parmi ces grands pécheurs, pas un seul n'est ramené par un autre motif que celui des supplices de l'enfer, ou du moins cette crainte est le commencement de leur conversion: *Initium sapientie timor Domini* (1): Le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur. Dieu donc, loin de manquer à sa sagesse, ne fait que la marquer d'une manière plus éclatante, lorsque, laissant à l'homme sa liberté, il le menace des seules peines

(1) Psal. cx, 10.

capables d'arrêter ses passions et de le retenir sous le joug du devoir.

4° Et quand vous ajoutez que Dieu est trop grand pour poursuivre éternellement de faibles êtres qu'il a tirés du néant, cette dernière objection est aussi frivole que les précédentes. Eh! la grandeur de Dieu n'exige-t-elle pas qu'il ne se laisse pas vaincre par sa créature? Or Dieu serait vaincu s'il ne pouvait menacer et punir le coupable de peines éternelles; et voici comment. Combien, si vous avez lu les écrits des impies, combien de fois n'y avez-vous pas remarqué ces sentimens d'un prodigieux orgueil, qui fait qu'une vile créature prétend lever l'étendard contre le ciel et rivaliser avec le grand Dieu de l'univers? Elle ose se mettre à la tête d'une armée d'incrédules, pour essayer de soustraire le monde entier à l'empire de son Créateur. Ces hommes savent bien à quoi ils s'exposent, mais leur audace leur fait affronter ces périls. Allez donc leur dire qu'ils n'ont pas une éternité de peines à attendre, mais seulement un purgatoire; je crois les entendre dire alors au Maître de la terre et des cieus: « Eh bien! grand Dieu,

je veux satisfaire mes passions ici-bas, renverser vos autels, faire blasphémer votre nom, composer un code qui embrasse ma doctrine, élever un temple dont je serai la divinité. Cette gloire et les plaisirs que m'offrent mes passions me suffisent, je jouirai du moins dans cette vie; ensuite vous me punirez, il est vrai, mais vous ne pourrez pas, tout Dieu que vous êtes, me punir éternellement; et ce châtiment serait le seul qui pût m'effrayer. En vous demeurant fidèle je pourrais éviter ces tourmens; mais je préfère mes plaisirs à ce repos dont je jouirais. Je descendrai dans ces abîmes, ces cachots où vous torturerez mon âme; mais je vous dirai même encore alors en vous bravant qu'il faut nécessairement que vous m'en tiriez un jour, et mon orgueil n'aura pas fléchi. » Considérez d'ailleurs, mes Frères, et c'est l'observation par laquelle je finis, que si Dieu ne punit pas éternellement le pécheur, on ne comprend plus comment il pourra exercer sa justice contre lui. Le réduira-t-il au néant? mais c'est là précisément ce qu'il demande; il n'a point d'autres désirs, sinon de vivre dans la vo-

lupté et les plaisirs, de jouir des richesses et de la puissance, et ensuite de mourir tout entier : c'est ce qu'il appelle un éternel repos. Ou bien faudra-t-il que Dieu fasse de nouvelles épreuves, qu'il le rappelle de nouveau en ce monde, qu'il lui livre de nouvelles victimes, pour voir s'il sera encore injuste, orgueilleux, impudique? faudra-t-il enfin qu'à cette seconde épreuve en succède une troisième? tandis qu'il est manifeste que ce grand Dieu immuable, éternel, infini ne peut pas, après avoir lui-même fixé le temps où les hommes jouiront de leur liberté, se soumettre à des essais sans fin; que, s'ils en ont fait un bon usage, il les recevra dans son sein pour y jouir d'un éternel bonheur; et que, s'ils en ont abusé, il les précipitera dans un lieu de tourmens sans mesure et sans fin. Tout, mes Frères, en Dieu surpasse nos pensées, est au-delà de ce que notre esprit imagine, de ce que notre intelligence peut saisir. Dieu doit être éternel dans ses récompenses, éternel dans ses châtimens. Quelle autre leçon pourrions-nous tirer de notre intelligence, que celle qui nous a été donnée par l'Intelligence

suprême qui a fait nos esprits? et où trouverions-nous ailleurs des règles de sagesse, par lesquelles nous puissions juger comme arbitres de ce qu'il lui convient de faire, et des bornes qu'il doit mettre à ses œuvres et à ses décrets?

Mes Frères, je finis en ce moment, non en vous citant les divines Ecritures, mais une autorité différente que vous serez étonnés d'entendre de ma bouche, et qui cependant est bien digne d'être reproduite en ce lieu; tant ce témoignage, quoiqu'il soit d'un païen, se rapproche de ce que nous enseigne la foi. Ce même Platon, dont nous avons déjà parlé, dit dans un de ses livres, en s'adressant à un jeune homme qui suivait le torrent des dérèglemens du monde: « Pour moi, persuadé par ecs raisons, je ferai tous mes efforts pour être en état de paraître devant le Juge avec une âme saine et vertueuse; je ne négligerai rien, non pas seulement pour paraître vertueux, mais pour l'être en effet: car je ne connais rien de si grand, rien de si important pour l'homme, que de lutter contre les passions, de les vaincre, et de se rendre

digne d'entendre une sentence favorable lorsque le jour de la justice sera venu. Pour vous, ajoute-t-il, ô Calliclès, pour vous, je vous fais un grand reproche; c'est que vous ne prenez aucune précaution pour être en état de paraître avec confiance devant celui qui décidera de votre sort pour toujours. Quand ce Juge suprême vous saisira de sa main puissante et vous traînera à son tribunal, alors vous tomberez dans le vertige, la terreur et le désespoir. » Concluons donc avec ce sage païen, qu'il vaut mieux subir l'injustice que de la commettre; et que la grande affaire de l'homme doit être d'amasser ici-bas ce qui est nécessaire pour se rendre favorable la sentence qui doit finir son sort pour toujours. Mes Frères, vous vous rappelez que Jésus-Christ disait aux habitans de deux villes de la Judée, que Tyr et Sidon s'élèveraient contre eux au jour du jugement: je vous le demande, avec quelle force les Socrate, les Platon et les autres philosophes du paganisme s'élèveront-ils un jour contre nos philosophes modernes, qui ont foulé ces vérités à leurs pieds, qui ont négligé entiè-

rement leur salut, qui ont pris la résolution de périr eux-mêmes et d'entraîner avec eux autant de leurs semblables qu'ils pourront, par l'effet d'un amour véritablement infernal pour l'irréligion et le péché! Séparons-nous de ceux qui se sont laissé entraîner dans de si affreuses routes, revenons au Seigneur notre Dieu; surpassons de beaucoup la sagesse des païens, et puisons dans les Livres saints, dans la croyance universelle de l'Eglise, la science divine qui doit nous conduire à l'éternel bonheur. *Amen.*

SERMON

SUR LA PASSION.

Quis credidit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est?

Qui a cru à notre parole? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? (Is. LIII, 1.)

QUEL est, mes Frères, ce *bras du Seigneur* dont parle ici le Prophète? et quelle est cette incrédulité dont il se plaint? Ce qu'il appelle le *bras* ou la force du Seigneur, c'est le Fils unique du Très-Haut, tout-puissant comme son père, qui, descendant de son trône éternel et se cachant sous l'infirmité de notre chair, devait souffrir les tourmens et la mort pour le salut du genre humain; cette incrédulité dont il se plaint est celle du peuple juif, qui devait méconnaître dans cet état d'humiliation et de douleur le divin

Messie que lui promettaient tant d'oracles, mépriser celui que les anges adorent, et proscrire comme un criminel le Saint des saints, l'auteur même de toute sainteté et de toute justice. A la vue d'un si étrange et si fatal aveuglement, il s'écrie dans l'amertume de son âme : Qui a voulu croire au mystère que nous annonçons? qui a reconnu la majesté et la puissance d'un Dieu sous le voile d'ignominie et de faiblesse dont il se couvrait : *Quis credidit auditui nostro? et brachium Domini cui revelatum est?*

Pour nous, mes Frères, nous ne pouvons plus demander, avec Isaïe, qui a cru au Dieu anéanti et crucifié? après que Rome et Athènes ont cru, que toutes les nations civilisées et les peuples barbares ont cru, que tout un monde idolâtre a subi le joug sacré de la foi, et qu'une Eglise immense, répandue par toute la terre, a élevé en tous lieux des autels à la Victime adorable du Calvaire; mais nous demandons d'où a pu venir un autre prodige d'incrédulité bien plus étonnante et plus inexcusable que celle des Juifs déicides; nous demandons comment il a pu se faire que dix-huit cents ans

après la victoire éclatante remportée par la croix de Jésus-Christ sur la synagogue et le paganisme, sur la fausse sagesse des philosophes et les préjugés grossiers des peuples, sur toutes les passions et les erreurs humaines soutenues de toute la puissance des Césars et de tous les prestiges de l'enfer, il se soit élevé dans le sein même du christianisme une secte insensée qui, récusant le témoignage de tous les siècles, et fermant les yeux à la lumière du soleil dans son midi, vient contester encore la divinité de ce Jésus qui a opéré tant de divines merveilles, reçu l'encens de tant de générations, et forcé l'univers vaincu de briser à ses pieds toutes les idoles qu'il adorait.

Eh ! s'il n'était pas Dieu, qu'était-il donc celui que le monde attendait depuis quatre mille ans, dont le nom avait retenti partout; dont la mission, les œuvres, le sacrifice, prédits, figurés en tant de manières, remplissaient toutes les Ecritures; dont tant de patriarches et de prophètes, tant de rois et de pontifes n'avaient été que les hérauts et les précurseurs; qui, contre toutes les prévoyances humaines, a vérifié dans sa per-

sonne jusqu'à la dernière des prédictions et accompli toutes les figures, a répondu à une si grande attente du genre humain, a fondé sur la terre un royaume tout céleste, a parlé, agi en Dieu; et, ce qui est encore plus admirable, ce qui doit désormais fixer toute votre attention, a su souffrir et mourir en Dieu ?

O paroles surprenantes ! ô idées inconciliables en apparence, mais divinement conciliées en Jésus-Christ ! un Dieu qui souffre et qui meurt ! ô mystère incompréhensible ! sainte folie de la croix, qui sera un scandale pour les Juifs, un sujet de dérision pour le gentil et l'incrédule; mais qui n'en sera pas moins le salut de tout l'univers, le fondement d'une religion éternelle, le grand objet de la prédication évangélique dans tous les siècles : car, mes Frères, rien n'est changé depuis saint Paul, et rien ne changera jamais. Comme cet Apôtre ne savait enseigner qu'une chose, nous n'en savons aussi, nous, enseigner qu'une seule, et c'est toujours Jésus crucifié. Loin de rougir des tourmens et des opprobres de notre Sauveur, nous y voyons un de ses plus beaux titres de gloire,

et nous vous les présentons comme une des plus incontestables preuves de sa divinité.

Déjà, dans un premier discours, nous avons prouvé que, sa passion et sa mort étant l'accomplissement littéral de tout ce qu'avaient dit les prophètes si long-temps auparavant sur le sacrifice du Dieu victime qu'ils annonçaient, elles nous obligent à reconnaître dans celui qui a été ainsi immolé ce Dieu-Homme si long-temps attendu, qui devait laver dans son sang toutes les iniquités du genre humain (1). C'est une première démonstration dont vous avez dû être frappés; il en est une seconde, bien plus touchante, qui doit nous occuper tout entiers dans ce jour consacré à la mémoire de ce grand holocauste et au deuil de l'Eglise. Elle consiste à montrer, non plus par le rapprochement des anciens oracles, que Jésus-Christ a souffert précisément ce que le Libérateur promis à la terre devait souffrir; mais,

(1) Le discours dont parle ici le P. de Mac Carthy a été imprimé dès la première édition. Il se trouve au 1^{er} vol., sous ce titre : *Sermon sur la Divinité de Jésus-Christ, prouvée par l'accomplissement des prophéties relatives aux ignominies et aux souffrances du Messie.*

par les faits mêmes et par la considération des circonstances de sa passion, qu'il a souffert en Dieu, et qu'à travers le sombre nuage dont l'enveloppent tant d'opprobres, les rayons de sa divinité percent et éclatent comme malgré lui de toutes parts.

Transportons - nous donc en esprit sur le théâtre de ces lugubres scènes. Contemplons Jésus aux prises avec la malice des hommes et toute la fureur de l'enfer. Ne le perdons pas un instant de vue, soit qu'il prélude à sa passion dans le cénacle et au jardin des Oliviers; soit qu'il en suive la pénible course à travers les rues et les places de Jérusalem, dans la maison du grand-prêtre, à la cour d'Hérode et au prétoire de Pilate; soit qu'il termine enfin ces terribles épreuves par une affreuse mort sur le Calvaire. Partout nous verrons qu'au milieu d'humiliations qui semblent le mettre au-dessous des plus viles créatures, il soutient d'une manière incompréhensible et divine son ineffable dignité de Fils de Dieu, et ne se montre pas moins adorable lorsque, chargé de malédictions et d'outrages, il expire entre deux criminels dans les horreurs du supplice,

que lorsqu'un peu auparavant, entouré des hommages de tout un peuple que l'admiration prosternait à ses pieds, il guérissait les malades et ressuscitait les morts.

Je viens d'exposer tout mon dessein. Je ne me prescrirai point d'autre ordre que celui qui est tracé dans l'Évangile, et suivant pas à pas le Sauveur, depuis la cène jusqu'au Calvaire, je ferai voir premièrement qu'il prélude en Dieu à ses souffrances, dans le cénacle et dans le jardin de Gethsémani ; secondement, qu'il parcourt en Dieu sa longue carrière de douleurs à travers tous les tribunaux où le traîne la fureur de ses ennemis ; troisièmement enfin, qu'arrivé au terme que son Père lui a marqué, il meurt en Dieu sur l'autel sanglant de la croix. Tel est le sujet des trois parties de ce discours.

O croix ! qui êtes la gloire du divin Rédempteur, le salut des hommes et la terreur de l'enfer, nous vous saluons et vous invoquons en ce jour. Nous conjurons celui qui, en expirant dans vos bras, nous a donné la vie, de découvrir à notre foi les grandeurs cachées dans le mystère à jamais impénétrable des anéantissemens, des faiblesses

apparentes, du supplice et de la mort d'un Dieu. *O Crux, ave, etc.*

PREMIER POINT.

Jésus-Christ prélude en Dieu à ses souffrances, premièrement dans le cénacle ; secondement, dans le jardin de Gethsémani. Tâchons de nous faire une idée de la situation où se trouvait ce divin Sauveur, et des sentimens qui devaient s'élever naturellement dans son cœur, s'il n'eût été qu'un simple homme, au moment où il entra dans le cénacle pour célébrer la dernière pâque avec ses disciples, et leur faire ses derniers adieux. Que se passe-t-il autour de lui ? Ses ennemis sont assemblés ; déjà sa perte est résolue dans leur conseil ; toutes les mesures sont prises pour l'exécution de leur vengeance dans la nuit même qui va commencer. Encore quelques heures, et il sera en leur pouvoir, chargé de chaînes, traîné de tribunal en tribunal comme un criminel, condamné comme un blasphémateur par les chefs de la nation et les pontifes, poursuivi par tout le peuple, livré aux bourreaux par

le juge romain, et enfin cloué à un infame gibet, où il expirera dans les horreurs du plus ignominieux des supplices. Tel est le sort qu'il va incessamment subir, il ne l'ignore pas; car il a prédit depuis long-temps le détail des maux qu'il doit souffrir, et depuis deux jours il en a marqué l'époque précise: *Post biduum Pascha fiet, et Filius hominis tradetur ut crucifigatur* (1). Il sait de plus, que tous ses disciples l'abandonneront, que leur chef le reniera, que l'un d'entre eux l'a déjà vendu à ses persécuteurs, et n'attend que l'heure convenue pour le livrer entre leurs mains. Il sait tout cela, comme le prouvent les paroles qu'il leur adresse: « En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous, qui mange ici avec moi, me trahira (2). Le temps est venu où vous vous disperserez tous, et me laisserez au milieu de mes ennemis (3); et vous, Pierre, cette nuit même, avant que le coq ait chanté, vous me renierez trois fois (4). »

Supposez maintenant qu'il ne soit pas véritablement Dieu, comme il s'est vanté de

(1) Matth. xxvi, 2. — (2) Joan. xiii, 21. — (3) Joan. xvi, 32. — (4) Joan. xiii, 38.

l'être, que sera-t-il donc? un sacrilège usurpateur de la divinité, un hypocrite démasqué et pris dans ses propres pièges; un imposteur dont tous les desseins sont renversés, toutes les espérances évanouies; qui, maudit de Dieu, haï des hommes, délaisse entre les mains de la justice par ceux qu'il a trompés, n'ayant plus un ami dans l'univers, va subir le châtement dû à ses crimes, mourir dans les plus cruelles tortures, et, au lieu de la gloire et des adorations qu'il attendait, devenir l'objet éternel du mépris et de l'exécration du genre humain.

Quels seront les sentimens de son cœur dans une situation si affreuse, si ce ne sont ceux de la terreur, du remords, de la consternation et du désespoir? Que paraîtra-t-il dans ses discours et dans sa conduite? que trouble, agitation, effroi, incertitude. Que témoignera-t-il à ses disciples qui l'abandonnent ou le trahissent? que défiance, aigreur et dépit. Songera-t-il encore dans cette extrémité à soutenir le personnage divin dont il a osé follement se revêtir? Osera-t-il prononcer le nom de Dieu, dont il a si audacieusement usurpé les droits, et qui va

se venger d'une manière si terrible ? Aurait-il d'autre pensée que de se dérober par la fuite aux épouvantables malheurs qui le menacent ?

Si donc nous voyons dans le cénacle, au lieu de ce trouble et de ce désordre, une scène ravissante et céleste ; si celui qui se prépare à souffrir tant de maux donne, par sa sérénité et sa douceur, un charme nouveau et inexprimable à toutes ses paroles ; s'il répand du fond de son cœur une surabondance de consolations divines sur tout ce qui l'entoure ; si, après avoir annoncé la défection de ses apôtres, il leur marque plus de confiance et d'amour que jamais ; s'il parle de la mort avec calme et tranquillité ; s'il s'exprime plus clairement qu'il n'a encore fait sur sa divinité, et qu'avec les plus vives effusions de la piété filiale il prenne Dieu même à témoin de son égalité avec lui ; si, au lieu de regarder ses desseins comme renversés, il met tranquillement la dernière main au grand ouvrage, et annonce avec une entière assurance les destinées immortelles de son Eglise ; si, au milieu de tant de périls, il entre avec une dignité ineffable dans

l'exercice de son pontificat éternel, et institue le Sacrement de la nouvelle alliance, qui doit durer autant que le monde ; qui ne reconnaîtra ici le Saint des saints, le Roi de gloire, le Dieu qui se dévoue pour notre amour, et prélude en Dieu à son sacrifice ?

Après ces réflexions préliminaires, pénétrons en esprit, mes Frères, dans le lieu où se donne cet étonnant spectacle. Fixons nos regards sur le Sauveur assis au milieu de ses disciples faibles et infidèles. Écoutons le langage qu'il leur adresse ; connaissez-vous rien de si doux et de si tendre ? « J'ai désiré ardemment de manger cette pâque avec vous, avant de souffrir : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar* (1). Vous êtes mes amis (2), je ne puis plus vous nommer serviteurs, puisque je vous ai fait part de mes pensées les plus intimes ; il ne me reste plus qu'une marque de mon amour, la plus grande de toutes à vous donner, c'est de sacrifier ma vie pour vous, et je me prépare à le faire. Voyez de quelle manière calme, j'oserais dire enchanteresse, il parle de sa mort ; comme il en

(1) Luc. XXI, 15. — (2) Joan. xv, 14.

déguise toute l'horreur, comme il en dissimule toutes les souffrances à ses chers disciples! « Je n'ai plus beaucoup de temps à demeurer avec vous (1); le Fils de l'homme s'en va, selon qu'il est écrit (2). En vérité, je ne boirai plus de ce jus de la vigne jusqu'à ce que je le boive de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père (3). Je suis sorti de mon Père, et je suis venu au monde; je quitte le monde, et je retourne vers mon Père (4). » S'apercevant que, malgré la magnificence de ces expressions, ces paroles produisent un sentiment de douleur dans le cœur de ses apôtres: « Parce que j'ai dit ces choses, ajoute-t-il, la tristesse est entrée dans votre âme (5); ah! ne vous affligez point, ne vous livrez point au trouble (6). Je vous ai dit ces choses, afin qu'elles ne vous étonnent pas quand elles arriveront; si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père (7). Est-ce la séparation qui produit en vous cette impression pénible? elle ne sera pas longue;

(1) Joan. XIII, 33. — (2) Matth. XXVI, 24. — (3) Ibid. 29. — (4) Joan. XVI, 28. — (5) Ibid. 6. — (6) Joan. XIV, 1. — (7) Ibid. 28.

encore un moment, et vous ne me verrez plus; puis un moment encore, et vous me reverrez: car vous vivrez, et moi je vis. » Quelles paroles, mes Frères, au moment où l'on va mourir! *Et moi je suis vivant*, c'est-à-dire clairement: Je suis le principe de la vie, la mort ne peut m'enlever cette vie céleste et divine qui m'appartient essentiellement et que je communique. Vous vivrez, et moi je vis. Ah! je vais vous préparer la demeure que je vous destine dans le royaume de mon Père; là, sont plusieurs palais pour mes élus. Il vous est bon que je m'en aille: car je vous enverrai l'Esprit sanctificateur, l'Esprit de vérité, le vrai Consolateur qui adoucira toutes vos peines (1).

Rapprochons ceci, mes Frères, de ce qui se passa cinquante jours après, lorsque son Esprit descendit en effet sur les Apôtres; rappelons-nous les prodiges qu'il produisit, la force qu'il inspira à des hommes si timides, la terreur qu'il répandit, par les paroles qu'il mit dans leur bouche, sur ceux qui les avaient opprimés jusqu'alors...
« Ne croyez point que je vous rejette parce

(1) Joan. XIV, 2; XVI, 7.

que vous devez avoir la faiblesse de me renier et de m'abandonner : c'est vous-mêmes que j'ai choisis pour être mes témoins jusqu'aux extrémités du monde ; vous aurez autant de force alors que maintenant vous avez de faiblesse ; demandez seulement, et vous obtiendrez tout par la puissance de mon Père et par la mienne. » Est-ce bien un Dieu qui parle, mes Frères ? « Croyez en moi, et vous ferez des choses aussi grandes que celles que j'ai faites, et de plus grandes encore (1). » Ah ! qui serait assez aveugle pour ne pas reconnaître que le Tout-Puissant seul peut tenir un tel langage, et que l'on chercherait vainement, dans tous les sages et les héros du monde, une seule des paroles qui sortent avec tant d'abondance de sa bouche ? Flatte-t-il ses disciples qu'après sa mort ils seront récompensés par les grandeurs, par les plaisirs, par les richesses d'ici-bas ? Remarquez quelles étonnantes promesses il fait à des hommes si charnels et si grossiers : « Le disciple n'est pas au-dessus du maître ; vous serez traînés devant les synagogues, les magistrats et les rois ; on se fera un mérite

(1) Joan. xiv, 12.

devant Dieu même de vous mettre à mort ; vous n'éprouverez que des tourmens et des opprobres au milieu de ce monde perfide, mon ennemi déclaré : *In mundo pressuram habebitis* (1) ; mais ne craignez point, j'ai vaincu le monde. » Cet homme qui va subir le dernier supplice s'annonce comme un vainqueur contre lequel échoueront tous les efforts du monde et de l'enfer : *Ego vici mundum* ; et il est cru, et toutes ses paroles si étonnantes s'accomplissent ; et ces hommes qui étaient comme de timides agneaux, seront bientôt comme des lions invincibles ; ils deviendront la terreur des ennemis de leur maître, et ils verseront avec joie leur sang jusqu'à la dernière goutte pour sa gloire, et pour demeurer fidèles aux promesses qu'ils lui ont faites. Quel prodige et quelle vertu dans la parole de celui qui s'exprime de la sorte !

Cependant, au milieu de ces magnifiques images qu'il leur présente, il se dépouille, il se prosterne devant chacun d'eux, leur lave humblement les pieds, et leur dit : « Si je ne vous purifie, vous ne pouvez avoir part

(1) Joan xvi, 33.

avec moi (1). » Mais, Seigneur, qui pourrait ambitionner d'avoir part avec vous au moment où vous allez souffrir de si intolérables tortures, où la mort seule, et une mort la plus ignominieuse, vous est réservée? Oh! que les pensées de celui qui parle de la sorte sont donc élevées au-dessus de la terre! « Si je ne vous lave, vous ne pourrez avoir part avec moi; vous ne comprenez point ce que je viens de faire: c'est un exemple que je vous donne, rendez-vous les mêmes services les uns aux autres; que la charité vous distingue, que l'amour que vous vous porterez mutuellement vous fasse reconnaître pour mes disciples; car tel est l'esprit de ma loi, tel est l'accomplissement du nouveau précepte que je vous donne (2). » Quels sentimens de tendresse dans un moment où l'on s'attendrait à ne voir en lui que trouble et effroi, qu'abattement et désolation!

Mais nous allons voir un spectacle bien plus imposant et plus étonnant encore. Au milieu des tendres épanchemens de son cœur, le Sauveur, les yeux fixés sur les

(1) Joan. XIII, 8. — (2) Ibid. 15.

desseins éternels de son Père et de l'adorable Trinité, voit l'antique Melchisédech, qui a été sa figure, offrant le pain et le vin au Dieu éternel; et il sent que le moment est venu de substituer aux anciens sacrifices le Sacrifice nouveau et non sanglant, d'abolir le sacerdoce d'Aaron pour instituer le sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech; enfin de distribuer à ses disciples le pain mystérieux et divin qu'il leur a promis, pain de vie et d'immortalité, et qui n'est autre que lui-même. Il prend donc le pain et le vin, les bénit, et dit en les donnant à ses disciples: « Prenez et mangez, car ceci est mon corps; prenez et buvez, car ceci est mon sang (1). Oh! mes Frères, je ne puis m'empêcher de m'arrêter ici un instant, pour vous demander quelles pensées on aurait d'un homme, quel qu'il fût, s'il n'était Dieu, qui songerait à donner sa chair pour nourrir ses disciples, et son sang pour les abreuver. Un accusé surtout, et un homme condamné au dernier supplice, qui, près de mourir, parlerait de donner son corps et son sang cachés sous les apparences du pain et du vin! qui ne

(1) Matth. xxvi, 26, 27.

dirait que c'est un délire inouï, et qu'il faut que cet homme ait perdu la raison ? Ne venez donc pas ici m'exagérer la merveille, ne venez pas me dire que ce mystère est incompréhensible ; car je vous répondrai qu'il l'est mille fois plus que vous ne l'avez jamais pensé vous-même, que tout ici est merveille, que tout renverse les idées humaines. Cette seule idée de se donner pour nourriture aux siens, cette confiance de leur présenter ce qui ne paraît que du pain et du vin, en les assurant que c'est son corps et son sang, que c'est lui-même tout entier qui entre dans leur cœur, est une invention impossible à l'homme ; les miracles y sont tous renfermés dans un seul ; tout cela, encore une fois, est bien plus extraordinaire que vous ne l'avez jamais imaginé.

Oui, je le répète, mes Frères, qu'un homme déjà prêt à être conduit au supplice, ait osé former un pareil projet ; que dans de si terribles momens il ait osé donner de pareilles assurances, cela passe toute pensée humaine. Mais ce qui est bien plus étonnant encore, mais ce qui confond, mais ce qui est au-dessus de toute expression, c'est qu'il

soit venu à bout de son dessein ; c'est qu'avec l'aide de douze pauvres ignorans qui l'environnaient, il ait pu établir ce nouveau sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech, qu'il ait fait disparaître de la terre l'ancien sacerdoce d'Aaron, et que cette nouvelle hiérarchie, cette succession de prêtres qu'il institua, ait duré pendant dix-huit siècles, sans que les efforts de l'enfer aient pu rompre un seul anneau à cette chaîne sacrée ; c'est que ce mystère incompréhensible de la chair d'un homme mangée sous les espèces du pain, et de son sang bu sous les espèces du vin, ait été cru, admis, révééré et adoré dans tout le monde civilisé ; que les savans avec les ignorans se soient prosternés au souvenir seul de ces paroles : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang ; » que, malgré tant d'hérésies qui se sont élevées dans le monde, malgré l'incrédulité de nos jours, nous voyions encore tout ce qu'il y a de plus vertueux et de plus respectable s'approcher avec vénération de ce mystère, et y puiser, comme à leur source, les vertus et les consolations divines. Et tout cela, mes Frères, nous le voyons de nos yeux, nous en sommes

les témoins : que dis-je ? nous savons que ce qui a eu lieu depuis dix-huit cents ans jusqu'à ce jour, se perpétuera jusqu'à la fin des siècles ; car, je ne crains point de l'affirmer ici, c'est S. Paul qui me l'apprend : « Toutes les fois que vous mangerez ce pain, que vous boirez ce vin, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne (1) ; » c'est-à-dire, jusqu'au dernier jour. Oui, c'est ainsi que jusqu'à la fin des temps cette parole étonnante aura son effet. Prosternez-vous donc, et reconnaissez que c'est un Dieu qui l'a prononcée.

Après avoir conféré ce grand bienfait à ses disciples, après avoir institué avant de mourir ce sacerdoce et ce sacrement, il veut accomplir toutes les volontés de son Père : « Sortons, dit-il, afin que tout le monde sache que j'aime mon Père, et que je fais en toutes choses ses volontés (2). » Il sort et se rend au lieu même où le traître devait venir, à la tête des soldats et des valets des prêtres, se saisir de sa personne. C'est ici le second prélude de ses souffrances.

Et je dis qu'ici encore, c'est-à-dire dans

(1) I. Cor. xi, 26. — (2) Joan. xiv, 31.

le jardin de Gethsémani, il se montre Dieu. Mais, quoi ! me dit l'impie, je reconnaitrais un Dieu dans cet homme prosterné contre terre, répandant des larmes abondantes dans cette agonie ou il tombe par l'effet de la crainte et des douleurs qu'il éprouve, baignant la terre de son sang ; dans cet homme qui demande grâce, qui supplie son Père de lui épargner le calice d'amertume qu'il est condamné à boire, et qui a beaucoup plus ici l'apparence d'un criminel que d'un saint, d'un faible mortel que d'un Dieu tout-puissant ? Ah ! mes Frères, je vois ici un mystère profond, mais adorable comme les autres, et où je reconnais autant un Dieu que dans sa résurrection et son ascension glorieuse.

Remarquez d'abord que nous ne connaissons le secret de ces profonds abaissemens et de ces plaintes d'un Dieu que par le récit de ses disciples, qui en furent les seuls témoins. L'ont-ils caché au monde ? Avec quels détails ne racontent-ils pas ses pleurs, ses gémissemens, ses soupirs, ses humbles prières ! Avec quel soin ne le peignent-ils pas implorant, pour ainsi dire, le secours de

ses propres apôtres, leur disant : « Mon âme est triste jusqu'à la mort (1) ! » N'est-ce pas d'eux que nous avons appris qu'il a éprouvé la crainte, les dégoûts, l'ennui, un abattement et une désolation extrêmes ? Ils ne l'ont point caché, et le monde n'en a pas moins cru à la divinité de celui qu'ils ont peint en cet état. Pourquoi ? Ah ! mes Frères, réfléchissez un instant, je vous en supplie. C'est un Dieu, mais un Dieu victime ; ce n'est point la divinité qui s'abaisse et qui souffre de la sorte, mais c'est l'humanité d'un Dieu-Homme qui s'abandonne en ce moment à toute l'infirmité de la nature humaine : il fallait qu'il souffrit de la sorte pour nous prouver que ses douleurs n'étaient pas seulement extérieures, mais qu'il est entré profondément dans toutes les misères de notre nature ; qu'il s'est réellement mis à notre place, et qu'il a ouvert, pour ainsi dire, son cœur, pour y laisser entrer tous les flots de la douleur et de la désolation : car, encore une fois, il était victime ; il fallait qu'il partageât nos peines et qu'il expiât nos fautes. Dieu a mis sur lui toutes nos lan-

(1) Matth. xxv, 38.

gueurs comme tous nos péchés. Convenait-il à ce Dieu-Homme d'affecter ici un courage stoïque, de mettre sa gloire dans son insensibilité ? lui qui venait guérir tous nos vices, devait-il fortifier en nous la plus dangereuse des passions, celle qui est la source de presque tous nos égarements, l'orgueil, puisque c'est ce vice qui a perdu les démons mêmes ? Qu'est-ce que cette affectation des hommes à braver la crainte, si ce n'est l'effet d'un orgueil dépité ? Cette insensibilité n'est que le désespoir lui-même. Et tandis que tant d'infortunés se précipitent dans les enfers pour braver tout péril, et se mettre en apparence au-dessus d'une faiblesse qui n'en est pas moins réelle au fond de leur cœur, il faudrait que le véritable médiateur vint, lui aussi, imiter cet orgueil ?

Non, non, mes Frères, remarquez-le bien ; car les profondeurs de la doctrine chrétienne sont trop peu connues, et surtout trop peu méditées. Remarquez qu'il s'est mis à la place du genre humain, qu'il a pris sur lui la tache, la honte et la peine de tous les crimes ; et vous voudriez qu'il n'éprouvât pas la crainte, lorsqu'il paraît

en ce moment devant son Père comme en la présence d'un juge irrité, lorsqu'il est devenu responsable de tout ce qu'il y a de plus infâme, de plus odieux, de plus révoltant dans les crimes des hommes ? Ah ! il tremble pour nous, il gémit pour nous, il éprouve le dégoût et l'ennui que doivent lui inspirer tant d'horreurs, dont il a daigné se charger pour effacer en nous la tache du péché; oui, il gémit et il pleure, et c'est là notre remède et notre ressource. Ah ! mes Frères, nous ne pouvons plus nous sauver, après avoir offensé notre Dieu, que par la contrition amère de nos fautes; nous sommes incapables de nous la donner nous-mêmes: car, faites encore attention que la source de tout bien est dans ce Dieu-Homme qui a apporté toutes les vertus sur la terre; et, pour que nous eussions une vraie et sainte contrition de nos égaremens, il a fallu qu'il remplît son âme comme d'une mer immense de douleurs: *Volut mare contritio tua* (1). C'est donc là, c'est à cette source sacrée que nous pouvons tous aller puiser cette amertume salutaire, ces regrets efficaces, cette douleur vérita-

(1) Thren. II, 13.

blement sainte qui réconcilie les hommes avec Dieu.

Je veux ajouter, mes Frères, et les âmes pieuses comprendront ce langage, elles ont mille fois éprouvé ce que je vais dire; je veux ajouter que, comme notre divin consolateur, il a dû se livrer lui-même à la désolation. O âmes affligées! dites-nous combien de fois, lorsque votre cœur était déchiré par ces sentimens d'affliction contre lesquels se soutiennent à peine les âmes les plus vertueuses, combien de fois alors êtes-vous entrées à la suite du Sauveur dans le jardin de Gethsémani, vous êtes-vous prosternées à ses pieds, et le voyant lui-même étendu contre terre, gémissant, ne pouvant retenir ses larmes, avec quelle confiance ne lui avez-vous pas demandé qu'il daignât pleurer sur vous, pleurer avec vous; et avec quelle efficacité n'avez-vous pas senti que de ce cœur sortaient les consolations douces et véritablement puissantes qui coulaient dans le vôtre ?

Les voilà les secrets du Dieu anéanti, du Dieu qui pleure. Mais pour dire quelque chose de plus sensible à ces hommes qui se

croient éclairés et qui sont dans les plus profondes ténèbres, parce qu'ils manquent des lumières de la foi; je leur dirai: Qu'y a-t-il de plus divin que la manière dont cet adorable Maître se relève de ce profond abattement? Oui, sa douleur a été grande, elle a surpassé toutes les douleurs humaines en réunissant tout ce qu'ont souffert d'affliction et de désolation profondes tous les hommes, depuis l'origine du monde jusqu'à la consommation des siècles. Jésus-Christ a souffert plus qu'eux tous ensemble; et son âme, parce qu'elle était l'âme d'un Dieu, a pu seule porter ce poids de douleur sous lequel tout autre eût succombé. Voilà pourquoi il disait: « Mon âme est triste jusqu'à la mort » (il faut prendre les paroles d'un Dieu à la lettre); c'est-à-dire qu'il est dans une telle tristesse, qu'il en mourrait nécessairement si la toute-puissance divine ne le soutenait. Eh bien! après être tombé dans ce profond accablement, après être entré dans cette terrible agonie qui fait jaillir le sang de toutes ses veines, qui l'aide à se relever? et avec quelle force ne se relève-t-il pas? Il va trouver ses disciples: « Levez-vous, leur dit-il,

celui qui doit me livrer s'approche, marchons à sa rencontre;» et dès ce moment vous n'apercevrez plus en lui le moindre signe de faiblesse, jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir sur la croix. Il s'avance, il demande qui l'on cherche: « Jésus de Nazareth, lui dit-on. — C'est moi. » Cet homme qui sort à peine de cet état d'une si profonde langueur, ne prononce que ces paroles: C'est moi: *Ego sum* (1); et tous ses ennemis terrassés tombent le visage contre terre, devant lui. Qu'aurait-il donc fait s'il avait voulu déployer toute la puissance de son bras? Ils se relèvent, et n'entendent de sa bouche que des paroles de paix et de douceur: C'est ici votre heure, leur dit-il: *Hæc est hora vestra* (2). Et quelle douceur encore pour le traître qui vient le livrer! « O mon ami! vous trahissez par un baiser le Fils de l'homme (3)! » Voyez-le en même temps opérer des miracles. Pierre, chef de ses apôtres, veut le défendre par le glaive; il s'en indigne, et lui ordonne de déposer cette arme meurtrière. Il guérit de ses propres mains le serviteur du grand-prêtre,

(1) Joan. xviii, 5. — (2) Luc. xxii, 52. — (3) Matth. xxvi, 50; Luc. xxii, 48.

blessé par son disciple. « Eh quoi ! dit-il, je ne boirai point le calice que mon Père me présente ! *Calicem quem dedit mihi Pater non bibam illum* (1) ! Comment donc s'accompliront les Ecritures ? Ah ! si je voulais, mon Père ne m'enverrait-il pas des légions d'anges pour me défendre ? Mais c'est ici le temps de se sacrifier, et non de triompher. » Dites-moi, mes Frères, si, en parcourant les histoires où sont écrits les exploits des hommes fameux, on trouve quelque chose qui ait une ombre même de ressemblance avec ce que vous venez d'entendre. Oui, mon Sauveur, vos grandeurs et, si j'ose le dire, vos abaissemens sont véritablement d'un Dieu ; dans votre force et dans votre faiblesse, dans les tendres expressions de votre douleur et dans celles de votre humiliation profonde, je reconnais ce Dieu du Calvaire que le monde adore. Oh ! qu'elle triomphe donc cette croix ! ne cessons de l'invoquer. *O Crux ! ave.*

(1) Joan. XVIII, 11.

SECOND POINT.

Nous avons vu le Sauveur préluder en Dieu à ses souffrances, nous allons le voir parcourir en Dieu la longue carrière de ses douleurs à travers les tribunaux où le traîne la fureur de ses ennemis. Comment cela, mes Frères ? parce que partout nous allons voir éclater sa divine innocence, sa divine force, sa divine royauté. Nous reconnaitrons en lui, au milieu des accusations et de la condamnation la plus injuste, l'innocence d'un Dieu ; au milieu des plus barbares traitemens, la force et la patience d'un Dieu ; au milieu des humiliations les plus profondes, la majesté d'un divin Roi.

Voyez d'abord briller son innocence divine : elle va être mise [dans tout son jour par les calomnies mêmes de ses ennemis. J'appelle innocence divine celle qui est pleinement irrépréhensible, que ne ternit pas la plus légère tache, que tous les efforts de la haine la plus invétérée ne peuvent obscurcir du moindre nuage. Cette sainteté parfaite n'est pas de l'homme conçu dans le péché et

toujours sujet à faillir : *In multis enim offendimus omnes* (1) ; mais du Dieu même des vertus caché sous l'infirmité humaine. Or telle est la sainteté que s'était attribuée Jésus-Christ lorsque, défiant ses détracteurs, il leur avait dit : Qui de vous pourra me convaincre d'une seule faute : *Quis ex vobis arguet me de peccato* (2) ? et leur silence avait été un aveu formel de l'impuissance où ils étaient de lui reprocher un seul défaut. Cependant ils entreprennent aujourd'hui de l'envoyer comme un malfaiteur au supplice. Que feront-ils ? Il faut lui trouver un crime digne de mort : *Ut eum morti traderent* (3). Les voilà convoqués et réunis tous ensemble chez le grand-prêtre, où ils forment un tribunal redoutable, tout composé d'ennemis acharnés qui ont depuis long-temps conjuré sa perte. Ils demandent et cherchent de toutes parts des témoignages contre lui : *Quærebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent* (4). Les calomnieurs et les faux témoins sont ap-

(1) Jac. iiii, 2. — (2) Joan. viii, 16. — (3) Marc. xiv, 55.
(4) Ibid.

pelés, et accourent en foule : *Multi enim testimonium falsum dicebant adversus eum* (1). Mais qu'arrive-t-il ? toutes leurs assertions se combattent et se détruisent, et l'iniquité se ment à elle-même ; de tant de calomnies, il ne s'en trouve pas une qui soit admissible aux yeux mêmes de la haine la plus aveugle et la plus furieuse : *Et convenientia testimonia non erant* (2). O insensés ! vous ne reconnaissez pas ici l'innocence, non d'un mortel, mais d'un Dieu ! Quoi ! vous êtes tous rassemblés pour lui chercher un délit ; non contens de vos propres lumières et de votre inconcevable malignité, vous cherchez à tout prix des griefs et des dépositions contre lui ; vous déclarez que toute accusation sera bonne ; qu'à défaut de la vérité, le mensonge suffira, pourvu seulement qu'il ait quelque vraisemblance, et qu'il puisse d'une manière quelconque se soutenir : *Quærebant falsum testimonium* ; vous êtes environnés de tout un peuple tellement disposé à servir votre passion, qu'il demandera bientôt à grands cris la mort de votre victime, qu'il l'arrachera en quelque sorte des

(1) Marc. xiv, 56. — (2) Ibid.

main du gouverneur romain pour le traîner au supplice : et, dans tout ce peuple, dans cette multitude de témoins subornés et parjures, il ne se trouve personne qui puisse articuler une imputation tant soit peu soutenable, personne qui puisse rapporter une parole, une action susceptible de blâme et qui fournisse un prétexte pour le condamner ! On ne recueille que des allégations absurdes, que des contradictions manifestes ; et, sans que l'accusé dise un seul mot, tout tombe et s'évanouit devant cette incomparable innocence. Comprenez-vous tout ce que vous donnez par-là d'authenticité et d'éclat à la sainteté de celui que vous poursuivez avec tant d'acharnement ? C'était donc vous qui deviez le déclarer innocent ! Tout ce qui résulte de vos recherches et de vos informations, c'est la preuve légale et juridique qu'il n'y a jamais eu sur la terre et qu'il n'y aura jamais d'innocence comparable à la sienne. Enfin à quoi êtes-vous réduits ? à lui imputer comme crime unique sa divinité même. Vous l'interrogez, et vous ramenez tout à une seule question, à un seul chef : Etes-vous le Christ, le Fils de Dieu ? *Tu es Christus*

Filius Dei (1) ? Dès qu'il a répondu, comme il ne pouvait manquer de le faire, puisqu'il avait toujours tenu le même langage, qu'il était le Fils de Dieu ; alors, comme si vous aviez fait une découverte nouvelle, comme si ce n'était pas ce que savait tout Jérusalem, vous prononcez aussitôt son arrêt, vous vous écriez tous ensemble que vous n'avez plus besoin de témoins : *Quid adhuc egemus testibus* (2) ? que votre objet est rempli, et que vous avez droit de le condamner : *Omnes condemnaverunt eum* (3). Quel prodige d'iniquité ! Ces hommes attendaient un Christ qui devait être le Fils du Dieu vivant, ils le disent ; Jésus, qui était en leur présence, avait opéré toutes les merveilles que les prophètes attribuaient au Christ ; tout le peuple lui en donnait le nom, il déclarait lui-même qu'il était cet envoyé de Dieu promis et annoncé depuis si longtemps ; et il est condamné à mort, sans que le conseil des prêtres examine s'il dit la vérité et s'il ne réunit pas tous les caractères qui devaient faire reconnaître le Messie, tant il

(1) Marc. xiv, 61. -- (2) Matth. xxvi, 65. — (3) Marc. xiv, 64.

était nécessaire que cette parole des anciens oracles s'accomplît : que le Christ, en sa qualité de Christ, devait être mis à mort : *Occidetur Christus* (1) ! Voilà donc deux points mis dans le plus grand jour au conseil des prêtres et de la synagogue : premièrement, que Jésus-Christ est innocent de toute faute, par conséquent qu'il a une innocence divine ; secondement, qu'il n'est condamné à mort que pour s'être déclaré le Fils de Dieu.

Mais ceci doit encore être reconnu devant le tribunal des gentils, c'est-à-dire devant le gouverneur romain, qui représente tout le monde idolâtre ; on le traîne donc en sa présence. Pilate s'avance au-devant de cette multitude et de ses chefs. En sa qualité de magistrat, il demande : Quelle accusation apportez-vous contre cet homme ? *Quam accusationem affertis adversus hominem hunc* (2) ? Remarquez tout ceci, mes Frères, je vous prie ; vous allez reconnaître le langage des ennemis de Dieu dans tous les temps ; et ce sont presque les mêmes paroles qu'ils répètent encore aujourd'hui, et qu'ils répéteront jusqu'à la fin des siècles : « Si ce

(1) Dan., ix, 26. — (2) Joan. xviii, 29.

n'était pas un malfaiteur, nous ne le livrerions pas entre vos mains. Ainsi ces prêtres, ces hommes qui représentaient le Dieu de toute justice sur la terre, n'ont pas honte de vouloir faire condamner à mort un prévenu, sur cette déclaration vague qu'ils ne l'amèneraient pas aux pieds du juge s'il n'était pas un malfaiteur : *Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum* (1) ; tant ils étaient dans l'impossibilité de le convaincre de quelque crime ! Cependant le juge a honte de porter une sentence sur des imputations si générales ; il insiste et il veut des explications. Alors voyez les prétendus griefs qu'on accumule. Après avoir reconnu chez le grand-prêtre qu'il n'y en avait point d'autre que sa divinité, ici ils le représentent comme bouleversant la nation entière : *Invenimus subvertentem gentem nostram* (2). Il veut empêcher qu'on ne paie le tribut à César : *Prohibentem tributa dare Cæsari* (3). Il se donne pour Christ et pour roi : *Dicentem se Christum regem esse* (4). Mensonges si énormes que l'on s'étonnerait que des hommes

(1) Joan. xviii, 30. — (2) Luc. xxiii, 2. — (3) Ibid. — (4) Ibid.

doués de raison eussent eu l'audace de les proférer, si nous ne voyions encore aujourd'hui les ministres du Sauveur accusés du même crime. — « Nous l'avons trouvé bouleversant la nation entière. » Mais où, et dans quelle circonstance? Vous n'avez vu autre chose que cette multitude s'attacher à ses pas, et quelquefois manger le pain miraculeux qu'il leur a distribué. — « Il empêche de payer le tribut à César. » C'est vous qui avez voulu l'embarrasser en lui tenant le langage de la rébellion, et il vous a répondu: « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu; » il vous a dit que celui qui s'oppose à César résiste à Dieu lui-même. Par-là il a confondu votre malice; maintenant vous lui attribuez vos propres desseins. — « Il se donne pour Christ et pour roi. » Il se donnait pour roi du ciel plutôt que de la terre, des âmes et non des corps. C'était une royauté spirituelle et non temporelle qui lui appartenait, selon les Ecritures; et c'est précisément parce qu'il n'a point voulu cette royauté temporelle à laquelle vous vouliez qu'aspirât le Messie, qu'il est devenu si odieux à vos yeux. Pilate, qui savait les événemens publics

de la Judée, trouve insensés ceux qui alléguent de telles accusations. Ah! disent-ils encore, il trouble tout le peuple depuis la Galilée jusqu'ici, c'est-à-dire dans presque toute l'étendue de la Judée, par sa prédication: *Commovet populum, docens per universam Judæam, incipiens à Galilæa usque huc* (1). Je ne veux pas insister ici, je ne veux point indiquer ce qui est assez visible; mais qu'entendez-vous dire autre chose, mes Frères, des ministres de Jésus-Christ, sinon que leurs prédications troublent la multitude? N'est-ce point de ces hommes qui viennent à la tête d'une multitude séditieuse menacer et forcer la main du magistrat romain, n'est-ce point de ces mêmes hommes qu'il serait plus vrai de dire qu'ils troublent et ameument les peuples? Comment celui qui enseigne uniquement les vérités éternelles et qui ne parle que du royaume des cieux, cause-t-il des désordres? *Commovet docens*. Déjà Pilate se lasse d'entendre des imputations si évidemment fausses, et il n'a pas assez de courage pour renvoyer les accusateurs. Ayant entendu dire que

(1) Luc. XIII, 5.

Jésus était de Galilée, et Hérode étant roi de ce pays, il fait conduire le captif devant ce prince; et après qu'il s'est ainsi délivré d'une affaire aussi odieuse, une scène toute semblable se renouvelle devant Hérode et sa cour. Les prêtres, les scribes conduisent le divin Sauveur avec de grandes acclamations, et multiplient les noires accusations contre celui qu'ils veulent perdre: *Stabant autem principes sacerdotum et scribæ, constanter accusantes eum* (1). Mais Hérode n'est point dupe de leurs cris: il méprise leurs accusations, et renvoie à Pilate l'accusé. Pour le punir, il est vrai, de n'avoir point satisfait sa curiosité en opérant quelque prodige, il le fait revêtir d'une robe blanche qui, tout en le livrant aux risées publiques, signifiait néanmoins son innocence. On l'emmène donc après que d'insultantes railleries lui ont été prodiguées, et voilà cette foule qui revient au prétoire de Pilate. C'est ici que je vous prie de redoubler d'attention; il faut en effet que l'innocence divine du Sauveur soit constatée de la manière la plus irréfragable.

(1) Luc. xxiii, 10.

Pilate écoute de nouveau les accusateurs, et fait subir un interrogatoire juridique à l'accusé. Ensuite, voici les propres paroles de l'Évangile: il convoque les princes des prêtres, les magistrats et le peuple: *Convocatis principibus sacerdotum, et magistratibus, et plebe* (1); il leur dit: Vous m'avez amené cet homme comme ayant détourné le peuple de l'obéissance: *Oblulistis mihi hunc hominem quasi avertentem populum* (2); et voici que, l'interrogeant en votre présence, je ne trouve sur tous les chefs dont vous l'accusez rien, absolument rien de vrai, nulle apparence, nul prétexte pour fonder une procédure, en un mot, rien à lui imputer: *Et ecce ego coram vobis interrogans, nullam causam inveni in homine isto ex his in quibus eum accusatis* (3). Là les calomniateurs sont muets, ils n'osent plus revenir sur ces charges qu'ils lui avaient imputées, et toute l'accusation est renversée de fond en comble.

La voilà donc cette divine innocence reconnue devant les tribunaux des gentils, comme devant celui du peuple juif. Mais il faut encore qu'il soit constaté que l'unique

(1) Luc. xxiii, 13. — (2) Ibid. 14. — (3) Ibid.

grief qu'on a à lui reprocher c'est sa divinité. En conséquence, réduits à cette dernière ressource, ils disent : Selon notre loi il doit mourir, parce qu'il s'est donné pour Fils de Dieu : *Secundum legem debet mori, quia Filium Dei se fecit* (1).

Il y a ici une chose bien surprenante à laquelle on fait peut-être rarement attention en lisant l'Evangile, c'est que cette imputation, loin d'inspirer à Pilate des préventions contre le Sauveur, imprime dans le fond de son âme une crainte secrète. Il commence à croire qu'en effet il est Dieu, ou du moins il l'apprehende. Pilate, dit le texte sacré, eut une crainte plus grande; c'est-à-dire, une crainte plus élevée et d'un autre ordre que celle qu'il avait eue jusque-là : *Cum ergo audisset Pilatus hunc sermonem, magis timuit* (2). Il rentre aussitôt, et à la vue de cet homme déjà chargé, meurtri de tant de coups, portant les marques du mépris d'Hérode, des violences des valets et des bourreaux, le voyant dans cet état humiliant, il lui fait cette question étonnante : D'où êtes-vous ? *Unde es tu* (3) ? Ce n'était pas pour lui

(1) Joan. xix, 7. — (2) Ibid. 8. — (3) Ibid. 9.

demander le lieu de sa naissance, puisqu'il savait qu'il était de Galilée. « D'où venez vous ? êtes-vous du ciel, êtes-vous de la terre, ô personnage extraordinaire, objet de tant de haine, et qui aspirez cependant à la royauté; vous en qui j'aperçois une majesté qui me trouble et qui me confond au milieu de tous les outrages dont vous êtes l'objet ? » Jésus-Christ ne lui fait aucune réponse, ne le jugeant pas capable de comprendre un mystère aussi profond que celui qu'il aurait à lui exposer. « Vous ne me répondez point, ajoute Pilate, songez-vous qu'il est en mon pouvoir de vous absoudre ou de vous condamner à mort ? » Jésus, avec cette autorité divine qui lui appartient, répond alors : « Vous n'auriez aucune autorité sur moi, si elle ne vous avait été donnée d'en haut. Votre péché est grand; mais il en est un plus grand encore, c'est celui du disciple qui m'a livré à vous (1). » Pilate à ces mots ne conçoit que des sentimens de respect, il ne songe plus qu'à délivrer des mains de tant d'impitoyables ennemis celui qui lui inspire tant de vénération, et maintenant il va épuiser

(1) Joan. xix, 11.

toutes les ressources de son esprit pour essayer de le soustraire à leur fureur : *Exinde quærebat Pilatus dimittere eum* (1). Mais ce qui est plus remarquable encore, dès cet instant il le nomme *le Christ, Jésus qu'on nomme le Christ*, plein de la pensée ou du soupçon que c'était le véritable Fils de Dieu qui avait été livré entre ses mains. Voilà donc encore ces deux points constatés : qu'il est sans reproche, et que l'unique motif de son accusation c'est sa divinité.

Il est un autre point que je vais vous faire observer encore, et qui peut-être vous causera de l'étonnement ; c'est qu'il fallait que l'unique motif des outrages qu'il essayait fût son incomparable innocence, son innocence divine. C'est à raison de cette innocence que Pilate le soumet à cette humiliation de le mettre en parallèle avec un scélérat, un meurtrier, un séditionnaire qu'il tenait entre ses mains, espérant le sauver, parce qu'il voit que c'est par envie qu'on l'a livré entre ses mains : *Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum* (2). Il leur dit donc : « Lequel voulez-vous que je délivre, de Barabbas ou

(1) Joan. xv, 2. — (2) Matth. xxvii, 18.

de Jésus que l'on nomme le Christ?» A l'instant même s'élève un cri universel : « Otez, ôtez celui-ci, et donnez-nous Barabbas. » Oh ! mes Frères, si j'en avais le temps, je m'arrêteraïc ici à faire remarquer combien il est ordinaire que cette préférence soit donnée, même chez des peuples chrétiens, à de grands coupables sur le Sauveur du monde. Mais je dois avancer ; poursuivons.

Le voilà mis en parallèle avec Barabbas, à cause de son innocence reconnue ; le meurtrier est préféré à un Dieu ! Quel mal a-t-il donc fait celui que vous rejetez de la sorte ? *Quid enim mali fecit* (1) ? Trois fois le juge répète ces mêmes paroles, *ille autem tertio dixit* ; et la réponse à chaque fois est : Qu'il soit crucifié : *Crucifigatur* (2). C'est donc cette innocence, que proclame le magistrat romain, qui attire sur la tête de l'accusé ces imprécations forcenées ; c'est encore cette même innocence qui est le motif de la barbare flagellation que ce juge lui fait subir. Remarquez le langage extraordinaire de cet homme : Je n'aperçois en lui rien à punir, rien à reprendre : *Nullam invenio in eo causam* (3). Je

(1) Matth. xxvii, 23. — (2) Ibid. — (3) Joan. xiv, 4

vais donc, remarquez cette conclusion, je vais donc, *ergo*, je vais le châtier : *Corripiam ergo illum* (1). Parce que je ne trouve aucun reproche à lui faire, il faut qu'il souffre; et en conséquence la cohorte entière se rassemble, armée de fouets et de verges, et déchire ce corps sacré jusqu'à ce que les chairs tombent en lambeaux, et que le sang ruisselle de toutes parts; et pourquoi? parce qu'il est innocent: *Nullam invenio in eo causam*. C'est pour cette raison aussi qu'il est couronné d'épines, et livré aux insultes de cette populace mutinée.

Écoutez encore le même Pilate. Après que le Sauveur a été traité avec cette dérision, après qu'on l'a couvert d'un manteau de pourpre, qu'on a enfoncé une couronne sanglante sur sa tête, ce gouverneur l'amène en présence de tout le peuple: *Ecce adduco vobis eum foras* (2); et voici les paroles qu'il adresse à cette multitude: « Je vous amène cet homme: *Ecce homo*; en quel état, grand Dieu! couronné d'épines et revêtu d'un vil manteau de pourpre, *portans coronam spinream et purpureum vestimentum* (3). Déchiré, couvert de sang, épuisé, à peine lui reste-t-il

(1) Luc. xxiii, 22. — (2) Joan. xix, 4. — (3) Ibid. 5.

encore quelque forme humaine; je vous l'amène, regardez-le, *ecce homo*, afin que vous sachiez qu'il est l'innocence même, et que tout ce qu'on lui impute est calomnieux: *Ecce adduco vobis eum foras, ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam*.

C'est encore à raison de cette innocence qu'il le livre aux Juifs et leur dit: Prenez-le et crucifiez-le vous-mêmes: *Accipite eum vos, et crucifigite* (1). Pourquoi? parce qu'il m'est impossible de découvrir en lui une tache quelconque: *Ego enim non invenio in eo causam* (2). Enfin, comme ils insistent, et qu'ils veulent que ce juge injuste et prévaricateur signe lui-même l'arrêt de mort, il s'y résout; mais il se lave solennellement les mains, et dit: Je suis innocent du sang de ce juste: *Innocens ego sum à sanguine justi hujus* (3); et en même temps il prononce son arrêt de mort, le dévoue au supplice, et le livre à ses ennemis: *Tradidit eis ut crucifigeretur* (4).

Mais, mes Frères, vous me demanderez peut-être: comment se fait-il qu'un homme

(1) Joan. xix, 6. — (2) Ibid. — (3) Matth. xxvii, 24. — (4) Ibid. 26.

qui semblait avoir quelques sentimens de justice cède ainsi à l'iniquité, et condamne à mort celui qu'il déclare innocent ?

Ah! voyez ici l'extrême faiblesse à laquelle conduit le respect humain ; mais surtout, et c'est sur quoi je vais insister, voyez les profonds desseins de Dieu. C'était en effet à cause de son innocence que Jésus devait mourir ; il ne pouvait être la victime des péchés du genre humain, sans être le Saint des saints, le véritable Fils de Dieu, l'Agneau représenté par ceux qu'on immolait autrefois. Comme il fallait que l'agneau pascal fût soumis à un examen, qu'on reconnût qu'il était parfaitement exempt de tache pour qu'il pût être immolé au Seigneur ; de même il fallait qu'il fût constaté devant le conseil des prêtres et le tribunal des gentils que Jésus, figuré par cet Agneau, était sans tache et sans souillure, qu'il était le Saint des saints, et que par conséquent il était la véritable victime destinée à expier les péchés du monde.

Voilà donc l'innocence divine du Sauveur résultant des accusations et des condamnations dont il était l'objet. Voyons maintenant sa

force divine au milieu des indignes traitemens qu'il subit.

Cette force paraît surtout dans son silence. Epuisé de sang, depuis la sueur du jardin, accablé des mauvais traitemens qu'il éprouve, livré à la barbarie des soldats et des bourreaux qui le déchirent, il ne se lassera jamais de souffrir, quoique ses bourreaux se lassent de le frapper ; il ne répondra pas même une seule parole. C'est là déjà une force d'âme qui n'est pas de l'homme. Mais pour mieux sentir tout ce qu'a d'étonnant ce silence, qui en effet excita plus d'une fois la surprise du juge romain, *ita ut miraretur præses vehementer* (1), examinons les circonstances dans lesquelles il s'est tu, et où il lui était si facile de parler avec tant d'avantage. D'abord, quand il paraît devant les prêtres, quelle magnifique exposition ne pouvait-il pas leur faire de tous ces mystères profonds et adorables qu'il avait puisés dans le sein de son Père, qu'il avait révélés à la terre, et qu'il lui avait suffi de laisser entrevoir pour exciter l'admiration de tous ceux qui l'avaient entendu ! Devant le prince des

(1) Matth. xxvii, 14.

prêtres, lorsque tant de faux témoins paraissent et se contredisent en tant de manières que les juges mêmes désespèrent de pouvoir former une preuve de leurs dépositions, interrogé sur ce qu'il a à répondre, même silence, au lieu de faire ressortir ces contradictions si glorieuses pour lui et qui prouvent sa sainteté. Devant Hérode, quelle occasion encore de parler ! Ce roi n'était point son ennemi, au contraire ; il avait entendu raconter les œuvres merveilleuses de ce Jésus, il croyait aussi sa doctrine sublime et son éloquence surhumaine ; il désirait le voir, l'entendre ; il espérait satisfaire sa curiosité, et il n'a que cette pensée lorsqu'il l'interroge. Si Jésus-Christ n'eût été qu'un simple homme, lui qui s'était attiré tant d'applaudissemens, et par les prodiges qu'il avait opérés, et par ses instructions toutes divines, n'aurait-il pas gagné sur-le-champ ce juge, en lui tenant quelque'un de ces discours qui l'eussent charmé, et en opérant devant lui quelque'une de ces merveilles qui auraient satisfait ses desirs ? Il garde cependant un silence qui paraît stupide à toute la cour d'Hérode, et il aime

mieux être livré à la raillerie la plus insultante que de dire un seul mot qui pût déconcerter les desseins de son Père, et le soustraire à la mort qu'il devait subir.

Devant le peuple encore, quel autre que Jésus n'eût pas adressé aux Juifs quelques paroles pour les rappeler aux sentimens qu'il avait mérités de leur part, et ne leur eût point dit : « Quoi ! voulez-vous donc la mort de celui qui a ressuscité vos morts, qui a guéri vos malades, qui vous a nourris dans le désert, de celui dont vous aimiez tant à entendre les discours ? » On sait quelle est l'inconstance d'une multitude ; et pendant même qu'elle l'outrageait, combien ne lui eût-il pas été facile de la ramener à lui ! Non, il se tait, il est muet devant ceux qui le persécutent, comme l'avait prédit le Prophète ; il est cet agneau qui se tait devant ceux qui le tondent, et cette brebis qui se laisse égorger en silence (1). Pilate lui-même, qui désirait le sauver des mains des Juifs, Pilate lui-même ne peut obtenir de lui de réponse, ou du moins il n'en obtient qu'une ou deux qui le confondent, et qui ne peuvent nullement

(1) Isa. LIII, 7.

l'aider à contribuer au salut de celui dont il a si bien compris l'innocence. Jésus-Christ ne devait-il pas dire à ce juge, dont la conduite était si contraire à ses propres convictions : « Eh quoi ! parce que vous reconnaissez mon innocence, vous me livrez à des bourreaux qui me déchirent ! Ah ! cessez d'employer des moyens non-seulement si faibles, mais encore si cruels ; vos efforts sont inutiles, j'irai à la mort ; mais ne me faites pas souffrir mille morts, en cherchant en vain à me préserver d'une seule. » Non, Jésus ne fera point de représentation ; rien en lui ne sentira l'homme, c'est le Dieu qui se dévoue, dans la volonté de se sacrifier comme victime.

Et qu'on ne croie point que ce silence soit un effet de la faiblesse. Voyez en effet avec quelle majesté il élève la voix dans quelques circonstances ! Etes-vous le Fils de Dieu ? lui demande le grand-prêtre. Vous l'avez dit, je le suis : *Tu dixisti ; ego sum* (1). C'en'est pas assez, il ajoute : « Je suis le Fils de Dieu, et vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu,

(1) Matth. xxvi, 64 ; Marc. xiv, 62.

et venant sur les nuées du ciel. » Le voilà qui s'élève au-dessus de ses juges, autant que le ciel est élevé au-dessus de la terre ; le voilà qui les menace et les fait trembler : *Et videtis Filium hominis sedentem à dextris virtutis Dei* (1). Et lorsque Pilate ose le menacer et lui dire : « Ignorez-vous que j'ai la puissance de vous condamner, et la puissance de vous délivrer ? — Vous n'auriez aucune puissance, répond le Sauveur, si elle ne vous eût été donnée d'en haut ; et votre péché est grand. » Comme il est clair, comme il est manifeste par ces paroles que son silence est un signe de force et non de faiblesse ! Jamais il ne succombera sous les coups de ses ennemis, que lorsqu'il voudra mourir lui-même ; jamais il ne demandera grâce, jamais il ne laissera échapper un soupir qui puisse les désarmer. Enfin, quand on lui demande s'il est roi : *Ergo rex es tu ?* il répond : « Oui, je le suis : *Ego sum* (2). Je suis venu sur la terre pour dire la vérité. » Cette royauté divine est la troisième marque de sa divinité, qui éclate dans le cours de sa passion ; et elle va paraître ici avec un éclat qui doit aussi vous étonner.

(1) Marc. xiv, 62. — (2) Ioan. xviii, 37.

Après avoir été interrogé d'abord par Pilate sur sa royauté, Jésus répond : Est-ce de vous-même que vous me faites cette question, ou bien quelqu'un vous l'a-t-il inspirée ? *A temetipso hoc dicis, an alii direrunt tibi de me* (1) ? « Qui êtes-vous ? dites-le-moi », ajoute Pilate ; ceux de votre nation vous ont livré entre mes mains. » Il répond alors : « Mon royaume n'est point d'ici-bas ; s'il était de ce monde, les miens combattraient pour moi, et ne souffriraient pas que je fusse immolé par les Juifs ; mais mon royaume n'est point d'ici (2). » C'était dire clairement que sa royauté était divine, et non de ce monde ; et c'est cette royauté divine que je veux constater en ce moment. Ce qui est merveilleux, c'est que Pilate entend ce langage ; il a fort bien saisi de quelle royauté il était question. Eh bien ! vous êtes donc roi ? *Ergo rex es tu ?* C'est alors que Jésus-Christ répond : Oui, vous l'avez dit ; oui, je suis roi, et je suis venu pour enseigner cette vérité aux hommes : *Tu dicis quia rex sum ego* (3). C'est en vain que l'on s'efforce de le noircir et de le calomnier sur ce point : il a refusé

(1) Joan. xviii, 34. — (2) Ibid. 36. — (3) Ibid. 37.

plus d'une fois la royauté temporelle ; mais sa royauté divine, il veut qu'on la connaisse et qu'on la respecte. Pilate sort après avoir entendu cette parole, il accuse de nouveau les pharisiens et les prêtres d'injustice, et leur dit : « J'ai entendu les réponses de l'accusé sur ce point comme sur tous les autres, et je le trouve innocent et irréprochable. » Il fait bien plus, et c'est ici que la surprise dut être portée au comble ; dès ce moment il ne donne plus d'autre titre à Jésus-Christ que celui de roi : *Vultis ergo dimittam vobis regem Judæorum* (1) ? Voulez-vous que je délivre le roi des Juifs ? *Quid ergo vultis faciam regi Judæorum* (2) ? Que ferai-je du roi des Juifs ? Mais ce n'est pas assez : les prêtres, qui connaissent sa faiblesse, veulent l'effrayer ; ils le menacent de l'indignation de l'empereur romain : et quel tyran fut jamais plus ombrageux que Tibère, alors régnant ? Ils peignent le divin Sauveur comme un rival de ce prince : Si vous le délivrez, disent-ils, vous n'êtes pas ami de César ; car celui qui se dit roi, est en état de rebellion contre César : *Si hunc*

(1) Joan. xviii, 39. — (2) Marc. xv, 12.

dimittis, non es amicus Cæsaris; omnis enim qui se regem facit, contradicit Cæsari (1). Voilà de quoi faire naître la crainte dans une âme faible et ambitieuse. Eh bien ! voyez ce qu'il va faire, et expliquez-le humainement, si vous le pouvez. Pilate, entendant ces paroles, *cùm audisset hos sermones* (2), sort du prétoire, et fait sortiraussi Jésus - Christ : *Adducit foras Jesum* (3); il le place devant lui, monte sur son tribunal, s'assied sur un lieu appelé en grec *Lithostrotos*, et en hébreu *Gabbatha*. L'évangéliste veut donner la plus grande solennité à cette partie de son récit, et en marque toutes les circonstances. C'était le jour de la Parascève, c'était vers la sixième heure, c'est-à-dire vers le milieu du jour. Que va-t-il donc se passer ? Assis sur son tribunal, il fait faire silence, montre Jésus-Christ au peuple et lui dit : Voilà votre roi : *Ecce rex vester* (4). Alors s'élève un cri de fureur : Qu'il soit crucifié : *Crucifigatur...* Quoi ! que je crucifie votre roi ! *Regem vestrum crucifigam* (5) ! Pour augmenter la ter-

(1) Joan. xix, 12. — (2) Ibid. 13. — (3) Ibid. — (4) Ibid. 14. — (5) Ibid. 15.

reur de ce magistrat pusillanime, ces hommes perfides s'écrient : Nous n'avons point d'autre roi que César, nous sommes plus fidèles que vous à notre prince, nous n'en voulons point d'autre que celui qui règne sur Rome et sur le monde entier : *Non habemus regem, nisi Cæsarem* (1). Pilate est vaincu, il ne résiste plus à ce nouvel assaut, il livre l'innocent à ses ennemis. Mais faites attention à une circonstance, mes Frères : lorsque le Sauveur est attaché à la croix, ce juge si faible fait placer une inscription au-dessus de sa tête ; elle est écrite dans les trois langues qui se parlaient alors dans tout le monde civilisé : l'hébreu, le grec et le romain ; elle porte : Jésus de Nazareth, Roi des Juifs : *Jesus Nazarenus, Rex Judæorum* (2), et Pilate se montre tellement attaché à cette déclaration qu'il a faite de la royauté du Sauveur, qu'après avoir cédé jusque-là à toutes les volontés les plus injustes des Juifs, lorsqu'ils viennent à lui pour lui dire : « N'écrivez point qu'il est le roi des Juifs, mais qu'il se donne pour tel ; » il demeure inflexible, les renvoie et leur dit :

(1) Joan. xix, 15 — (2) Ibid. 19.

Ce que j'ai écrit est écrit et restera : *Quod scripsi, scripsi* (1).

O véritable roi du ciel et de la terre ! ô vous qui êtes le roi des Juifs, et en même temps le roi des nations et le roi immortel des siècles ! vous régnerez donc par cette croix qui est devenue votre gloire ; elle brillera sur le front des monarques, sur le faite des temples, et dans toutes les contrées catholiques. Partout vous régnerez comme l'avait annoncé l'ange lorsqu'il dit de vous à une vierge, qu'elle concevrait dans son sein un fils qui devait s'asseoir sur le trône de David, et régner sur Jacob éternellement : *Et regnabit in domo Jacob in æternum* (2). Vous régnerez ici-bas par cette croix ; au dernier jour vous paraîtrez précédé encore de cette croix pour juger le monde, et dans le ciel vous régnerez éternellement en vertu de cette même croix. O royauté reconnue de Pilate et méconnue des Juifs ; royauté contre laquelle, hélas ! nous commençons à nous élever nous-mêmes ; royauté qui fait le désespoir de l'enfer, mais qui fait la joie de tous les adorateurs fidèles !

(1) Joan. xix, 22. — (2) Luc. i, 32.

Mes Frères, en finissant cette seconde partie, j'ajouterai que si Jésus-Christ n'est persécuté, n'est immolé qu'à cause de sa divine innocence, de sa divine force et de sa divine royauté, c'est encore pour ces trois raisons que son Eglise a toujours été persécutée.

1° Elle est persécutée comme fille de Dieu, et comme la seule Eglise véritablement sainte. C'est elle qui a enfanté les saints, les autres n'osent pas seulement s'en vanter ; c'est elle qui entretient une communication continue avec les saints qui sont dans le ciel ; c'est elle qui présente dans les sacrements les moyens de sanctification à ses enfans, et les engendre dans la sainteté même ; elle ose se dire la fille du Père et l'épouse de son Fils unique, parce qu'elle l'est en réalité. Voilà ce qui excite contre elle les jalousies et les haines ; toutes les persécutions ne sont que l'effet de cette jalousie qu'elle inspire, comme son divin époux et son admirable modèle.

2° Elle souffre avec une force et une patience divine, et pourquoi ? parce que c'est Jésus-Christ qui la soutient. C'est elle qui a étonné le monde par le spectacle de tant de mar-

tyrs qui endurèrent de si cruelles tortures, et versèrent leur sang jusqu'à la dernière goutte, non-seulement pendant trois siècles, mais plus ou moins en divers lieux, à divers intervalles dans toute la succession des âges. Elle aussi a imité, et imite encore le silence du Maître. On s'étonne qu'elle ne réponde pas à cette multitude innombrable de calomnies dont on inonde chaque jour la terre : *Coram tondeute obmutescet* (1). Elle imite le langage, les sentimens et la conduite de son divin chef; c'est avec une force divine, mais avec une humilité et une patience invincibles qu'elle souffre dans toute la suite des siècles.

3° Enfin, c'est en qualité de reine qu'elle est persécutée. Oh! que cette pensée est touchante, mes Frères! quelle consolation pour les enfans de cette Eglise, au milieu des humiliations dont on l'abreuve, au milieu de cette apostasie universelle qui commence, de voir qu'elle a toujours son diadème sur la tête, son signe de royauté sur le front; que toujours elle porte le titre de reine, et qu'elle seule peut légitimement y prétendre. Toutes les autres églises, ou prétendues

(1) Isa. LIII, 7.

églises, n'ont que le caractère d'un esclave rebelle. Pour elle, elle régnera du haut de cette croix où elle donne des lois qui sont respectées d'une extrémité du monde à l'autre. On aura beau se glorifier du nombre des malheureux qui sortent de son sein, qui se révoltent contre elle, qui déchirent ses entrailles, elle reste toujours épouse du grand Roi. Persécutée souvent par ses propres disciples, comme l'a été ce divin Sauveur, elle est la seule qui parle avec autorité. Elle voit tous les jours les étrangers entrer dans son sein; elle voit ceux que la lumière divine va éclairer dans les autres communions, revenir à elle et lui dire : « Vous êtes notre mère, vous êtes notre reine; par vous seule nous devons espérer d'obtenir la couronne qui doit orner les élus dans le ciel pendant l'éternité. » Voilà, mes Frères, comment Jésus-Christ parcourt en Dieu la longue carrière de ses souffrances; voyons enfin comment il expire en Dieu sur le Calvaire, et invoquons pour la dernière fois le secours de la croix. *O Crux! ave, etc.*

TROISIÈME POINT.

La victime, chargée de l'instrument de son supplice, arrive enfin sur la montagne du sacrifice. Jésus - Christ, sanglant et déjà couvert de plaies, inondé de ses larmes et continuant à observer le silence de l'agneau, s'étend lui-même sur la croix; ses pieds et ses mains sont percés; il est élevé dans les airs, selon la parole qu'il avait dite auparavant qu'il *serait élevé de terre* (1). Là il entend les cris confus, les railleries atroces, les insultes, les défis de ses ennemis, c'est-à-dire des prêtres, des soldats et du peuple, qui lui disent: «Descends de cette croix, et alors nous aurons foi à tes paroles (2).» L'adorable Sauveur, élevé entre le ciel et la terre, n'a point d'oreilles pour entendre ces discours insensés; il est occupé à remplir sa grande fonction de médiateur entre Dieu et les hommes. En conséquence, les bras étendus, les yeux élevés vers le ciel, il prononce d'abord cette parole: Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font:

(1) Joan. III, 14. — (2) Mat. (li. XXVII, 40.

Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt (1). Voici encore, mes Frères, un exemple unique dans l'histoire de l'univers. Quel autre condamné, quelle autre victime de la justice humaine, quel autre supplicié, au moment où il va expirer parmi tant de douleurs, s'oublie entièrement lui-même, se fait l'intercesseur de ses bourreaux auprès de Dieu, et lui dit: Mon Père, pardonnez-leur, ceci est l'effet de leur ignorance et de leur folie? *Dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt* (2).

Oh! mon Sauveur, je ne puis m'empêcher de remarquer que cette parole d'intercession si puissante est prononcée sans exception et sans limites. Vous ne dites pas: Mon Père, pardonnez à ceux qui sont ici, pardonnez à quelques pécheurs, pardonnez à mes meurtriers; mais: Pardonnez-leur, pardonnez aux hommes et à tout le genre humain: *Ignosce illis*. Car cette ignorance que vous daignez alléguer comme notre excuse, elle est commune à tout pécheur. Quel est celui qui pèche sans que quelque vérité lui soit cachée, sans ignorer ses propres

(1) Luc. XXIII, 34. — (2) Ibid.

intérêts et les moyens de se procurer le bonheur à lui-même? Ah! pardonnez donc, ô médiateur adorable! vous qui avez la même puissance que votre Père pour remettre l'offense, pardonnez à chacun de nous. Nous sommes tous aveugles, nous péchons tous par ignorance, nous sommes tous entraînés par des passions qui nous perdent. Pardonnez à Pilate sa lâcheté et sa faiblesse; à tous ceux qui imitent son respect humain, qui trahissent leurs sentimens pour échapper aux persécutions et aux raileries d'un monde ennemi; à tous ceux qui, entraînés par l'amour de la volupté, cherchent leur bonheur dans des plaisirs tout brutaux qui les dégradent. Ah! ils ne savent ce qu'ils font: *Non enim sciunt quid faciunt.* Pardonnez aux avarés, aux ambitieux, aux orgueilleux; tous sont aveugles, et ne savent ce qu'ils font: *Non enim sciunt quid faciunt.* Pardonnez aux persécuteurs eux-mêmes, à vos ennemis acharnés, qui répètent les discours, qui imitent la fureur des prêtres et des pontifes, qui se montrent injustes à votre égard. Ah! ce sont les plus aveugles et les plus ignorans de tous. Vous savez, ô

mon Dieu, que les ténèbres de l'enfer sont entrées dans leur esprit et dans leur cœur. Ils ne voient pas la lumière du soleil qui brille au haut du firmament; et quel sera leur étonnement lorsque tout-à-coup un jour, sortant de leur aveuglement, ils verront briller cette adorable lumière à leur esprit, et ils s'écrieront: Il était donc vraiment Dieu celui que j'ai blasphémé si long-temps! *Dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* Mon Dieu, moi qui parle dans cette chaire, pardonnez-moi mes péchés, ils ont été le fruit de mon ignorance. Hélas! quel aveuglement ne produisent pas les faiblesses et les misères du cœur humain! et quel est celui qui ne manque souvent à ses devoirs, et qui ne puisse alléguer pour excuse le peu de lumière qu'il avait et la faiblesse de son entendement? *Dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.*

Le voilà donc ce divin Crucifié, qui commence par sa fonction de médiateur; voyons-le maintenant exerçant sa fonction de juge. L'un des larrons crucifiés à ses côtés (admirons la lumière qui est donnée à cet homme) voyant le Sauveur livré au même supplice

que lui, et distingué de deux infâmes scélérats uniquement par un excès d'outrages, d'insultes et de haine; le voyant déchiré, meurtri, n'ayant presque plus la figure humaine, *Non est species ei neque decor* (1), le reconnaît pour Dieu et pour Roi du ciel, comme l'avait déjà reconnu Pilate, mais avec le sentiment d'une foi plus vive et d'un respect plus religieux; il le nomme Seigneur, et lui dit: « Souvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume. » Il a compris que celui qui meurt de la sorte règne sur un monde invisible, qu'en expirant il entrera en possession de son héritage éternel, et que quiconque sera sous sa protection sera sauvé: *Domine, memento mei cum veneris in regnum tuum* (2). Ce divin juge, cet adorable roi qui a paru insensible à tous les outrages de ses ennemis entend avec intérêt la parole de ce pénitent, et lui dit: Aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis, vous serez avec Abraham, et bientôt vous monterez avec moi dans le ciel, lorsque je rentrerai dans mon royaume: *Hodie mecum eris in paradiso* (3).

(1) Isa. LIII, 2. — (2) Luc. XXIII, 42. — (3) Ibid. 43.

O Seigneur Jésus! que chacun de nous ait le bonheur de mourir en vous invoquant, et mérite ainsi, après tant de désordres et de crimes, d'obtenir une place dans votre royaume! Ce pécheur n'est point le seul qui obtienne grâce à sa dernière heure: pour nous, ah! puissions-nous l'obtenir pendant que nous jouissons encore d'un peu de santé et de force, pour pouvoir vous faire quelque sacrifice et commencer dès à présent nos mérites auprès de vous! O Rédempteur qui, oubliant vos propres douleurs, ne songez qu'à préserver des souffrances éternelles ceux qui vous invoquent! touchez nos cœurs, éclairez nos esprits; et pendant qu'un insigne criminel a le bonheur en mourant d'ouvrir les yeux à la vérité et d'obtenir le plus précieux effet de votre grâce et de votre amour, que nous chrétiens, que nous enfans de l'Eglise, nous ne nous précipitions pas dans l'abîme dont vous êtes venu nous retirer!

Jésus-Christ exerce encore sur la croix sa fonction de fondateur et de chef de l'Eglise. Il disparaît de la terre pour un temps; mais il y laisse sa sainte mère, il veut qu'elle soit

aussi la mère et la protectrice de son Eglise, il veut que ses disciples mettent en elle leur confiance. Occupé donc de cette pensée, et voyant à ses pieds Marie et l'un de ses apôtres qui lui représentait les autres, il dit : O ma mère ! mes disciples, mes serviteurs, ceux que j'engendre en ce moment au salut, je vous les donne, et je veux qu'ils soient vos enfans en même temps que les miens : *Mulier, ecce filius tuus*. Oh ! mes chers Frères, nous tous qui ne voulons point périr éternellement, souvenons-nous que c'est par Marie que nous parviendrons au salut, qu'elle est incomparablement unie à son Fils tout-puisant, que nul n'obtiendra grâce auprès de ce Dieu, si celle qui lui a donné la vie n'intercède en faveur du coupable. Ne désespérons jamais de notre sort tant que nous aimerons et invoquerons Marie. Ah ! Jésus mourant nous laisse ce qu'il a de plus cher sur la terre, sa propre mère, pour être la nôtre : acceptons un don si précieux, et qui nous fournit un moyen si puissant de nous rendre le Ciel favorable.

Après un témoignage si touchant de son amour, il veut exercer la fonction d'ange de

grand conseil ; il se renferme, pour ainsi dire, dans le sein de son Père ; il entre dans la négociation, si je puis parler ainsi, de la rédemption du genre humain et du salut de ses serviteurs. Pendant ce temps le soleil se couvre d'un voile et retire sa lumière, comme pour respecter le profond secret des desseins de Dieu ; et, durant trois heures entières, l'Agneau immolé pour les péchés du monde offre son sang, ses douleurs, ses humiliations pour obtenir des grâces abondantes en faveur de tous les hommes. On n'entend aucune parole pendant cette délibération ; enfin il en profère une, la voici : « Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné. » Je me persuade que, sollicitant des grâces victorieuses pour certaines âmes rebelles que les grâces communes ne ramènent point, et voyant que son Père résiste à cette demande, il s'écrie : Mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? c'est moi-même que vous repoussez en les repoussant, c'est de moi que je vous conjure d'avoir pitié en leur faisant grâce ; ne me donnez point cette douleur, qui serait si amère pour mon cœur, de ne point les retirer de l'abîme : *Deus meus,*

Deus meus, ut quid dereliquisti me (1)? O le précieux moment, mes Frères! Et vous, grands pécheurs, s'il en est dans cette assemblée, songez que c'est en ce moment même que le Fils de Dieu traite de votre salut avec son Père dans ce conseil secret. Renfermez-vous avec l'ange de grand conseil, écoutez-le; et son sang vous dira ce qu'il faut que vous fassiez pour vous réconcilier avec le Ciel, pour vaincre vos passions et obtenir le pardon de vos excès; et dites-lui vous-même que vous vous rendez en ce moment, que votre cœur sera désormais à lui, que vous implorerez les lumières et les forces nécessaires pour accomplir toutes ses volontés, mais que vous ne voulez pas résister à la grâce; et s'il vous semble que lui-même y résiste, ce sera une fiction de son amour, car il veut le salut de tous. Dites-lui: O mon Dieu! pourquoi nous abandonneriez-vous? *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* Ah! rappelez-lui lui-même avec quelle abondance son sang a coulé; rappelez-lui toutes ses douleurs et ses ignominies, en lui demandant que pour fruit de ce qu'il a souffert votre âme soit ar-

(1) Matth. xxvii, 46.

rachée aux puissances des ténèbres, acquière la liberté des enfans de Dieu et se sauve.

J'entends ensuite cette parole *Sitio*, et je reconnais ici ce divin Sauveur remplissant le ministère de souverain pontife et de sacrificeur. Sachant, dit l'Évangile, que tout est consommé; c'est-à-dire, ayant porté ses regards au loin en arrière, ayant parcouru par la pensée toutes les Écritures divines, voyant que tout ce qui a été annoncé par les prophètes relativement au grand sacrifice du Fils de l'homme a reçu son accomplissement, excepté une seule circonstance; et qu'il faut encore que lui, prêtre et victime, boive le vinaigre avant d'expirer: *Sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura, dixit* (1); il dit: J'ai soif: *Sitio*. Ainsi donc va s'accomplir cette parole: « Ils me feront boire le vinaigre dans ma soif » (2). Mais, mes Frères, songeons que la soif de ce Pontife suprême de la nouvelle loi n'est pas seulement une soif de sa langue et de son palais desséché; c'est aussi une soif de son cœur. Il a soif de votre salut; il vous demande des prières ferventes, des

(1) Joan. xix, 28. — (2) Psal. lxxviii, 22.

actes ardents d'amour qui satisfassent les désirs brûlans qui le consomment : *Sitio!* O vous, nous dit-il, qui m'avez fait des sermens si sacrés sur les fonts du baptême ; vous qui les avez si souvent réitérés au pied de mes autels, il y a long-temps que vous vous égarez loin de moi. Votre cœur, qui m'avait donné les témoignages les plus touchans de ses affections, maintenant m'oublie, m'abandonne et me fuit. Ah ! rendez-moi cette âme que j'ai perdue ; j'ai soif, venez me désaltérer. Oui, mon Dieu, nous répondrons à ce cri que depuis long-temps nous entendons. C'en est fait, nous ne voulons plus résister ; nous nous rendons, Seigneur, et c'est pour être à vous sans partage.

Enfin, Jésus-Christ prononce cette parole : *Consummatum est* (1) : Tout est consommé. Par-là se termine cette grande scène qu'il vient de donner au monde. Tout est consommé : tous les oracles des prophètes sont accomplis, la grande victime est immolée, la rançon du genre humain est payée, la justice divine est satisfaite, les moyens de sanctification sont acquis à tous les hommes,

(1) Joan. xix, 30.

l'Eglise du Sauveur est instituée sur la terre, le ciel va s'ouvrir aux désirs du genre humain qui en était banni : *Consummatum est.*

Le plus grand de tous les crimes aussi est consommé par le déicide affreux qui est commis. Mais nous, mes Frères, gardons-nous de tremper dans cet attentat odieux. Tremblons d'entrer dans la conjuration des monstres de l'abîme, où le blasphème retentit de toutes parts. Tremblons de devenir nous-mêmes les ennemis de celui qui peut seul nous sauver. Tremblons de nous révolter contre celui qui nous a aimés jusqu'au dernier excès ; et demandons-nous quelquefois quelles raisons l'on peut avoir de haïr celui qui n'a pratiqué que des vertus, qui n'a prononcé que des paroles saintes, qui n'a eu que des sentimens d'amour, qui est mort pour nous-mêmes qui l'avons tant outragé ; qui est prêt à nous recevoir encore dans ses bras, et à nous récompenser d'un bonheur éternel, pourvu cependant que nous nous repentions de nos égaremens et peut-être de nos fureurs : *Consummatum est* : Tout est consommé ! O mon Dieu ! le moment viendra

où tout sera consommé pour chacun de nous. Combien en ce moment, dans des contrées qui ne sont pas bien éloignées, combien à toute heure succombent sous les coups dont le Ciel les frappe, en disant : *Consummatum est!* Combien en est-il qui peut-être tombent au fond des enfers! C'en est fait pour l'éternité tout entière, tout est consommé, notre réprobation est consommée : *Consummatum est.* Et quel bonheur pour ceux qui, introduits dans la Jérusalem éternelle, peuvent dire : Nous sommes pour jamais en possession du bonheur, tout est consommé : *Consummatum est!*

C'est après cette parole que, baissant la tête, il dit à son Père : « Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains, » parole que chacun de nous doit profondément imprimer dans sa mémoire, pour qu'elle sorte de sa bouche au moment qu'il rendra le dernier soupir. O heureux celui qui remet ainsi la partie spirituelle de son être entre les mains de son Créateur, de son Sauveur, de celui qui peut seul faire son éternelle félicité ! *In manus tuas commendo spiritum meum* (1).

(1) Luc, xxiii, 46.

Et alors il pousse ce grand cri dont je vous ai parlé récemment, ce cri du vainqueur qui fait trembler les puissances infernales ; de sorte que, fuyant avec terreur et se précipitant dans les cavernes qu'elles doivent habiter à jamais, elles ébranlent les fondemens du monde, fendent les rochers et entr'ouvrent le sein de la terre. C'est alors que s'accomplit ce mot du Sauveur : « Lorsque je serai élevé de terre, j'attirerai tout après moi. » Oui, Seigneur, vous entraînez tout ; j'entends le centurion et les soldats qui s'écrient en voyant ces ténèbres, sentant la terre trembler sous leurs pas : Ah ! il était véritablement le Fils de Dieu : *Verè Filius Dei erat iste* (1). Je vois cette multitude, qui était venue pour jouir du spectacle de vos douleurs, poussant des gémissemens, répandant des larmes amères, se frappant la poitrine et se retirant humblement, contrite et presque convertie ; et je ne m'étonne pas que bientôt et sous peu de jours des milliers de vos persécuteurs et de vos bourreaux se convertissent, et embrassent la foi que vous avez enseignée. Etant élevé dans les airs, vous

(1) Matth. xxvii, 54.

avez ébranlé toutes les âmes : *Et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum* (1). Que veut dire ce voile du temple qui se déchire, ce voile qui séparait le Saint des saints du reste de l'édifice sacré ? Il signifie que le ciel s'ouvre aux hommes après leur avoir été si long-temps fermé ; il signifie que le voile qui couvrait les plus profonds mystères se déchire, que les vérités qui n'étaient montrées aux anciens que sous des figures sont enseignées clairement au peuple fidèle et aux enfans de l'Eglise. Que signifie encore, ô mon Dieu ! cette résurrection des morts dont les tombeaux s'ouvrent et qui en sortent au moment où vous expirez, sinon que votre mort est la vie du monde, que notre résurrection n'a point d'autre fondemens, d'autre principe que le glorieux sacrifice que vous avez daigné faire vous, Dieu immortel, en consentant à mourir pour ceux qui seraient morts éternellement sans les moyens de salut que vous êtes venu nous apporter ?

Elle est donc notre grande et unique ressource cette croix arrosée du sang d'un Dieu,

(1) Joaa. xii, 32.

que l'Eglise expose aujourd'hui à nos respects et à notre adoration. Approchons-nous tous, mais avec un cœur contrit, mais avec des sentimens de vrais pénitens, mais avec un respect profond et une confiance sans bornes, de cet instrument sacré de notre salut. Ah ! mes Frères, mes Frères, mettons-nous sous la protection de la croix de Jésus-Christ, réfugions-nous à l'ombre de cet arbre sacré. Que nous avons besoin, dans ces jours d'aveuglement et de calamité, que le Seigneur ait pitié de nous ! Comment espérerons-nous sans lui échapper à vos coups, ô fléau terrible qui ravagez maintenant le monde chrétien, et qui êtes venu des extrémités du monde idolâtre (1) ? O ange exterminateur que Dieu a envoyé pour prouver à tous les peuples qu'il est leur maître et l'arbitre souverain de la vie et de la mort ! vous ne frapperez aucun de ceux qui seront teints du sang du véritable Agneau pascal. Ah ! nous en teindrons, non le seuil de nos portes, mais nos langues, nos bouches et nos cœurs.

(1) Le P. de Mac Carthy prêchait ce sermon pendant le carême de 1833, temps où le choléra sévissait à Paris avec le plus de violence.

Nous nous plongerons, par le sentiment et par la pensée, dans ce bain salutaire ; et, teints ainsi du sang de celui que nous adorons, nous ne craindrons plus aucun péril, nous vivrons dans la paix de la conscience et dans la joie, et nous abandonnerons le soin de notre sort entre les mains de celui qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous.

Où, grand Dieu, Père éternel, Dieu de toute consolation, fixez vos regards sur votre Christ, sur votre Fils expirant ; écoutez ses gémissemens et ses pleurs, c'est pour nous qu'il gémit ; voyez couler ses larmes, il ne les répand que pour obtenir grâce en notre faveur ; acceptez le sacrifice de ce sang qui jaillit de toutes les parties de son corps, et daignez en sa considération nous faire grâce.

C'est là toute notre espérance : nous embrassons la croix, nous la baisons avec amour ; et, nous unissant étroitement au Dieu qui expire sur cet arbre de salut, nous vivrons en chrétiens, nous mourrons en prédestinés, et nous vivrons éternellement dans la société du Dieu crucifié, de qui seul nous avons à attendre l'immortalité. Ainsi soit-il.

SERMON

SUR LA

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGE.

Homo quidam habuit duos filios.

Un homme avait deux fils. (*Luc. xv, 11.*)

IL y a long-temps, mes Frères, que je vous fais entendre un langage triste et sévère ; il me semble que vous êtes tentés de vous plaindre et de me dire : Ministre du Seigneur, vous nous abreuvez du vin amer de la crainte et de la menace : *Potasti nos vino compunctionis* (1). Vous ne nous entretenez que du péché et des châtimens qu'il mérite ; vous ne déployez devant nous que les affreuses images du jugement et de l'enfer. Pendant que le tonnerre de la divine justice ne cesse de gronder à notre oreille, nos cœurs consternés et tremblans sont semblables à

(1) *Psal. lxxv, 5.*

Nous nous plongerons, par le sentiment et par la pensée, dans ce bain salutaire ; et, teints ainsi du sang de celui que nous adorons, nous ne craindrons plus aucun péril, nous vivrons dans la paix de la conscience et dans la joie, et nous abandonnerons le soin de notre sort entre les mains de celui qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous.

Où, grand Dieu, Père éternel, Dieu de toute consolation, fixez vos regards sur votre Christ, sur votre Fils expirant ; écoutez ses gémissemens et ses pleurs, c'est pour nous qu'il gémit ; voyez couler ses larmes, il ne les répand que pour obtenir grâce en notre faveur ; acceptez le sacrifice de ce sang qui jaillit de toutes les parties de son corps, et daignez en sa considération nous faire grâce.

C'est là toute notre espérance : nous embrassons la croix, nous la baisons avec amour ; et, nous unissant étroitement au Dieu qui expire sur cet arbre de salut, nous vivrons en chrétiens, nous mourrons en prédestinés, et nous vivrons éternellement dans la société du Dieu crucifié, de qui seul nous avons à attendre l'immortalité. Ainsi soit-il.

SERMON

SUR LA

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGE.

Homo quidam habuit duos filios.

Un homme avait deux fils. (Luc. xv, 11.)

IL y a long-temps, mes Frères, que je vous fais entendre un langage triste et sévère ; il me semble que vous êtes tentés de vous plaindre et de me dire : Ministre du Seigneur, vous nous abreuvez du vin amer de la crainte et de la menace : *Potasti nos vino compunctionis* (1). Vous ne nous entretenez que du péché et des châtimens qu'il mérite ; vous ne déployez devant nous que les affreuses images du jugement et de l'enfer. Pendant que le tonnerre de la divine justice ne cesse de gronder à notre oreille, nos cœurs consternés et tremblans sont semblables à

(1) Psal. lxx, 5.

une terre frappée de la foudre, qui s'ébranle jusque dans ses fondemens et s'entr'ouvre de toutes parts : *Commovisti terram, et conturbasti eam* (1). Ne songerez-vous jamais à nous consoler et à guérir les profondes blessures que vous nous avez faites ? *Sana contritiones ejus, quia commota est* (2). Eh bien, mes Frères, puisque nous avons parlé de l'infinie justice, parlons aujourd'hui de l'infinie miséricorde. Ce n'est pas à nous à la peindre : hélas ! pourrions-nous en donner une juste idée ? Mais elle a pris soin de se peindre elle-même, et vous allez la reconnaître aux traits sous lesquels elle se représente. Tantôt c'est un pasteur qui possède cent brebis qui lui sont chères ; une d'entr'elles s'égaré, il laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres pour courir après celle qui se perd ; il la poursuit à travers les ronces et les épines, les torrens et les précipices, jusqu'à ce qu'enfin il l'atteigne ; et alors il la charge sur ses épaules, il la reporte au bercail, il invite tous ses amis à se réjouir avec lui et leur dit : « Ne mettez aucune borne à votre joie ; car ma brebis était perdue, et je l'ai retrouvée. » Tantôt,

(1) Psal. lxx, 4. — (2) Ibid.

vous le savez, c'est une veuve qui a perdu une drachme précieuse, qui se donne mille mouvemens pour la retrouver, et se réjouit également avec ses amies de ce que ses recherches n'ont pas été inutiles. Mais entre les paraboles attendrissantes de l'Evangile, il n'en est aucune qui soit restée aussi profondément gravée dans la mémoire et dans le cœur des hommes que celle de l'Enfant prodigue. A ce seul mot, il n'est point d'entraîlles qui ne s'émeuvent, il n'est point de pécheur qui ne doive concevoir de l'espérance, quels que soient les désordres et les égaremens de sa vie. J'invite donc aujourd'hui les pécheurs à m'écouter avec une attention toute nouvelle ; je les exhorte à ne point se livrer à la crainte et à l'abattement qui a aussi ses dangers, à élever leurs esprits avec confiance vers le ciel, et à tout espérer, je ne dis pas seulement d'une clémence, mais d'un amour et d'une tendresse qui n'ont point de bornes. Ce sont les pécheurs qui sont l'objet spécial de l'amour de Dieu, et c'est ce qu'il va leur prouver lui-même en se peignant sous les traits de l'incomparable père de l'Enfant prodigue. Je vais donc vous

montrer ces deux choses, ô pécheurs : la première, que vos égaremens, quelque grands qu'ils aient été, n'ont pas surpassé ceux du Prodigue; la seconde, que ces égaremens, quel qu'en ait pu être l'excès, vous seront pardonnés comme ceux du Prodigue, si vous imitez son repentir.

En un mot, égaremens de l'Enfant prodigue, histoire de vos égaremens: premier point. Retour de l'Enfant prodigue vers son père, modèle de votre retour vers Dieu : second point. Implorons les lumières de l'Esprit d'amour, etc.

Ah! Seigneur, vous savez que la plupart des grands pécheurs périssent moins encore par l'attachement à leurs passions et l'endurcissement, que par la défiance de votre miséricorde et la crainte d'avoir trop péché pour trouver grâce devant vous. Daignez donc aujourd'hui parler par ma bouche et leur faire comprendre qu'il n'y a pas de peine irrémissible ici-bas, et que, quels que soient les crimes dont ceux qui se disent de vos enfans se soient rendus coupables, vous êtes toujours prêt à les recevoir en grâce, pourvu seulement qu'ils renoncent à leur

iniquité, et qu'ils viennent sincèrement déposer leur ingratitude à vos pieds.

O Vierge qui avez enfanté la miséricorde ! aidez-moi à en donner une juste idée à ceux qui m'écoutent; que l'Esprit-Saint lui-même, par l'onction de sa grâce, leur fasse sentir vivement, ô mon Dieu! quelle est l'étendue, l'immensité de votre clémence et de votre miséricorde, afin que ceux que la crainte n'a pu ramener retournent au plus tendre père, conduits par l'amour et le repentir. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Un homme avait deux fils. Admirons d'abord ici, mes Frères, la condescendance et l'infinie charité de notre Dieu. C'est de lui-même qu'il parle; il avait droit de se nommer le souverain Etre, le Tout-Puissant, le Créateur du ciel et de la terre, le Roi des rois: ces titres et beaucoup d'autres encore pourraient lui convenir; mais il sait que la grandeur et l'élevation effraient, qu'elles impriment plutôt la crainte que la confiance, et il veut nous attirer par l'amour. En conséquence,

il se présente à nous sous les traits d'un homme, pour que nous sachions qu'il en a pour nous le cœur et les entrailles : *Homo*.

Il veut même se perdre dans la foule des hommes, et il dit : Un homme, un certain homme : *Homo quidam*. Oh ! que ce langage convenait à Dieu, qui en effet, pour se rapprocher de nous, pour nous retirer de l'abîme, s'est revêtu de notre nature, s'est véritablement fait homme, et n'a voulu être distingué des autres hommes que par une bonté et un amour dont on ne trouve aucun exemple sur la terre : *Homo quidam*. Tout ce qui distingue ici cet homme qui est votre Dieu, c'est qu'il est père : *Un homme avait deux fils*. Pourquoi ce nombre de deux, mes Frères ? c'est que tous les enfans de Dieu, tous les véritables héritiers de son royaume se partagent en deux classes : ce sont tous ou des justes qui ont persévéré dans l'innocence baptismale, ou des pécheurs qui l'ont recouvrée par la pénitence. Tout le reste sera exclu de l'héritage de Dieu, et ne doit pas être compté parmi ses enfans : *Homo quidam habuit duos filios*. Le plus jeune de ces fils, *adolescentior ex illis*, est celui qui s'égare,

parce que la jeunesse est l'âge des passions ardentes et des grands écarts. Que fait ce jeune homme ? il se présente à son père, et lui dit : Donnez-moi la portion de mon héritage : *Da mihi portionem substantiæ quæ me contingit* (1). Ne perdez pas de vue un instant que ce jeune homme, fils du père de famille, est le pécheur ; et remarquez tout ce que ce petit nombre de mots qu'il prononce renferme tout à la fois d'indécence et d'injustice. D'abord, d'indécence : il ne parle pas à son père avec respect, mais avec hauteur ; il ne lui adresse pas une prière, mais il commande : *Da mihi*. Secondement, d'injustice : il prétend hériter de son père vivant, il envisage déjà la succession comme ouverte, et il dit : Donnez-moi la part qui me revient : *Da mihi portionem substantiæ quæ me contingit*. Je dis, mes Frères, que cette irrévérence et cette injustice sont des traits auxquels tout pécheur doit se reconnaître. Connaissez-vous en effet quelqu'un de ces pécheurs qui prie le Seigneur, qui lui demande avec soumission ce qui est nécessaire à ses besoins, ou ce qui

(1) Luc. xv, 12.

est capable d'arrêter la fougue de ses désirs ? non, jamais : le pécheur prétend ravir de force, et malgré Dieu même, ce qui est propre à satisfaire ses goûts ; il veut parvenir à la même élévation que celui-ci, jouir des mêmes richesses que celui-là ; si Dieu ne lui en donne pas les moyens, il éclate en murmures contre lui : Pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas traité aussi favorablement que les autres ? pourquoi n'ai-je pas les mêmes talents que tant d'autres ? pourquoi me refuse-t-il les mêmes ressources, les mêmes succès ? pourquoi ne me donne-t-il pas ma portion de biens ? *Da mihi portionem.* Il ne dit pas même : Mon père ; mais : Donnez-moi : *Da mihi.*

L'injustice n'est pas moins remarquable dans les dispositions de son cœur que dans ce langage de sa bouche. Il oublie que le Père céleste est toujours vivant, que ses droits subsistent à jamais, qu'il lui est impossible à lui-même de s'en dessaisir, que ce qu'il donne continue encore de lui appartenir, que lui seul en a la propriété, et qu'il n'en permet que la jouissance aux créatures, aux conditions qu'il lui plaît, et que, quand

il a marqué la limite de leurs droits, cette limite est sacrée et ne doit jamais être dépassée. Bien loin de là, le pécheur regarde tout ce qu'il a reçu de son Dieu comme des biens qui lui appartiennent, et dont il peut disposer avec une entière indépendance : *Da mihi.* Grand Dieu, dit-il dans son cœur, si toutefois il daigne parler à Dieu, j'ai un esprit intelligent, il est fait pour penser ce qu'il me plaît ; je veux croire ce qui est vraisemblable et vrai, ou ce qu'il me paraît bon d'adopter comme tel. Otez-moi ce joug de la foi qui pèse sur mon esprit, que je sois libre de ne croire et de ne penser que ce que je veux : *Da mihi.* J'ai un cœur sensible ; mon bien-être dépend des désirs, des sentimens, des sensations qu'il me procure ; ce cœur m'appartient, je prétends lui donner cette liberté que votre loi lui refuse ; ôtez cette loi, et que je puisse jouir de mon indépendance : *Da mihi.* J'ai des sens ; ils contribuent en différentes manières à mon bonheur, mais pourvu que j'en puisse user comme il me plaît. Pourquoi n'aurais-je pas ce droit ? *Da mihi.* Je suis environné d'objets qui peuvent me satisfaire en mille manières

diverses , pourvu que j'en use à mon gré. Pourquoi ne le ferais-je point , puisque mon bien-être en dépend ? *Da mihi*. Tel est le langage de ceux qui se révoltent contre la loi du Seigneur ; c'est au moins celui de leur cœur , et nous connaissons aujourd'hui ces grandes maximes : que l'homme naît libre et indépendant , qu'il est dans les mains de son propre conseil , et que , pourvu qu'il ne fasse point tort à ses semblables , il est le maître d'agir comme il lui plaît : *Da mihi*. Que répond ce bon père à une demande si injuste et si audacieuse ? s'irrite-t-il et répond-il par des reproches ? Non , mes Frères , il condescend aux désirs d'un fils si ingrat et si rebelle , il partage son bien entre ses deux enfans : *Et divisit illis substantiam*. L'un a pour son partage les délices de la maison paternelle , et jouit de la présence et de tous les bienfaits d'un père tendrement chéri ; il s'entretient avec lui , il s'assied à sa table ; c'en est assez pour son bonheur. L'autre veut des biens qu'il puisse transporter ailleurs ; l'or et l'argent seront son partage. Chacun reçoit ce qu'il a désiré : *Divisit illis substantiam*. Or , mes Frères , ce

partage plus effrayant qu'on ne pense se fait tous les jours parmi nous , sans qu'on y prenne garde. Dieu a des biens de deux sortes , ceux du temps et ceux de l'éternité , ceux de la nature et ceux de la grâce , ceux qui satisfont nos penchans pour un temps et ceux qui nous procurent un bonheur qui ne finira jamais , des biens qui sont saints et des biens qui sont profanes ; chacun choisit et souvent obtient ce qu'il demande. L'un met tout son bonheur à habiter la maison de son Dieu , à entourer ses autels , à chanter de pieux cantiques en son honneur , à se nourrir de la parole sainte et de la substance même de son Dieu ; il obtient ce qu'il demande. L'autre veut les richesses de la terre , les honneurs et les dignités , les talens qui brillent aux yeux des hommes , la beauté et la force du corps , une longue vie ; et souvent Dieu , dans sa colère , exauce ces vœux : *Divisit illis substantiam*. Le jeune homme n'a pas plus tôt obtenu ce qu'il demandait , qu'il s'occupe uniquement à rassembler avec un soin avide et avare tout ce que son père lui donne. Il n'emploie à ce soin qu'un petit nombre de jours : *Non post*

multos dies, congregatis omnibus (1). Il se précipite sur les effets de la libéralité paternelle comme sur une proie ; il s'approprie tout à lui-même, ne rend pas même grâce à ce père qui a été si généreux à son égard, ne lui offre pas même un tribut de reconnaissance, ne fait pas le moindre présent à ce frère à qui il devait tant d'estime et d'amitié ; ne donne rien non plus aux serviteurs de son père qui lui ont prodigué leurs soins et leurs services ; non, tout est pour lui ; il rassemble tout ce qu'il vient de recevoir de la bonté paternelle : *Congregatis omnibus*. Vous voilà donc, mon cher Auditeur, c'est-à-dire, vous, jeune homme, vous qui, entraîné par les voies du siècle, avez oublié votre Dieu. Il vous a peut-être accordé de grands talens ; peut-être avez-vous l'esprit plus éclairé que tout autre, le cœur plus sensible, plus généreux, plus porté à la vertu ; peut-être avez-vous mille moyens de succès dans le monde, et en profitez-vous tous les jours : mais vous n'en avez pas encore témoigné la moindre reconnaissance à Dieu ; vous voyez briller chaque jour son

(1) Luc. xv, 13.

soleil, sans le remercier de ce qu'il le fait luire pour vous ; vous prenez le repos de la nuit, sans le bénir de ce qu'il daignera vous protéger quand vous serez livré au sommeil : tous ces talens, vous les rassemblez, vous vous les attribuez à vous-même, vous les contemplez avec une orgueilleuse satisfaction, vous vous en croyez l'auteur, et vous ne les faites servir en rien à la gloire de celui qui vous les a donnés ; peut-être même sont-ils une arme dont vous vous servez contre lui : *Congregatis omnibus*. Quand il a ainsi satisfait son avarice, il part sans prendre congé de son père, sans lui adresser un dernier adieu ; il veut perdre de vue cette maison qui lui est devenue odieuse, quoiqu'il y ait passé ses premières années d'une manière si douce ; il s'éloigne autant qu'il le peut, et s'en va dans une région lointaine, pour chercher le bonheur auquel il aspire : *Peregrè profectus est in regionem* (1). Oh ! que cette image nous représente bien l'âme infidèle à son Dieu ; cette âme qui jouissait des délices de la vertu dans cette vraie maison paternelle, dans l'Eglise du Seigneur ! Elle a fui, et

(1) Luc. xv, 13.

s'est éloignée sans demander à son Dieu qu'il la protégeât dans les routes nouvelles où elle allait s'engager. Il ne s'agit point ici d'une distance que mesurent les yeux, mais d'une distance qui sépare les âmes les unes des autres. Deux frères qui habitent sous le même toit, deux sœurs qui sont assises l'une à côté de l'autre dans le même logis, sont peut-être séparés par un intervalle immense; que sais-je? par des terres, par des fleuves, par un océan, par un chaos tout entier. L'un est habitant du ciel par ses pensées et par ses désirs; l'autre rampe sur la terre, et peut être regardé comme plongé au sein des enfers. L'un est habitant de la Jérusalem sainte; l'autre, de la Babylone profane. Celui-ci vit sous l'empire de Dieu; celui-là, sous l'empire de Satan son ennemi. Ce que celui-ci aime, celui-là le hait. Il ne peut y avoir de distance plus grande, de séparation plus marquée entre deux cœurs: *Peregrè profectus est in regionem longinquam.* Mais quelle est cette région éloignée où se retire le pécheur? Pour l'un, c'est l'hérésie, cette fausse église dans laquelle il se jette après être sorti de la

maison de la véritable Eglise du Sauveur, qui est sa mère. Pour l'autre, c'est l'incrédulité, c'est l'impiété déclarée, qu'il professe aujourd'hui après avoir confessé jadis les vérités de notre foi. Pour tous, c'est le monde. La voilà cette région si éloignée de Dieu, que la grâce n'éclaire pas, ou qu'elle visite rarement; où se trouvent encore quelques âmes justes qui conservent l'union avec le ciel, mais où la foule se perd et est réprouvée d'avance: *Profectus est.* Là, il dissipe tous les biens qu'il a reçus de la générosité de son père, il les dissipe en désordres et en excès: *Et ibi dissipavit substantiam suam.* Oh! qui comprendra quels sont ces biens que dissipe le pécheur, lorsqu'il s'est livré aux maximes du monde, et qu'il s'est éloigné des instructions qu'il reçoit dans la maison paternelle? Le premier trésor que l'on perd, c'est celui de l'innocence baptismale, bien plus précieux que tous les autres; toutes les vertus infuses, toutes les vertus acquises, tout cela est dissipé presque en un instant. On perd et l'amour de son Dieu, et l'espérance des biens éternels, et la foi même: on ne connaît plus

de vérités certaines, on ne tient plus à rien; on ignore où l'on va; nulle consolation dans les maux de la vie, nul guide, nulle règle dans les voies où l'on s'égaré: *Dissipavit*. On perd les biens de la nature: souvent, au sein de l'oisiveté et de la mollesse, l'esprit s'éteint, le caractère s'affaiblit, et l'on perd tout sentiment noble et généreux; on n'est qu'un être dégradé et inutile. On perd les biens mêmes de la fortune: combien de prodiges, à l'imitation de celui que nous dépeint l'Évangile, détruisent leur propre héritage, et, pour satisfaire leurs goûts déréglés, se réduisent à une extrême détresse! *Dissipavit*.

Alors, qu'arriva-t-il? *Postquam omnia consummasset* (1), quand il ne lui reste plus de ressources, une grande famine se fait sentir dans cette région: *Facta est fames valida* (2). O la profonde parole, et que l'on reconnaît bien que c'est Dieu qui l'a prononcée! car il n'est donné qu'à lui seul d'exprimer en si peu de mots des pensées si grandes. Cette région, comme nous l'avons dit, c'est le monde; or c'est dans cette ré-

(1) Luc. xv, 14. — (2) Ibid.

gion, mes Frères, qu'il règne une éternelle famine: *Facta est fames valida*. C'est là que tous les esprits, tous les cœurs sont affamés, et ne trouvent aucune ressource. Je rencontre au milieu du monde un de ces hommes qui courent dans la voie des richesses; il n'a pas le temps de s'arrêter. Je l'interroge toutefois, et je lui dis: «Où courez-vous? — Je cours à la fortune. — Mais quoi! manque-t-il quelque chose à vos besoins? n'êtes-vous pas déjà plus riche que vos pères? — Ah! ce que je possède n'est rien: voyez tous ces hommes opulents qui sont devant moi; leurs brillans équipages, leurs magnifiques palais et ce nombreux domestique qui les suit. Pourquoi ne jouirais-je pas de ce dont ils jouissent?» C'est un affamé. J'aperçois cet autre qui se précipite dans une autre route avec plus d'ardeur encore, je remarque un feu brûlant dans ses yeux; il me paraît plein de sollicitudes, consumé d'ardeur et de désir: «Qu'avez-vous, lui dis-je, et où courez-vous? — Je vais aux honneurs, aux dignités, à la gloire. — Mais déjà vous tenez un rang distingué parmi vos semblables; que ne vous en contentez-vous?

— Ah ! puis-je sans honte, puis-je sans désespoir demeurer dans le rang où je suis ? puis-je avec indifférence voir tant de personnes au-dessus de moi ? Pourquoi ne donnerais-je pas des lois à mes semblables ? pourquoi n'aurais-je pas la première ou la seconde place dans l'état ? « C'est un affamé. J'en arrête un troisième, et je lui dis : « Pourquoi cet égarement que je remarque dans vos yeux ? que voulez-vous ? — Les plaisirs. — Mais vous en êtes rassasié. — Ah ! ceux que j'ai goûtés ne sont rien à mes yeux. — Mais déjà vous éprouvez du dégoût pour ces plaisirs excessifs dont vous avez voulu jouir. — Sans doute, mais il faut que je réveille cette satiété par des plaisirs nouveaux : laissez-moi, la volupté m'appelle, je la poursuis. » C'est un affamé. Le savant a également une faim insatiable pour la science : celui qui veut faire parler de lui dans le monde, qui est avide de renommée, se livre sans cesse à de nouveaux travaux pour tenir l'attention du public fixée sur lui. C'est un affamé. Tous les hommes sont affamés dans ce monde : et comment ne le seraient-ils pas ? rien de ce qui nous y

est offert pour nourrir notre âme, n'est un aliment solide ; tout nous laisse notre faim tout entière. Oui, mes Frères, le monde est un champ toujours couvert de moissons qui ont une magnifique apparence ; mais ouvrez un épi, vous ne trouverez que de la cendre et de la poussière. C'est une table toujours chargée de mets et de fruits qui séduisent les yeux. On se presse avec ardeur, on saisit quelques-uns de ces mets trompeurs, on veut en goûter : c'est du vent, de la fumée, souvent de la boue : *Facta est famas valida in regione illâ, et ipse capit egere*, et lui-même sentit le besoin. Hélas ! l'infortuné, il était satisfait, et rien ne manquait à ses légitimes désirs lorsqu'il habitait la maison paternelle ; et le voilà maintenant réduit à tous les genres de besoins : *Et ipse capit egere*. Oh ! quelle grande vérité, et que je voudrais vous la rendre ici sensible ! Ce n'est pas seulement notre corps qui a besoin d'être nourri ; notre âme a aussi des aliments qui lui sont propres, et, s'ils lui sont refusés, elle se meurt. La plupart des hommes la laissent ainsi mourir en effet par la privation de la nourriture qui lui est pro-

pre. Et quelle est, mes Frères, cette nourriture? Notre âme, cette substance spirituelle et presque divine, se nourrit de vérité, d'espérance et d'amour. Tant que nous demeurons dans la maison de notre céleste Père, le besoin que nous avons de la vérité est satisfait par la foi; le besoin que nous avons d'espérer, par la ferme confiance que nous parviendrons à un éternel bonheur; le besoin que nous avons d'aimer est satisfait par l'union de notre cœur avec un Dieu infiniment grand, et qui se donne lui-même comme objet de tout légitime amour. Ce n'est pas du pain matériel seulement que l'homme se nourrit, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu; ce n'est pas d'alimens terrestres, mais du corps et du sang du Sauveur du monde, qui daigne se donner à nous pour être le pain de nos âmes. Quand le pécheur s'éloigne de ces sources de vie, et qu'il veut nourrir son esprit de toute espèce d'imagination, de fantômes, non-seulement vains, mais impurs; son cœur de tous ces désirs vagues, insensés, criminels, qui renaissent sans cesse; lorsqu'il est avide de tous les genres

de spectacles, de tout ce qui peut le dépraver, le corrompre, de tout ce qui le laisse toujours vide; cette faim qu'il ne peut satisfaire s'accroît incessamment: *Et ipse cepit egere*. Que fera ce jeune homme qui n'a plus de père, qui cherche maintenant les moyens de subsister? Il faut qu'il trouve un maître qui le fasse vivre; et que fait-il? *Et abiit, et adhesit uni civium regionis illius* (1). Il s'attache, il se donne, il se vend à un habitant de cette région, à un des hommes riches et puissans du lieu. Or, mes Frères, nous l'avons dit: cette région, c'est le monde; les princes de ce monde, ce sont les princes des ténèbres: *Princeps mundi hujus, tenebrarum harum*. Ce jeune homme se rend donc esclave de quelque passion qui doit, dans sa folle espérance, le dédommager de tout ce qu'il a perdu. Chacune de ces passions a un démon qui lui est propre: il y a un démon de l'ambition, un démon de l'avarice, un démon du plaisir et de la volupté. C'est donc d'un de ces princes qu'il se rend esclave; et comme, de tous ces monstres de l'enfer, celui de la volupté est

(1) Luc. xv, 15.

celui dont la jeunesse devient le plus souvent l'esclave ; comme chacun de ces démons a ses agens, ses séducteurs et ses séductrices sur la terre, on forme des liens funestes, on prend pour maître un de ces génies que l'enfer envoie, et l'on se rend son esclave : *Et adhæsit, etc.* Ce nouveau maître l'envoie à sa maison de plaisance : *Et misit illum in villam suam.* Ah ! reconnaissez - vous ici, jeune homme : ce sont des plaisirs que vous procurez au premier instant ce nouveau tyran auquel vous vous êtes livré ; il remplit votre imagination de peintures, de jouissances délicieuses qu'il vous promet ; vous marchez vers ce honteux séjour qu'il vous ouvre comme une maison de plaisance et un palais enchanté ; vous croyez y trouver mille objets séduisants qui vont vous combler de bonheur, et satisfaire tous les désirs de votre cœur. Oh ! que de momens heureux vous vous promettez ! vous allez compter chaque heure par de nouveaux plaisirs. Mais l'infortuné Prodiges n'a pas plus tôt mis le pied sur le seuil de cette maison vers laquelle il est envoyé, qu'il est dépouillé des vêtemens honorables dont il était revêtu dans

et vivendo luxuriose.

la maison de son père ; il est couvert de haillons, renfermé dans une affreuse étable, et environné de troupeaux de vils animaux dont il sera désormais le pâtre : *Et misit in villam, ut pasceret porcos* (1). Quel est ce troupeau ? Me le demandez-vous, pécheurs ? Ah ! ce troupeau immonde, c'est cette imagination insatiable d'images et de fantômes impurs ; c'est ce cœur qui enfante toujours des désirs plus déréglés, et dont vous ne songez qu'à satisfaire les basses inclinations ; ce sont ces sens qui vous sont communs avec les animaux dont vous vous êtes rendus esclaves, que vous nourrissez, que vous flattez sans cesse ; troupeau véritablement immonde, dont vous n'êtes que le pâtre : *Ut pasceret porcos.* Voici un trait où se peint la sagesse éternelle de ce Dieu qui connaît profondément le cœur de l'homme qu'il a fait. Le Prodiges, au lieu d'avoir du dégoût et de l'horreur pour les vils alimens qu'il donne à ces animaux, leur porte envie : il voudrait, dit l'Evangile, remplir ses entrailles de leurs restes impurs, mais personne ne lui en fournit les moyens : *Cupie-*

(1) Luc. xv, 15

bat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant, et nemo illi dabat (1).

Qu'y a-t-il donc ici de si profond ? Vous allez le voir, mes Frères : ce n'est pas seulement ce vœu si ignominieux pour l'homme de s'assimiler à la brute, cette envie qu'il porte à la créature dénuée de raison, qui est destinée à être la proie de la pourriture et de la corruption ; ce n'est pas là ce que je veux remarquer dans ces paroles, paroles dont nous voyons cependant l'accomplissement tous les jours, puisqu'il n'est pas un seul de nos incrédules, de ces moralistes qui ont osé usurper le nom de philosophes et de sages, qui n'ait exprimé quelque part le vœu que l'homme eût le bonheur de ne point réfléchir sur ses propres voies, et de ne jamais sentir les reproches importuns de sa conscience ; et il en est beaucoup qui ont soutenu et qui soutiennent qu'il n'y a nulle différence réelle entre l'homme et l'animal le plus vil. Mais ce n'est pas là, encore une fois, ce que je veux remarquer ; ce sont ces paroles qui me frappent singulièrement : Il désirait se rassasier de la nourriture des pourceaux, et

(1) Luc. xv, 16.

personne ne lui en donnait les moyens : *Et nemo illi dabat*. Quoi donc ! est-ce qu'il est impossible à l'homme de se replonger dans les excès les plus honteux et les plus infâmes, quand il le veut ? est-ce qu'il ne peut point imiter les êtres les plus abjects qui l'environnent ? Oui, sans doute, il le peut ; mais ce n'est pas là le sens de ces paroles. J'en vois deux interprétations, qui toutes deux me paraissent dignes de la plus sérieuse attention.

Cet homme corrompu voudrait (pour traduire littéralement l'Evangile) remplir ses entrailles de la nourriture de cet immonde troupeau. Les entrailles représentent ici ce qu'il y a de plus intérieur dans l'homme, c'est-à-dire son âme, cette âme noble par son origine et par sa nature ; c'est elle qui se dégrade jusqu'à partager l'état des bêtes ; elle voudrait partager leurs plaisirs et être heureuse de leur bonheur, et elle ne le peut pas. Elle s'avilit assez pour y arriver par les désirs ; mais ces sales désirs ne pourront jamais atteindre jusqu'à sa nature spirituelle et si élevée au-dessus de ce qui est terrestre ; plus elle s'approchera de ces voluptés honteuses, plus elle sentira de dégoût, plus

elle rejettera avec un déboire et un vomissement inexprimables tout ce dont elle voulait se rassasier : *Cupiebat implere*. Il y a encore ici une autre explication profonde. L'homme voudrait trouver, comme l'animal qui le sert, son bonheur dans les voluptés charnelles ; il ne le peut pas. L'animal se rassasie réellement quand il a suivi son instinct ; mais l'homme, précisément parce qu'il est si élevé, précisément parce qu'il est fait à l'image de Dieu, ne peut pas se rassasier ni se satisfaire. De là il arrive, non pas seulement que l'homme descend au niveau de la bête, mais qu'il va infiniment au-delà de la bête par le dérèglement, parce qu'il a un esprit capable de penser toutes choses et un cœur qui va au-devant du plaisir. Il imagine, il invente toujours quelque chose de plus que ce dont il jouit ; et c'est lui seul, dans la nature, qui trouble l'ordre établi par la divine Providence. Lui seul est dérégé dans l'univers ; et, après avoir commis des désordres ordinaires, il lui en faut d'extraordinaires, les monstrueux et enfin les impossibles ; et jamais il ne réussira à faire tout ce qu'il désire, ni à exécuter tout ce qu'il in-

vente : *Cupiebat implere*. Le voilà donc parvenu au premier degré de la dégradation, dégradation, hélas ! trop communé. Arrêtons-nous là, mes Frères, puisqu'il n'y a plus rien à ajouter à ses désordres ; et, après avoir vu que le Prodiges a suivi les dérèglemens de ses penchans jusqu'à leur dernier terme, et considéré comment il en a été la victime, montrons maintenant qu'il n'y a point de pécheur qui puisse désespérer de sa conversion, en voyant comment il a obtenu grâce, et quels sont les degrés qu'il a suivis dans son retour. Apprenons à l'imiter, afin de nous réconcilier avec notre Père céleste.

SECOND POINT.

Si le Prodiges, réduit à cet état d'avilissement et de misère, se fût roidi contre son sort ; s'il eût étouffé la voix de sa conscience, et qu'il se fût dit à lui-même : « Il est vrai, je suis tombé par ma faute au fond de l'abîme et du malheur ; mais je n'en sortirai pas, car je suis résolu à ne reculer jamais ; je boirai la coupe jusqu'à la lie ; je chercherai ma joie

dans mon opprobre , ma consolation dans l'espérance que j'entraînerai d'autres infortunés tels que moi dans le même gouffre de misère ; » s'il eût tenu ce langage et qu'il eût agi de la sorte , il était perdu comme tous les pécheurs endurcis et révoltés contre le Ciel. Mais il n'agit pas ainsi, il rentre en lui-même, dit l'Évangile : *In se reversus*. Ici commence sa consolation , car cette première parole me paraît en offrir une. Il y a dans chacun de nous, mes Frères, je veux dire dans nos âmes , une retraite profonde , et comme un sanctuaire où Dieu rend ses oracles, où il répand sa lumière et son onction. Tant que nous nous retirons dans ce lieu profond et sacré , et que nous nous y entretenons avec notre Dieu , nous conservons le goût de la vérité , la connaissance et l'amour de la vertu , la dignité de notre être , l'horreur du péché, et tout ce qui nous donne des droits à un éternel bonheur. Mais lorsque notre âme sort de là , qu'elle se répand d'abord dans les sens et ensuite dans les objets extérieurs , elle s'oublie elle-même comme elle oublie son Dieu ; elle s'égare loin de soi, et elle est perdue par-là même ; et elle n'a

plus d'autre ressource que de rentrer en quelque sorte dans son propre sein , de se réfugier en elle-même , et d'y chercher le Dieu qu'elle y trouvait autrefois. C'est ce que nous appelons rentrer en soi-même : *In se reversus*. Et voilà le grand effet de la prédication évangélique , c'est de rappeler à eux tous ces infortunés pécheurs qui courent dans les voies du siècle , et de dissiper les ténèbres qui les environnent : premier pas de son retour. Second pas qu'il fait dans cette heureuse voie : il reconnaît sa misère , et se rappelant la vie si douce, si paisible , si heureuse qu'il menait dans la maison paternelle , la comparant à l'affreux état auquel il se voit réduit, se comparant même avec les esclaves qui servaient son père, il s'écrie : Oh ! combien de mercenaires , dans la maison de mon père si grand et si bon , qui ont le pain en abondance ! et moi , je meurs ici de faim : *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus ! ego autem hic fame pereo* (1). Osez dire , ô pécheurs , qui que vous soyez , que vous ne mourez pas de faim ; venez nous dire que votre âme

(1) Luc. xv. 17.

trouve une véritable nourriture dans toutes les illusions, les vanités et les faux plaisirs dont vous cherchez à la repaître. Non, vous êtes vides, vous êtes affamés, et votre misère n'a point de bornes. Rappelez-vous les douceurs que vous goûtiez, le pain dont vous vous nourrissiez dans la maison paternelle. Songez-y, jeune homme que Dieu a favorisé d'une manière toute spéciale, qui avez l'esprit cultivé, enrichi de mille connaissances, qui peut-être êtes distingué dans le siècle par vos talens : considérez combien de noirs chagrins vous rongent souvent, combien vous avez de peines qui sont le fruit de vos désordres, dans quelle abjection, sous l'empire de quels honteux penchans vous êtes tombé; voyez comme tout manque à la partie la plus noble de vous-même, c'est-à-dire à votre âme, et comparez votre destinée avec celle de tant de pauvres, d'ignorans, d'hommes dont l'esprit est sans culture, et qui cependant ont le pain en abondance, je veux dire le pain de la parole sainte, qu'ils écoutent avec consolation et avec fruit, tandis que vous ne connaissez, vous, que le doute et l'incertitude, et êtes

par conséquent plongés dans la véritable ignorance des points les plus essentiels : *Quanti mercenarii!* Mais il ne se borne pas à reconnaître sa misère; et voici le troisième pas de son retour. Il prend la résolution de sortir de cette condition abjecte et criminelle où il est descendu : *Surgam.* Je me lèverai, dit-il en regardant autour de lui-même. Quelle est cette affreuse situation où je suis? quels sont ces vils animaux qui m'entourent? quelle est cette nourriture infecte qu'il faut que je partage avec eux? Et ces haillons qui me couvrent, où les ai-je pris? Quel est ce tyran qui me tient ici captif et dans cet état de dégradation? Je ne lui dois que les chaînes dont je suis chargé, et les privations auxquelles il me condamne. Ah! je me soustrairai à son empire, je romprai mes fers, je briserai les barrières qui m'arrêtent, je sortirai d'un lieu si indigne de ma naissance et de l'éducation que j'ai reçue d'un père si bon et si généreux : *Surgam.* Et voilà ce que vous devez faire, ô pécheurs! C'est la résolution que vous devez prendre. A quoi servent ces résolutions vagues et incertaines qui se perdent, pour ainsi dire, dans les airs?

Que signifie ce langage que vous tenez souvent : « J'ai des passions qui me subjuguent et m'entraînent ; c'est un malheur , mais que faire ? » Que faire ? vous arracher à cet état de mollesse , rompre ces indignes liens qui vous attachent au crime , sortir du milieu de ce troupeau infame qui vous environne , renoncer à cette nourriture dégradante et si indigne d'un être raisonnable dont vous vous repaissez , secouer le joug de votre tyran et revenir vers votre père : *Surgam , et ibo ad patrem* (1). Il se souvient de ce tendre père ; et il s'en souvient avec un sentiment de vive confiance : *Ibo ad patrem meum*. Sans doute j'ai été ingrat , mais il sera toujours bon ; j'ai été un fils dénaturé , mais il est toujours un père tendre ; j'ai manqué de l'aimer comme je le devais , mais son amour pour moi fait comme une partie de ses entrailles , et je ne crains pas que jamais il s'affaiblisse : *Surgam , et ibo ad patrem meum*. Ayez cette confiance , mon cher Auditeur. Qui que vous soyez , fussiez-vous un blasphémateur , un ennemi de votre Dieu ; fussiez-vous entré dans ces ligues de l'enfer dont j'ai parlé quelquefois ,

(1) Luc. xv , 18.

dites que vous voulez rompre vos chaînes : *Surgam* ; et que vous reviendrez à votre Père céleste , qui vous aime toujours , et qui ne commencerait à vous haïr que dans le cas où vous seriez déjà tombé dans les enfers : *Surgam , et ibo*. Il ne se contente pas de la résolution , il ne s'arrête pas là , il exécute à l'instant même ce que sa conscience lui dicte et que l'Esprit de Dieu lui inspire : *Et surgens*. C'est surtout en ce point qu'il faut l'imiter sans tarder un seul instant , car les momens de la grâce sont décisifs.

Au moment où la voix de Dieu parle à votre cœur , vous pouvez tout ; le lendemain peut-être vous ne pourrez plus rien. Lorsque saint Pierre , chargé de chaînes , est visité dans sa prison par l'ange qui lui dit : « Levez-vous , et suivez-moi , » s'il avait voulu renvoyer au lendemain , l'ange aurait disparu , et sa captivité aurait continué. Affranchissez-vous donc dès cet instant même. Au moment où vous le voulez , tout est fait. Ne vous laissez pas arrêter par des obstacles chimériques. Le Prodiges était renfermé dans une étable ; les portes s'ouvrent , les difficultés cessent dès qu'il fait un pas ,

un mouvement pour s'affranchir. Le voilà entré dans la route qui conduit à son père. Mais que dira-t-il à ce père? Oh! considérez ceci, mes Frères, car rien ne manque à l'exemple qu'il doit vous donner.

Il confessera, c'est le quatrième pas de son retour, il confessera ses péchés: *Et dicam ei: Pater, peccavi*. O mon père! j'ai péché contre le Ciel, contre cette lumière divine qui éclaire tous les hommes, contre tous les habitans de votre royaume, qui ont été indignés de mes excès. J'ai péché devant vous, dont je n'ai jamais pu m'éloigner, quelque ardeur que j'aie mise à fuir; devant vous, dont l'œil voit toutes choses, qui êtes présent partout, et qui avez lu dans mon esprit et dans mon cœur, comme vous voyez dans l'univers: *Peccavi in Cælum et coram te* (1). Ne confesserez-vous pas aussi vos péchés, mes Frères? O pécheurs! continuerez-vous de dire que vous ne faites rien que de légitime? demanderez-vous quelles sont vos fautes, quels reproches on a droit de vous adresser? direz-vous encore que vous êtes bon fils, bon père, bon époux, honnête

(1) Luc. xv, 18.

homme, et que vous n'avez à vous accuser de rien? Laissez ce langage insensé qui ne trompe personne. Quand même les hommes n'auraient aucun reproche à vous faire, combien n'en avez-vous pas mérité de la part de Dieu? le Prodiges ne dit pas qu'il a péché contre les hommes, mais qu'il a péché contre le Ciel.

Et vous qui avez blasphémé, qui avez renoncé à toute pratique de religion, qui avez abusé peut-être des choses saintes; vous qui ne reconnaissez plus de Dieu sur la terre, qui avez péché contre le Ciel et en présence de celui qui connaît toutes vos œuvres, qui entend toutes vos paroles, et qui voit tous les mouvemens secrets de votre cœur; ah! dites donc: *Pater, peccavi in Cælum et coram te*.

Cinquième pas de son retour: humiliation sincère, véritable sentiment d'humilité à la vue de ses erreurs. O mon père! je ne suis plus digne d'être appelé votre fils: *Jam non sum dignus vocari filius tuus* (1). Ah! je renonce à tout ce qui a fait mon bonheur dans les jours de mon innocence; m'asseoir

(1) Luc. xv, 19.

à votre table , jouir de votre présence , recevoir de vous ces caresses qui réjouissent mon cœur , habiter sous un même toit avec vous : je suis indigne de tout cela , j'ai perdu tous les droits que vous accordiez à votre enfant : *Jam non sum dignus vocari filius tuus*. Humiliez-vous donc , ô pécheurs ! et souvenez-vous que l'orgueil est le crime des crimes. C'est celui des démons ; et celui qui dans son péché ose s'applaudir à lui-même et venir justifier jusqu'à ses désordres , est par-là même aussi éloigné de la justice et de la vertu que le ciel est éloigné des enfers.

Il ne se borne pas à s'humilier , il veut faire pénitence : Traitez-moi comme un de vos mercenaires : *Fac me sicut unum de mercenariis tuis* (1). Ah ! que je n'habite pas dans votre maison qui m'est si chère , mais dans quelqu'une des cabanes qui sont parsemées sur vos terres. Que je ne porte plus ce vêtement d'honneur qui couvrit votre fils , ni ces haillons hideux que je rapporte du séjour où je m'étais relégué moi-même ; mais que je sois vêtu comme vos esclaves et vos mer-

(1) Luc. xv, 19.

cenaires. Que je mange , non les mets de votre table , mais le pain noir qui les nourrit. Qu'au lieu de partager avec vous le soin du gouvernement de la maison , je sois couché sur la glèbe ; que j'arrose votre héritage de mes sueurs , et que j'aie la consolation du moins de cultiver quelque portion de cette terre qui vous appartient : *Fac me sicut unum de mercenariis tuis*. Voilà les dispositions de ce jeune homme , et déjà il s'avance vers la maison paternelle. Mais le père , que fait-il ? Ah ! lorsque son fils est encore loin , *cùm adhuc longè esset* , lorsqu'il avait à peine fait les premiers pas vers lui , il l'aperçoit. Il avait toujours les yeux fixés vers le chemin par lequel ce fils ingrat s'était éloigné de lui , et il attendait son retour : *Cùm adhuc longè esset , vidit illum pater ipsius* (1). Et c'est ainsi que Dieu est attentif à tous les mouvemens de votre cœur. Vous n'avez pas eu la pensée de venir à lui , que déjà il vous regardait et souriait à cette sainte et heureuse résolution. Il vous regardait , et il attendait le fruit des saints desirs qu'il vous avait inspirés : *Vidit illum*

(1) Luc. xv, 20.

pater ipsius. Mais que dira-t-il, ce père, à la vue de son enfant rebelle ? Dira-t-il : « Le voilà donc ce fils dénaturé qui est sorti de la maison de son père en l'outrageant avec tant d'audace et d'infamie ? voilà qu'il a été l'artisan de sa propre ruine ; et il revient vers moi couvert de haillons, dans un état où je pourrais me croire déshonoré de sa vue. Le recevrai-je dans ma maison ? Qu'il se retire, qu'il retourne vers ceux qui l'ont réduit à cet état. » Ah ! ce n'est pas là son langage. Son père le voit, et ses entrailles sont émues de la compassion la plus vive : *Vidit illum pater ipsius, et misericordiam motus est*. Mais, du moins, l'attendra-t-il ? jouira-t-il de son premier embarras, de sa première crainte ? Non, non ; peut-être que l'infortuné jeune homme manquerait de courage pour rentrer dans cette maison, dont les murs mêmes semblent lui faire des reproches ; peut-être reculerait-il d'effroi, et n'oserait-il paraître devant un père qui a contre lui de si justes sujets de plaintes. Le père donc descend, court, se précipite même avant qu'il ait eu le temps de dire une seule parole, de faire une réflexion, ou d'éprouver cette crainte

qui devait naître naturellement dans son cœur. Déjà il s'est jeté à son cou, l'a serré dans ses bras, et lui a donné le baiser de paix et d'amour : *Et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum*. Et c'est ce que Dieu fait pour vous, ô pécheurs ! au moment même où vous pensez sérieusement à vous approcher du tribunal sacré pour y accuser vos fautes : il est déjà venu au-devant de vous ; déjà il a visité en secret votre cœur, et il y a répandu son onction divine ; il vous a touchés de ces sentimens nouveaux qui ébranlent l'âme jusqu'aux fondemens. De là ces larmes qui coulent malgré vous de vos yeux ; c'est que vous avez reçu un premier gage de réconciliation, ce premier baiser de paix qui doit vous faire espérer que la grâce divine vous sera accordée : *Et osculatus est eum*. C'est alors seulement, c'est après avoir reçu ce témoignage de tendresse, que l'Enfant, pénétré d'un vif repentir, a la force de prononcer quelques paroles : « J'ai péché contre le Ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. » Il allait ajouter : « Traitez-moi comme un de vos mercenaires ; » il n'en eut

pas le temps. Son père l'interrompt ; c'en est assez : il voit le regret de son fils , il a vu couler ses larmes. A l'instant même , il se tourne vers ses serviteurs et ses ministres : « Allez , dit-il , apportez-moi la robe première dont j'aimais à le voir revêtu sous mes yeux dans son enfance. » Mais pourquoi faut-il que cette robe soit apportée à l'instant ? Est-ce pour l'humilier et le couvrir de honte par le contraste de la blancheur éclatante de cette robe , avec les vils lambeaux qui le couvrent ? Non : Apportez sa robe première et l'en revêtez : *Cito proferte stolam primam* (1). Mettez à son doigt cet anneau , le gage précieux de son alliance et de l'intime union qu'il avait eu le malheur de rompre : *Et date annulum in manum ejus*. Je ne puis souffrir de le voir ainsi nu et couvert de haillons ; mettez , mettez à ses pieds cette chaussure honorable qu'il portait dans ma maison : *Et calceamenta in pedes ejus*. Mes Frères , avez-vous pris garde ? avez-vous reconnu ce sacrement de la Pénitence dont nous , prêtres de Jésus-Christ , nous avons l'honneur d'être les ministres et les dispen-

(1) Luc. xv, 22.

sateurs ? Avez-vous remarqué que le père de famille , lequel représente ici Dieu , n'était pas seul quand il a reçu la confession du pécheur ; que ses ministres étaient auprès de lui ; qu'en même temps que l'Enfant prodigue s'accuse , ce n'est pas lui qui le revêt de la robe d'innocence , mais qu'il ordonne à ses ministres de le faire : *Proferte et induite* ! C'est là le premier effet de l'absolution que le prêtre prononce , de rétablir l'âme dans l'état d'innocence. Un autre effet , c'est de renouer l'alliance rompue avec le Seigneur : c'est là cet anneau qui est rendu à tant d'autres prodiges par les ministres du père de famille. Le troisième effet du sacrement , par la vertu et la grâce qui y sont attachées , est de fortifier le pénitent dans la pratique de ses devoirs , de lui mettre , pour ainsi dire , cette chaussure avec laquelle il doit marcher désormais d'un pas ferme et sûr dans la voie du Seigneur , sans avoir à craindre ni la morsure du serpent , ni les ronces ni les épines qui le blessaient : *Et calceamenta in pedes ejus*. Sont-ce là tous les effets de la bonté du père qui représente si bien le Dieu des miséricordes ? Non , mes

Frères ; il ajoute aussitôt : Amenez-moi la victime la plus grasse du troupeau : *Et adducite vitulum saginatum*. Immolez-la , dressez la table et célébrons un festin , et que notre joie n'ait point de bornes : *Manducemus et epulemur*. Mon fils que voici était mort , et il est vivant ; il était perdu , et je l'ai retrouvé : *Quia hic filius meus mortuus erat , et revixit ; perierat , et inventus est*. Eh bien ! faut-il encore vous montrer cet autre sacrement qui suit le sacrement de la réconciliation ? Avez-vous de la peine à reconnaître dans la nouvelle grâce accordée à ce pécheur ressuscité par la vertu de la Pénitence , la plus grande à laquelle puisse participer un chrétien , un enfant de l'Eglise , et surtout un pécheur converti ? O prêtres ! montez à l'autel , allez , faites descendre du ciel , par la vertu de la toute-puissante parole qui est mise dans votre bouche , la victime immaculée , l'Agneau égorgé qui s'immole depuis le commencement du monde : *Et adducite vitulum saginatum*. Immolez-le de nouveau d'une manière mystique sur l'autel : *Occidite*. Dressez la table sainte ; et que Dieu , le ministre , et le convive , c'est-à-

dire le pénitent qui a obtenu sa grâce , célèbrent ensemble un festin à la joie duquel participent tous les anges du ciel : *Occidite , manducemus et epulemur*.

O mon Dieu ! elle approche cette grande solennité de la Pâque , où les justes et les pécheurs convertis se presseront autour de votre autel , et participeront à la joie toute divine qui m'est ici représentée. O mon Dieu ! que le jour où ce banquet se célébrera soit un jour de joie pour le ciel même ; que les anges y fassent retentir leurs cantiques ; que ce soit un jour de triomphe pour le divin Rédempteur , pour le Pasteur des brebis égarées ; que ce soit un jour de joie pour les pécheurs eux-mêmes : *Manducemus et epulemur*. O Dieu ! qu'ils reviennent , ces nouveaux prodiges , qu'ils reviennent avec confiance ; qu'ils ne craignent pas que les aînés portent envie à l'abondance des grâces qui leur seront accordées. O mon Dieu ! soyez prodigue à leur égard , oubliez les aînés , retranchez-nous les faveurs que vous nous accordez. Tout pour ces âmes nouvellement entrées dans les voies de la Croix : elles sont faibles et languissantes encore ; elles ont

besoin d'être consolées, d'être fortifiées de votre onction divine. Donnez-leur tout, et qu'il n'y ait pour nous que le nécessaire. O Dieu ! que j'aime à me représenter la joie de cette solennité ! que j'ai d'espérance qu'elle sera célébrée, même dans ces jours mauvais, par un grand nombre de chrétiens toujours restés fidèles ou redevenus tels ! Si le ciel doit se réjouir pour un seul pécheur qui fait pénitence, quels seront les transports dont retentiront les voûtes éternelles, quand nous aurons le bonheur de voir quatre-vingt-dix-neuf pécheurs revenus à l'autel, et tous se présenter à votre table pour y recevoir la nourriture divine, et que nous pourrions dire de tous : « Mon fils était mort, et il est vivant ; il était perdu, et nous l'avons retrouvé ! » O mon Dieu ! pour la consolation de vos ministres, pour celle de votre sainte Eglise, cette chaste épouse que vous aimez si tendrement, accordez la grâce que nous vous demandons ; et puissent vos bénédictions descendre avec tant d'abondance sur cette assemblée, qu'elles y produisent des fruits durables de conversion et de sanctification pour l'éternel bonheur ! Ainsi soit-il.

PREMIER SERMON

SUR LA PÉNITENCE.

MISÉRICORDE DE DIEU DANS CE SACREMENT.

Vox magna clamavit : Lazare, veni foras. Et statim prodit qui fuerat mortuus.

Jésus s'écria d'une voix forte : Lazare, sors du tombeau. Et Lazare, qui était mort, sortit aussitôt. (Joan. xi, 43, 44.)

LA résurrection de Lazare est une figure vive et frappante de la résurrection des âmes qui s'opère dans le sacrement de la Pénitence. C'est de ce sacrement que je viens vous entretenir aujourd'hui. Je voudrais vous en donner une connaissance exacte, et vous inspirer pour ce grand moyen de salut tout le respect et tout l'amour que vous lui devez ; appliquez-vous, je vous prie.

Il est en Dieu, mes Frères, deux attributs

besoin d'être consolées, d'être fortifiées de votre onction divine. Donnez-leur tout, et qu'il n'y ait pour nous que le nécessaire. O Dieu ! que j'aime à me représenter la joie de cette solennité ! que j'ai d'espérance qu'elle sera célébrée, même dans ces jours mauvais, par un grand nombre de chrétiens toujours restés fidèles ou redevenus tels ! Si le ciel doit se réjouir pour un seul pécheur qui fait pénitence, quels seront les transports dont retentiront les voûtes éternelles, quand nous aurons le bonheur de voir quatre-vingt-dix-neuf pécheurs revenus à l'autel, et tous se présenter à votre table pour y recevoir la nourriture divine, et que nous pourrions dire de tous : « Mon fils était mort, et il est vivant ; il était perdu, et nous l'avons retrouvé ! » O mon Dieu ! pour la consolation de vos ministres, pour celle de votre sainte Eglise, cette chaste épouse que vous aimez si tendrement, accordez la grâce que nous vous demandons ; et puissent vos bénédictions descendre avec tant d'abondance sur cette assemblée, qu'elles y produisent des fruits durables de conversion et de sanctification pour l'éternel bonheur ! Ainsi soit-il.

PREMIER SERMON

SUR LA PÉNITENCE.

MISÉRICORDE DE DIEU DANS CE SACREMENT.

Voce magna clamavit : Lazare, veni foras. Et statim prodit qui fuerat mortuus.

Jésus s'écria d'une voix forte : Lazare, sors du tombeau. Et Lazare, qui était mort, sortit aussitôt. (Joan. xi, 43, 44.)

LA résurrection de Lazare est une figure vive et frappante de la résurrection des âmes qui s'opère dans le sacrement de la Pénitence. C'est de ce sacrement que je viens vous entretenir aujourd'hui. Je voudrais vous en donner une connaissance exacte, et vous inspirer pour ce grand moyen de salut tout le respect et tout l'amour que vous lui devez ; appliquez-vous, je vous prie.

Il est en Dieu, mes Frères, deux attributs

qui, selon nos faibles idées, paraissent se combattre et avoir des intérêts opposés : ce sont la justice, qui veut le châtement du péché ; et la miséricorde, qui sollicite la grâce du pécheur. Dans la guerre qu'ils semblent se faire mutuellement, ces deux attributs divins triomphent tour à tour, et quelquefois ils entrent en accommodement et se concilient. Ainsi, dans la régénération par le Baptême, la miséricorde remporte une pleine victoire, et la justice abandonne tous ses droits ; puisque tous les péchés, quels qu'ils soient, sont effacés, et la peine qui leur est due est remise, sans obligation de les confesser, sans pénitence ni condition onéreuse quelconque. Dans le jugement du dernier jour, au contraire, la justice seule dicte la loi, et il n'est rien accordé à la miséricorde ; puisque tout est puni avec rigueur, sans égard et sans pitié.

Mais entre ces deux extrêmes est le sacrement de Pénitence ou le tribunal de la réconciliation, dans lequel la miséricorde et la justice se donnent, pour ainsi dire, la main et signent comme un traité de paix ; puisque, chacune obtenant quelque avantage, et cha-

cune aussi relâchant quelques-uns de ses droits, la tache des péchés est effacée, et la peine éternelle qu'ils méritaient remise : voilà la part de la miséricorde. Mais la nécessité de la confession est imposée, et une peine temporelle est substituée aux supplices éternels de l'enfer : voilà la part de la justice.

Ce sont ici de grandes et de profondes vérités à développer, mes Frères ; c'est peut-être le sujet le plus important qu'il soit possible de traiter dans cette chaire : car j'ose bien dire que pour nous tous qui sommes ici rassemblés, notre salut ou notre perte dépend du sacrement de Pénitence. Voici comment.

Pour tous ceux qui ont péché après avoir été régénérés sur les fonts sacrés, la dernière et unique ressource est dans ce moyen de salut. Mais qui de nous oserait dire qu'il n'a point souillé la robe d'innocence qu'il a reçue dans le Baptême ? C'est donc par le sacrement de Pénitence que nous périrons ou que nous serons sauvés : si nous nous en approchons et que nous y apportions les dispositions requises, il nous sauvera ; si nous

nous en éloignons ou que nous y participions indignement, il nous perdra. L'essentiel pour nous est donc d'user et de bien user de ce remède divin.

Or je distingue parmi les chrétiens deux classes, hélas! infiniment nombreuses. Ils ne puisent pas la vie dans ce sacrement, parce qu'ils s'en éloignent; ou ils y puisent la mort, parce qu'ils n'y apportent pas les dispositions nécessaires. Les uns en effet, ne voyant dans cette institution que la nécessité de la satisfaction divine et de la confession des péchés, la regardent comme un joug humiliant et intolérable; ils le secouent; ils haïssent et fuient ce qui est pour eux le seul moyen de guérison. Les autres, n'y voyant que la facilité d'obtenir le pardon, y recourent sans crainte et sans précautions, et ils trouvent la mort dans ce qui devait être le souverain remède à tous les maux de leur âme. Il est donc important et nécessaire d'instruire les uns et les autres. Je veux faire aimer aux premiers ce qu'ils haïssent, en leur faisant reconnaître dans ce qui se présente à leurs yeux sous l'apparence d'un joug intolérable, l'un des plus grands et des

plus admirables bienfaits de leur Dieu. Je veux tirer les autres de leur dangereuse sécurité, leur apprendre à redouter ce qu'ils traitent avec inconsidération, et mêler une crainte salutaire avec une juste confiance, en leur faisant voir que ce qu'ils regardent uniquement comme un remède est un grand acte de religion, auquel il est dangereux de ne pas apporter toute la préparation qu'il exige. En un mot, je ferai voir à ceux-là ce que la miséricorde de Dieu fait pour le pécheur dans le tribunal de la Pénitence; et à ceux-ci, ce que la justice de Dieu exige dans le même tribunal.

Mais comme le sujet serait trop vaste pour être embrassé dans un seul discours, je le partage en deux. Aujourd'hui je me bornerai à considérer ce que fait la miséricorde divine pour le pécheur dans le tribunal de la Pénitence; et dans deux jours je considérerai ce que la souveraine justice exige de l'homme pénitent dans le même tribunal. Invoquons les lumières de l'Esprit-Saint; jamais il ne fut plus important de les obtenir. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Dieu est souverainement et infiniment juste. Il ne peut point ne pas haïr le péché, ne pas le poursuivre partout où il le trouve, ne pas le punir selon toute l'étendue de sa sainteté et de sa justice : aussi prononcera-t-il au dernier jour des arrêts d'une sévérité effrayante, dont les suites seront des supplices éternels. Mais, comme il est aussi la bonté même, il semble qu'il doive nous offrir des moyens de nous préserver des rigueurs qu'il sera alors forcé d'exercer. Il l'a fait, mes Frères; et pour mettre en quelque sorte ses créatures chéries à l'abri des traits de la redoutable et inflexible justice qu'il sera obligé de manifester lorsqu'il s'assiéra sur le tribunal dressé entre le ciel et la terre, il a érigé ici-bas un autre tribunal nommé celui de la réconciliation, promettant que tous ceux qui y chercheront un asile échapperont à la sévérité si terrible du premier. C'est de ce dernier tribunal que je veux vous entretenir; et il me sera facile de vous le représenter comme une de ces merveilleuses

industries dont parle l'Écriture, de ces inventions ineffables de la sagesse et de la miséricorde de Dieu, qui non-seulement confondent nos esprits, mais qui doivent toucher nos cœurs des plus vifs sentimens de reconnaissance et d'amour : *Notas facile in populis adinventiones ejus* (1).

Je vais donc considérer dans toutes ses circonstances l'institution de ce sacrement; vous admirerez partout une bonté véritablement infinie. J'envisagerai premièrement, quel est le juge qui siège dans ce tribunal; secondement, quelle est la forme de procédure qui s'y observe; troisièmement, quelle est la sentence qui s'y prononce; quatrièmement, quelles sont les peines qui s'y infligent. Voilà l'institution tout entière; voyons si je vous trompe en vous disant que tout y est marqué au coin d'une clémence sans bornes, de la clémence d'un Dieu.

Premièrement, quel est le juge qui siège dans ce tribunal? Dieu lui-même au dernier jour viendra sur un trône éblouissant, assis sur une nuée lumineuse, armé, nous dit l'Écriture, de sa justice et de son inflexible

(1) Isa. XLII, 1.

équité, lançant des éclairs de ses yeux, faisant gronder le tonnerre de sa bouche, et prononçant des arrêts irrévocables contre les pécheurs. Quel juge que celui-là ! de quelle frayeur on est saisi si l'on considère que rien ne peut échapper à son intelligence infinie, et qu'il n'y a nulle borne à la rigueur avec laquelle il inflige à chacun les châtimens qu'il a mérités ! Mais dans le tribunal de miséricorde qu'il érige sur la terre, il veut substituer un autre juge à sa place. Quel sera-t-il ? Sera-ce une de ces intelligences célestes qui environnent son trône et que nous invoquons ? oh ! non. Quoique la dignité de ce grand Dieu de l'univers dût exiger, ce semble, qu'il se fit représenter par les plus parfaites et les plus élevées de ses créatures, ce n'est point parmi elles qu'il choisit celui qui doit le remplacer. Ces esprits célestes sont trop purs, nous aurions trop de honte à leur avouer nos faiblesses et nos misères, ils auraient trop de peine à les comprendre ; ils apprendraient avec trop d'indignation quelle est notre ingratitude envers notre Dieu et le leur, quelle est à son égard notre audace. Ainsi le juge

qui siégera dans ce tribunal n'est point un ange.

Qui sera-t-il donc ? Un homme semblable à nous, qui est né avec les mêmes inclinations que nous, qui porte dans son cœur un germe des mêmes passions que nous, qui peut à une époque de sa vie avoir péché autant ou plus que nous. Mais du moins, parmi les hommes, il choisira ceux dont la majesté se rapproche le plus de la sienne ; et ce sera un monarque, quelque homme puissant de la terre qui puisse inspirer le respect par la grandeur qui l'environne, et qui trouve dans sa puissance les moyens de donner de la force à ses arrêts ? Ah ! s'il en était ainsi, nous n'éprouverions que de la crainte, et nous fuirions un tribunal d'un appareil si imposant.

Qui sera donc le juge chargé de représenter ce grand Dieu ? Un homme pris le plus souvent dans la classe la plus obscure, qui se perd dans la foule de ses semblables, et qui n'est distingué que par une seule qualité, celle de ministre d'un Dieu mort pour les pécheurs. Cet homme a été revêtu, avec le sacerdoce, des entrailles de la charité de

Jésus-Christ ; il est par état le père des pécheurs , et ils le savent : car ils ne lui donnent point d'autre nom. En l'abordant , ils lui disent : Mon Père, *Pater*. Il est encore par état et par profession l'ami des pécheurs, et ils le savent aussi : car ils lui demandent avec confiance sa bénédiction. Bénissez-moi , mon Père , lui disent-ils ; bénissez-moi , non parce que j'ai péché moins que les autres hommes , non parce que je suis exempt de péché ; mais bénissez-moi , mon Père , par ce que j'ai beaucoup péché : *Benedic mihi , Pater , quia peccavi*. Et il les bénit en effet , au nom du Père , du Fils et du Saint-Esprit ; puis il souhaite que Dieu lui-même soit dans leur cœur et sur leurs lèvres , afin qu'il se confessent ingénument de toutes leurs fautes. Quel début , mes Frères ! quel serait notre étonnement si nous voyions un criminel accueilli de la sorte à un tribunal de la terre !

Mais dans quel lieu du monde ce juge d'une espèce toute nouvelle prononce-t-il ses arrêts ? Dieu , avons-nous dit , paraîtra à la fin des siècles assis sur les nuées du ciel , à la face de l'univers. Où trouverai-je celui

qui tient ici-bas sa place ? J'entre dans le temple du Seigneur , j'aperçois dans un lieu obscur un humble tribunal dressé à l'ombre des autels ; c'est là le tribunal de réconciliation , c'est là que coule tous les jours le sang de l'Agneau qui efface les péchés du monde , c'est là que siège le ministre du Dieu très-haut. Comment cite-t-il les prévenus et les coupables ? comment les fait-il trainer à son tribunal ? Il ne cite , il ne fait trainer personne ; le pécheur vient de lui-même , conduit par sa conscience et l'espoir du pardon. Et quels sont les assistans et les spectateurs ? Il n'y en a point ; tout se passe entre le criminel seul et son juge ; l'un et l'autre ne parlent qu'à voix basse ; il n'est pas nécessaire que le nom , la personne , la famille du coupable soient connus ; il suffit qu'il déclare ses fautes. Encore est-ce sous un secret tellement inviolable que , si le prêtre laissait échapper une parole qui pût faire soupçonner le moins du monde ce qui lui a été révélé dans l'exercice de son ministère , il mériterait mille morts et serait soumis à l'anathème.

Que ces circonstances doivent déjà vous

étonner, mes Frères! mais combien serez-vous plus touchés encore, lorsque vous apprendrez quelle est la forme de la procédure qui se suit dans ces jugemens! Dans tous les tribunaux de la terre, lorsqu'il s'agit d'une cause criminelle, on nomme un juge instructeur qui doit faire les inquisitions nécessaires, rassembler les pièces de conviction, et former ainsi ce qu'on appelle le corps du délit: c'est sur le rapport de cet instructeur que le procès se poursuit. Eh bien! qui sera chargé ici de prendre les informations? Point d'autre que le coupable lui-même: Dieu met sa cause entre ses propres mains, lui seul fera les recherches requises; il interroge sa conscience et sa mémoire, il écoute leurs réponses, leurs dépositions; et l'affaire est instruite. Et qui sera l'accusateur? Encore lui-même: il n'a pas à craindre qu'on enpoisonne ses intentions, qu'on exagère ses fautes, qu'on lui en impute qu'il n'a pas commises, ou qu'on lui prête des motifs qu'il n'a point eus; car il sera lui seul son propre accusateur, et nul autre ne sera entendu que lui. Et les témoins? Point d'autres encore que le pécheur lui-même. Des

milliers d'hommes lui auraient vu commettre les plus exécrables actions, auraient entendu sortir de sa bouche les plus odieux blasphèmes, qu'aucun d'eux ne serait appelé pour déposer contre lui dans ce tribunal de miséricorde et de réconciliation; et si quelqu'un osait se présenter, il serait repoussé par le juge avec horreur. Personne n'a le droit de parler ici que le criminel lui-même; sa déposition reçue, il sera jugé sur sa propre déclaration, et, suivant l'expression reçue dans les tribunaux, sur *son dire*.

O l'étonnante procédure! N'en est-ce pas assez, mes Frères, pour vous faire comprendre que Dieu en est l'instituteur? Mais avançons, et veuillez remarquer avec moi, puisque nous voulons examiner ici les merveilles et les inventions de la bonté divine, veuillez considérer avec moi tous les avantages qui résultent pour le pécheur de toutes les circonstances que je viens d'exposer.

Premièrement, de cette circonstance qu'il est instructeur dans sa propre cause, il résulte qu'il obtient le pardon des péchés ignorés et oubliés comme de ceux qu'il accuse. Si Dieu se chargeait ici de ce soin,

comme il s'en chargera au dernier jour, alors qu'arriverait-il? Ce grand Dieu qui sonde jusqu'aux plus sombres replis des cœurs, à qui pas une de nos pensées, pas un de nos mouvemens les plus secrets, pas une de nos paroles ni de nos plus petites actions n'a pu échapper; qui n'oublie rien, qui a écrit dans le livre de sa justice toutes nos fautes, depuis la plus légère jusqu'à la plus énorme, produirait tout-à-coup contre ce coupable une multitude effrayante de péchés et de crimes dont la plupart étaient déjà effacés de sa mémoire, dont il n'avait jamais soupçonné la gravité; une multitude d'offenses si fugitives, qu'il les avait perdues de vue presque au moment même où il venait de les commettre: tout cela lui serait offert, reproché à la fois, et formerait devant lui un immense tableau qui le glacerait d'épouvante. Mais du moment que ce Dieu sauveur s'est déchargé sur le pécheur lui-même du soin d'instruire son procès, il a semblé lui dire: « Je connais ta faiblesse, et je me relâche en ta faveur de la rigueur de mes droits; je n'exige de toi que ce que tu peux faire: si, avec une application proportionnée à tes

forces, tu recherches dans l'amertume de ton âme les fautes que tu as commises, si tu les avoues sincèrement telles qu'elles te sont connues, y en eût-il une multitude d'autres que tu ignores, que tu as oubliées, que par conséquent tu ne peux déclarer; écoute, tout t'est pardonné, et celles que tu accuses, et celles même qui te sont échappées; ma miséricorde les couvre toutes d'une voile impénétrable, et jamais elles ne te seront imputées à mon tribunal. » Quelle inappréciable faveur n'est-ce donc point, mes Frères, que Dieu ait accordé au pécheur d'être ici instructeur dans sa propre cause!

Secondement, de cette autre circonstance qu'il est seul témoin contre lui-même, il retire cet avantage que ce qui ne semblait propre qu'à l'humilier et à le confondre, devient véritablement pour lui un sujet de gloire et de triomphe. Comment cela, et où est la gloire de s'avouer coupable de péchés énormes et monstrueux? n'est-ce pas au contraire une honte et une ignominie? Oui, au dernier jour, cette manifestation de la conscience produira une accablante et into-

lérable confusion, parce que toutes les créatures animées et inanimées auront alors une voix pour accuser le coupable; parce que, malgré lui, il portera sur son front et sur tout son corps ses crimes gravés de la main même de Dieu, et qu'il inspirera de l'horreur à tout ce qui l'environnera: voilà la révélation qu'il faut craindre. Mais lorsqu'on n'est dénoncé, si je puis parler de la sorte, que par soi-même; lorsqu'on ne parle qu'à un seul homme, à un ministre de charité, qui ne connaît nos fautes que par la déclaration libre et volontaire que nous lui en faisons, et qui reçoit cet aveu sous le plus inviolable secret; alors, remarquez-le bien, non-seulement le prêtre qui devient le confident du pecheur n'a aucun droit de le mépriser, mais il est même forcé (j'en prends à témoin tous ceux qui entendent les confessions), il est même forcé de lui accorder une estime d'autant plus grande que les péchés révélés sont plus énormes. Ceci vous étonne, mes Frères; mais ne faut-il pas plus de vertu pour manifester volontairement à un homme qui les ignore, et souvent même ne les soupçonne pas, des excès monstrueux

dont l'aveu semble devoir le révolter, que pour s'accuser de fautes légères et ordinaires? C'est donc ici un effet de l'industrie de la divine sagesse, qui place la gloire où l'on ne devait s'attendre à trouver qu'humiliation et confusion.

Voulez-vous mieux comprendre ceci encore? écoutez, mes Frères. Il est bien vrai que ce pénitent qui s'accuse est celui qui a péché; il est bien vrai que c'est lui qui a succombé à ses passions; que c'est lui-même qui s'est révolté contre son Dieu, lui qui l'a outragé; mais il est vrai aussi que c'est lui qui maintenant devient vainqueur de ses passions à son tour, c'est lui qui terrasse ce serpent infernal par lequel il avait été séduit et vaincu, c'est lui qui venge l'honneur et la gloire de ce Dieu qu'il a outragé! Et, prenez-y garde encore (car plus nous approfondirons l'admirable sacrement de la réconciliation, plus nous serons étonnés des merveilles qui se trouvent dans les abîmes de la miséricorde divine), le pécheur esclave de ses passions, celui qui avait été vaincu par l'enfer, c'est le vieil homme, c'est celui qui a été, celui qui vient d'expirer par

l'aveu même de ses péchés aux pieds du prêtre. Le dénonciateur de ses propres péchés, le triomphateur de ses propres passions, le vainqueur des démons et le vengeur de la cause de Dieu est celui qui vient de naître dans ce tribunal, le seul qui reste, et par conséquent le seul que le prêtre connaisse : car ce n'est point le pécheur qu'il connaît, c'est le converti : ce n'est point le blasphémateur, l'homme plongé dans le vice ; c'est l'homme sorti de l'abîme de ses désordres, et qui ne s'appelle plus que le pénitent et l'homme nouveau. Or qui a jamais méprisé un tel homme pour des fautes commises, mais si sincèrement, si généreusement réparées ? Aussi l'expérience nous montre-t-elle tous les jours que, de tous les hommes, il n'en est point de plus chers aux ministres de Jésus-Christ que ceux qui leur ont fait confiance de leurs plus grands désordres, et qui dès-lors ont changé de vie.

Troisièmement, de cette circonstance enfin que le prêtre est l'ami du pécheur, un confident sûr donné par le Ciel même, et qui ne peut jamais rompre le sceau du secret qui lui a été confié, il résulte que ce

qui semble faire l'amertume de la confession, se tourne en consolation et en joie. Etes-vous étonnés de ce que j'avance, mes Frères ? ah ! réfléchissons un moment. Est-ce que vous n'avez pas compris et senti même qu'une grande faute commise est un fardeau immense dont le pécheur n'est pas en état de porter lui seul tout le poids ? Il faut nécessairement qu'il s'en décharge dans le cœur de quelque confident, il aurait trop d'horreur de lui-même s'il n'existait pas une créature à qui il osât confier ce qu'il a osé faire : je parle ici d'après l'expérience constante. De là ces mots indiscrets qui échappent ordinairement à ces grands criminels, et qui sont le moyen principal dont Dieu se sert pour les livrer à la justice humaine. Ils ne peuvent s'empêcher de laisser apercevoir qu'ils ont trempé leurs mains dans le sang de leurs semblables, ou qu'ils sont coupables de quelques forfaits énormes.

Mais ne parlons que des simples mondains. D'où vient ce penchant presque irrésistible qu'ils éprouvent à découvrir leurs fautes à d'autres hommes qui leur ressemblent, ou qu'ils croient leur ressembler ? confidences

si souvent trahies, et dont l'effet ordinaire est de les rendre l'objet de la haine ou du mépris. D'où vient encore cette inconcevable manie qu'ont eue des impies et des hommes flétris par les vices les plus dégradans, de révéler leurs iniquités, non pas à un petit nombre d'amis, mais au monde entier, mais à toute la postérité, en les publiant dans des livres qu'ils ont signés de leurs propres mains? Ecoutez ce citoyen vanté de Genève, quelquefois aussi étonnant par les aveux qu'il fait que par les pensées monstrueuses qu'enfante son esprit.

Il nous dit lui-même, en parlant du motif qui le portait à écrire ses *Confessions*, qu'il y avait certaines actions de sa vie si honteuses et si criminelles à ses propres yeux, que pendant trente ans il n'avait pu fermer l'œil d'un sommeil tranquille, pressé toujours du besoin de faire connaître ce qu'il osait à peine s'avouer à lui-même; et qu'il n'avait enfin trouvé le repos que lorsqu'il avait écrit, pour l'instruction de la génération au milieu de laquelle il vivait, de la postérité tout entière, les iniquités de sa vie. C'est donc un grand besoin pour l'homme de com-

muniquer à quelqu'un ses tristes secrets. Eh bien! puisqu'il en est ainsi, quel bonheur que Dieu, dans sa miséricorde, nous ait donné un confident, pour ainsi dire, céleste qui ne témoigne jamais ni surprise, ni colère, ni mépris; qui non-seulement n'abuse jamais de ce qu'il entend, mais qui compatit à tous nos maux; qui soulage le coupable, qui guérit ses plaies, qui continue à le nommer son fils, son ami, après qu'il lui a découvert tant de honte; qui lui fait voir les pièges dans lesquels il s'est laissé prendre, qui lui apprend à tout attribuer au tentateur et à sa faiblesse, qui fait briller à ses yeux l'espérance prochaine du pardon! Nous le voyons donc, la confession, loin d'être amère au pécheur, est pour lui comme un besoin; et elle serait nécessaire pour son repos, quand elle ne le serait pas pour la réparation de tant de révoltes contre son Dieu. Oui, répétons-le avec le Prophète, disons que nous voulons raconter à l'univers les merveilles du Seigneur et les inventions de sa miséricorde: *Notas facite in populis ad-inventiones ejus.*

Tel est le juge qui siège dans ce tribunal;

telle est la forme de la procédure qui s'y observe. Continuons, et considérons maintenant quelle est la sentence qui s'y prononce, et quelles peines s'y infligent : on verra la même miséricorde éclater partout.

SECOND POINT.

La connaissance des délits étant pleinement acquise, et l'aveu du coupable obtenu, il est temps de prononcer la sentence : quelle sera-t-elle?... Ah ! mes Frères, dans le langage de la jurisprudence de ce céleste tribunal, il n'y a point de paroles pour condamner, nul arrêt de mort ne s'y prononce, quelque énormes et quelque multipliés que soient les crimes; il n'existe qu'une formule qui puisse être prononcée par la bouche du juge, et c'est celle-ci : *Je t'absous de tes péchés.*

La sentence pourra être suspendue plus ou moins, c'est là toute la sévérité qu'on puisse avoir à redouter ; elle devra même être quelquefois différée, pour que le juge puisse s'assurer que le pécheur est entré dans tous les sentimens nécessaires, et qu'il apporte les dispositions requises. Mais enfin,

lorsqu'il parle, il n'a point d'autre langage que celui-ci : Je t'absous : *Ego te absolvo.* Autant un coupable convaincu devant les tribunaux de la terre voit approcher avec effroi le moment où son arrêt sera prononcé, autant le coupable convaincu devant le tribunal de la réconciliation est impatient de voir arriver l'instant où il doit entendre sa sentence. Et n'a-t-il pas raison de le désirer ? Considérez, je vous prie, les effets que cette sentence produit : voici les moindres, et cependant combien ne sont-ils pas merveilleux !

D'abord, ce pécheur était le captif de l'esprit de ténèbres ; il traînait une pesante chaîne qui, par une extrémité, était attachée au fond des enfers ; cette chaîne est brisée, et il recouvre la liberté des enfans de Dieu.

Secondement, c'était un enfant déshérité, il avait perdu tous ses droits à la céleste patrie ; il avait perdu tout le fruit de ses bonnes œuvres, tous ses mérites acquis ; il était nu, dépouillé, réduit à la plus affreuse pauvreté : et tout-à-coup il est rétabli dans tous ses droits, ses mérites perdus sont recou-

vrés, et il est inscrit de nouveau parmi les héritiers de la Jérusalem céleste.

Troisièmement, il était devenu, par son péché, l'ennemi de Dieu; il est rendu à son amitié, et il sera admis encore à sa table.

Quatrièmement, son âme était ensevelie; elle était frappée d'une mort qui devait être éternelle: tout-à-coup elle ressuscite, et elle est rendue à une nouvelle vie.

Je dis que ce sont là les moindres fruits que produit cette sentence; car je ne vois rien ici, quelque grands que soient ces bienfaits, dont je ne puisse peut-être retrouver quelque ombre dans les effets de la bonté et de la clémence des rois de la terre. Ils peuvent rompre les chaînes d'un criminel, le retirer du fond des cachots et le rendre à la lumière du jour; ils peuvent, après l'avoir privé justement de ses possessions et de ses biens, les lui restituer et lui permettre d'en jouir comme auparavant; ils peuvent admettre à leur table et honorer de leur amitié celui qui a mérité leur disgrâce, et qui est digne de subir toutes les rigueurs de la justice humaine; ils peuvent enfin rendre la vie au malheureux qui, placé sous la

hache de la justice et près d'être frappé, est arraché à la mort par un acte de leur clémence; et c'est une espèce de résurrection.

Mais ce que ne peuvent les rois, mes Frères, ce que ne peut aucune créature, pas même les esprits célestes, c'est de rendre au criminel l'innocence, l'honneur et la paix de la conscience. Ce grand coupable qu'un roi a rétabli dans tous ses anciens droits, n'en est pas moins couvert à ses propres yeux d'une véritable honte; et, quelles que soient les décorations dont on le couvre, quels que soient les honneurs auxquels on l'élève, en quelque rang qu'il soit placé, il sera toujours l'objet de la haine publique, et l'on dira de lui: «C'est ce traître, c'est ce perfide.» En un mot, loin d'être effacés, ses crimes n'en auront, en quelque sorte, que plus d'éclat, par l'effet même des dignités dont il est revêtu. Sa conscience lui reprochera toujours son crime, et son âme n'en sera pas moins souillée des taches dont elle est flétrie. Or, ce qui est impossible à toute la puissance humaine, Dieu le fait ici par le ministère du prêtre. Oui, il rend l'innocence à l'âme criminelle. Ecoutez le Seigneur

lui-même parlant par ses prophètes : Je répandrai sur vous une eau pure, et je vous purifierai de toutes vos souillures : *Effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris* (1).

Ainsi qu'une robe d'une éblouissante blancheur, si l'on est venu à la souiller d'une multitude de taches, recouvre son premier éclat dès qu'on la plonge dans une eau vive et limpide; ainsi l'âme du pécheur, baignée aux eaux sacrées de la Pénitence, retrouvera sa beauté première et son ancienne pureté :

Et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris. Que dis-je, mes Frères? ce n'est pas dans des eaux limpides qu'elle est plongée, c'est dans le sang même de l'Agneau; c'est là qu'elle se blanchit et acquiert un éclat incomparable : *Et laverunt stolas suas, et dealbaverunt eas in sanguine Agni* (2). Ah! Seigneur, arrosez-moi avec l'hyssope de ce sang adorable, et sans doute je deviendrai plus blanc que la neige, quel qu'ait été le nombre de mes péchés : *Asperges me hyssopo, et mundabor; lavabis me, et super nivem dealbabor* (3).

(1) Ezech. xxxvi, 25. — (2) Apoc. vii, 14. — (3) Ps. i, 8.

Mais ai-je tout dit? non, mes Frères : le prêtre fait quelque chose de plus merveilleux encore; il ne blanchit pas seulement une âme qui était souillée par le péché, il ne met pas seulement dans le creuset un or obscurci, pour le purifier : que fait-il donc? ah! tout ce que la toute-puissance divine peut faire de plus grand : il crée un cœur nouveau : *Cor mundum crea in me, Deus* (1). Voilà le véritable effet du sacrement dont nous parlons : celui qui l'a reçu dignement devient une créature nouvelle. Ne me parlez plus du vieil homme, il est mort, il est anéanti; parlez-moi de l'homme nouveau qui vient de recevoir l'être par la toute-puissance de Dieu, agissant par le ministère du prêtre qu'il a institué. Cherchez des souillures dans cette âme qui vient de recevoir une vie si pure et toute divine.

Si donc l'innocence lui est rendue de cette sorte, si elle est toute changée, toute renouvelée, n'a-t-elle pas retrouvé l'honneur en même temps que la vertu? qui peut en disconvenir? Oui, mes Frères, celui dont les pensées, d'impures qu'elles étaient, sont

(1) Psal. L, 11.

devenues saintes, dont les désirs n'ont plus rien de corrompu, dont toutes les actions sont de bonnes œuvres, qui a rompu avec toutes les occasions du péché, qui a brisé toutes ses chaînes, qui aime son Dieu, qui aime ses frères et qui se plaît à répandre des bienfaits dans leur sein, celui-là sera honoré de l'estime de tous ses semblables. Et je pourrais citer de nos jours, parmi les plus grands coupables, parmi ceux qui ont donné d'énormes scandales publics, des hommes qui vivent encore ou qui sont morts environnés de respects et d'une considération universelle : pourquoi ? parce qu'ils étaient réellement changés et transformés par la conversion qui s'opère dans le Tribunal sacré, dans le sacrement de la Pénitence. Qui oserait leur reprocher leurs anciens désordres ? celui qui le ferait se couvrirait lui-même de honte. Accuse-t-on David de son adultère, Augustin des égaremens de sa jeunesse ? Magdeleine est-elle encore déshonorée pour avoir été la pécheresse de la cité ? Ne sont-ce pas là les plus grands saints dont le ciel se glorifie, et ceux dont l'histoire de l'Eglise parle avec le plus de respect ? Voilà donc comment

l'honneur est rendu, par le ministère du prêtre, à ceux qui s'accusent ingénument de leurs fautes.

Un autre effet du sacrement de Pénitence, c'est la tranquillité de l'âme. Ah ! je voudrais ici pouvoir garder moi-même le silence, et inviter quelque pécheur converti à se lever et à parler à ma place. Qu'il nous dise ce qu'il a éprouvé au moment où ce changement ineffable et divin s'est opéré en lui. Que n'a-t-il point ressenti lorsque l'homme nouveau a été créé dans son sein, lorsque cette pluie de grâces célestes et cette onction de l'Esprit-Saint sont descendues dans son cœur, lorsqu'il a reçu ce baiser de paix et d'amour qui fut donné à l'Enfant prodigue, lorsque Dieu et son Esprit se sont non-seulement approchés de lui, mais qu'ils sont venus prendre possession de son âme ! Ah ! mes Frères, j'en ai été témoin plus d'une fois. J'ai vu ce pécheur converti ; de douces larmes coulaient de ses yeux, son cœur était attendri et brisé par le plus pur amour. « Qu'est-ce donc qui se passe au-dedans de moi ? s'écriait-il ; d'où me viennent ces consolations, à moi qui étais, il y a si

peu de jours, il y a si peu d'heures, plongé dans la désolation la plus profonde, qui ne voyais que l'abîme des enfers entr'ouvert sous mes pieds, et qu'un Dieu menaçant au-dessus de ma tête? » C'est ainsi, mes Frères, que l'Esprit-Saint qui rend témoignage à notre conscience, selon le langage de l'Apôtre, nous atteste lui-même que nous sommes changés.

Mais indépendamment de ces consolations qui sont, pour ainsi dire, sensibles, et qui émeuvent si délicieusement le cœur qui les éprouve, n'en est-il point d'autres que je puis appeler plus solides encore, et qui ne peuvent nous manquer? Le pécheur pénitent n'a-t-il point la parole même de Jésus-Christ pour garant que ses crimes lui sont pardonnés, dès qu'il entend la sentence d'absolution prononcée par les successeurs des Apôtres? Allez, leur dit ce divin Maître, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez : *Quorum remiseritis peccata, remittentur eis*. Et saint Jean ne nous assure-t-il point que si nous confessons nos fautes, Dieu est juste et fidèle pour nous les remettre : *Si confiteamur peccata nostra,*

fideiis est et justus ut remittat nobis peccata nostra (1). Il ne dit pas : « Il est bon; » mais : « Il est juste et fidèle, » parce qu'il a promis et qu'il accomplit sa promesse. Donc, si nous avouons avec sincérité les péchés dont nous sommes coupables, croyons (nous en avons pour gage la justice et la fidélité d'un Dieu) que notre pardon est assuré. Or j'ai confessé toutes mes iniquités, sans rien déguiser, et le ministre du Seigneur m'a dit : Je t'absous de tes péchés, retire-toi en paix : *Vade in pace*. Que puis-je désirer encore? Oh! que cette paix est douce! avec quelle confiance je m'appuie sur cette parole! c'est Dieu même qui l'a prononcée par la bouche d'un homme. Mes Frères, si je pouvais croire qu'il y eût ici quelqu'un de ces infortunés qui ne connaissent pas cette ressource de la grâce, ou qui n'y ont pas recours, « Ah! lui dirais-je, n'avez-vous donc jamais péché depuis que vous avez reçu le baptême? êtes-vous au-dessus de ces faiblesses communes à la fragilité humaine? Êtes-vous innocent et sans tache? non, sans doute : car l'Apôtre nous assure que si nous

(1) I. Joan. 1, 9.

disons que nous n'avons point péché, nous mentons, et que nous faisons Dieu menteur (1) ; et il déclare qu'aucun homme n'est exempt de péché. Hélas ! et parmi ces fautes, n'en est-il point qui vous ait fait perdre l'amitié de votre Dieu, qui soit grave et mortelle ? osez-vous le dire ? non, sans doute. Vous allez mourir peut-être ; où est le gage de votre réconciliation avec le Ciel ? — Ah ! me répondez-vous peut-être, Dieu est bon, je compte sur ses miséricordes ; il m'a pardonné, il me pardonnera encore. — Il est bon ; mais pardonne-t-il à tous ? n'y a-t-il aucun répruvé ? est-il certain, est-il conforme aux Ecritures que tous seront habitants du ciel ? Il vous a pardonné ; mais, je vous le demande, quand ? où ? dans quelle forme vous a-t-il accordé ce pardon ? Vous avez puisé dans votre imagination ou dans votre cœur l'idée chimérique de ce pardon ; mais qui vous l'atteste ? qui en est le garant ? Cherchez dans l'Evangile, et voyez s'il en est quelque autre que les Apôtres à qui il ait donné ce droit de remettre les péchés, de lier et de délier ; et s'il n'y en a point d'autre,

(1) I. Joan. 1, 8.

et que vous soyez lié précisément par cette puissance unique qui seule peut vous délivrer de vos péchés, que deviendrez-vous en expirant ? Pour moi, j'ai la parole de mon Dieu, qui est juste et fidèle. Il m'a dit expressément par la bouche de son ministre qu'il m'a pardonné, que j'ai été absous : ma confiance repose sur une base solide ; c'est en vain que je voudrais la troubler. Voilà l'effet de cette sentence. »

Maintenant j'achève, en disant quelques mots sur les peines qu'on inflige dans ce tribunal. Il en est de trois sortes : il en est de réparatoires, de médicinales et d'expiatoires. De ces trois sortes de peines, les deux premières, à proprement parler, ne méritent pas de porter ce nom. En effet, celles qu'on nomme réparatoires n'ont point d'autre objet que de rétablir les choses dans l'état où elles étaient avant que le péché fût commis. Ainsi ce ne sont point des peines, mais des actes d'une justice indispensable. On a pris le bien d'autrui, on doit le restituer : ce n'est pas là une punition, c'est un devoir. On a calomnié le prochain ; il faut lui rendre la réputation qu'on lui a ôtée. On avait des

sentimens de haine pour une personne, on vivait dans un état de rupture éclatante avec elle ; il faut prendre à son égard des sentimens d'amitié, ou du moins ces sentimens de charité qui sont dus à tous. Or exiger ces sortes de réparations, ce n'est pas certainement punir. Si un tribunal de la terre se contentait de condamner les ravisseurs du bien d'autrui à rendre ce qui ne leur appartient pas, qui dirait que ce tribunal leur a infligé des peines ? Ce premier genre de satisfaction n'est donc pas véritablement une punition ; le second l'est encore moins.

Les peines médicinales sont des remèdes : on ne dit pas que le médecin, qui condamne le malade à des potions amères, ou même à souffrir les incisions les plus douloureuses, punisse celui qui a réclamé son secours. Ce dernier, loin de se plaindre, lui rend des actions de grâces, lui donne une récompense, et souvent lui conserve une reconnaissance éternelle. Nos âmes ont besoin également de remède et de régime. Quand le confesseur exige qu'on quitte cette occasion dangereuse, qu'on rompe ces liaisons funestes, que l'on s'interdise ces spectacles, ces

danses, ces lectures, la vue de ces objets qui ont été mille fois la cause de déplorables chutes, il n'impose que des peines médicinales.

Restent les peines expiatoires : elles sont indispensablement nécessaires dans ce tribunal ; je vais dire pourquoi, ou plutôt je l'ai déjà dit. Le sacrement de Pénitence ne produit pas, comme celui du Baptême, une abolition des peines, mais seulement une commutation ; il remet la punition éternelle, et lui en substitue une temporelle. Il faut donc que celle-ci soit infligée, autrement ce sacrement manquerait son objet. Or, cette nécessité de substituer à des tourmens éternels une expiation temporelle, une fois reconnue, je vous demande, mes Frères, s'il est possible d'exiger moins que n'exigent l'Eglise et ses ministres ? Quelle est en effet cette peine qu'ils imposent en échange des flammes dévorantes de l'enfer ? quelques prières, quelques aumônes, quelques jeûnes peut-être ; et je sens bien que nous avons plutôt à nous justifier ici d'un excès d'indulgence que de trop de sévérité. Eh bien ! oui,

je veux justifier cette indulgence, et vous expliquer pourquoi nous nous contentons de si légères satisfactions, lorsque nous devrions, ce semble, en exiger de si rigoureuses.

Premièrement, quoique la confession des péchés soit bien moins, comme je viens de le démontrer, une humiliation qu'une gloire; cependant, parce qu'elle coûte à l'amour-propre, parce qu'elle mortifie l'orgueil humain, elle n'est pas sans mérite, et en conséquence nous la comptons comme une partie essentielle de la pénitence que le pécheur doit subir en expiation de ses fautes.

Secondement, quoique les pénitences purement réparatoires et médicinales ne soient pas de véritables peines, cependant, comme il est impossible de s'en acquitter sans se faire quelque violence, sans sacrifice et sans effort, nous osons aussi les faire entrer pour quelque chose dans la satisfaction requise, et nous espérons que ce Dieu de clémence et de bonté les acceptera.

En troisième lieu, nous savons, il est vrai, que celui qui se convertit sincèrement doit porter le joug et le fardeau du Seigneur;

nous savons aussi que ce joug est doux, et ce fardeau léger; mais encore est-ce un fardeau et un joug. Nous l'imposons donc, et nous en faisons une partie essentielle de la pénitence du pécheur. Heureux s'il porte fidèlement ce joug, et s'il consent à expier par-là ses iniquités!

Quatrièmement, quoique ce soit un devoir d'observer la loi de Dieu et de son Eglise, ces jeûnes, ces abstinences, cette sainte quarantaine; cependant, parce que la nature souffre toujours de cette fidélité à garder les préceptes, nous voulons que cette peine devienne particulière et spéciale pour le pécheur, qu'elle soit comme une portion de la satisfaction qu'il doit à Dieu. Combien ceci doit vous faire aimer, mes Frères, ces lois salutaires que l'on enfreint si souvent sans raisons légitimes!

Enfin les malheurs mêmes de la vie, les revers de fortune, les maladies, les chagrins domestiques, les craintes, les terreurs qui nous assiègent presque sans cesse; la mort enfin, cette grande pénitence infligée à tout le genre humain; tout cela, dis-je, pouvant,

par l'acceptation volontaire du pécheur, devenir des moyens de satisfaction, nous le mettons dans la balance, en y ajoutant, comme je viens de le dire, quelques prières, quelques aumônes, quelques jeûnes peut-être de surrogation. C'est de tout cela que nous composons une pénitence bien légère, mais qui nous paraît suffisante pour arracher du péril de l'éternelle mort ceux qui recourent à notre ministère.

Et si les croix qu'il plaît au Seigneur de joindre aux afflictions volontaires ne suffisent pas pour apaiser entièrement la justice divine, nous savons qu'il est dans le monde à venir un lieu d'expiation où les âmes qui ont encore une portion de leurs dettes à acquitter achèvent d'être purifiées dans les flammes avant de passer à la jouissance du bonheur. Encore, pour abrégé cette peine de la vie future, ouvrons-nous le trésor des indulgences et invitons-nous les fidèles à y puiser. C'est là qu'ils trouvent de ces grâces nommées *plénières*, qui remettent entièrement la peine due au péché, pourvu qu'on y participe avec ces dispositions parfaites

qui peuvent en faire retirer les fruits entiers (1).

.

(1) Comme le P. de Mac Carthy réunissait ordinairement ces deux discours en un seul, la péroraison est rejetée à la fin du second Sermon.

SECOND SERMON

SUR LE

SACREMENT DE PÉNITENCE.

Dixit eis Jesus : Solvite eum , et sinite abire.

Jésus leur dit : Déliez-le , et le laissez aller. (*Joan. xi , 44.*)

LORSQUE à la voix de Jésus Lazare sortit du tombeau , encore couvert de liens et de bandelettes qui représentent les chaînes du péché , ce ne fut pas le Sauveur lui-même qui le déchargea de ces entraves ; mais il ordonna à ses apôtres de le faire , en disant : Déliez-le , et le renvoyez en paix : *Solvite eum , et sinite abire.* Image sensible du pouvoir que ces mêmes apôtres et leurs successeurs devaient exercer un jour à l'égard des pécheurs , en vertu de cette parole : Tout ce que vous lierez sur la terre , sera lié dans les cieus ; et tout ce que vous délierez sur la terre , sera

SUR LA PÉNITENCE.

271

délié dans les cieus : *Quæcumque alligaveritis super terram , erunt ligata et in cælo ; et quæcumque solveritis super terram , erunt soluta et in cælo* (1). Cependant , ce n'est pas arbitrairement et sans règle que les ministres sacrés doivent user de cet admirable pouvoir de lier et de délier. Ils ne sont que les instrumens et les organes de la miséricorde et de la justice de Dieu , qui lie et délie par leur bouche. Déjà nous avons vu que ces deux attributs divins ont chacun leur part dans le sacrement de Pénitence. Vous connaissez celle de la miséricorde , elle est immense ; et vous avez vu avec attendrissement tout ce qu'elle fait pour le pécheur dans le tribunal de la réconciliation , vous avez reconnu dans une institution si salutaire un des plus grands bienfaits de votre Dieu , vous y avez admiré les merveilleuses inventions et les industries de son amour. Mais la justice conserve aussi ses droits , et ils ne peuvent être frustrés : je dois maintenant vous faire voir ce que cette adorable justice exige des pécheurs. Ce sujet est moins doux et moins consolant ; mais il n'est pas

(1) *Matth. xviii , 18.*

moins utile ni moins nécessaire, puisque nous ne pouvons jouir du bienfait de la miséricorde qu'autant que nous remplissons les conditions prescrites par la justice. Il faut donc les connaître, et je viens aujourd'hui vous en instruire.

O mon Dieu ! vous êtes la bonté même, et vous accordez à l'homme coupable bien plus qu'il n'aurait osé espérer ; mais vous êtes aussi la justice, vous ne pouvez être le jouet de vos créatures : *Deus non irridetur* (1). En conséquence, il faut que ce que vous exigez s'accomplisse, et ce n'est qu'à cette condition que nous pouvons espérer de participer aux effets de votre ineffable et infinie bonté. Faites-nous donc bien connaître, Seigneur, les obligations que nous avons à remplir, et donnez-nous la force de les exécuter.
Ave, Maria.

PREMIER POINT.

Remettons encore une fois sous nos yeux, mes Frères, la même figure, la même allégorie sous laquelle nous nous sommes re-

(1) Gal. vi, 7.

présenté le sacrement de Pénitence. C'est, avons-nous dit, un tribunal érigé sur la terre, où la miséricorde et la justice de Dieu exercent leurs droits. Revenons donc sur les traces que nous avons déjà suivies ; considérons encore la forme de procédure qui se suit dans ce tribunal, les peines qui s'y infligent ; et voyons ce que la justice de Dieu exige, sur tous ces points, du pécheur. Vous allez reconnaître la même doctrine qui vous fut enseignée dès votre enfance ; elle vous sera seulement présentée sous une forme nouvelle, plus frappante peut-être, et qui vous aidera à la graver plus profondément dans votre âme. Vous allez reconnaître l'obligation de l'examen de conscience, de la confession des péchés, de la contrition, et enfin de la satisfaction. Appliquez-vous, je vous prie.

Dieu ayant donné au pécheur cette marque étonnante de confiance, de remettre sa cause entre ses propres mains et de lui confier l'instruction de son procès, il s'ensuit évidemment que le pécheur est tenu de remplir avec fidélité les fonctions de juge instructeur dans cette cause sacrée, sans quoi il abuserait de la confiance que Dieu lui té-

moigne et de cette grande marque de bonté; il serait infidèle et prévaricateur. Or, quels sont les devoirs imposés au juge instructeur dans les tribunaux de la terre et dans les causes criminelles? 1° Il reçoit la plainte qui est portée contre le prévenu; 2° il prête l'oreille à la déposition des témoins; 3° il cite le prévenu lui-même, et l'entend dans ses réponses; 4° il se transporte, s'il est nécessaire, sur le théâtre même du crime; il fait parler les habitans du lieu, ceux du voisinage, toutes les personnes en un mot qui peuvent lui donner quelques éclaircissements, quelques lumières; il interroge jusqu'aux murailles, jusqu'aux vêtemens, jusqu'à la trace des pas imprimés sur la terre, pour voir s'il pourra découvrir quelque vestige du délit sur lequel il est chargé d'informer. Après s'être assuré des faits qu'il s'agit de dénoncer à la justice, il ouvre le code des lois, compare ce qui s'est fait avec ce qui est permis ou défendu; il qualifie ainsi le crime, et remet son instruction au tribunal. S'il a bien rempli toutes ces conditions, le tribunal admettra son instruction, elle sera le fondement de toute la procédure, et mettra

le juge en état de prononcer sur la cause. Mais s'il a trahi ses obligations, s'il s'est acquitté avec négligence de la fonction qui lui a été confiée, si surtout il a été d'intelligence avec le prévenu, s'il a supprimé ou négligé des pièces importantes, son instruction sera déclarée nulle, et rejetée; lui-même sera puni comme prévaricateur.

N'est-ce pas ainsi que les choses se passent devant les tribunaux de la terre? Eh bien! vous qui voulez instruire votre procès devant Dieu, c'est-à-dire, examiner vos œuvres, vos pensées et vos paroles, voilà votre devoir tout tracé.

Premièrement, vous devez recevoir la plainte. Qui la fait? c'est votre propre conscience, elle vous l'exposera à vous-même: il ne faut pas chercher à lui imposer silence ni à la tromper, mais l'écouter avec attention aussi bien que le témoin. Ce témoin, c'est votre mémoire; elle vient déposer à votre propre tribunal, elle vous rappelle en quoi vous vous êtes rendu coupable envers le Seigneur: il faut l'interroger et l'entendre avec attention, avec patience. Les prévenus qui sont-ils? votre propre

esprit, votre cœur, votre langue, vos yeux, vos oreilles, vos mains, tous vos sens, tous vos membres et toutes vos facultés. Vous devez aussi les ouïr, c'est-à-dire, forcer votre esprit à convenir de ce qu'il a pensé, à avouer les jugemens qu'il a portés, les desseins qu'il a formés. Il faut contraindre votre cœur à produire, à soumettre à votre propre esprit ses désirs, ses sentimens, son amour et sa haine. Il faut que votre langue dise les discours criminels qu'elle a tenus contre Dieu, contre le prochain, contre la pudeur, contre la justice et la vérité. Il faut que vos yeux déclarent sur quels objets ils se sont reposés, quels regards ils se sont permis; que vos oreilles ajoutent quels sont les discours auxquels elles se sont ouvertes avec une curiosité condamnable; que vos mains, vos sens, tous vos membres viennent déposer de leurs actions, de leurs égaremens et de leurs crimes. C'est là entendre les prévenus dans leurs réponses. Si vous vous examinez sur un espace de temps considérable, transportez-vous en esprit sur les lieux que vous avez habités, placez-vous au milieu des sociétés que vous avez fré-

quentées, des amis ou des ennemis avec lesquels vous avez vécu, des intrigues, des affaires, des plaisirs auxquels vous avez pris part, afin de pouvoir reconnaître en quoi vous vous êtes rendu coupable. Cela fait, ouvrez le livre de la loi, c'est-à-dire les commandemens de Dieu et de l'Eglise; comparez ce que vous avez fait avec ce qu'ils ordonnent ou défendent. De cette sorte vous rassembleriez, pour ainsi dire, les pièces de votre propre procès, vous formerez le corps du délit, et vous viendrez déposer aux pieds du prêtre le fruit de vos recherches et de vos perquisitions. Si vous avez rempli les conditions que je viens de dire, ou si vous avez fait l'équivalent (je dis ceci, parce qu'il est des personnes ignorantes qui ne sont pas en état de s'examiner, si elles sont livrées aux lumières de leur propre esprit; le prêtre les aidera et leur fera parcourir tous les points sur lesquels elles doivent interroger leur conscience, c'est ce que je nomme l'équivalent de cet examen tel que je viens de le tracer), si vous faites fidèlement tout cela, Dieu lui-même reçoit cette instruction, elle est admise et devient le fondement de votre

sentence; et ce qui sera pardonné dans le tribunal de la réconciliation, ne sera jamais rappelé à cet autre tribunal dont nous avons tâché, dans un autre discours, de vous peindre la terreur. Mais s'il arrive que le pécheur ait été infidèle à ces devoirs, qu'il n'ait pas apporté les soins nécessaires pour se connaître, qu'il ait cherché à se faire illusion à lui-même, qu'il ait connivé avec ses passions, qu'il ait écarté une lumière importune, qu'il se soit persuadé, contre le cri de sa conscience, ou qu'un péché grave n'était qu'une faute légère, ou qu'il n'y avait aucun péché là où il savait bien qu'il avait transgressé la loi, dès-lors l'instruction est nulle, Dieu lui-même la casse de sa propre autorité, il évoque l'affaire à son propre tribunal; et avec quelle rigueur et dans quelle lumière ne sera pas alors manifesté tout ce que l'infortuné pécheur aura tâché de se cacher à lui-même, et qu'il aura voulu dissimuler au prêtre! Voilà comment de cette première circonstance, que le pécheur est instructeur dans sa propre cause, résulte la nécessité de l'examen de conscience; et nous trouvons dans cette considération de quoi

nous éclairer sur toutes les conditions que cet examen doit avoir.

Secondement, de cette autre circonstance que le pécheur est le seul témoin, le seul accusateur dans sa propre cause, résultent la nécessité de la confession sacramentelle et ses qualités. Dieu use d'une si incompréhensible bonté à votre égard, qu'il interdit l'approche du tribunal de la réconciliation à tout autre qu'à vous-même. Vous seul devez être entendu, comme je vous l'ai fait remarquer; vous n'êtes jugé que sur votre propre déposition. Combien cette conduite si pleine de miséricorde de la part de Dieu, ne doit-elle point exciter votre confiance et votre bonne foi! combien ne vous impose-t-elle pas l'obligation d'être témoin fidèle! Or quelles sont les obligations imposées à un témoin devant les tribunaux de la terre? Il a trois devoirs à remplir, et il s'oblige par serment à y être fidèle: il doit dire la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité. Voilà précisément ce à quoi vous êtes obligé, en qualité de témoin, dans le tribunal de la Pénitence. Tout ici est digne d'attention. D'abord dire vos péchés, c'est-à-dire dé-

clarer les véritables fautes que vous avez commises, non point des fautes semblables, non point des fautes qui approchent de celles que vous avez faites, mais celles-là mêmes dont vous vous êtes rendu coupable. Vous devez encore dire toute la vérité, c'est-à-dire faire connaître les circonstances essentielles du péché, les espèces de péché, comme dit le saint concile de Trente : *Quae speciem peccati mutant* (1). Car il y a des péchés qui se ressemblent, et qui ne sont pas les mêmes. Si vous n'avez pas apporté ce discernement, vous ne vous êtes pas accusé réellement; car vous n'avez point dit votre péché, mais un autre. Expliquons ceci.

Vous déclarez au prêtre que vous avez mal parlé de votre prochain, que vous avez médit. La confession est exacte si vous n'avez que ce reproche à vous faire; mais si vous lui avez imputé ce qu'il n'a point fait, ce n'est plus une simple médisance, c'est une calomnie; et si vous ne le dites pas, ce n'est pas votre péché que vous déclarez. Une personne s'accusera qu'elle a ravi une chose qui ne lui appartenait pas, elle s'accuse de vol

(1) Conc. Trid. Sess. XIV, c. 5.

et de larcin; ce n'est peut-être qu'une partie de son péché: car, si c'est un bien consacré à Dieu, ce n'est pas un vol seulement, mais encore un sacrilège; il fallait le dire, et sans cela on n'a point fait connaître son péché. L'un s'accuse d'avoir frappé un autre homme avec violence, de manière à lui ôter presque la vie: ce péché tient de l'homicide; mais celui qu'il a frappé de la sorte, c'est l'auteur de ses jours, c'est son propre père: ce n'est plus un péché qui tiende seulement de l'homicide, mais du parricide même; et s'il n'a pas fait connaître cet attentat tel qu'il est, il n'a point dit son péché. Ayons donc un soin entier de nous montrer au prêtre tels que nous sommes, selon l'expression du Sauveur lui-même. Faisons une étude exacte de nos devoirs, afin de connaître d'une manière précise jusqu'où va le désordre des actions que nous avons à nous reprocher, et de remplir ainsi l'obligation que nous impose la loi divine de découvrir tous nos péchés, sans en omettre un seul.

O mes Frères, quels profonds gémissements ne faudrait-il pas pousser ici! quels cris ne devrait-il pas jeter, le ministre sacré,

s'il peut craindre que quelques-unes des fautes graves, et qui ont lésé les attributs divins, soient passées sous silence dans ce tribunal de miséricorde, qui deviendrait alors le tribunal de la plus redoutable justice ! Quoi ! mes Frères, nous serions coupables de cette audace ! Dieu nous promettrait d'envelopper d'un silence éternel les attentats les plus multipliés et les plus énormes, pourvu que nous les déclarions sincèrement à ce charitable médecin qui est là pour guérir nos plaies et non pour les envenimer : et nous voudrions mentir à l'Esprit-Saint dans ce tribunal ; commettre une iniquité plus grande, sans comparaison, que toutes les autres ; ajouter un énorme sacrilège à tout ce que notre conscience nous reproche ! Que venez-vous donc faire, au nom de ce grand Dieu, de ce Dieu de bonté, que venez-vous faire dans ce tribunal qui est dressé pour votre réconciliation, où vous n'avez d'autre témoin que lui et son ministre que vous avez choisi vous-même pour être le depositaire de vos faiblesses et de vos égaremens ? Quoi ! vous espérez tromper celui dont l'œil pénètre jusqu'au fond de

votre cœur ! vous prétendez lutter contre lui et l'emporter par la force ! vous voulez outrager ce Dieu de miséricorde qui promettait d'ensevelir pour jamais, d'anéantir entièrement vos faiblesses, pourvu que vous les produisiez une fois aux pieds de celui qui, au moment où il les connaîtra, va les effacer et purifier votre âme de toutes ses souillures ! Que craignez-vous donc ? Ne vous ai-je pas fait voir que vous humilier par un sincère aveu, était vous rendre vainqueur du péché et vous couvrir d'une véritable gloire ? Quelle serait votre folie de préférer la confession accablante du dernier jour, la honte inexprimable dont vous serez couvert à la face du ciel et de la terre, à la consolante accusation de vos péchés dans le secret du Tribunal sacré, pour en sortir purifié, sanctifié, renouvelé : *Sed abluti estis, sed sanctificati estis, sed justificati estis* (1). Ah ! je me représente deux personnes qui viennent en même temps se jeter aux pieds du prêtre. L'une se présente avec une entière sincérité ; elle a peut-être plus péché que l'autre, mais elle déclare tout sans réserve : elle

(1) I. Cor. VI, 11.

sort purifiée de toutes ses souillures, revêtue d'une robe aussi éclatante que celle du baptême, environnée d'un cortège d'anges qui se réjouissent avec elle du changement admirable qui s'est opéré dans son cœur, accompagnée de l'Esprit - Saint lui-même, et digne, si elle venait à mourir en cet état, de partager la gloire des élus. L'autre vient avec moins de péchés, elle en a dissimulé un seul qu'elle n'a pas eu la force d'avouer; elle a ajouté une tache plus honteuse que toutes les autres dont elle était déjà coupable, elle a rivé ses chaînes, elle a comme scellé ses péchés dans le fond de son âme pour qu'ils n'en sortent plus, elle est devenue la proie de démons plus furieux que celui auquel elle s'était livrée auparavant; et elle sort, présentant un spectacle hideux à tout le ciel, et réjouissant tout l'enfer. Laquelle de ces deux parts voulez - vous prendre pour la vôtre, mon cher Auditeur? Serez-vous assez malheureux, assez insensé pour vous laisser fermer la bouche par le démon muet, et vous condamner ainsi à un repentir éternel? Ah! songez donc que vous n'avez à attendre que des sentimens d'es-

time et de tendresse de la part du prêtre, auprès duquel vous vous accuserez sans ménagement. Si nous pouvions vous faire comprendre combien un prêtre est réjoui quand il voit un pécheur s'exprimer avec courage et sincérité en dévoilant ses vices et ses désordres; avec quelle consolation il considère dans cet homme le pénitent qui renonce à ses iniquités, qui les hait véritablement, qui en est devenu l'ennemi, et qui est animé par le Dieu qui touche, change et renouvelle les cœurs; quelle est sa douleur au contraire, et combien l'estime lui devient impossible quand il aperçoit de l'hésitation, des tergiversations, des contradictions, quand il voit de la réserve dans l'aveu! Voilà ce qui pourrait lui faire perdre l'estime pour le pécheur qui s'accuse; mais, dans le premier cas, il est impossible qu'il ne sente pas tout le prix de la généreuse indignation dans laquelle le pénitent est entré contre lui-même, en s'unissant aux sentimens de son Dieu, qui condamne le péché, mais qui veut la sanctification du pécheur.

Ne déguisez donc aucune de vos fautes,

aucune des circonstances qui peuvent en changer la nature ou l'espèce et qu'il est nécessaire de déclarer. Votre ennemi, l'implacable ennemi de votre âme, le tentateur emploiera toute sa ruse pour vous engager dans une duplicité criminelle, et vous entraîner ainsi dans l'abîme; sachant bien que vous êtes sauvé, si votre déclaration est faite avec franchise. Il vous dira qu'il n'est pas bien certain que tel péché soit mortel, et que les mortels seuls sont la matière nécessaire de la confession. Ce n'est peut-être, dira-t-il, qu'une faute vénielle, et on peut la passer sous silence. Il est bien vrai que si ce péché n'est pas mortel, il n'y a pas obligation pour vous de l'accuser; mais cependant c'est le meilleur moyen d'en purifier votre conscience et d'en obtenir la rémission devant Dieu. De plus, n'est-ce pas une témérité que vous osiez décider vous-même, avec l'esprit de mensonge, de la grièveté de vos fautes? Hélas! les plus doctes et les plus habiles hésitent souvent et n'osent déterminer les limites qui séparent les péchés griefs et mortels de ceux qui sont véniels et légers! Et vous, vous prétendriez

vous établir juge infallible dans un point si difficile, et regarder la faute qui vous cause le plus de honte, que vous avez le plus de peine à faire connaître, comme la plus légère de toutes? Comment! vous avez déclaré les autres, croyant qu'elles étaient assez grièves pour vous imposer cette obligation; et celle-là, précisément parce qu'elle cherche à se cacher au fond de votre cœur, vous la regardez comme celle qui a le moins indisposé Dieu contre vous? Ah! je crains qu'il n'y ait ici beaucoup d'illusion: croyez-moi, allez au plus sûr, ne déguisez rien. Si le prêtre a déjà décidé que cette faute ne doit pas être déclarée dans le Tribunal, si vous êtes une âme faible et scrupuleuse, obéissez sans doute, déposez vos craintes et vos perplexités; mais n'êtes-vous point du nombre de ces personnes qui, par honte, par le désir insensé de conserver l'estime du prêtre, dissimulent quelques-uns de leurs péchés? Oh! prenez-y garde, mon cher Frère, il y va de votre salut, de votre éternité. Il faut donc dire toute la vérité, tous ses péchés mortels; il faut, par la même raison, en dire le nombre et les circonstances qui en

changent l'espèce : examinez et comptez, autant que vous en êtes capable.

Troisièmement, ne disons rien que nos péchés. Vous croyez peut-être que ce dernier devoir est sans importance ; vous vous trompez : cela veut dire, mes Frères, qu'il faut retrancher de vos confessions toutes ces explications inutiles qui, au lieu d'éclaircir, obscurcissent ce que vous dites, embrouillent l'esprit du prêtre, et l'empêchent de démêler ce dont vous vous accusez... Il ne faut point raconter les torts d'autrui, mais les vôtres seulement ; il ne faut pas apporter tant de soins à faire connaître quelles sont les personnes qui ont pris part à votre péché. Prenez garde surtout à ces ruses de l'amour-propre, qui répand par votre bouche un si grand nombre de paroles.... En un mot, ne dites rien que vos péchés ; faites-les connaître dans leurs circonstances essentielles, et n'entrez jamais dans ces longues explications, dans ces détails et ces descriptions qui seraient contraires à la modestie, et qui blesseraient peut-être la sainteté de l'oreille de Dieu et de celle de son ministre. Voilà l'obligation que vous avez

contractée comme témoin : vous devez dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Vous êtes accusateur et seul accusateur, nul autre que vous ne peut vous accuser. Remplissez aussi fidèlement ce devoir. Celui qui est chargé par la justice humaine de cette pénible fonction, accuse franchement en termes simples et clairs ; il n'atténue jamais les crimes ; il qualifie avec précision celui-ci d'adultère, celui-là de rapt, cet autre de vol ou d'homicide. Fuyez donc, fuyez ces vains détours, ces circonlocutions qui, si elles n'affaiblissent pas la vérité, prouvent au moins beaucoup d'amour-propre et de faiblesse dans celui qui s'accuse.

Le juste, dit l'Écriture, est le premier accusateur de lui-même : *Justus prior est accusator sui* (1). Ne venez donc point nous dire que quelquefois vous vous écarterez de la vérité ; dites que vous mentez, et de cette sorte vous parlerez réellement en accusateur. Ne dites pas qu'il vous échappe des paroles qui ne sont pas conformes à la charité ; mais dites vos médisances, vos railleries. Ne cherchez point à vous excuser ;

(1) Prov. XVIII, 17.

chaque péché a son nom. Faites connaître ce qui a rapport à ceux qui ont concouru au crime, parce que la qualité des complices change la nature du péché. En un mot, tout ce qui donne au confesseur une lumière vive sur le mal que vous avez fait, et dont vous prétendez vous accuser, lui doit être exposé fidèlement.

Enfin l'accusateur ne croit point avoir tout fait quand il a dénoncé les actions de celui dont il presse la condamnation, il cherche à fouiller jusque dans son cœur, il remonte jusqu'aux intentions qui ont été la source des accusations mêmes, et il dit : « Cet homme a été surpris dans cette maison, où il s'était nuitamment introduit; donc il avait quelque intention sinistre de commettre un vol; » voilà comme il juge l'intention : « Cet autre, dans des circonstances semblables, avait sur lui un poignard; donc il avait des desseins homicides; » et c'est ainsi que l'on examine ce que l'on appelle la question intentionnelle, et qui décide ordinairement de l'absolution ou de la condamnation du coupable. Or, devant Dieu, la question intentionnelle est bien plus importante; c'est

elle qui fait tout le mérite de l'action : car là où il y a parfaite intention d'innocence, il ne pense pas y avoir de péché devant Dieu. Ce que vous avez donc de plus important à examiner quand vous scrutez votre propre conscience, c'est de voir dans quelle intention vous avez parlé, ce que vous vous êtes proposé dans vos actions. Ainsi, par exemple, vous raillez habituellement sur cette personne, vous relevez sans cesse ses ridicules, et votre esprit s'égaie d'une manière plus piquante que de coutume quand il s'agit de la livrer à la risée des personnes avec qui vous vous entretenez : si c'est un effet de votre légèreté naturelle, cela est reprehensible, mais la faute est moins grave; si c'est parce que vous portez envie à cette personne, si c'est parce que vous obéissez à un sentiment d'aversion et de haine à son égard, vous sentez que la faute est autrement griève, et que par conséquent cette intention doit être accusée. Vous vous conformez à ce que le monde appelle la mode, et dans vos parures vous ne respectez pas toujours les lois de la décence : si c'est seulement parce que vous êtes dans l'erreur de croire

qu'il faut suivre les usages du monde, même quand ils ne sont pas d'accord avec la pudeur, voilà quelques motifs d'excuse; mais s'il arrivait que vous eussiez l'intention de plaire d'une manière désordonnée, d'exciter des desirs coupables et passionnés dans le cœur de quelque personne, n'est-il pas vrai que cette intention imprime un tout autre caractère à la liberté que vous vous donnez en ce point? Il en sera de même de tout le reste, car le détail en serait infini. Pour bien donc vous acquitter de votre devoir d'accusateur de vous-même, il faut vous accuser avec franchise, et, quand il est nécessaire au juge, faire connaître jusqu'à vos intentions les plus cachées. Vous voyez donc, mes Frères, tout ce que Dieu exige du pécheur, en l'établissant instructeur, témoin et accusateur dans sa propre cause: l'obligation d'un examen sérieux, d'une déclaration vraie, sincère de tous ses péchés.

Voyons maintenant comment la nécessité de la contrition résulte de la sentence même qui se prononce dans le tribunal de la réconciliation; c'est le sujet de notre second point.

SECOND POINT.

Quels que soient les dérèglements dont le pénitent s'accuse, les crimes même dont il s'est reconnu coupable dans ce tribunal sacré, je vous l'ai dit, le juge ne prononce jamais contre lui l'arrêt de la condamnation; il le console plutôt, il le réconcilie avec lui-même; et s'il lui fait sentir la grièveté de ses fautes, c'est pour l'instruire uniquement, c'est pour le mettre en garde contre les nouveaux dangers qui peuvent le menacer encore. Le ministre de Jésus-Christ n'est pas le ministre de sa vengeance, il n'a point de paroles pour condamner; mais toujours, dès qu'il en vient à la sentence, c'est une absolution qu'il a sur les lèvres; il ne prononce jamais d'autres paroles que celles-ci: Je vous absous: *Ego te absolvo à peccatis tuis*. En un mot, c'est un père plutôt qu'un juge. Comment de cette sentence puis-je conclure la nécessité de la contrition des péchés? le voici, mes Frères. Il y a ici crime, et crime digne de mort: car nous parlons des péchés mortels, qui tou-

jours méritent un supplice éternel de la part de la justice divine. Or la justice ne se départ point de ses droits dans ce tribunal, mais elle veut être satisfaite; il s'ensuit donc, puisqu'il y a péché digne de mort, qu'il doit y avoir nécessairement une victime immolée. Or cette victime quelle sera-t-elle? Ce ne sera pas le pécheur, puisque la miséricorde l'a mis à couvert et a détourné le glaive dont il devait être frappé; puisque au lieu d'une condamnation, encore une fois, une formule d'absolution a été prononcée sur le coupable. Quelle sera donc la victime? car il en faut une, et il faut qu'elle meure. O admirable industrie de la sagesse et de la bonté de mon Dieu! cette victime, c'est le péché, contre lequel se décharge toute la colère de Dieu; et le ministre de la vengeance de Dieu sur le péché, c'est le pécheur lui-même; et le glaive dont il doit s'armer pour le sacrifier, c'est la contrition. Il faut que le péché meure; mais en quoi consiste la vie et la mort du péché? Ah! mes Frères, le péché est une plante qui naît et croît sur le sol de notre cœur: or toute plante vit tant qu'elle tient par ses racines au sol qui la

nourrit; si vous l'arrachez, elle meurt. Et quelles sont les racines par lesquelles le péché, cette plante vénéneuse, tient à notre cœur? Il en est trois: l'amour que nous avons pour lui, la complaisance que nous prenons de l'avoir fait, et la volonté de le commettre de nouveau. Si donc je veux le faire mourir, il faut qu'au lieu de l'aimer, je le haïsse; qu'au lieu de m'y complaire, je m'afflige sincèrement d'y avoir succombé; qu'au lieu d'avoir la volonté de le commettre, je sois dans la résolution sincère et invariable, autant que ma disposition présente peut produire cet effet, de ne jamais y retomber à l'avenir. Maintenant, qu'est-ce que la contrition? Ecoutez la définition du concile de Trente: C'est la douleur et la détestation de péché qu'on a commis, avec le ferme propos de ne plus le commettre à l'avenir: *Animi dolor ac detestatio est de peccato commisso, cum proposito non peccandi de cetero* (1). Donc, par la contrition, j'arrache le péché de mon cœur, je lui donne la mort; c'est une plante qui se sèche et périt. Aussi cette contrition est-elle d'une nécessité si

(1) Conc. Trid. Sess. xiv, cap. 4.

absolue, qu'il n'existe aucune circonstance, aucun cas, aucune disposition par laquelle le pécheur puisse en être dispensé. Ce n'est point une expression hardie, mais véritable, que de dire qu'il n'est point au pouvoir même de Dieu de pardonner au pécheur sans la contrition. Il peut l'exempter de la nécessité de la confession, il peut aussi dispenser de la satisfaction sacramentelle; mais il y aurait contradiction, par conséquent impossibilité, qu'il pardonnât au pécheur qui persiste à aimer son péché; ou, en d'autres termes, qu'il se réconciliât avec le péché même. C'est donc là la plus indispensable de toutes les conditions, pour obtenir le pardon de ses fautes. Maintenant, quelles sont les qualités nécessaires de cette indispensable contrition?

Premièrement; elle doit être surnaturelle. Il y a des douleurs naturelles du péché, qui peuvent nous le faire détester; mais elles ne servent absolument à rien pour en obtenir la rémission. Celui-ci pleure amèrement ses excès, parce qu'ils ont ruiné sa santé et dissipé sa fortune; c'est une douleur de païen, qui ne peut le réconcilier

avec Dieu. Pour qu'elle soit une vertu, pour qu'elle dispose à la rémission des péchés, il faut et qu'elle soit un effet de la grâce de l'Esprit-Saint, et qu'elle soit fondée sur quelque'un des motifs que la foi nous inspire. « Mais, me direz-vous alors, si cette condition n'est imposée, dépend-il de moi de me donner un sentiment qui vient de Dieu même? » Oui, le Saint-Esprit vous le donnera. Ah! mes Frères, avec quelle ardeur il désire votre salut! Il vous faut la grâce; mais la grâce ne vous sera pas refusée. Si vous la demandez à Dieu qui vous sollicite et vous presse, vous la recevrez infailliblement; et si vous ne l'avez point encore, c'est que vous lui résistez. Ouvrez-lui donc votre cœur, et il n'y a nul doute qu'il ne vous donne une contrition fondée sur des motifs plus saints que ceux dont je vous ai parlé. Il faut que le principe de notre douleur soit dans la foi, et cette foi nous fournit trois motifs plus parfaits les uns que les autres. Le premier et le plus imparfait de tous, c'est la crainte; non une crainte des maux de la terre, mais de ces supplices affreux dont Dieu menace les pé-

cheurs, s'ils ne se corrigent. C'est donc par le mouvement de l'Esprit-Saint, c'est par un sentiment surnaturel que je considère cet abîme de flammes où ma place est marquée depuis que j'ai commencé à pécher, que je tremble et que je frémis. C'est ainsi que nous devons déplorer notre sort écrit dans le livre des supplices éternels. Ainsi réjouissez-vous et remerciez le Seigneur quand vous êtes saisi de cette crainte salutaire; dites-lui avec le Prophète royal: «O mon Dieu! je suis frappé de crainte et de terreur à la pensée de vos jugemens; faites que cette sainte frayeur entre jusque dans la moelle de mes os, que tout mon corps en soit agité, et que mes os mêmes en tremblent.» Le second motif, qui n'est pas le plus parfait encore, mais qui l'est plus que le premier, est le regret que le pécheur ressent d'avoir perdu ses droits à cette éternité bienheureuse qu'il espère le juste. Oh! quel trésor pour nous que le sentiment de cette douce confiance qui transporte par avance notre cœur dans cette Sion céleste, et lui marque son habitation dans ces tabernacles éternels où il n'y aura plus de larmes, plus de douleur!

Il faut encore que j'ajoute à cela la difformité de cette âme pécheresse. Je me suis déshérité moi-même, je me suis laissé arracher mon propre trésor, j'ai reçu l'effroyable empreinte de mon ennemi, et je suis devenu semblable au démon même. Enfin le dernier motif, qui produit la contrition parfaite, celui qui est le plus sublime de tous, c'est l'amour. Et pourquoi n'aspire-t-on pas à avoir cet amour? Est-ce donc que notre Dieu n'est plus digne d'être aimé? est-ce donc qu'il existe un bienfaiteur plus généreux, un père plus tendre, une beauté plus accomplie, une réunion de perfections plus entière? Quoi donc, ô mon Dieu! mon cœur, qui a été fait par vous et pour vous, mon cœur qui ne devrait connaître d'autre amour que le vôtre, et qui sait bien que vous êtes le seul objet digne des créatures qui vous connaissent, mon cœur ne vous aimerait pas! Ah! grand Dieu, qu'il se brise, qu'il soit anéanti ce cœur, s'il n'aime pas la bonté même, la sainteté, la grandeur incomparables, la perfection essentielle et infinie! Quoi! mon Dieu, je ne vous aimerais pas dans mon Seigneur Jésus-Christ,

qui est votre Fils éternellement engendré, et qui est venu sur cette terre souffrir tant de maux pour détruire le péché, me rendre la liberté de vos enfans, et me faire rentrer dans mes droits à l'héritage du ciel ! Je ne vous adore pas seulement, je vous aime, je veux vous aimer, parce que vous m'avez aimé vous-même, et que vous m'aimez encore d'un amour sans bornes. Oui, toute ma douleur a son principe dans la tendresse de votre amour. Je pleure, ô mon Dieu ! je pleure mon ingratitude passée; et je voudrais sacrifier tout bien, tout plaisir, toute satisfaction, mille vies même, pour obtenir ma réconciliation avec ce bon Jésus, et lui rendre la gloire que je lui ai ravie. J'essaie ainsi, mes Frères, de vous inspirer les sentimens dont votre cœur doit être rempli lorsque vous venez déposer le fardeau de vos péchés dans le tribunal de la Pénitence.

Il faut de plus que la contrition soit souveraine, c'est-à-dire, qu'elle règne en quelque sorte dans le cœur, sur toutes nos affections; c'est-à-dire, que la haine du péché l'emporte sur toute autre haine, que cette douleur soit plus forte que toute autre douleur...

« Mais, quoi ! me direz-vous, ne sera-t-il pas à jamais impossible de m'inspirer à moi-même les sentimens que vous dites ? Il me semble même que, tandis que vous me parlez, si je voyais mes enfans et les personnes qui me sont les plus chères tomber dans un extrême malheur ; moi-même, si j'étais en proie aux douleurs d'une maladie affreuse, si je voyais la ruine de ma famille entière, je serais tout autrement affligé que je ne puis l'être quand j'ai péché. Je n'ai donc pas cette douleur souveraine que vous exigez, je ne pourrai jamais l'avoir... » Vous vous trompez, mon cher Auditeur, il n'en est pas ici comme dans les choses humaines : cette sensibilité appartient aux sens, et ce n'est pas là ce que Dieu demande ; il veut une disposition de la volonté qui n'exige aucun attendrissement des sens, quoique souvent la douleur tendre et vive qui fait répandre des larmes soit un effet de la bonne disposition du cœur et en même temps de la grâce divine. Ce que Dieu demande donc, c'est que votre volonté soit dans une disposition sincère de préférer plutôt tous les maux de cette vie, même ceux qui déchire-

raient vos entrailles par l'excessive douleur qu'ils vous causeraient, au malheur de perdre la grâce et de retomber dans le péché. Cette disposition est de rigueur, sans quoi il n'y a point de pénitence, pas de retour à Dieu, pas de contrition. Enfin diriez-vous au Seigneur : « J'ai une douleur profonde d'avoir mérité l'enfer, de m'être rendu digne d'être à jamais banni du ciel, et d'avoir encouru votre haine éternelle ; je veux me garantir désormais d'un tel malheur, pourvu qu'il ne faille pour cela faire aucun sacrifice à mon cœur : car, si je me trouve dans telle position où il me faille opter entre votre haine éternelle et tel malheur que je puis prévoir, dans ce cas je braverai votre haine encore une fois, comme je l'ai déjà fait par le passé. » Serait-ce là, je vous le demande, une vraie et sincère contrition de vos péchés, et une détermination de n'y plus retomber ? Je ne vous demande rien de chimérique ; je ne vous propose nullement, je vous défends au contraire de vous créer des tableaux propres à ébranler votre imagination, de vous représenter la situation la plus affreuse, la plus déchirante, et de dire :

« Aurais-je la force, dans tel ou tel cas, de tout sacrifier pour mon Dieu, de tout souffrir ? » ce n'est pas de quoi il s'agit. Pourquoi vous figurer ce qui ne sera jamais ? c'est là vous tenter vous-même et tenter Dieu. Contentez-vous de la disposition ferme de tout faire, de tout souffrir plutôt que d'offenser Dieu, et dites-lui : « Seigneur, voilà la volonté de votre faible créature, si fragile qu'elle n'est pas en état de se soutenir par elle-même contre un souffle. Mais, ô mon Dieu ! en vous présentant les désirs, les sentiments de mon cœur, je compte sur votre assistance toute-puissante ; c'est à vous à permettre que je ne sois jamais tenté au-dessus de mes propres forces, et de proportionner toujours votre grâce aux tentations par lesquelles il vous plairait de m'éprouver. » Voilà la disposition où vous devez être ; et toutes les fois que vous y serez, votre contrition sera telle que Dieu l'exige. Mais, ne l'oublions pas, Chrétiens, vous devez absolument exclure la volonté de retomber dans le péché mortel, quoi qu'il arrive.

La contrition enfin doit être universelle : il ne faut pas excepter une seule passion, un seul

vice, un seul penchant déréglé, un seul péché. En un mot, quand vous auriez la haine la plus parfaite, s'il était possible d'admettre cette supposition, pour tous vos excès, pour tous vos désordres, excepté un seul; ce seul excepté empêche que vous ne puissiez obtenir la rémission de tous les autres. Vous le sentez, mes Frères, on ne peut être l'ami et l'ennemi de Dieu. Si vous aimez un seul péché mortel, le péché, d'après l'explication que je viens d'en donner, est vivant dans votre cœur: il ne peut pas y vivre et y être mort. Tant qu'il y vit, Dieu est votre ennemi; et il ne peut donc pas vous rendre son ami, tant que la cause de son inimitié subsiste. Il faut donc faire le sacrifice de tous vos mauvais penchans; il faut sincèrement tout immoler à Dieu, et avoir par conséquent une contrition universelle, et pouvoir lui dire: «O mon Dieu! il n'y a pas un seul péché qui ne me soit plus odieux que la mort; il n'est aucun moyen de vous offenser mortellement et de rompre les liens sacrés qui me lient à vous, il n'en est pas un seul que je ne déteste, pas un seul que je ne rejette avec anathème. Périssent toutes les

causes de mes péchés! périssent tous les goûts funestes que j'ai eus pour le péché! Je ne veux plus désormais avoir d'amour que pour vous, ni placer jamais mon bonheur qu'en vous seul.» Telles sont les qualités que doit avoir cette contrition dont j'ai conclu la nécessité, de la sentence qui se prononce dans le Tribunal sacré. Voyons maintenant les peines qui s'y infligent.

TROISIÈME POINT.

Je vous ai parlé, mes Frères, des peines infligées dans le tribunal de la Pénitence, les unes réparatoires, les autres médicinales, d'autres enfin que j'ai nommées expiatoires. Il faut vous prouver qu'il est indispensablement nécessaire de vous soumettre à toutes les trois. Quant aux peines réparatoires, elles sont, comme je vous l'ai démontré, l'acquit d'une obligation de justice. Il y a impossibilité de se réconcilier avec un Dieu juste sans réparer, dans certains cas, le mal qu'on a fait. Ainsi un homme qui se serait emparé du bien d'autrui, et qui se

persuaderait que, soit par des aumônes, soit par des actes de piété chrétienne et de la plus héroïque vertu, il peut apaiser le Ciel, sans avoir restitué le bien qui ne lui appartient pas, se ferait illusion à lui-même; et quand nous nous réunirions tous pour tranquilliser sa conscience, nous ne ferions que l'endormir dans une fausse paix, et lui inspirer une sécurité trompeuse. Combien de fois cependant a-t-on osé dire que le ministre des autels ne faisait qu'endormir le pécheur dans ses habitudes d'iniquité, par la certitude d'en obtenir bientôt la rémission! et l'on a été jusqu'à nous accuser même d'absoudre d'avance les pécheurs des fautes qu'ils se proposaient de commettre. La réponse à toutes ces calomnies, mes Frères, la voici. Les péchés, dans l'Eglise catholique, ne se pardonnent qu'à celui qui y renonce, qui s'en repent et qui les répare. Tant que vous êtes détenteur du bien d'autrui (je suppose toujours qu'on n'a aucun titre légitime) vous renouvelez votre larcin, votre injustice; et l'injustice ne cessera que quand chacun possèdera ce qui est à lui. Il en est de même du tort fait à la réputation

de vos frères: vous l'avez déchirée par la calomnie; Dieu ne veut pas vous pardonner, jusqu'à ce que vous lui ayez rendu cette réputation que vous vous êtes efforcé de lui ravir; Dieu ne veut pas et, j'ose le dire, Dieu ne peut pas vous pardonner; et vous ne devez pas vous étonner de cette expression, parce que Dieu ne peut pas faire ce qui est injuste. Les réparations, il faut donc les faire. Que si du haut de cette chaire nous vous annonçons une autre doctrine, vous ne nous croiriez pas, et, en vous réjouissant peut-être d'avoir trouvé un moment de fausse paix en nous entendant, vous retrouveriez, quelques moments après, tout le trouble de votre conscience et tous vos remords. Ainsi il faut se soumettre aux peines réparatoires.

Je dis, en second lieu, qu'il faut se soumettre aux peines médicinales. Oh! que ceci est important! oh! que je voudrais non-seulement vous persuader tous en ce moment, mais encore faire entrer dans le fond de vos cœurs une résolution forte et généreuse, courageuse et efficace, de ne rejeter jamais aucun de ces remèdes sacrés et

salutaires que vous offrent les ministres de la Pénitence !

Votre âme est malade, elle est morte par le péché, il s'agit de la guérir ; il faut pour cela des remèdes, il en faut surtout pour la garantir des rechutes. Il n'y a rien de plus insensé que le langage que nous tiennent ordinairement les pécheurs dans le monde, et nulle expérience ne les peut désabuser. « Vous savez bien, puis-je dire à l'un d'entre eux, quelle a été jusqu'à présent votre vie (je suppose un homme qui ait la foi, mais qui vive au milieu de la licence du siècle) ; vous savez bien que vos jours, vos mois, vos années sont marqués par des chutes continuelles. Quelle en est la cause ? vous ne l'ignorez pas : ce sont les plaisirs que vous vous permettez, qui n'ont rien, ce semble, de directement défendu au premier aspect et en eux-mêmes, mais qui vous conduisent à ces désordres où vous êtes toujours entraîné ; ce sont ces spectacles qui charment vos yeux, échauffent les sens, qui vous impriment une sorte d'ardeur funeste dont les suites vous sont assez connues ; ce sont ces

tableaux qui blessent la décence ; ce sont ces lectures licencieuses, ces conversations où tout vous porte au mal, où tout exhale les rebellions de la nature, où rien ne vous encourage à pratiquer la vertu, où même vous êtes toujours au moins tenté de rougir de la piété et des devoirs qu'elle vous impose ; ce sont ces familiarités et ces privautés qui tous les jours, ou au moins souvent, réveillent tellement le feu de vos passions, qu'elles finissent toujours par quelque faute énorme. » On vous a dit tout cela : renoncez à toutes les occasions du péché, sans quoi il n'y a point de contrition véritable dans votre cœur. Eh ! que nous répondez-vous toujours ? qu'il n'est pas nécessaire de faire ces sacrifices, que vous serez plus sur vos gardes, que vous veillerez plus sur vous-mêmes, qu'il vous est impossible de changer les habitudes de votre vie, mais que vous aurez soin de ne pas souffrir qu'elles vous entraînent aux mêmes désordres où vous avez été entraîné jusque-là. Voulez-vous savoir à qui vous ressemblez ? laissez-moi vous parler simplement et familièrement : à un malade dont vous aurez bientôt vous-

mêmes jugé et condamné la déraison. La fièvre le brûle; il vous déclare, il vous jure qu'il veut absolument guérir, et que rien ne lui cause une affliction plus profonde ni une plus vive douleur que la durée de cette maladie et les souffrances qu'il éprouve. « Eh bien ! lui direz-vous, le médecin vous défend tels mets, tel breuvage; c'est là la cause connue de votre mal. — Il est absolument impossible que je change mes goûts; que le médecin trouve le moyen de les concilier avec la santé que je désire avant tout. » Vous ressemblez à cet homme qui a encore un goût passionné pour une liqueur enivrante; il est honteux et affligé du désordre que ce breuvage produit dans sa raison et dans ses sens. « Eh bien ! lui direz-vous, laissez cette liqueur traîtresse. — Je suis désolé des effets qu'elle produit; je ferai tout ce que je pourrai, je ferai tout ce qu'on voudra pour empêcher qu'elle ne les produise; mais m'en priver, c'est au-dessus de mes forces. » Eh bien ! mes Frères, il y a aussi pour l'âme des liqueurs enivrantes, et dont l'effet est aussi sûr que celui du vin qui enivre le corps; choisissez donc: ou renon-

cez à ces objets qui tant de fois ont produit des effets semblables dans votre âme; ou bien cessez de nous dire que vous voulez vous convertir au Seigneur, car, dans le vrai, vous ne le voulez pas. Vous croyez n'aimer que ce qui vous a si souvent conduit au péché; mais c'est le péché même, sous ce voile et derrière ce rempart, qui est le véritable objet de votre amour. Vous l'aimez, puisque vous ne voulez pas rompre la chaîne qui vous y attache; vous l'aimez, puisque vous aimez tout ce qui vous y conduit et tout ce qui vous empêche de rompre avec lui.

Les pénitences médicinales sont indispensablement nécessaires; les expiatoires ne le sont pas moins. Il faut vous rappeler ce que je vous disais, que, dans le tribunal de la Pénitence, il n'y a pas de triomphe de la miséricorde sur la justice, mais conciliation de ces deux attributs; qu'il n'y a pas abolition, mais commutation de peines; de sorte qu'il est d'une nécessité absolue que le ministre impose quelques peines temporelles à la place des châtimens éternels qu'il remet au pécheur: s'il y manquait, le sacrement serait nul; si le pécheur, au mo-

ment où la sentence est prononcée sur lui, n'était pas résolu d'acquitter la satisfaction qu'on lui a imposée, l'absolution serait nulle, parce que la pénitence est une partie intégrante et nécessaire du sacrement, et sans laquelle le sacrement n'existe pas. D'après cela, mes Frères, vous seriez dans l'erreur si vous vous persuadiez que vous êtes véritablement réconciliés avec Dieu, lorsque vous n'avez pas l'intention et la résolution sincère d'accomplir la pénitence qui vous a été imposée. Je vous ai fait sentir, je le crois du moins, combien elle est légère. Vous êtes étonnés vous-mêmes de ce que, les peines immenses de l'éternité, les feux de l'enfer étant d'un côté dans la balance, on ne met de l'autre côté que quelques prières, quelques aumônes, quelques jeûnes. Sachez donc reconnaître ce bienfait de la miséricorde divine; et acceptez, non avec répugnance, mais avec action de grâces, cet échange si avantageux pour vous, et qui vous est une si grande preuve de l'indulgence de votre Dieu.

Mais faites plus, embrassez aussi les œuvres satisfactoires que l'Eglise impose à tous

ses enfans : car ce que nous prescrivons dans le Tribunal sacré ne suffit pas ; nous supposons que vous suppléerez à la faiblesse des œuvres satisfactoires que nous vous y imposons, que vous y suppléerez par votre fidélité à pratiquer les pénitences de l'Eglise. Mais si vous les violez, ces satisfactions ne vous sont d'aucun mérite devant Dieu ; et ce n'est pas en vivant dans la désobéissance habituelle à l'égard de l'Epouse de Jésus-Christ, votre mère et celle de tous les chrétiens qui se sauvent, ce n'est pas en méprisant ses lois que vous pouvez être purifiés par l'absolution que nous vous donnons. Vous devez encore conclure de là que ses rigueurs, contre lesquelles vous réclamez quelquefois, et tout ce que la vie chrétienne a d'assujettissant, doit vous être cher en votre qualité de chrétiens : car tout cela est le complément de votre pénitence. Cette mort même, cette grande peine imposée au genre humain, cette séparation du corps et de l'âme, cette sévérité effrayante exercée contre le corps même lorsqu'il est livré en proie aux vers et à la pourriture, tout cela doit vous consoler ; puisque c'est par-là que vous satisfaites à la justice de

Dieu, que vous vous acquittez d'une dette immense qu'il faudrait payer éternellement dans l'enfer sans l'acquitter jamais. Vous devez donc aimer, chérir ces maximes sévères de l'Évangile qui, en vous forçant de porter votre croix ici-bas, vous font entrer dans la route qui conduit à la seule vraie félicité, hors de laquelle on court par une voie large et spacieuse à son éternelle perte.

Pour moi, ô mon Dieu! j'embrasserai cette croix, je me jetterai à ses pieds, je la baiserais avec amour, je l'arroserai de mes larmes; et je vous rendrai mille et mille actions de grâces de ce que vous daignez nous punir ici-bas, là où vous punissez vos enfans et ceux que vous destinez à un éternel bonheur, au lieu de nous punir, comme nous l'avons mérité, dans le lieu de vos vengeances, où vous poursuivez à jamais les victimes de votre colère.

Oh! mes Frères, avec quelle consolation je viens de vous développer les merveilles de la divine miséricorde, dont nous ne sentons et ne comprendrons jamais assez les ineffables bienfaits! Ah! élevons main-

tenant nos esprits et nos cœurs vers ce Dieu qui nous traite avec tant de bonté; et, nous rappelant le saint prophète David, qui lui-même avait péché, qui lui-même avait passé une année entière sans gémir sur son iniquité, qui l'avait confessée enfin au prophète Nathan, et qui, dans un de ses cantiques, nous fait connaître toutes les consolations qu'il avait retirées de son aveu, entrons dans ses sentimens et disons avec lui au Seigneur: O mon Dieu! heureux et mille fois heureux ceux qui trayersent les routes périlleuses de la vie, sans se souiller de la fange et de la poussière au travers de laquelle ils dirigent leurs pas: *Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini* (1)! Mais après eux, Seigneur, heureux encore, heureux ceux qui, ayant eu le malheur de pécher, ont obtenu rémission de leurs crimes: *Beati quorum remissæ sunt iniquitates* (2)! Heureux ceux dont vous avez couvert les péchés du manteau de votre miséricorde: *Et quorum tecta sunt peccata* (3)! Pour moi, j'ai eu le malheur de garder un funeste si-

(1) Psal. cxviii, 1. — (2) Psal. xxxi, 1. — (3) Ibid.

lence : *Quoniam tacui* (1). Je n'ai pas imité celui qui par un aveu entier et sincère a mérité que vous ne lui imputiez point ses égaremens : *Beatus vir cui non imputavit Dominus peccatum* (2). J'ai eu le malheur de renfermer mon triste secret dans mon sein ; en conséquence, mes péchés sont demeurés en moi, ils ont rempli mes entrailles et mes os de corruption et de pourriture : *Inveteraverunt ossa mea* (3)... ; *putruerunt et corrupte sunt cicatrices mee, à facie insipientie mee* (4). Tandis que ma langue était enchaînée par une fausse honte, ma conscience importune poussait des cris et des mugissemens qui ne me laissaient aucun repos ni jour ni nuit : *Inveteraverunt ossa mea, dum clamarem totâ die* (5). Je sentais toujours le poids de votre main terrible qui s'appesantissait sur moi : *Quoniam die ac nocte gravata est super me manus tua* (6). Il m'était impossible de goûter le sommeil, je me roulais sur moi-même pour chercher une position où ma souffrance me fût supportable : *Conversus sum in arumnâ meâ* (7) ; et, dans mes

(1) Psal. xxxi, 3. — (2) Ibid. 2. — (3) Ibid. 3. — (4) Ps. xxxvii, 6. — (5) Ps. xxxi, 3. — (6) Ibid. 4. — (7) Ibid.

nouvemens convulsifs, je ne faisais qu'enfoncer davantage le trait mortel dont j'étais percé : *Dum configitur spina* (1). Enfin, ô mon Dieu ! enfin je me suis résolu à confesser mon iniquité, qui fait toute ma honte ; je ne cacherai plus dans mes entrailles ce serpent qui me dévore : *Delictum meum cognitum tibi feci, et injustitiam meam non abscondi* (2). Ah ! me suis-je écrié, je ne resterai plus dans ma faute, je me ferai connaître tel que je suis ; je l'ai dit, je l'ai juré : *Dixi : Confitebor adversum me injustitiam meam Domino* (3). A l'instant où j'ai pris cette résolution salutaire, où j'ai prononcé cet heureux *peccavi*, vous m'avez remis mon iniquité et vous m'avez rendu vos bonnes grâces : *Et tu remisisti impietatem peccati mei* (4). O Dieu de clémence et de miséricorde ! je n'ai point de paroles pour reconnaître un tel bienfait. Que tous ces esprits bienheureux qui vous environnent vous bénissent pour moi : *Pro hac orabit ad te omnis sanctus in tempore opportuno* (5).
Achevons, mes Frères, remercions notre

(1) Psal. xxxi, 4. — (2) Ibid. 5. — (3) Ibid. — (4) Ibid. — (5) Ibid. 6.

Dieu, et publions à jamais ses louanges. Recevons de sa propre main les bénédictions qu'il répand de son autel lorsque vous êtes ici rassemblés à ses pieds; et, au milieu des terreurs qui nous environnent, soyons occupés de la pensée des miséricordes divines. Que nos cœurs se tournent tout entiers vers Dieu; et que, purifiant nos âmes dans le sacrement salutaire dont je viens de vous décrire les effets, nous nous réjouissons, nous tressaillions de joie dans le Seigneur; et que nous attendions tout ce qui pourrait arriver, la mort même, comme le commencement du bonheur infini. C'est là ce qui rend sur la terre la confiance des saints inébranlable, et qui leur fait trouver dans tous les malheurs de la vie un gage assuré de l'éternité bienheureuse, etc.

PREMIER SERMON

SUR

LA SAINTE EUCHARISTIE.

Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.
Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. (Joan. XIII, 1.)

IL semblerait, au premier coup d'œil, que ces paroles signifient seulement que Jésus conserva jusqu'au terme de sa vie toute sa tendresse pour ses disciples, qu'il laissait après lui sur la terre; mais, si nous y faisons une sérieuse attention, il nous sera facile de comprendre qu'elles ont un sens bien plus élevé et bien plus étendu. Elles veulent dire que ce divin Sauveur aima les siens jusqu'à l'excès; qu'il les aima d'un amour qui ne connaît aucune borne, ni pour

Dieu, et publions à jamais ses louanges. Recevons de sa propre main les bénédictions qu'il répand de son autel lorsque vous êtes ici rassemblés à ses pieds; et, au milieu des terreurs qui nous environnent, soyons occupés de la pensée des miséricordes divines. Que nos cœurs se tournent tout entiers vers Dieu; et que, purifiant nos âmes dans le sacrement salutaire dont je viens de vous décrire les effets, nous nous réjouissons, nous tressaillions de joie dans le Seigneur; et que nous attendions tout ce qui pourrait arriver, la mort même, comme le commencement du bonheur infini. C'est là ce qui rend sur la terre la confiance des saints inébranlable, et qui leur fait trouver dans tous les malheurs de la vie un gage assuré de l'éternité bienheureuse, etc.

PREMIER SERMON

SUR

LA SAINTE EUCHARISTIE.

Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.
Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. (Joan. XIII, 1.)

IL semblerait, au premier coup d'œil, que ces paroles signifient seulement que Jésus conserva jusqu'au terme de sa vie toute sa tendresse pour ses disciples, qu'il laissait après lui sur la terre; mais, si nous y faisons une sérieuse attention, il nous sera facile de comprendre qu'elles ont un sens bien plus élevé et bien plus étendu. Elles veulent dire que ce divin Sauveur aima les siens jusqu'à l'excès; qu'il les aima d'un amour qui ne connaît aucune borne, ni pour

la durée ni pour les lieux ; d'un amour qui s'étend jusqu'aux extrémités du monde, jusqu'à la fin des siècles, en un mot, qui va jusqu'aux dernières limites que peut atteindre l'amour d'un Dieu : *In finem dilexit eos.* Mais quel moment choisit l'apôtre pour attribuer cet amour immense au Dieu qui nous sauve ? Est-ce celui où il se livre à ses bourreaux, où il se laisse attacher à la croix pour y mourir ? non, mes Frères, c'est le moment où il institue le sacrement de l'Eucharistie. Mais quoi donc ! nous donna-t-il une plus grande marque de sa charité par l'institution de ce sacrement que par l'effusion de son sang et le sacrifice de sa vie ? Ecoutez-moi, mes Frères, et vous répondrez vous-mêmes à cette question. Je dis que l'Eucharistie est l'abrégé, le complément et l'extension sans mesure du plus prodigieux effet de l'amour de Dieu pour les hommes. Car les prodiges de son amour peuvent se réduire à trois principaux : l'union de la nature divine à la nature humaine par le mystère de l'Incarnation, l'habitation d'un Dieu parmi les hommes pendant les trente-trois années de sa vie mortelle, et enfin le

sacrifice de son sang sur le Calvaire. Eh bien ! ces trois prodiges ou ces mystères sont tous renfermés dans l'Eucharistie ; ils y sont agrandis et portés au-delà de toute mesure, au-delà de tout ce que nous aurions lieu d'attendre même de l'incompréhensible bonté. Appliquez-vous maintenant. Qu'est-ce que l'Eucharistie ? L'Eucharistie est premièrement l'habitation d'un Dieu parmi les hommes, non pendant trente-trois années et dans un lieu particulier, mais dans tous les temps et dans tous les lieux ; et c'est ce que nous nommons le mystère de la présence réelle. Qu'est-ce que l'Eucharistie ? L'Eucharistie est secondement le sacrifice d'un Dieu s'immolant toujours et pour tous les hommes ; c'est ce que nous nommons le saint sacrifice de la messe. Qu'est-ce enfin que l'Eucharistie ? C'est l'union substantielle d'un Dieu avec chacun des hommes qui se rendent dignes de le recevoir, dans tous les lieux et dans toute la suite des âges ; c'est ce que nous nommons la communion eucharistique. Quel sujet, mes Frères ! qu'il est élevé ! qu'il est touchant ! mais qu'il est vaste ! Si nous voulions

l'embrasser tout entier dans un seul discours, nous passerions toute mesure. Contentons-nous donc aujourd'hui de traiter les deux premières parties, et d'envisager l'Eucharistie comme l'habitation d'un Dieu parmi les hommes dans tous les temps et dans tous les lieux, premier point ; comme le sacrifice d'un Dieu immolé toujours et partout, second point.

Puisse le Seigneur, qui nous invite à participer à ce sacrement divin, enflammer dès à présent nos cœurs de l'amour le plus ardent, et éclairer nos esprits de cette vive lumière qui accompagnait les saints lorsqu'ils s'approchaient de l'autel pour participer au banquet de l'Agneau ! Puissions-nous enfin comprendre, sentir, aimer, adorer et attirer dans nos cœurs cet Esprit divin qui fait la consolation et le bonheur de tous ceux qui le reçoivent saintement !

Ave, Maria.

PREMIER POINT.

Le caractère des œuvres de Dieu et de ses desseins, mes Frères, c'est la grandeur, et, si j'ose parler ainsi, c'est l'immensité. Si

donc nous voulons nous en faire quelque idée, élevons bien haut nos pensées, étendons bien loin nos vues : car, comme vous allez le comprendre, il est nécessaire, pour être en état de connaître ce que Dieu s'est proposé par le mystère de la présence réelle, de remonter jusqu'à l'origine du monde, et de porter nos regards jusqu'à la fin des temps. Lorsque Dieu donna l'être à l'homme, il ne voulut pas en faire un esclave, mais un enfant chéri avec lequel il vivrait dans une douce société comme un père tendre. En effet, il se rendit présent lui-même dans le jardin de délices qu'il lui avait préparé ; là, il daignait s'entretenir fréquemment et familièrement avec lui. Dans ce commerce mutuel consistait le véritable bonheur de l'homme ; mais le péché le rompit, Dieu se retira, pour ainsi dire, au haut des cieux, et l'homme coupable resta tristement exilé et comme abandonné sur la terre. Cependant le Seigneur, qui est infini en bonté comme en justice, ne voulut pas laisser triompher son ennemi, ni frustrer l'homme de l'effet de ses desseins favorables. En conséquence, il lui promit de lui rendre un

jour cette précieuse présence qu'il avait perdue ; et, pour en perpétuer le gage, il suscita les patriarches, il daigna s'entretenir avec les anciens justes, il s'assit à la table d'Abraham. Plus tard, lorsqu'il choisit les Hébreux pour être son peuple, il dressa sa tente au milieu des tabernacles d'Israel ; il se promena, selon ses propres expressions, au milieu du camp de son peuple ; il lui servit de guide dans les combats, il se montra son Dieu, et lui prouva qu'il le distinguait entre toutes les nations de la terre. Ce n'était là qu'une faible image d'une merveille bien plus grande qui devait s'accomplir après quatre mille ans. Un Dieu fut réellement présent au milieu des hommes, lorsque, selon l'expression de saint Jean, le Verbe se fit chair et habita parmi nous : *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis* (1). Ce Verbe divin, dit encore le même apôtre, ils le virent de leurs yeux, ils l'entendirent de leurs oreilles, et le connurent comme un ami et un frère : *Quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus et manus nostræ contrec-*

(1) Joan. 1, 14.

taverunt..., et *testamur et annuntiamus vobis* (1). Pendant trente-trois années entières un Dieu fait homme conversa parmi les hommes, habita sous le même toit qui les couvrait, n'eut qu'une même table avec eux, leur fit entendre sa voix, écouta leurs prières et les combla de ses faveurs. Voilà l'accomplissement bien doux et bien touchant des anciennes promesses qui avaient été faites depuis l'origine du monde. Cependant, si le divin Sauveur s'était arrêté là, il serait vrai de dire que cette faveur eût été bornée ; puisqu'elle eût été renfermée au court espace de trente-trois ans, et accordée au seul peuple juif, à ce peuple perfide qui devait en immoler l'auteur, et que le reste de la terre fût demeuré étranger à ce grand bienfait du Ciel. Mais ce n'était pas assez pour un Dieu qui aima jusqu'au dernier excès ceux qu'il avait réunis comme ses disciples autour de lui : *In finem dilexit eos*. Ce n'était pas assez pour contenter son amour, ce n'était pas assez même, je le dirai, pour répondre aux sentimens qu'il avait annoncés par la bouche de son prophète, quand il

(1) I. Joan. 1, 1, 2.

avait dit qu'il faisait ses délices d'être, non avec son seul peuple, mais avec tous les enfans des hommes : *Deliciae meae esse cum filiis hominum* (1).

Ce n'était pas assez pour remplir l'attente qu'il avait inspirée en annonçant qu'il se formerait une Eglise dans laquelle il établirait sa demeure, parce qu'il l'avait choisie, et où il ferait perpétuellement sa résidence dans les siècles des siècles : *Hæc requies mea in seculum seculi; hic habitabo, quoniam elegi eam* (2). Ce n'était pas assez non plus pour remplir toute l'étendue des espérances qu'il avait données par la bouche d'Isaïe, lorsqu'il fut appelé le véritable Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous (3) : non pas Dieu avec une nation et un peuple, non pas Dieu avec quelques-uns des hommes, mais avec nous tous, mais Dieu vivant familièrement avec nous, étant notre ami, notre compagnon, si je l'ose dire, notre commensal sur la terre, *Emmanuel*. Il voulait donc bien plus que tout cela : il avait reçu un sang et une chair semblables à la nôtre.

(1) Prov. VIII, 31. — (2) Psal. cxxxii, 14. — (3) Isa. VII, 14.

non pour les transporter, après quelques années, dans le ciel, et abandonner les hommes sur la terre; mais pour vivre avec ceux dont il avait bien voulu revêtir la nature : c'était là sa fin, c'était évidemment la plus digne de lui.

Pour ne laisser aucun doute à cet égard, voici comment il s'exprime à ses apôtres au moment où il semble les quitter, pour remonter dans son royaume et rentrer dans le sein de son Père; écoutez bien, je vous prie. Il ne fait point d'adieux à ses disciples, il ne cherche pas à les consoler de son absence, il ne leur exprime aucun regret de s'arracher du milieu d'eux, et ne suppose pas même qu'ils en éprouvent eux-mêmes; mais il leur dit : Voici que (expression propre à réveiller une grande attention, et qui annonce quelque chose de sensible et de frappant), voici que, *ecce*; quoi, mes Frères? moi, que vous voyez et qui vous parle; qui ne suis pas seulement Dieu, mais qui suis aussi homme; qui ne suis pas seulement esprit, mais corps; moi, que vous entendez, que vous regardez de vos yeux, que vous pouvez toucher de vos mains: *voilà*

que moi je suis avec vous. Ce n'est pas je serai, mais je suis avec vous. Je disparaiss et je demeure, je deviens invisible et je continue d'être présent, je ne me sépare point de vous : voilà que moi je suis avec vous : non pas par intervalles, non par des visites fréquentes ; mais constamment, par une habitation stable, une présence perpétuelle, et tous les jours : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus* (1) : non pas pendant votre vie, à vous qui m'entendez en ce moment ; mais tant qu'il vivra un de vos successeurs qui croira en moi, tant que les siècles dureront, et jusqu'à la dernière consommation du monde : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi* (2). Voilà un engagement clair et précis de demeurer lui tout entier parmi les hommes, selon le corps comme selon l'âme, selon l'humanité comme selon la divinité, dans tous les temps et dans tous les lieux. Mais comment exécutera-t-il cette étonnante promesse ? comment ira-t-il à son Père, sans quitter la terre ? Par cette adorable Eucharistie, qui est, comme je l'ai dit, l'abrégé, le complément, l'extension

(1) Matth. xxviii, 20. — (2) Ibid.

sans mesure de tous les bienfaits de Dieu. Avant de mourir, il avait pris du pain et du vin, et il avait dit, lui qui est la vérité même : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* (1). Comme ses paroles sont efficaces et toutes-puissantes, elles opèrent ce qu'il dit ; en conséquence, le pain et le vin sont changés en la substance de son corps et de son sang. Or, puisqu'il était vivant au moment où il opérerait cette merveille, son corps et son sang étaient unis à son âme : voilà donc son humanité entière présente par la vertu de ces paroles ; et, cette humanité étant inséparable à jamais de sa divinité, voilà Jésus-Christ tout entier, Dieu et homme, qui, opérant cet admirable prodige de se multiplier lui-même, se rend présent sous les espèces eucharistiques, avant sa mort. Et ce n'est pas une fois seulement que ce prodige s'opérera, mais toujours et partout : il donne à ses disciples et à ses apôtres, d'une manière illimitée, pour eux et ceux qui leur succéderont dans le pouvoir qu'ils ont reçu pour le communiquer, il leur donne

(1) Matth. xxvi, 26, 28.

le droit et la puissance de faire ce qu'il a fait lui-même, de le faire toutes les fois qu'ils le voudront : *Hoc est corpus meum...*, *hoc facite in meam commemorationem* (1). Dès ce moment il n'y a plus de lieu, il n'y a plus de temps où un prêtre catholique ne puisse, en faisant ce qu'a fait Jésus-Christ, c'est-à-dire en répétant les paroles qu'il a prononcées, rendre Jésus-Christ présent tout entier. Partout où un prêtre remplit ces conditions marquées par le Sauveur, le prodige se renouvelle; et il est vrai de dire que ce divin Maître est réellement présent au milieu de nous : *Hoc est corpus meum, hic est sanguis meus*. Voilà le privilège, le bonheur, la gloire de l'Eglise catholique; voilà le présent que le grand Dieu du ciel nous a fait : osera-t-on le contester, quand l'Ecriture est à cet égard si formelle? Ecoutez le Disciple bien-aimé, saint Jean, dans sa révélation; il va vous dire tout ce qu'il voit dans le ciel : il voit la Jérusalem nouvelle, c'est-à-dire l'Eglise, qui doit succéder à la Jérusalem ancienne, à la Synagogue; il la voit donc cette sainte et nouvelle Jérusalem

(1) Luc. xxii, 19.

déscendant du ciel, venant s'établir sur la terre; descendant du ciel, parce que c'est Dieu qui l'a établie ici-bas : *Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem novam, descendentem de caelo à Deo* (1). Il la voit parée comme une épouse qui va recevoir son époux : *Paratam sicut sponsam ornatam viro suo* (2); parce que l'Époux, c'est-à-dire (qui ne le comprend?) le Sauveur du monde, Jésus-Christ, doit habiter avec elle; elle doit le recevoir dans l'enceinte de ses murs, pour ne plus en être séparée : *Sicut sponsam ornatam viro suo*. Et en même temps qu'il contemple ce spectacle, il entend une voix forte, sortie du trône; et cette voix lui dit ces paroles : Voilà le tabernacle de Dieu parmi les hommes, et Dieu habitera avec eux, et ils seront avec lui : *Et audivi vocem magnam de throno dicentem : Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis, et ipsi populus ejus erunt* (3). C'est là précisément ce qui avait été promis à l'ancien peuple, et qui ne lui fut accordé qu'en figure. Il avait été annoncé que Dieu dresserait son tabernacle parmi les Hébreux,

(1) Apoc. xxi, 2. — (2) Ibid. — (3) Ibid. 3.

qu'il serait leur Dieu et qu'ils seraient son peuple. Et en effet, mes Frères, l'Eglise catholique n'est-elle pas le tabernacle du Seigneur? n'est-il pas vrai qu'elle le possède dans tous ses temples, dans ses sanctuaires et sur ses autels? n'est-il pas vrai qu'il y est nuit et jour, qu'elle vient l'adorer et l'invoquer, qu'elle reçoit les preuves de son tendre amour, qu'elle est comblée chaque jour de ses bienfaits? Si vous lui retranchez ce privilège qu'elle a d'être le tabernacle de son Dieu, et de le posséder au milieu du peuple saint; que sont, je vous le demande, ces temples que nous appelons, d'un langage si magnifique, la maison de Dieu? en quoi sont-ils différens des maisons que nous habitons nous-mêmes? «C'est, me direz-vous, que là est la Divinité.» Sans doute elle est partout, elle remplit le monde; et, dans l'oratoire le plus obscur, elle n'est pas moins réellement présente, cette Divinité immense, que dans les plus augustes sanctuaires. Ce n'est donc pas là ce qui avait été promis. Il s'agissait de la présence réelle et substantielle d'un Dieu fait homme, de celui qui se nomme à si juste titre l'Epoux de l'Eglise,

qui ne doit plus se séparer d'elle: car, comme dit saint Paul, si le Sauveur nous apprend lui-même que l'union conjugale parmi les chrétiens est indissoluble, et s'il en conclut que l'homme, en conséquence, doit quitter son père et sa mère pour s'attacher à son épouse et lui donner son amour; comment soupçonner que ce divin Epoux, modèle de fidélité, demeure relégué au haut des cieux, et abandonne si loin de lui, sur la terre, cette Epouse qu'il a tant aimée et pour laquelle il s'est livré à la mort? Non, non, il est dans nos temples; il y est selon le corps, selon l'âme, aussi bien que selon sa divinité. Lorsque je me prosterne au pied des tabernacles, je crois voir mon Dieu qui a les yeux de sa chair fixés sur sur moi, qui, des oreilles de son corps, entend les paroles de ma bouche; je crois voir son cœur ouvert pour recevoir mes gémissemens et mes soupirs, ses mains s'ouvrant aussi pour répandre sur moi des torrens de grâces; et c'est l'accomplissement de ce qui avait été révélé dans nos Livres saints. J'ai sanctifié ce lieu, dit le Seigneur, et mes yeux et mon cœur y habiteront toujours;

Sanctificavi domum hanc... et erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus (1). Voilà ce que nous possédons, nous enfans de l'Eglise; et qu'on ne nous dispute pas cet incomparable trésor: car si nous ne possédions pas réellement ici ce Dieu fait homme, il faut le dire, le nouveau peuple de l'Eglise chrétienne, à qui la réalité était promise, serait bien inférieur dans les faveurs de son Dieu à l'ancien peuple qui n'avait que l'ombre et les figures. Car comparez, en retranchant la présence réelle, comparez notre tabernacle à celui des Hébreux; transportez-vous un moment dans le désert; voyez là ce Saint des saints où est renfermée l'arche faite d'un bois incorruptible, sur laquelle les chérubins étendent leurs ailes, où Dieu habite et rend sa gloire sensible, et d'où il rend ses oracles; suivez-la cette arche si vénérée, au moment où elle marche devant l'armée d'Israel pour aller combattre les ennemis du Seigneur; voyez de quel courage tous les cœurs des enfans de Dieu se remplissent; voyez comme à son approche les fleuves rebroussent leur chemin et re-

(1) III. Reg. ix, 3.

montent vers leur source, comme les remparts des villes ennemies tombent à son aspect, comme les Philistins tremblent et s'écrient, croyant voir non un seul Dieu, mais une armée de dieux: Qui nous défendra contre ces dieux sublimes et terribles? *Quis nos salvabit de manu deorum sublimium istorum* (1)? Voyez ce malheureux frappé de mort, pour avoir osé la toucher afin de la soutenir, quand elle paraissait chanceler (2); voyez un fidèle Israélite comblé de toutes les grâces et de toutes les bénédictions, pour l'avoir reçue dans sa maison (3). Entendez les oracles qui sortent du fond de cette arche, et qui répondent à Moïse lorsqu'il l'interroge (4). En un mot, pour ne pas raconter toutes les merveilles qu'opéra ce monument sacré de l'amour de Dieu pour son peuple, rappelez-vous combien les Hébreux s'enorgueillissaient de tout ce que Dieu faisait en leur faveur par cette arche qu'ils vénéraient. Non, s'écriaient-ils, il n'y a point de nation si grande, dont le Dieu se familiarise avec elle comme avec nous: *Nec est*

(1) I. Reg. iv, 8. — (2) II. Reg. vi, 7. — (3) Ibid. 11.

(4) Exod. xxxiii, 9 et seq.

alia natio tam grandis quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster (1). Eh! vaient-ils pas raison de se glorifier de la sorte, et n'était-il pas évident à tout l'univers que cette nation était le *peuple choisi et privilégié*? Mais nous, qu'avons-nous de comparable à cette arche sacrée, s'il est vrai que nous ne possédions dans nos temples que du pain et du vin matériel qui n'ont point changé de nature? Ah! nous n'avons donc que des symboles arides, et je ne sais quelle figure de la présence de Dieu qui nous forcerait à rougir de nos prétentions, si nous osions dire qu'il y a là quelque marque de l'amour et de la prédilection de Dieu pour nous. Mais, dans le sens catholique, il nous sera facile de comprendre que nous possédons la véritable arche du Seigneur, et que les anciens n'en avaient que l'ombre. Car dans l'ancienne arche était la verge miraculeuse d'Aaron, souverain pontife des Juifs; ici est le souverain Prêtre lui-même, selon l'ordre de Melchisédech. Là se conservait la manne des déserts; ici est la manne cachée qui nourrit tous les hommes, et qui serait

(1) Deut. iv, 7.

une nourriture délicieuse pour les anges mêmes. Là étaient les tables de la loi, ici le divin Législateur. Je vois là des chérubins qui étendent leurs ailes sur le bois sacré, et ici des millions d'anges qui se prosternent devant la Divinité présente. Moïse interrogeait l'arche, elle lui parlait et rendait des oracles. Vous me demanderez ce que nous voyons de semblable parmi nous. Ah! interrogez les âmes pieuses; demandez-leur lorsqu'elles viennent se prosterner devant Dieu, si elles ne reçoivent pas dans le fond de leur cœur des réponses qui les éclairent, les tranquillisent, et font souvent succéder la joie à la plus amère douleur. Vous me demandez où sont les victoires remportées sur les Philistins. Ah! nous triomphons, devant cette arche, d'ennemis bien plus terribles; nous faisons fuir les légions épouvantées du tentateur, qui voudraient dévorer nos âmes et les entraîner dans l'abîme; nous les abattons aux pieds du Dieu caché dans l'Eucharistie. « Où sont, me direz-vous encore, les fleuves qui remontent vers leurs sources? » Ah! ce sont nos penchans déréglés, nos passions qui changent de cours; notre nature

elle-même qui, après s'être dégradée et être descendue vers la terre, remonte vers sa source et son auteur par l'amour qu'elle rend à son Dieu. Enfin qu'y a-t-il de si grand et de si éclatant, parmi les merveilles opérées par l'ancienne arche du désert, qui ne soit égalé et surpassé par les merveilles qui s'opèrent tous les jours dans les âmes par l'effet de la foi avec laquelle nous adorons un Dieu caché sous les voiles du sacrement? Ah! mes Frères, quelle est notre froideur, notre ingratitude, notre défaut de foi, lorsque nous abandonnons seul dans son temple celui qui daigne habiter nuit et jour parmi nous, qui nous presse, nous sollicite de venir lui demander ses faveurs! Quel est le roi de la terre qui soit ainsi abandonné dans sa cour déserte? Oh! quel malheur pour les chrétiens, que les yeux de leur foi soient si peu ouverts; qu'il soit entré dans leur esprit si peu de cette lumière qui brillait dans les saints; qu'ils soient si insensibles à ce qui devrait être pour eux un sujet de reconnaissance éternelle! Ah! mes Frères, supplions le Seigneur qu'il daigne éclairer nos âmes; supplions-le qu'il daigne remuer

nos cœurs, et les attirer à lui par ces attraits sacrés et divins auxquels ne résistent point ceux qui ont une foi réelle, et qui n'ont point renoncé aux récompenses de l'éternité.

Notre Dieu donc, renfermé au milieu de cette arche sainte, vit au milieu de nous; il est l'habitant de nos villes et de nos campagnes; et, pour accomplir la figure entière qui nous est tracée dans les divins Livres, il daigne se promener aussi au milieu de nous: il sort de son temple pour nous visiter dans nos maladies, nous apporter les dernières consolations à l'heure de la mort, pour déposer dans notre sein le germe de l'immortalité; et, en certains jours solennels, une fois l'année au moins, le Dieu de l'Eucharistie reproduit ces pompes magnifiques qui faisaient les délices de l'ancien peuple; il sort de la solitude du sanctuaire; il sort, il va chercher son peuple dans les rues et les places de nos villes, comme un bon roi se montre à ses sujets pour réchauffer leur amour et en recueillir les témoignages! Oh! comme son cœur s'ouvre et se dilate dans ces occasions! avec quelle profusion il

répand ses bénédictions célestes sur nous, sur nos familles, sur les murs de nos habitations et de nos cités ! Adorateurs fidèles, ornez vos maisons, pressez-vous sur son passage, jonchez la terre de branches et de fleurs dans tous les lieux qu'il parcourt. Nous avons vu ces marches sacrées avec un attendrissement toujours nouveau, et la vive peinture s'en présente en ce moment à notre souvenir. Ah ! Seigneur, lorsque, porté par la main de votre ministre, vous sortez du secret de votre sanctuaire et vous avancez au milieu des flots de votre peuple, la terre est ébranlée par le son des instrumens guerriers; elle tremble sous les pas de la multitude qui se précipite pour vous adorer, et nos cœurs tressaillent tous et d'allégresse et d'amour : *Deus, cum egrederis in conspectu populi tui... , terra mota est* (1). Si nos yeux s'ouvraient alors, nous verrions les cieus s'abaisser avec respect, et répandre les rosées les plus abondantes sur le passage du Dieu si terrible autrefois à Sinaï, et si plein de douceur et de clémence pour le nouvel Israel : *Etenim caeli distil-*

(1) Psal. LXXVII, 8, 9.

laverunt à facie Dei Sinaï, à facie Dei Israel (1); nous verrions des millions d'anges accourir autour du char de triomphe de leur divin Roi, et saluer par des acclamations la Majesté suprême cachée sous le voile du plus saint des mystères : *Currus Dei decem millibus multiplex, millia letantium* (2). C'est ainsi, grand Dieu, que vous remontez sur votre trône, d'où l'on se flattait de vous avoir renversé. Vous menez vos ennemis captifs, et vos serviteurs ont la joie de vous offrir encore des hommages publics : *Ascendisti in altum, cepisti captivitatem, accepisti dona in hominibus* (3). Les aveugles eux-mêmes qui ne veulent pas croire que vous habitiez parmi les hommes, *Etenim non credentes inhabitare Dominum Deum* (4), sentent malgré eux une impression divine à la vue de ces pompes augustes qui annoncent la présence de ce Dieu descendu au milieu de nous : *Viderunt ingressus tuos, Deus, ingressus Dei mei, Regis mei qui est in sancto* (5). A sa suite s'avancent d'abord le monarque et les princes de la terre mêlés

(1) Psal. LXXVII, 9. — (2) Ibid. 18. — (3) Ibid. 19. — (4) Ibid. — (5) Ibid. 25.

avec les ministres sacrés, qui chantent les louanges du Roi du ciel : *Prævenierunt principes conjuncti psallentibus* (1). Après eux marchent des chefs vaillans et guerriers, ceux de la magistrature et les grands de l'état : *Principes Juda, duces eorum, principes Zabulon, principes Nephthali* (2). L'enfant, enivré de joie et paré comme aux plus grandes fêtes, mêle sa voix à celle des vieillards attendris : *Ibi Benjamin adolescentulus, in mentis excessu* (3). Le chœur des jeunes filles, vêtues en blanc, fait retentir les airs de la mélodie des divins cantiques : *In medio juvenularum tympanistriarum* (4). O sainte Eglise ! bénissez votre Dieu, et célébrez ses immortels bienfaits : *In ecclesiis benedicite Deo Domino* (5). Et vous, Seigneur, qui, par votre présence au milieu de nous, nous donnez un si précieux gage de nos espérances, réalisez, nous vous en conjurons, ce que vous semblez nous promettre ; détournez les fléaux qui nous menacent, et que votre puissance achève l'œuvre de votre miséricorde : *Manda, Deus,*

(1) Psal. LXVII, 26 — (2) Ibid. 28. — (3) Ibid. 28. — (4) Ibid. 26. — (5) Ibid. 27.

virtuti tuæ ; confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis (1). C'est ainsi que l'Eucharistie est l'habitation de Dieu parmi les hommes, dans tous les temps et dans tous les lieux : c'est ce que nous nommons le mystère de la présence réelle. L'Eucharistie est, en second lieu, le sacrifice d'un Dieu s'immolant toujours et partout pour les hommes : c'est le sujet du second point.

SECOND POINT.

Quelques recherches que l'on fasse en remontant aux plus hautes antiquités du monde, quel que soit le peuple dont on consulte les traditions, les croyances, les usages, on trouvera dans toutes les parties de la terre, dans toutes les générations humaines, une opinion et un fait remarquables, et qui doivent exciter notre étonnement. Les hommes ont cru dans tous les temps que l'essentiel du culte d'adoration, et par conséquent du culte dû à Dieu, est le sacrifice : de là cette pratique universelle d'immoler toujours et partout des victimes à la

(1) Psal. LXVII, 29.

Divinité, et d'inonder les autels du sang des animaux égorgés en l'honneur de Dieu. Cet usage se trouve parmi les adorateurs du Dieu véritable, depuis le juste Abel; parmi ceux des fausses divinités, dans tous les temps et dans toutes les contrées. Pourquoi donc ce sentiment si général? qu'y a-t-il de commun entre le sang de viles brutes et la gloire qui est due au grand Dieu du ciel? Ceci ne peut s'expliquer d'une manière satisfaisante pour la raison, qu'en recourant aux lumières que la révélation divine nous donne. Nous apprenons par les Ecritures que, depuis la chute du premier homme, le genre humain s'est considéré comme un grand coupable, qui avait besoin que quelque victime pure effaçât la tache de son crime, et le réconciliât avec son Dieu, en satisfaisant à sa justice. Mais évidemment le sang des animaux, vils esclaves de l'homme, ne pouvait produire un tel effet. La seule victime qui pût en être capable était celle qui fut promise dès l'origine du monde, qui fut attendue pendant quatre mille ans, et qui devait avoir toutes les qualités nécessaires pour apaiser la justice de Dieu, et

pour acquitter la dette de l'homme: et c'est ce qu'a parfaitement accompli le Sauveur du monde. Car, premièrement, il devait être homme lui-même, afin de pouvoir représenter l'homme; secondement, il devait être d'une incomparable sainteté, et son sang assez pur pour effacer les iniquités du genre humain; troisièmement, il devait être Dieu et homme tout ensemble, et par conséquent capable de payer un prix infini, et de satisfaire à la justice infinie de l'Etre tout-puissant. Or tel était Jésus-Christ. Il apparut dans le temps marqué, il voulut être immolé sur la croix; son sacrifice volontaire n'avait rien qui blessât la justice, puisqu'il l'a voulu. Ce n'est pas le Dieu, tout le monde le sait, ce n'est pas la divinité qui a pu souffrir et mourir, ce serait un blasphème; c'était l'humanité seule qui subissait les tourmens et la mort, elle les subissait volontairement; et quel mérite ne recevait-elle pas par son union avec la divinité, et par la gloire éternelle dont elle devait jouir! La voilà donc immolée sur le Calvaire, cette victime adorable. C'est bien, nous n'en doutons pas, nous le proclamons avec recon-

naissance et avec joie, c'est bien le plus étonnant bienfait qu'un Dieu pût accorder à ses créatures; et c'est là le motif d'un amour qui ne doit avoir d'autres bornes que celles qui sont nécessairement posées par les sentimens d'une créature bornée. Cependant ce sacrifice n'a pas suffi à l'amour du divin Rédempteur. Ce n'était pas assez d'être immolé une fois et en un seul lieu du monde, de sanctifier par l'effusion de son sang ce seul point de la terre où sa croix fut dressée; ah! Jésus-Christ aima d'un amour sans bornes, il porta l'excès de sa charité jusqu'aux dernières limites où pouvait atteindre l'amour d'un Dieu: *In finem dilexit eos*. Il employa dès-lors les ressources de sa puissance et de sa sagesse pour étendre et perpétuer ce sacrifice. Sans doute, il est unique ce sacrifice; sans doute, Jésus-Christ n'est mort qu'une fois; depuis ce temps il est immortel à jamais: mais il a voulu que ce sacrifice unique s'offrit, pendant la suite des siècles et partout, pour la gloire de son Père, la consolation et le salut de l'homme; il a voulu que, la source une fois ouverte, et son cœur percé, le sang qui en jaillissait

fût comme un fleuve immense qui inondât tout le royaume de Dieu sur la terre, et toute l'Eglise sainte: *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei* (1). Ainsi il n'y aura point de jour, point d'instant, jusqu'à la fin de tous les âges, où ce sacrifice unique ne soit offert en mille lieux à la fois, sur l'un et l'autre hémisphère. Il sera immolé, cet Agneau, dans nos temples, et souvent dans nos maisons; il le sera dans les villes, dans les hameaux, et jusque dans les cabanes; quelquefois il le sera sur les vaisseaux qui fendent les mers, sur les rives et les plages désertes, où un prêtre naufragé abordera; il le sera dans le fond des vallées, sur la cime des collines, dans les antres même et les cavernes des montagnes. Il n'y a peut-être pas un lieu de la terre qui n'ait été teint, et par conséquent sanctifié par ce sang adorable: il coule dans nos jours solennels, il coule tous les jours, et, je le répète, à tous les instans de l'année. Voilà une magnificence d'amour, voilà une prodigalité de bienfaits qui ne peut se comprendre, et à plus forte raison s'exprimer; voilà ce qui

(1) Psal. XLV, 5.

est digne d'un Dieu ! Quant à nous , faibles mortels , qui voudrions ou inventer en matière de religion , ou corriger les dogmes que Dieu lui-même a révélés et qui ne sont pas à notre portée , nous les rabaissons , nous les mettons à notre portée , et nous rétrécissons ce qui est si grand et si étendu. Lorsqu'il s'agit de la pensée de Dieu , l'homme dira : « Ceci ne se peut , cela est trop extraordinaire ; je ne veux point de ces dogmes incroyables qui sont des inventions humaines ; » parce qu'il est lui-même incapable de produire de tels effets , il croit que le Dieu tout-puissant en est incapable aussi. Voilà notre folie , notre ignorance , notre aveuglement. Je vois que tout dans la nature est prodigieux et mystérieux , et je reconnais que l'auteur de la nature est le Dieu tout-puissant. Tout aussi dans la Religion doit être marqué au coin de la merveille , afin que j'y reconnaisse ce Dieu dont il est dit que seul il fait les choses merveilleuses et incompréhensibles : *Qui facit mirabilia solus* (1). O mon Dieu ! il est donc vrai que vous vous sacrifiez partout et tous les jours

(1) Psal. LXXI , 18.

pour vos ingrates et indignes créatures ! Oui , vous vous sacrifiez mystiquement , et je me reporte au moment où vous avez institué ce sacrifice perpétuel. Vous prîtes alors le pain et le vin , et vous dites : *Ceci est mon corps , qui va être livré pour vous ; ceci est mon sang , qui sera répandu pour vos crimes.* Ainsi vous vous mîtes dès-lors mystiquement dans un état de mort et de victime ; vous voulûtes non-seulement mourir dans cet état sacramentel , mais encore devenir la nourriture de vos apôtres et vous ensevelir dans leurs cœurs : *Pridie quàm pateretur...* Vous vous êtes immolé librement , par un acte de votre propre volonté , sans juge , sans soldats , sans persécuteur , sans bourreaux , étant vous-même le sacrificateur ; vous vous êtes immolé par la toute-puissance de votre parole ; vous vous êtes mis dans un état de victime et de mort ; et vous avez donné le pouvoir , à vos apôtres et à leurs successeurs , d'opérer le même prodige en tout temps et en tout lieu : *Hæc quotiescumque feceritis ;* et vous voilà dès-lors condamné comme une victime à être sacrifié jusqu'à la fin des temps , par

votre propre volonté, par le moyen de vos ministres, de ceux de l'Eglise : *Quotiescumque feceritis*. Cette parole est pour moi bien plus certaine que le témoignage de mes yeux, de tous mes sens et de ma faible raison.

Oh ! que j'admire ici les profonds conseils de la sagesse de mon Dieu et le prodige de ses œuvres, quand le nouveau Testament n'apprend ce qu'avait prédit l'ancien ! Venez avec toutes vos difficultés, incrédules ; venez, hérétiques, et je vous montrerai les écrits des prophètes. Que voulait dire le prophète Malachie, quand il s'écriait : « Le nom du Seigneur sera grand dans toutes les nations ; depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, on sacrifiera en son nom une victime pure (1). » Maintenant, quelle est cette victime pure ? Ce n'étaient pas celles des Juifs, qui n'égorgeaient que de vils animaux : d'ailleurs on ne les immolait que dans un seul lieu de la terre ; et, depuis longtemps, on ne les immole plus. Ce n'est donc pas cette victime pure qui devait être sa-

(1) Malach. 1, 11.

crifiée au Seigneur. Ce sont bien moins les victimes des adorateurs des faux dieux, qui oserait le penser ? Ce n'est pas non plus le sacrifice du Calvaire dont il s'agit ; car il n'a pas été offert dans toutes les parties du monde, il ne l'est pas dans tous les temps. Je ne trouve donc que le sacrifice eucharistique ; et quand vous venez me dire que ce sacrifice est une figure et non une réalité, ah ! je vous réponds : Le christianisme a donc été traité avec tant de dédain par son Dieu, qu'il n'a point de culte, puisqu'il n'a point de sacrifice réel. S'il ne lui reste qu'une ombre et qu'une figure, comme il ne reste rien en cette figure qui puisse être matière du sacrifice, je dis que le christianisme est sans culte. Quant au judaïsme, il avait le sien ; il avait des victimes dont le sang coulait, c'étaient des victimes figuratives ; mais c'étaient incontestablement des victimes sacrificatives : et nous n'aurions rien pour réaliser ces figures ?

« Mais, me direz-vous, où est ici le sacrifice proprement dit ? y a-t-il réellement une victime immolée ? » Oui, Jésus-Christ est réellement présent sous les espèces, et voilà

la victime ; elle n'est pas immolée comme elle le fut sur le Calvaire , mais elle l'est mystiquement par l'oblation de son corps sous les espèces du pain , et de son sang sous les espèces du vin , par la consommation de ces espèces , par la manducation de la victime que nous recevons réellement dans notre cœur. Voilà un grand et divin sacrifice. Et si vous venez me dire encore qu'il est l'objet d'une figure , je vous réponds qu'au contraire le sacrifice eucharistique est figuré lui-même par toutes les victimes des patriarches et du sacerdoce d'Aaron. Car , écoutez ceci , ce sera une courte observation , mais écoutez : Melchisédech parut long-temps avant Aaron et long-temps avant Moïse ; Jésus-Christ est nommé dans l'Écriture , par son Père lui-même , prêtre et pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech (1). Or pourquoi , je vous le demande , n'est-il nommé nulle part prêtre selon l'ordre d'Aaron , mais prêtre selon l'ordre de Melchisédech ? C'est que ce sacrifice selon l'ordre de Melchisédech doit s'offrir jusqu'à la fin des temps , *in æternum* ; et que le pontife qui l'offre ,

(1) Psal. cix, 4.

c'est Jésus-Christ lui-même. Croyez-vous , quand nous sommes à l'autel et que nous prononçons les paroles sacramentelles , que nous attribuons à notre vertu les grands prodiges qui s'opèrent ? Ah ! non , sans doute , nous sommes prêtres par notre union avec ce grand-prêtre éternel ; c'est lui qui est la victime , c'est lui qui est le sacrificeur , s'offrant perpétuellement , *in æternum* , exerçant son souverain pontificat , et présentant à son Père son corps et son sang mystiquement immolés pour nous sur nos autels , afin de renouveler en quelque sorte les effets précieux du sacrifice du Calvaire , et de répandre de nouvelles bénédictions et un nouveau fleuve de grâces sur toutes ses créatures. Voulez-vous entendre tout ce que je viens de dire , de la bouche de saint Paul ? *Omnis enim pontifex ad offerendum munera et hostias constituitur ; unde necesse est et hunc habere aliquid quod offerat* (1). Écoutez ce raisonnement , et tâchez de comprendre la théologie profonde de ce grand apôtre. « Tout pontife , dit-il , est institué auprès de Dieu pour offrir des sacrifices ; donc il

(1) Hebr. viii , 3.

faut que ce pontife selon l'ordre de Melchisédech ait aussi un sacrifice à offrir. » Quel est-il ce sacrifice? Ecoutez : *Hic autem unam oro peccatis offerens hostiam, in sempiternum sedet in dexterâ Dei* (1) : offrant une seule et unique hostie (c'est lui-même) pour les péchés des hommes, il est assis éternellement à la droite de son Père. Mais il est aussi sur la terre; et cette merveille ne m'étonne pas non plus, puisque c'est un Dieu qui la produit. Voilà donc tout le mystère. L'adorable Sauveur est assis à la droite de Dieu; et en même temps, là, sur nos autels, il exerce son éternel sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech; et il offre cette hostie, cette victime unique, qui est lui-même, à son Père, pour tous les péchés du monde; et c'est ainsi qu'il emploie tous les moyens réunis pour fléchir sa miséricorde en notre faveur.

Saint Jean vit tout cela dans sa révélation, lorsque le ciel s'ouvrit devant lui. Il aperçut, sur l'autel des cieux (dont notre autel sur la terre n'est que l'ombre et la figure), la victime, c'est-à-dire précisément ce que nous possédons sur nos autels au moment du

(1) Hebr. x, 12.

sacrifice, l'Agneau debout, c'est-à-dire l'Agneau de Dieu toujours vivant, car il ne meurt plus, *Agnus stantem* (1), et comme égorgé, c'est-à-dire mystiquement immolé, mis sacramentellement en état de mort, pour que son sacrifice soit perpétuel, en même temps que sa vie est éternelle : *Vidi Agnum stantem tanquam occisum* (2).

Je crois que c'en est assez; ne raisonnons plus, mais considérons que de reproches nous avons à nous faire! Hélas! quand ce sacrifice s'offre, combien de chrétiens qui s'éloignent, qui rarement ou même jamais ne viennent se prosterner aux pieds de celui qui à tout instant s'immole pour eux! combien qui assistent sans respect, sans adoration, avec des marques même d'ennui, d'impatience, le dirai-je, d'impiété, au sacrifice par lequel seul ils peuvent être sauvés! Ah! ce divin médiateur, en instituant ce sacrement adorable, devait-il s'attendre aux mêmes outrages et aux mêmes violences qu'il essuya, au temps de son premier sacrifice, de la part de la Synagogue, des bourreaux, des soldats et de ses plus implacables

(1) Apoc. v, 6. — (2) Ibid.

ennemis? N'en est-il aucun qui, lorsqu'il s'offre pour désarmer la colère céleste, mette un genou en terre pour un instant, comme le faisaient les soldats qui le couronnèrent d'épines, et qui se relevaient aussitôt pour l'outrager? N'en est-il aucun qui, le bravant sur son autel, le défie de rompre le voile du sacrement, et de se montrer éclatant de gloire pour faire voir qu'il est le Fils de Dieu, disant avec insulte qu'il croira en lui après avoir vu cette merveille? *Si Filius Dei es, descende de cruce . . . , ut videamus et credamus* (1). N'en est-il point qui renouvellent sa flagellation par les sentimens impurs de leur cœur, qui le couronnent d'épines par les pensées dérégées de leur esprit? O mon Dieu! que de fautes, que de crimes les enfans de l'Eglise, au pied même de vos sacrés autels, n'ont-ils pas à se reprocher? Hélas! ceux mêmes qui conservent encore la foi et quelques sentimens de piété, avec quel esprit distrait, avec quel cœur insensible viennent-ils quelquefois se placer à vos pieds, au moment où vous vous immolez à votre Père pour obte-

(1) Matth. xxvii, 40; Marc. xv, 32.

nir des grâces en leur faveur! Quelle douleur pour les anges qui descendent du ciel avec vous, et qui sont témoins des effets de votre ineffable amour pour les hommes, et qui voient en même temps leur froideur, leur indifférence, leur ingratitude et leurs insultes! Ils s'en étonnent et ils en gémissent: car ce n'est pas pour eux que vous descendez sur cet autel, et que vous venez vous mettre en cet état de sacrifice et de mort; c'est pour nous créatures viles et méprisables, c'est pour notre salut que vous quittez le sein de votre Père, comme l'Eglise aime à le répéter: *Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cœlis*. Et voilà comme nous vous recevons, voilà la reconnaissance que nous vous témoignons! Ah! pardonnez, vous qui êtes la clémence et la bonté même, vous qui avez pardonné à tant d'ennemis, qui avez eu pitié de vos bourreaux. Ah! que chacun de nous, semblable au bon larron, obtienne sa grâce au moment où vous expirez en quelque sorte de nouveau pour fléchir la colère du Ciel. Que chacun de nous s'en retourne comme cette malheureuse troupe

descendant du Calvaire , se frappant la poitrine et confessant que vous êtes véritablement notre Dieu. Que , semblable au Centurion, chacun s'écrie : Oui , celui-là est le Fils du Tout-Puissant : *Verè Filius Dei erat iste* (1). Mais surtout, ô mon Dieu! que nos entrailles s'émeuvent, que nous sachions goûter le don de la piété ; que nous allions nous placer sur ce nouveau Calvaire où vous vous immolez, pour y recevoir sur nous le sang qui coule de vos veines ; que nous concevions l'espérance du pardon, que nous en obtenions l'effet ; que, vous donnant désormais toutes nos affections, nous vivions sur la terre, autant que nous en sommes capables, comme vous y avez vécu vous-même ; que nous nous détachions des choses périssables, et que, transportant nos affections vers les éternelles, nous méritions ainsi de recueillir les fruits de votre saint sacrifice ; et qu'enfin, mourant dans les embrassemens d'un Dieu crucifié, nous ressuscitions et vivions éternellement avec lui dans la gloire. Ainsi soit-il.

(1) Matth. xxvii, 54.

SECOND SERMON

SUR LA

SAINTE EUCHARISTIE.

VÉRITÉ DE LA PRÉSENCE RÉELLE,

PROUVÉE

PAR LES DIVINES ÉCRITURES.

Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.

Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. (*Joan. XIII, 1.*)

LE dessein de la miséricorde divine, après la chute de l'homme, fut non-seulement de le relever, de lui rendre ses bonnes grâces, de s'approcher encore une fois de cette créature coupable; mais encore de l'admettre à une union plus étroite avec

descendant du Calvaire , se frappant la poitrine et confessant que vous êtes véritablement notre Dieu. Que , semblable au Centurion , chacun s'écrie : Oui , celui-là est le Fils du Tout-Puissant : *Verè Filius Dei erat iste* (1). Mais surtout , ô mon Dieu ! que nos entrailles s'émeuvent , que nous sachions goûter le don de la piété ; que nous allions nous placer sur ce nouveau Calvaire où vous vous immolez , pour y recevoir sur nous le sang qui coule de vos veines ; que nous concevions l'espérance du pardon , que nous en obtenions l'effet ; que , vous donnant désormais toutes nos affections , nous vivions sur la terre , autant que nous en sommes capables , comme vous y avez vécu vous-même ; que nous nous détachions des choses périssables , et que , transportant nos affections vers les éternelles , nous méritions ainsi de recueillir les fruits de votre saint sacrifice ; et qu'enfin , mourant dans les embrassemens d'un Dieu crucifié , nous ressuscitions et vivions éternellement avec lui dans la gloire. Ainsi soit-il.

(1) Matth. xxvii, 54.

SECOND SERMON

SUR LA

SAINTE EUCHARISTIE.

VÉRITÉ DE LA PRÉSENCE RÉELLE,

PROUVÉE

PAR LES DIVINES ÉCRITURES.

Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.

Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde , il les aimait jusqu'à la fin. (*Joan. XIII, 1.*)

LE dessein de la miséricorde divine , après la chute de l'homme , fut non - seulement de le relever , de lui rendre ses bonnes grâces , de s'approcher encore une fois de cette créature coupable ; mais encore de l'admettre à une union plus étroite avec

son Dieu, union telle, que l'homme devint un avec lui, et qu'il fut vrai de dire qu'il a été rendu (c'est l'expression de l'apôtre saint Pierre, sans quoi je n'oserais prononcer ces paroles), qu'il a été rendu participant de la nature divine : *Divinæ consortes naturæ* (1).

Cette merveille s'opéra d'abord en la personne du Sauveur tout seul, lorsque le Verbe se fit chair, qu'il s'unit à la nature humaine, et qu'il fut vrai de dire que, dans cette personne adorable, le Dieu et l'homme ne formaient qu'une seule personne : *Verbum caro factum est*. (2). Dès-lors la nature humaine fut élevée à une hauteur dont la pensée étonne et épouvante, ou plutôt dont la pensée doit attendrir profondément nos cœurs, et nous tenir dans des sentimens de respect devant cette Majesté si grande, qui a daigné descendre jusqu'à nous et nous élever jusqu'à elle. Ce bienfait est ineffable, mais il fut borné au seul Fils de Marie : voyons comment il va être étendu à tous les hommes, de manière que chacun d'eux puisse y participer d'une manière réelle et substantielle. Le Verbe s'étant revêtu de la

(1) II. Pet. I, 4. — (2) Joan. I, 14.

nature humaine, ce Dieu homme ayant pris une chair et un sang semblables aux nôtres, une âme semblable à nos âmes, en un mot, ayant une même nature que nous-mêmes, a bien voulu encore s'incorporer avec nous, de manière que sa substance s'unissant à la nôtre, nous fussions en quelque sorte divinisés à notre tour, et que, pour répéter les paroles de saint Pierre, nous devinssions participans de la nature divine : *Divinæ consortes naturæ*.

Mais quel moyen emploiera le Fils éternel devenu homme, pour contracter cette alliance si intime avec chacun de nous, pour former cette union substantielle avec nos âmes et même avec nos corps? ce sera de la manière la plus étonnante et la plus intime; ce sera en devenant lui-même notre nourriture, et en s'unissant à nous comme le pain, qui nous sert d'aliment, s'unit à notre substance. Voilà donc, et vous commencez à le comprendre, la divine Eucharistie; voilà l'adorable Pain qui va opérer cette merveille. Oh! qu'il est donc vrai, Seigneur, et nous sommes forcés de le répéter avec reconnaissance et admiration, il est

vrai qu'ayant aimé ceux qui vous appartiennent, vous les avez aimés jusqu'au dernier excès, jusqu'aux dernières limites que peut atteindre l'amour d'un Dieu, puisque vous avez voulu diviniser ceux qui s'en rendent dignes ! *Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* Nous allons considérer maintenant l'exécution de ce grand et incomparable dessein. Mais auparavant, voyons comment le divin Maître, l'Agneau qui devait exécuter cette merveille, y prépare d'avance les esprits des hommes.

Il avait bien compris quel étonnement il leur causerait, et combien il serait difficile de soumettre leurs esprits à la croyance d'un mystère si supérieur à notre intelligence. En conséquence, un an avant de l'exécuter, aux approches de la fête de Pâques, il prend cinq pains, les multiplie et les distribue à une multitude immense ; puis il disparaît aux yeux de ces hommes, ravis du miracle dont ils avaient été les témoins. On le cherche avec empressement, et, lorsqu'on le retrouve, il dit à cette multitude : « Vous me cherchez, non que vous cherchiez en moi, mais parce que vous avez

été rassasiés par le pain que j'ai multiplié dans le désert. Cessez donc d'être avides de la nourriture qui périt, et aspirez à celle qui demeure éternellement (1). »

Les Juifs, entendant ce reproche, et voyant bien que Jésus-Christ veut leur donner à entendre qu'ils doivent avoir foi en lui-même, à ce grand Prophète annoncé par Moïse, lui disent : Que faites-vous donc de si extraordinaire pour que nous croyions en vous comme au Christ et au Fils de Dieu ? qu'avez-vous fait en comparaison de ce grand Législateur ? *Quod ergo tu facis signum ut videamus et credamus tibi* (2) ? Vous nous avez donné un pain terrestre, et lui a donné à nos pères le pain du ciel : *Panem de caelo dedit eis manducare* (3). Ecoutez bien la réponse du Sauveur : En vérité, en vérité (c'est le serment de Dieu qui jure par lui-même), en vérité, en vérité, Moïse ne vous a pas donné le vrai pain du ciel, c'est moi qui suis le vrai pain descendu du haut des cieux : *Ego sum panis vitae* (4). Vous concevez l'étonnement de ces hommes à un tel

(1) Joan. vi, 26, 27. — (2) Ibid. 30. — (3) Ibid. 31. — (4) Ibid. 35.

langage ; ils voient devant eux un homme semblable à eux, qui leur dit : « Je suis le pain descendu du ciel. » Quoi ! pourra-t-il nous donner sa chair à manger ? s'écrient-ils. En vérité, en vérité, second serment du Sauveur : *Amen, amen dico vobis... Ego sum panis vitæ* (1). « Je suis le pain vivant, descendu du ciel ; celui qui mangera de ce pain vivra éternellement. » J'avoue que jusqu'ici, mes Frères, ces paroles peuvent s'interpréter dans un sens figuré et spirituel : car on pourrait entendre que Jésus-Christ, le Verbe, la sagesse de Dieu, est descendu sur la terre ; que sa vérité, sa sainteté, son amour sont comme la nourriture et le pain de nos âmes. Cela pourrait s'entendre ainsi ; mais écoutez les paroles qu'il ajoute : Le pain que je donnerai (quel est-il ? voyons si c'est sa doctrine ou sa sagesse), le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde : *Panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vitâ* (2). Il n'y a personne qui ne sente que s'exprimer de la sorte en parlant d'une nourriture spirituelle, la nommer sa chair, serait un langage insensé.

(1) Joan. vi, 47, 48. — (2) Ibid. 52.

Aussi les Juifs se récrièrent : Quoi ! dirent-ils, comment cet homme pourra-t-il nous donner sa chair à manger ? *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum* (1) ? C'est le cri de tous ceux qui ne croient pas : comment cela se pourrait-il ? Il est évident que si le Sauveur n'avait voulu parler qu'au figuré, il aurait calmé les esprits de ceux qui l'entendaient différemment, et leur aurait dit : « Ceci n'est qu'une figure de langage, ou qu'une simple image d'une nourriture spirituelle que je viens donner par la foi à mes disciples. » Voyons s'il répond de la sorte. Troisième serment : En vérité, en vérité je vous le dis : *Amen, amen dico vobis* (2), si vous qui témoignez tant de répugnance à croire cette vérité, vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis* (3). Faites ici deux remarques : la première, qu'il ajoute beaucoup à la force des paroles précédentes, en disant : *la chair du*

(1) Joan. vi, 53. — (2) Ibid. 54. — (3) Ibid.

Fils de l'homme, au lieu de *ma chair*. On ne peut contester qu'en qualité de Fils de l'homme il n'ait une chair proprement dite, une chair de la même nature que la nôtre; et, pour faire bien comprendre que c'est une chair d'homme qui doit devenir la nourriture de ses disciples, il dit encore: « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous; car ma chair est véritablement une viande, et mon sang est véritablement un breuvage. » Seconde remarque à faire: il sentait bien l'horreur que causerait à ce peuple grossier la pensée de manger sa chair, il sentait bien que la nécessité de boire son sang ne ferait qu'augmenter leur répugnance et leur incrédulité; cependant, quoiqu'il n'ait pas encore parlé de son sang, il dit: « Si vous ne mangez point la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. » Va-t-il adoucir, atténuer ces expressions? Ecoutez: Car ma chair est véritablement une viande, et mon sang véritablement un breuvage: *Caro mea verè est cibus, et sanguis meus verè est potus* (1).

(1) Joan. vi, 56.

Cherchez, si vous le pouvez, dans tout le langage humain, des termes plus clairs et plus expressifs que ceux qu'emploie ici la Vérité éternelle, en jurant par elle-même: *Amen, amen dico vobis*. Est-ce tout? non: « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui, » pour nous faire entendre qu'avec sa chair et son sang il s'unit tout à l'homme, puisqu'il devient l'habitant de son cœur: *In me manet, et ego in illo* (1). Mais il faut maintenant élever vos pensées bien plus haut, il faut considérer à quel point est intime et étroite l'union de l'homme incorporé à Dieu dans ce mystère. O mon Dieu! c'est avec une sorte de tremblement que je prononce ces paroles: « Comme mon Père vivant m'a envoyé, et que je tire ma vie de mon Père; de même celui qui me mange, tire sa vie de moi-même. » Ainsi, comme il est vrai que Jésus-Christ, considéré en tant que Dieu, est engendré de son Père, qui est la source de sa vie; comme en sa qualité d'homme il tire sa vie de la Divinité, avec laquelle il est personnellement uni; de même celui qui le mange, pour

(1) Joan. vi, 57.

m'exprimer comme lui, qui *manducet me* (1), tire sa vie du divin Sauveur. Ainsi, c'est une même vie que celle qui anime Jésus-Christ, et celle qui anime la créature eucharistiquement unie à lui; comme l'a compris et exprimé saint Paul: Je vis, non ce n'est pas moi qui vis, mais Jésus-Christ qui vit en moi: *Vivo autem, jam non ego, vivit verò in me Christus* (2). Et l'on voudrait se persuader sérieusement que le Fils de Dieu a employé ce magnifique langage pour nous faire comprendre qu'il nous laisserait un pain et un vin matériels, lesquels rappelleraient son souvenir, et que nous mangerions avec foi en lui! qui ne sent que toutes ces explications sont vaines, et qu'il s'agit ici de la plus étonnante merveille de la puissance, de la sagesse, de la bonté d'un Dieu? L'Évangéliste a encore soin d'observer, pour écarter davantage tous les doutes, que le Seigneur prononça ces paroles dans la synagogue, à Capharnaüm; qu'il les prononça en exerçant son ministère de Maître dans Israël: *In synagogâ docens in Capharnaüm* (3). Il enseignait avec autorité dans la

(1) Joan. vi, 58. — (2) Ibid. xi, 20. — (3) Joan. vi, 60.

synagogue: *In synagogâ docens*. Cependant ses auditeurs frémissent, surtout lorsqu'il ajoute, que la volonté de Dieu est qu'ils croient à ce qu'ils entendent; qu'ils ne feront l'œuvre de son Père, duquel seul ils peuvent attendre leur salut, que lorsqu'ils croiront ce que leur enseigne celui qu'il a envoyé: *Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille* (1). Cependant ils se révoltent, et s'écrient tous ensemble: Cette parole est dure, et qui pourrait l'entendre? *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire* (2)? Maintenant, si ce peuple a raison de regarder comme impossible que le Fils de Dieu leur donne véritablement sa chair à manger et son sang à boire, ne serait-ce pas cruel de l'abandonner, de le rejeter, parce qu'il n'avait pas assez compris qu'il s'agissait d'une figure et d'une forme de langage? Jésus-Christ va-t-il donc leur donner des explications qui les satisfassent? Il leur en donne une, mes Frères; écoutez-la, et voyez si elle ne confirme pas le sens littéral auquel nous devons nous attacher. «Ceci vous scandalise! leur dit-il; que sera-ce, si vous

(1) Joan. vi, 29. — (2) Ibid. 61.

voyez le Fils de l'homme monter vers le ciel d'où il est descendu (1)? « Que signifie cela? sinon: Vous croyez donc qu'il y a des miracles qui me sont impossibles? Celui-là est grand, sans doute; mais je vous prouverai qu'il n'y en a pas de si grand que je ne puisse opérer, lorsque, par ma vertu toute-puissante, je monterai avec ce même corps à travers les airs vers le ciel, et que je ferai comprendre au monde que ce corps ne sera pas toujours dans cet état pesant de mortalité; mais qu'il acquerra la légèreté et la subtilité des esprits, qu'il s'élèvera avec bien plus d'agilité que l'aigle, qu'il deviendra un corps spirituel: *Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale* (2); qu'alors il n'occupera aucun espace sensible, qu'alors ni les murailles ni les portes fermées ne sauraient l'arrêter: c'est ce corps que je mettrai quand il me plaira, en ce moment si je le veux, dans cet état glorieux; ce corps est capable de toutes les transformations que je voudrai lui imprimer. Ne vous étonnez donc pas des merveilles qu'il me plaira de faire. Cela vous

(1) Joan. vi, 62, 63. — (2) I. Cor. xv, 44.

scandalise! que sera-ce quand vous verrez le Fils de l'homme, en corps et en âme, monter vers le ciel d'où il est descendu? *Hoc vos scandalizat! Si ergo videritis Filium hominis ascendentem ubi erat prius* (1)? Seconde explication: La chair ne sert de rien, mes paroles sont esprit et vie. Vous croyez donc, peuple grossier, que cette nourriture divine, dont je vous parle, a pour objet d'engraisser vos corps; ah! votre chair dans son état de mortalité ne mérite pas de vous occuper, elle ne sert de rien: *Caro non prodest quidquam* (2). La vie que je prétends entretenir, est une vie spirituelle; ce sont vos âmes que je nourrirai par ce pain sacré que je dois vous donner. Ayez donc l'intelligence, oubliez donc cette avidité charnelle qui vous déshonore; pensez que tout ce que je vous dis, je le dis pour le bien de vos âmes et de vos esprits, et pour que vous ayez une vie immortelle; car c'est là ce que la manducation de mon corps doit vous procurer: *Verba quæ ego locutus sum vobis spiritus et vita sunt* (3). Ce peuple comprit si bien que Jésus-Christ ne rabattait rien de la merveille

(1) Joan. vi, 62, 63. — (2) Ibid. 64. — (3) Ibid.

qu'il avait d'abord annoncée, que ses disciples l'abandonnèrent en grand nombre; ils ne reparurent plus auprès de lui, et le regardèrent comme un insensé et un imposteur: *Multi discipulorum ejus abierunt retro* (1). Il ne fait aucun effort pour les retenir, il les laisse tous aller; et, se tournant vers ses apôtres, il leur demande s'ils veulent aussi le quitter, ou se soumettre à croire cet incompréhensible mystère: car il n'y a pas d'autre alternative. C'est alors que saint Pierre répond: Mais, Seigneur, à qui irons-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle; nous connaissons que ces paroles sorties de votre bouche, et qui ont scandalisé ces peuples, sont les paroles de vie et de l'éternelle vie: *Ad quem ibimus? verba vite æternæ habes* (2). Nous avons cru, Seigneur, pendant que les autres ont refusé de croire: *Et nos credidimus* (3); car nous savons que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant: *Et cognovimus quia tu es Christus Filius Dei* (4). Comment n'être pas frappé de ces paroles, et qui ne verrait ici comme une

(1) Joan. vi, 67. — (2) Ibid. 69. — (3) Ibid. 70. —
(4) Ibid.

sorte d'emblème de ce qui doit se passer par la suite dans l'Eglise de Dieu? Cette multitude, que représente-t-elle, sinon ceux que Jésus-Christ laisse s'éloigner de lui? Et que nous représente Pierre, sinon cette Eglise catholique dont il est le fondateur et qui, entendant de la même manière cette parole, dit: Je crois: *Credidimus*, parce que le Fils de Dieu éternel m'enseigne? *Et cognovimus quia tu es Christus Filius Dei*. Dès ce moment, on ne peut pas se le dissimuler, les Apôtres comprirent que Jésus-Christ devait leur donner tôt ou tard un pain mystérieux, un pain qui donne la vie, un pain qui ne serait autre que lui-même: *Ego sum panis vite* (1). Ils ignoraient en quel temps, en quel lieu, de quelle manière cette promesse se réaliserait; mais ils y comptaient, et ils étaient dans l'attente de ce grand prodige. Enfin il va s'accomplir, remarquez dans quel moment: la veille de sa mort, lorsque tout se prépare pour son supplice, au moment où il vient de célébrer la pâque avec ses disciples, après leur avoir lavé les pieds, après leur avoir dit que s'il ne les

(1) JOAN. VI, 48.

lavait et n'achevait de les purifier, ils ne pourraient point avoir de part avec lui, c'est-à-dire participer à un mystère où il se communiquerait à eux. Après avoir levé les yeux vers le ciel, et rendu grâces à son Père de ce que le moment était venu de conférer aux hommes ce grand bienfait, il prend le pain et le vin, et dit : « Prenez et mangez ; car ceci est mon corps, qui sera livré pour vous ; prenez et buvez, ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance (1). » Qui peut douter que les Apôtres n'aient reconnu l'effet de la promesse qui leur avait été faite une année auparavant ? Jésus-Christ avait dit alors : « Le pain que je donnerai est ma chair, celui qui le mangera vivra éternellement ; » et il leur dit : « Prenez et mangez, ceci est mon corps. » Il avait dit dans la première circonstance : « Mon sang est véritablement un breuvage ; celui qui boira mon sang, vivra éternellement ; » et il dit à sa dernière heure : « Prenez et buvez, ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour vos péchés. » La conformité est parfaite. Quels seront les sentimens de ceux qui avaient

(1) Matth. xxvi. 26. 27. 28.

dit : Nous croyons ? *Credidimus*. Imiteront-ils maintenant ce peuple qui avait refusé de croire ? Est-il quelqu'un qui puisse admettre sérieusement l'idée que, pendant que Jésus-Christ disait : « Prenez et mangez, car ceci est mon corps ; prenez et buvez, car ceci est mon sang, » les Apôtres aient dit dans leur cœur : « Oui, Seigneur, nous allons prendre, manger et boire ; car nous savons bien que ceci n'est pas et ne peut être votre corps et votre sang ? » Ne serait-ce pas lui donner le démenti le plus outrageant ? ne serait-ce pas lui dire : « Au moment où vous vous préparez à répandre votre sang pour le salut du genre humain, vous réduisez à une sorte de jeu, à un symbole, à une simple apparence ces grandes et magnifiques promesses que vous avez faites ; puisque ce pain qui doit donner la vie, ce pain qui doit être vous-même, ce pain qui doit établir une union, entre vous et l'homme, semblable à celle qui existe entre vous et votre Père, est un simple pain matériel qui n'a subi aucun changement ? » Non, il est de la dernière évidence que ce mystère, le dernier que Jésus-Christ célébra avant de quitter la terre, et qu'il

avait depuis si long-temps annoncé, fut reçu des Apôtres comme il avait été donné par le Sauveur, comme le plus ineffable des bienfaits, comme renfermant le corps et le sang, l'âme et la divinité du Dieu qui daignait s'unir à eux; sans quoi, non-seulement ils auraient donné le démenti le plus formel au Sauveur pour ce qu'il venait de dire, mais ils eussent témoigné le plus grand mépris pour les paroles qu'ils avaient entendues un an auparavant. Alors le Sauveur avait établi un parallèle entre le pain que Moïse avait donné aux Juifs et celui qu'il leur donne aujourd'hui, et qui doit être bien au-dessus de celui que les anciens Hébreux avaient reçu de leur législateur; car il avait dit: « Ce n'est pas Moïse qui vous a donné le pain de vie (1); c'est moi qui suis le vrai pain; et le pain que je vous donnerai, c'est ma chair (2). » Or, s'il est vrai que ces paroles doivent être prises figurément, je dis que le présent fait par Moïse l'emporterait incomparablement sur celui qu'avait promis le Sauveur du monde. Car qu'était-ce que cette manne du

(1) Joan. vi, 32. — (2) Ibid. 51, 52.

désert, appelée, dans l'Écriture, *pain du ciel*, parce qu'elle tombait de la hauteur du firmament? *Panes de celo* (1). Il était encore nommé par les écrivains sacrés, *Panem angelorum* (2); et il l'était en effet, puisque ces esprits bienheureux l'apportaient tous les jours sur les nuées du ciel. Il était nommé troisièmement, *pain de miracle*: *Memoriam fecit mirabilium suorum* (3); il l'était en effet: car n'est-ce pas un grand et admirable prodige que la chute journalière de ce pain qui tombe sur tout un camp pour nourrir deux millions d'hommes: *Memoriam fecit mirabilium suorum*; qui tombe tous les jours, en exceptant le sabbat seulement, à cause du repos du Seigneur? Enfin c'était un pain délicieux, qui réunissait toutes les saveurs et tous les goûts: *Omnis saporis suavitatem* (4). Voilà assurément des qualités bien merveilleuses. Eh bien! supposons un instant que Jésus-Christ, au lieu de cette manne, nous eût donné le simple pain de la terre: voyons comment ce pain pourra soutenir le parallèle avec l'autre.

(1) Exod. xvi, 4. — (2) Psal. lxxvii, 25. — (3) Psal. cx, 4. — (4) Sap. xvi, 2v.

Comment le nommerons - nous pain du ciel, puisqu'il est produit par nos champs et nos sillons? Comment s'appellera-t-il pain des anges, puisque ce sont les mains des hommes qui l'ont pétri? Comment pourrions-nous dire qu'il est le pain de merveille? où est la merveille, quand ce pain conserve sa nature première, et qu'il ne s'opère aucun changement, par conséquent aucun prodige? Enfin où est la douceur de tous les goûts de ce pain insipide, qui n'a que le goût fade et insignifiant du froment ordinaire? Mais maintenant prenez à la lettre les paroles du divin Sauveur, croyez ce qu'il dit, ayez la foi de saint Pierre et de l'Eglise; et vous allez reconnaître que la manne du désert n'en était que la figure, qu'avec toutes ses qualités merveilleuses elle ne pourrait soutenir le parallèle avec le pain que nous donne le Fils de Dieu. Et en effet, ce pain n'est-il pas véritablement le pain du ciel; puisque c'est lui qui est descendu des hauteurs du ciel, qui est sorti du sein de son Père, et qu'il est lui-même ce pain? *Ego sum panis vivus, qui de caelo descendi* (1).

(1) Joan. vi, 51.

N'est-ce pas bien véritablement le pain des anges; puisque, sous les apparences du pain, est caché celui dont la vue fait la joie des anges, dont la substance fait leur nourriture dans le ciel pendant toute l'éternité? N'est-ce pas un pain miraculeux? que de prodiges ne sont pas ici renfermés! le changement du pain et du vin au corps et au sang, à l'âme, à la divinité du Sauveur; ce Dieu rendu invisible, son corps glorieux devenu insensible, impalpable, et occupant un si petit espace: en un mot, tous ces prodiges sont si grands, si étonnans, que les incrédules les rejettent, parce qu'ils surpassent leur raison: *Memoriam fecit mirabilium suorum*. C'est un pain délicieux aussi, et qui a tous les goûts, je ne veux pas dire pour le corps, *Caro non prodest quidquam*, mais pour les âmes saintes qui communient dignement. N'a-t-il pas, ce pain, le goût de toutes les consolations, le goût de toutes les grâces, le goût de toutes les vertus, le goût de la piété, de la sainteté, et en quelque sorte de la divinité elle-même? *Omnis saporis suavitatem*. Ce n'est pas seulement un pain de vie, comme s'il ne devait que don-

ner et communiquer la vie.
Le pain matériel en effet entretient la vie de nos corps.

Mais Jésus-Christ dit aussi que c'est un pain vivant qu'il donnera. Remarquez, mes Frères, ce n'est pas seulement *pain qui donne la vie*, mais *pain vivant*. Cela est vrai dans le sens catholique; puisqu'étant toujours vivant, c'est lui-même qui se donne à nous tout entier. Or nous ne mangerions qu'un pain matériel et sans vie, si nous ne voulions envisager ici qu'une figure. Il est donc vrai que Jésus-Christ nous aurait trompés, pardonnez-moi cette expression, soit par ses promesses, soit par la préférence qu'il donne à ce pain sur celui que les Hébreux avaient reçu de Moïse. Et en effet, il nous eût donné beaucoup moins que la manne du désert, c'est-à-dire un pain insipide, terrestre, fait de la main des hommes et non des anges, qui ne descendrait nullement du ciel, en un mot, que rien de digne de Dieu, que rien de digne d'une religion instituée par lui ne distinguerait. Aussi les Apôtres prirent-ils les paroles de notre divin Maître dans le sens le plus littéral et le plus

rigoureux, et trois de ses disciples les ont répétées ces divines paroles.

Le quatrième est celui qui, dans le sixième chapitre de son Evangile, a écrit tous ces sermens par lesquels Jésus-Christ assurait qu'il donnerait un pain vivant, un pain du ciel, un pain de vie, un pain qui serait lui-même. Saint Paul, qui ne fut converti que long-temps après, et qui par conséquent ne fut pas présent à la dernière cène, en fut instruit de la bouche du Sauveur lui-même. J'ai appris de sa divine bouche, dit-il, *Ego enim accepi à Domino*, ce que je vous ai enseigné, *quod et tradidi vobis* (1).
Et puisque je vous ai nommé cet apôtre, mes Frères, rappelons-nous avec quelle clarté, avec quelle force, avec quelle sublimité il enseigne le mystère de la présence réelle dans le sacrement de nos autels. Ecoutez, dit-il aux Corinthiens, je vous parle comme à des hommes sages, instruits et intelligens : *Ut prudentibus loquor* (2). N'est-il pas vrai (remarquez cette forme interrogatoire), n'est-il pas vrai que le calice de bénédiction que nous bénissons, est la

(1) I. Cor. xi, 23. — (2) I. Cor. x, 15.

communication du sang de Jésus-Christ ; que le pain que nous rompons est la participation du corps du Seigneur (1) ? N'est-il pas vrai ? *Nonne* ? Croyez-vous que les Corinthiens fussent tentés de lui répondre : « C'est une façon de parler, c'est une chimère ? » Et il savait bien que ce ne serait pas là la réponse des fidèles : car nous voyons la conséquence qu'il en tire. Eh bien donc ! leur dit-il, nous tous qui participons au même pain, nous sommes donc tous un seul et même corps : *Unus panis, unum corpus* (2). Quoi ! deux hommes qui mangeraient un même pain matériel, seraient un même corps ! Et si ce pain est mangé d'une extrémité du monde à l'autre, peut-on dire qu'ils soient le même à l'orient qu'à l'occident ; et que, pour avoir mangé un pain semblable, ils ne fassent qu'un même corps ? Non, mes Frères, rien ne serait plus contraire à la raison que cette manière de conclure. Mais, dans le vrai sens, il n'y a rien de si beau, de si sensible, de si frappant, de si divin ! Oui, sans doute, puisque le pain que nous recevons c'est Jésus-Christ lui-

(1) I. Cor. x, 16. — (2) *Ibid.* 17.

même qui, en se donnant à nous sous la forme de pain, s'incorpore à chacun de nous ; il est donc vrai qu'il nous unit à lui-même, que nous devenons chacun ses membres ; il est donc vrai que ceux qui le reçoivent dans toutes les parties de la terre, lui sont incorporés, deviennent ses membres, et ne forment ainsi qu'un seul corps avec lui. Oui, dans ce sens, cela est juste, cela est sensible ; et dans tout autre, cela est absurde. Mais, ailleurs encore, combien nous ôte-t-il tout prétexte de douter du sens qu'il attache à ces paroles, quand il s'écrie : Celui qui reçoit indignement ce pain et ce vin se rend coupable, de quoi ? du corps et du sang de Jésus-Christ ! *Reus erit corporis et sanguinis Domini* (1). Comment ! parce que j'ai mangé et bu indignement un pain et un vin dont l'effet était de me rappeler le souvenir du Sauveur, je suis, comme les Juifs déicides, coupable de son corps et de son sang ! Que signifieraient ces hyperboles et ces exagérations ? N'est-il pas clair que l'Apôtre entendait que celui qui boit et mange indignement ce vin et ce pain, mange et boit indignement le corps et le sang du Sau-

(1) I. Cor. xi, 27.

veur, qu'il le crucifie de nouveau dans lui-même, qu'il le livre au démon qui règne dans son cœur souillé de crimes? Voici comment il parle de la profanation du corps et du sang de Jésus-Christ: Si quelqu'un mange et boit indignement ce pain et ce calice, il boit et mange son jugement et sa condamnation, parce qu'il ne discerne point le corps du Seigneur: *Judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini* (1). Voilà le crime de ce sacrilège, il a mangé et bu son jugement et sa condamnation; pourquoi? parce qu'il n'a pas discerné le corps du Seigneur, *non dijudicans corpus Domini*. Mais discerner, c'est reconnaître ce qui est. Si un roi se confond dans la foule et que je ne le reconnaisse pas, je ne le discerne point; mais s'il n'était pas présent, je n'ai pu le discerner où il n'était pas. Si donc Jésus-Christ n'est point réellement présent dans ce sacrement, comment puis-je le discerner et le reconnaître? Or on mange et l'on boit sa propre condamnation, si l'on ne reconnaît pas ici le corps et le sang de Jésus-Christ: *Qui enim manducat et bibit indigne, judi-*

(1) I. Cor. xi, 29

cium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini.

Je crois en avoir dit assez sur le Nouveau-Testament, je veux citer quelques passages de l'Ancien. La première de toutes les figures, c'est le fruit de vie qui devait donner l'immortalité à nos pères dans le jardin de délices (1); au lieu d'un simple fruit de vie qu'ils perdirent par leur désobéissance, notre Sauveur nous a promis un pain divin qui doit assurer une vie éternelle et à notre corps et à notre âme (2).

La seconde, c'est cette manne du désert (3), image vive et frappante de cette manne cachée que le Sauveur nous avait promise, et qu'il nous a donnée (4).

La troisième, c'est la manducation des victimes pacifiques sous la loi de Moïse (5), et particulièrement la manducation de l'agneau pascal. Il fallait le manger tout entier sans en laisser aucune partie, et ensuite le sang de cet agneau, en teignant la maison des Hébreux, les garantissait des coups de

(1) Gen. ii, 9. — (2) Joan. vi, 40. — (3) Exod. xvi, 31.
— (4) Joan. vi, 31. — (5) Exod. xxiv, 5.

l'ange exterminateur (1). Ici nous mangeons le véritable Agneau pascal, qui est notre divin Sauveur (2), qui se communique tout entier à nous selon l'humanité et selon la divinité ; et ce sang vient teindre, non pas les portes de nos maisons, mais nos cœurs ; et nous garantit non-seulement des coups de nos ennemis invisibles, mais nous sanctifie et nous unit étroitement à la Divinité. Remarquez bien, mes Frères, que partout la manducation de ces victimes grossières, de la chair de ces vils animaux, se faisait avec solennité, et ne pouvait être qu'une figure de la grande victime que nous devons manger aussi ; et que le Fils de Dieu, en s'immolant sur le Calvaire, a voulu se mettre en état, non-seulement de se sacrifier à perpétuité sur nos autels, mais de devenir, en qualité de victime offerte à Dieu, la nourriture de nos âmes et le germe de notre future résurrection. Voilà pour les figures : maintenant, encore un mot sur les prophéties. Ouvrons le livre de la Sagesse ; là nous trouverons que la Sagesse éternelle,

(1) Exod. xiv, 3, etc. — (2) I. Pet. i, 19.

le Verbe de Dieu, descendra sur la terre, qu'elle se construira un édifice, c'est-à-dire un temple ; et dans ce temple que présentera-t-elle à ses disciples qu'elle invite autour d'elle ? elle dressera une table, et leur dira : « Mangez, buvez, enivrez-vous saintement (1). » N'est-il pas bien étonnant de lire, dans ce livre divin, que la Sagesse éternelle descendra sur la terre uniquement pour donner du pain et du vin à ses enfans ? Qui ne comprendra qu'il y a ici un mystère caché ? Ecoutez un autre prophète, Zacharie, qui peint d'avance la future Eglise de Dieu, et se demande avec enthousiasme ce qui en fera tout l'ornement : *Quid pulchrum ejus* (2) ? qui est-ce qui en fera le trésor : *Quid enim bonum ejus est* ? Ah ! n'est-ce pas, dit-il, le froment des élus, et le vin qui fait germer les vierges : *Fru mentum electorum, et vinum germinans virgines* (3) ? Mais le froment des élus, ce n'est pas le simple froment de la terre, c'est le froment qui fait les élus et les prédestinés ; ce vin, ce n'est pas le vin ordinaire, mais un vin qui a la propriété, si contraire à celui de nos festins,

(1) Prov. ix, 2, 5. — (2) Zach. ix, 17. — (3) Ibid.

de faire naître l'innocence et la chasteté de l'âme et du corps. Voyez donc comme les prophètes découvraient de loin les merveilles de la bonté de Dieu à notre égard. Je vais rapporter une autre citation qui vous étonnera davantage. Souvent, mes Frères, vous avez lu, vous avez chanté le psaume vingt-unième; là vous avez vu tous les détails de la passion du Sauveur et de son supplice. Que dit le Prophète? « Les pauvres mangeront, et leur cœur vivra éternellement. » Rappelez-vous maintenant ce que Jésus-Christ avait dit: « Celui qui mangera ma chair et boira mon sang, vivra éternellement. » Les premiers convives invités à cette table furent des pauvres; ce furent les douze Apôtres, ces pauvres pêcheurs du lac de Génézareth; maintenant la grande Victime expire, les pauvres mangeront: *Edent pauperes, et saturabuntur* (1). Mais les pauvres sont-ils les seuls? Ah! les riches viendront à leur tour, et que feront-ils? une seule chose: *Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ* (2), ils viendront et ils adoreront ce qu'ils mangent, et ils

(1) Psal. xxi, 27. — (2) Ibid. 30.

mangeront ce qu'ils adorent. Que voyons-nous dans nos solennités? voyons-nous autre chose dans la sainte Eglise catholique? où tout se termine-t-il, sinon à ce que nous approchions de l'autel, comme nous allons le faire à la Pâque, et que là nous mangions et nous adorions, nous adorions et nous mangions? *Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ*. Quoi! la chair du Fils de Dieu fait homme devient le pain de nos âmes, il devient lui-même tout entier notre nourriture! et il y a des hommes assez aveugles pour mépriser la religion chrétienne et la regarder comme une philosophie insensée, comme le fruit de l'ignorance, comme enseignant une doctrine basse et rampante! Le voici cependant tout entier le christianisme: l'homme, créé par Dieu et à son image, déchu de sa gloire par son péché, relevé ensuite, puis uni à la divinité en la personne de Jésus-Christ, est invité à participer à cette divinité, en recevant et s'incorporant le corps et le sang de cet homme qui est Dieu, et par-là même entrant véritablement dans cette union étonnante. J'ai osé dire véritablement; vous allez juger, mes Frères, si j'ai été témé-

raire ; ce que je viens d'exprimer , vous allez l'entendre de la bouche du Sauveur lui-même. Représentez-vous le moment où Jésus-Christ vient de communier de ses divines mains tous ses apôtres , leur adressant des instructions toutes célestes , et les terminant par cette prière qu'il adresse à son Père : O mon Père ! je vous ai glorifié sur la terre : *Ego te clarificavi super terram* (1) ; j'ai commencé l'œuvre pour laquelle vous m'avez envoyé : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam* (2). Il n'avait pas encore offert son sang sur le Calvaire , il n'avait pas encore subi la mort par la main de ses bourreaux ; et cependant , parce qu'il a institué la divine Eucharistie , il dit : Je me suis immolé , sacrifié moi-même , afin que , faisant participer mes disciples à la divine Victime , je les sanctifie à leur tour : *Et pro eis ego sanctifico meipsum* (3). O mon Père ! j'ai fait plus encore , j'ai voulu qu'ils fussent un : *Ut omnes unum sint* (4) ; et de quelle unité ? comme vous , mon Père , vous êtes un avec moi et je suis un avec vous , qu'ainsi ils soient un avec vous et

(1) Joan. xvii, 4. — (2) Ibid. — (3) Ibid. 19. — (4) Ibid. 21.

moi : *Sicut tu Pater in me , et ego in te , ut et ipsi in nobis unum sint* (1). Cette gloire ineffable que vous m'avez donnée (c'est l'humanité qui parle) , cette gloire ineffable que vous m'avez donnée d'être avec la divinité , je viens de la leur communiquer : *Et ego claritatem quam dedisti mihi , dedi eis ; ut sint unum , sicut et nos unum sumus* (2). Oui , mon Père , je suis maintenant dans eux , j'y suis entré tout entier : *Ego in eis* (3) ; et vous , vous êtes en moi : *Et tu in me* (4) ; afin que (j'éprouve un véritable frissonnement en prononçant ces paroles) afin qu'ils soient consommés dans l'unité divine : *Ut sint consummati in unum* (5). O mon Père ! je n'ai plus qu'un désir , c'est que ceux que vous m'avez donnés soient transportés dans le lieu que je dois habiter moi-même ; afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée avant tous les siècles , et que le monde sache que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé moi-même : *Pater , quos dedisti mihi volo ut ubi sum ego , et illi sint mecum ; ut videant claritatem meam , quam dedisti*

(1) Joan. xvii, 21. — (2) Ibid. 22. — (3) Ibid. 23. — (4) Ibid. — (5) Ibid.

mihî : quia dilexisti me ante constitutionem mundi (1). Ainsi, être uni à Dieu sur la terre substantiellement, afin d'aller nous perdre éternellement dans son sein après la vie, voilà l'effet, le fruit de ce sacrement ; voilà la religion tout entière, où je ne trouve plus rien de divin, si l'on retranche l'Eucharistie. L'impiété n'a qu'un but, c'est de faire oublier et négliger la portion spirituelle de notre être, pour que nous allions nous perdre et nous abîmer dans la portion charnelle de nous-même : et tout l'objet de la religion est de nous faire négliger la portion brutale qui est en nous, pour nous en faire cultiver la portion spirituelle ; afin qu'après avoir goûté le bonheur le plus pur ici-bas, nous allions nous perdre à jamais dans le sein de la Divinité (2). . . .

(1) Joan. xvii, 24. — (2) L'Orateur expliquait ensuite rapidement les dispositions qu'il faut apporter à la sainte communion ; mais nous n'avons pu trouver la fin de ce discours que dans le recueil de la sténographie, intitulé : *Bibliothèque des Orateurs chrétiens*, 1830 (les tomes xxviii, xxix et xxx contiennent quelques sermons du P. de Mac Canthy) ; mais cet extrait est si chargé de fautes, si plein d'erreurs, il était si difficile d'en extraire quelque chose de complet et qui ressembloit à l'auteur, que nous avons préféré l'omettre entièrement.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

DU TOME QUATRIÈME.

SERMON SUR le Pêché.	1
SERMON SUR l'Impureté.	35
SERMON SUR l'Eternité de l'Enfer.	71
SERMON SUR la Passion.	110
SERMON SUR la Parabole de l'Enfant prodigue.	187
Premier SERMON SUR la Pénitence. — Miséricorde de Dieu dans ce Sacrement.	231
Second SERMON SUR la Pénitence. — Justice de Dieu dans ce Sacrement.	270
Premier SERMON SUR la sainte Eucharistie.	319
Second SERMON SUR la sainte Eucharistie. — Vérité de la présence réelle prouvée par les divines Ecritures.	359

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

mihî : quia dilexisti me ante constitutionem mundi (1). Ainsi, être uni à Dieu sur la terre substantiellement, afin d'aller nous perdre éternellement dans son sein après la vie, voilà l'effet, le fruit de ce sacrement ; voilà la religion tout entière, où je ne trouve plus rien de divin, si l'on retranche l'Eucharistie. L'impiété n'a qu'un but, c'est de faire oublier et négliger la portion spirituelle de notre être, pour que nous allions nous perdre et nous abîmer dans la portion charnelle de nous-même : et tout l'objet de la religion est de nous faire négliger la portion brutale qui est en nous, pour nous en faire cultiver la portion spirituelle ; afin qu'après avoir goûté le bonheur le plus pur ici-bas, nous allions nous perdre à jamais dans le sein de la Divinité (2). . . .

(1) Joan. xvii, 24. — (2) L'Orateur expliquait ensuite rapidement les dispositions qu'il faut apporter à la sainte communion ; mais nous n'avons pu trouver la fin de ce discours que dans le recueil de la sténographie, intitulé : *Bibliothèque des Orateurs chrétiens*, 1830 (les tomes xxviii, xxix et xxx contiennent quelques sermons du P. de Mac Canthy) ; mais cet extrait est si chargé de fautes, si plein d'erreurs, il était si difficile d'en extraire quelque chose de complet et qui ressembloit à l'auteur, que nous avons préféré l'omettre entièrement.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

DU TOME QUATRIÈME.

SERMON SUR le Pêché.	1
SERMON SUR l'Impureté.	35
SERMON SUR l'Eternité de l'Enfer.	71
SERMON SUR la Passion.	110
SERMON SUR la Parabole de l'Enfant prodigue.	187
Premier SERMON SUR la Pénitence. — Miséricorde de Dieu dans ce Sacrement.	231
Second SERMON SUR la Pénitence. — Justice de Dieu dans ce Sacrement.	270
Premier SERMON SUR la sainte Eucharistie.	319
Second SERMON SUR la sainte Eucharistie. — Vérité de la présence réelle prouvée par les divines Ecritures.	359

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.



SE

DE

CC

NUEY

MOTE

28